



Assemblée générale

Distr. générale
27 avril 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 141 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2021

Projet de budget-programme pour 2021

Titre premier
Politiques, direction et coordination d'ensemble

Chapitre premier
Politiques, direction et coordination d'ensemble

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Organes directeurs	5
1. Assemblée générale	9
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	9
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat).	12
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	12
3. Comité des contributions	17
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	17
4. Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat)	18
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	18
5. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (y compris la part de l'Organisation des Nations Unies dans les dépenses du secrétariat de la Caisse)	22

* [A/75/50](#).

* La partie consacrée au projet de plan-programme pour 2021 est soumise à l'Assemblée générale pour examen, conformément aux procédures et pratiques budgétaires établies et dans le respect des dispositions du paragraphe 13 de la résolution [72/266 A](#).

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



B.	Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	22
6.	Comité du programme et de la coordination	24
B.	Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	24
7.	Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	25
B.	Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	25
II.	Secrétaire général	29
B.	Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	29
III.	Direction exécutive et administration	32
1.	Cabinet du Secrétaire général	32
B.	Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	32
2.	Cabinet de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève	41
Avant-propos		41
B.	Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	42
3.	Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne	47
Avant-propos		47
B.	Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	48
3.	Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi	53
Avant-propos		53
B.	Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	54
IV.	Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés	59
Avant-propos		59
A.	Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019**	60
B.	Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	70
V.	Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit	75
Avant-propos		75
A.	Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019**	76
B.	Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	84
VI.	Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants	89
Avant-propos		89
A.	Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019**	90
B.	Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	97
VII.	Bureau de la Défenseuse des droits des victimes	101
Avant-propos		101
A.	Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019**	102

	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	111
VIII.	Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies	115
	Avant-propos	115
	A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019**	116
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	122
IX.	Bureau de l'administration de la justice	127
	Avant-propos	127
	A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019**	128
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	134
X.	Bureau de la déontologie	139
	Avant-propos	139
	A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019**	140
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	147
XI.	Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient	152
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	152
XII.	Système des coordonnateurs résidents	153
	Avant-propos	153
	A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019**	154
	B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021***	164
Annexes relatives aux postes et aux autres objets de dépenses proposés pour 2020***		
I.	Organigramme et répartition des postes pour 2021	174
II.	État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	187
III.	Récapitulatif, par composante, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes permanents et aux postes temporaires	194
IV.	Ressources financières : récapitulatif général	195

Budget ordinaire : vue d'ensemble

1.1 On trouvera dans les tableaux 1.1 à 1.3 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au chapitre premier du budget ordinaire pour 2021 pour les organes directeurs et diverses entités et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte ; un récapitulatif des ressources par source de financement figure à l'annexe IV. Des informations détaillées sont données plus bas pour chaque organe et entité.

Tableau 1.1

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Postes	40 118,8	41 407,2	–	133,5	(174,3)	(40,8)	(0,1)	41 366,4	1 205,9	42 572,3
Autres dépenses de personnel	2 364,7	2 128,6	–	–	215,8	215,8	10,1	2 344,4	45,1	2 389,5
Émoluments des non-fonctionnaires	2 852,5	2 526,9	–	–	–	–	–	2 526,9	71,6	2 598,5
Dépenses de représentation	209,5	241,4	–	–	–	–	–	241,4	4,3	245,7
Consultants	934,9	690,1	(148,6)	97,6	(28,3)	(79,3)	(11,5)	610,8	11,7	622,5
Experts	3,8	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Voyages des représentants	4 070,4	4 926,9	–	1 227,5	15,6	1 243,1	25,2	6 170,0	117,3	6 287,3
Voyages du personnel	1 884,9	2 097,2	–	–	(16,6)	(16,6)	(0,8)	2 080,6	39,4	2 120,0
Services contractuels	1 088,6	1 059,8	–	10,5	30,3	40,8	3,8	1 100,6	20,6	1 121,2
Frais généraux de fonctionnement	3 526,9	3 334,6	–	2,5	(10,2)	(7,7)	(0,2)	3 326,9	62,7	3 389,6
Fournitures et accessoires	46,0	137,9	–	3,5	–	3,5	2,5	141,4	2,2	143,6
Mobilier et matériel	147,2	101,3	–	–	1,8	1,8	1,8	103,1	1,8	104,9
Aménagement des locaux	0,8	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	20 811,8	18 435,7	–	–	–	–	–	18 435,7	92,4	18 528,1
Total	78 060,7	77 087,6	(148,6)	1 475,1	34,1	1 360,6	1,8	78 448,2	1 675,0	80 123,2

Tableau 1.2

Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	246	1 VSG, 6 SGA, 4 SSG, 9 D-2, 16 D-1, 32 P-5, 37 P-4, 33 P-3, 5 P-2/P-1, 14 G(1°C), 80 G(AC) et 9 AL
Créations	3	1 P-3 et 1 G(AC) au titre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (secrétariat) et 1 P-3 au Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies

Note : les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VSG = vice-secrétaire général(e).

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

	Nombre	Classe
Suppressions	(1)	1 D-1 au Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies
Effectif proposé pour 2021	248	1 VSG, 6 SGA, 4 SSG, 9 D-2, 15 D-1, 32 P-5, 37 P-4, 35 P-3, 5 P-2/P-1, 14 G(1°C), 81 G(AC) et 9 AL

^a On trouvera à l'annexe III des informations sur les changements relatifs aux postes.

Tableau 1.3
Postes

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020 ^a	Changements				Total	Effectif proposé pour 2021 ^a
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
VSG	1	–	–	–	–	1	
SGA	6	–	–	–	–	6	
SSG	4	–	–	–	–	4	
D-2	9	–	–	–	–	9	
D-1	16	–	–	(1)	(1)	15	
P-5	32	–	–	–	–	32	
P-4	37	–	–	–	–	37	
P-3	33	–	1	1	2	35	
P-2/1	5	–	–	–	–	5	
Total partiel	143	–	1	–	1	144	
Services généraux							
1 ^{re} classe	14	–	–	–	–	14	
Autres classes	80	–	1	–	1	81	
Total partiel	94	–	1	–	1	95	
Autres catégories de personnel							
Agent local	9	–	–	–	–	9	
Total partiel	9	–	–	–	–	9	
Total	246	–	2	–	2	248	

^a Dont 11 postes temporaires : 1 SGA, 2 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 G(1°C) et 2 G(AC).

I. Organes directeurs

- 1.2 Les ressources proposées au titre de cette composante sont celles dont auront besoin l'Assemblée générale, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, le Comité des contributions, le Comité des commissaires aux comptes, le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (part des dépenses à la charge de l'ONU), le Comité du programme et de la coordination et le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit. On trouvera dans le tableau 1.4 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire à ce titre. Des renseignements plus détaillés sont donnés dans les parties consacrées aux différentes composantes. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.4
Organes directeurs

(En milliers de dollars des États-Unis)

Organe directeur	Description	Informations supplémentaires	2020 (crédits ouverts)	2020 (prévisions avant actualisation des coûts)
1. Assemblée générale				
a) Voyages de représentants d'États Membres appartenant à la catégorie des pays les moins avancés	Il s'agit de couvrir les frais de voyage (sans indemnités de subsistance) d'au maximum 5 représentant(e)s de chacun des États Membres appartenant à la catégorie des pays les moins avancés assistant à des sessions ordinaires de l'Assemblée générale et de 1 représentant(e) ou représentant(e) suppléant(e) dans le cas des sessions extraordinaires et des sessions extraordinaires d'urgence de l'Assemblée	Mandat : résolutions 1798 (XVII) et 41/213 de l'Assemblée générale	1 245,7	1 245,7
b) Présidents de l'Assemblée générale	Il s'agit de renforcer les moyens dont dispose la présidence de l'Assemblée générale pour s'acquitter de ses fonctions et de veiller à ce que celle-ci soit pleinement habilitée à utiliser les crédits prévus au budget du Bureau	Mandat : résolutions 52/220, 32/214 et 54/249 de l'Assemblée générale et rapport A/52/303 du Secrétaire général (par. IB.10) Reprise de la soixante-quinzième session et partie principale de la soixante-seizième session	307,8	307,8
c) Appui du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à la présidence de l'Assemblée générale	Il s'agit de financer les emplois de temporaire (autres que pour les réunions) et les heures supplémentaires nécessaires pour permettre au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences de fournir un appui direct renforcé à la présidence de l'Assemblée. Ces ressources permettraient de financer la reconduction de 5 emplois de temporaire [2 D-2, 1 D-1, 1 P-5 et 1 G(AC)], ainsi qu'une période de chevauchement d'un mois chacun pour quatre d'entre eux (2 D-2, 1 D-1 et 1 P-5) afin de permettre à la nouvelle présidence de tirer le meilleur parti de la période de transition. Les titulaires de trois postes (1 P-4, 1 P-3 et 1 P-2) pris sur les effectifs permanents existants du	Mandat : résolutions 58/126, 59/313, 68/246 et 72/261 de l'Assemblée générale Reprise de la soixante-quinzième session et partie principale de la soixante-seizième session	1 145,4	1 145,4

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

<i>Organe directeur</i>	<i>Description</i>	<i>Informations supplémentaires</i>	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>2020 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
	Département seraient mis à la disposition de la présidence			
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires est chargé d'examiner les projets de budget, les rapports sur l'exécution des budgets et les rapports sur des questions administratives que le Secrétaire général présente à l'Assemblée générale, et d'établir des rapports à ce sujet. Le secrétariat du Comité est notamment chargé de fournir des conseils et un appui fonctionnels, techniques et administratifs au Comité sur les questions de politique générale ou de procédure	Mandat : articles 155 à 157 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et résolutions 14 (I) et 74/267 de l'Assemblée (portant modification du Règlement intérieur) Composition : 21 experts Nombre de sessions en 2021 : 3	4 700,0	6 077,5
3. Comité des contributions	Le Comité des contributions conseille l'Assemblée générale sur la répartition des dépenses de l'Organisation entre les États Membres, conformément au paragraphe 2 de l'Article 17 de la Charte des Nations Unies. Il conseille également l'Assemblée en ce qui concerne la quote-part des dépenses que doivent assumer les nouveaux États Membres, les demandes de révision des quotes-parts formulées par les États Membres, les mesures à prendre en cas de défaut de paiement de leurs contributions par des États Membres et toute mesure à prendre en ce qui concerne l'application de l'Article 19 de la Charte	Mandat : résolution 14 (I) de l'Assemblée générale et articles 158 à 160 du Règlement intérieur de l'Assemblée Composition : 18 experts Nombre de sessions en 2021 : 1	318,6	318,6
4. Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat)	Le Comité des commissaires aux comptes audite les comptes de l'Organisation des Nations Unies et des fonds et programmes des Nations Unies, y compris ceux de tous les fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux, et présente les rapports d'audit correspondants à l'Assemblée générale, pour examen	Mandat : résolution 74 (I) de l'Assemblée générale, telle que modifiée par la résolution 55/248 Composition : 3 experts Nombre de sessions en 2021 : 4	3 748,2	3 748,2

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

<i>Organe directeur</i>	<i>Description</i>	<i>Informations supplémentaires</i>	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>2020 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>
	Le secrétariat du Comité fournit un appui fonctionnel, technique et administratif au Comité, à son Comité des opérations d'audit ainsi qu'au Groupe d'auditeurs externes et à son groupe technique. Il effectue notamment des travaux de recherche et analyse les documents se rapportant à leurs activités			
5. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (y compris la part des dépenses du secrétariat de la Caisse à la charge de l'Organisation des Nations Unies)	Il s'agit de financer les voyages des représentants ^a de l'Organisation des Nations Unies qui participent aux réunions du Comité mixte de la Caisse des pensions et la part des dépenses prises en charge par l'ONU et inscrites au budget ordinaire, conformément à l'arrangement de partage des coûts approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 74/263, au titre des services que la Caisse des pensions fournit à l'Organisation	Mandat : résolution 248 (III) de l'Assemblée générale Composition : 33 experts Nombre de sessions en 2021 : 1	5 025,1	5 025,1
6. Comité du programme et de la coordination	Il s'agit de payer les frais de voyage (en classe économique) et une indemnité de subsistance (au taux normalement applicable aux membres du Secrétariat, majoré de 15 %) aux membres du Comité du programme et de la coordination, à titre de dérogation spéciale aux principes fondamentaux énoncés au paragraphe 2 de la résolution 1798 (XVII) de l'Assemblée générale	Mandat : décision 42/450 et résolution 31/93 de l'Assemblée générale Composition : 34 États Membres Nombre de sessions en 2021 : 1	408,5	408,5
7. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	Le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit a pour tâche de donner à l'Assemblée générale un avis sur l'étendue, les résultats et l'efficacité des audits et des autres travaux de contrôle et de la conseiller sur les mesures à prendre pour que l'administration applique effectivement les recommandations issues des audits et autres contrôles	Mandat : résolutions 60/248 et 61/275 et décision 62/413 de l'Assemblée générale Composition : 5 experts Nombre de sessions en 2021 : 4	514,1	514,1

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Organe directeur	Description	Informations supplémentaires	2020	2020
			(prévisions avant actualisation des coûts)	(crédits ouverts)
	Son secrétariat lui apporte un appui fonctionnel, technique et administratif, notamment en ce qui concerne la recherche et l'analyse de la documentation relative à ses activités			
Total			17 413,4	18 790,9

^a Membres désignés par le Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies et par les comités des pensions du personnel des organisations affiliées.

1. Assemblée générale

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

Voyages de représentants d'États Membres appartenant à la catégorie des pays les moins avancés

- 1.3 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 sont présentées dans le tableau 1.5 et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Tableau 1.5

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Changements					Total	Pourcentage	2021	2021	
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			(prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	(prévisions après actualisation des coûts)
Voyages des représentants	1 375,3	1 245,7	–	–	–	–	–	1 245,7	23,7	1 269,4
Total	1 375,3	1 245,7	–	–	–	–	–	1 245,7	23,7	1 269,4

- 1.4 On trouvera dans le tableau 1.6 des informations sur le respect des délais d'achat des billets d'avion. Le non-respect des délais était dû à la réception tardive des demandes des États Membres, notamment des informations et de la documentation concernant les voyageurs. Le bureau s'efforcera de continuer d'améliorer la planification des voyages afin de mieux respecter les délais d'achat des billets.

Tableau 1.6

Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	33,1	100	100

Présidence de l'Assemblée générale

- 1.5 On trouvera dans le tableau 1.7 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.7

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Autres dépenses de personnel	63,4	2,0	-	-	-	-	-	2,0	-	2,0
Dépenses de représentation	41,2	69,4	-	-	-	-	-	69,4	1,3	70,7
Consultants	17,9	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Voyages des représentants	2,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Voyages du personnel	10,4	158,9	-	-	-	-	-	158,9	3,0	161,9
Services contractuels	49,8	43,2	-	-	-	-	-	43,2	0,8	44,0
Frais généraux de fonctionnement	17,9	34,3	-	-	-	-	-	34,3	0,7	35,0
Fournitures et accessoires	6,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel	6,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aménagement des locaux	0,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bourses, subventions et contributions	59,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	275,0	307,8	-	-	-	-	-	307,8	5,8	313,6

- 1.6 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 1.8 et la figure 1.I.
- 1.7 Comme le montre le tableau 1.8 1), les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 307 800 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.
- 1.8 Comme le montre le tableau 1.8 2), le bureau reçoit des ressources extrabudgétaires, qui complètent les ressources du budget ordinaire et soutiennent l'exécution de ses mandats. En 2021, il devrait bénéficier de ressources en espèces d'un montant estimé à 1 750 000 dollars, qui lui permettraient de recourir à du personnel temporaire supplémentaire. Ces ressources représentent 84,8 % des ressources totales du bureau.

Tableau 1.8
Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

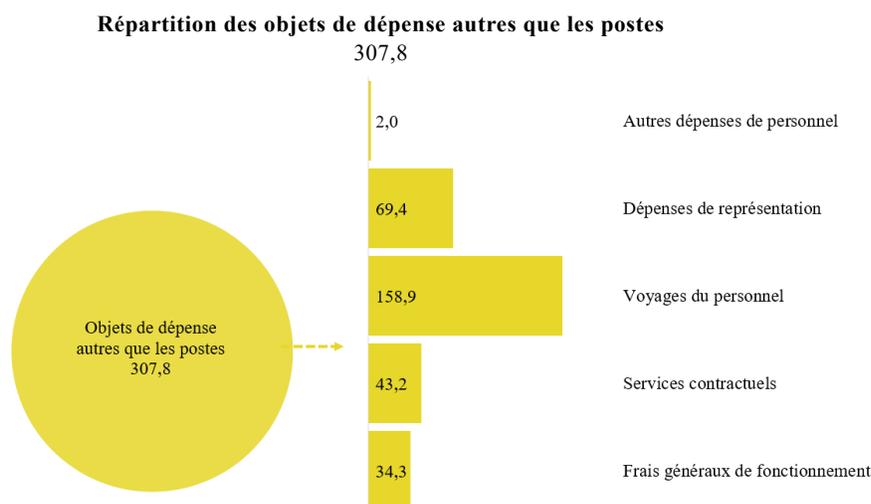
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total			Pourcentage
Organes directeurs	275,0	307,8	–	–	–	–	307,8	5,8	313,6
Total partiel (1)	275,0	307,8	–	–	–	–	307,8	5,8	313,6

2) Ressources extrabudgétaires

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Organes directeurs	2 365,5	1 750,0	1 750,0
Total partiel (2)	2 365,5	1 750,0	1 750,0
Total	2 640,5	2 057,8	2 063,6

Figure 1.I
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis)



1.9 On trouvera dans le tableau 1.9 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le non-respect des délais tenait à la programmation tardive des manifestations et à la désignation tardive des participants qui étaient dues à des impératifs changeants. Le bureau s'efforcera de continuer d'améliorer la planification des voyages afin de mieux respecter les délais d'achat des billets.

Tableau 1.9
Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	8,3	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	8,3	100	100

Appui du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à la présidence de l'Assemblée générale

1.10 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 sont présentées dans le tableau 1.10 et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Tableau 1.10
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Autres dépenses de personnel	1 316,6	1 145,4	–	–	–	–	–	1 145,4	21,8	1 167,2
Total	1 316,6	1 145,4	–	–	–	–	–	1 145,4	21,8	1 167,2

1.11 On trouvera dans le tableau 1.11 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Pour ce qui est du Bureau de la présidence de l'Assemblée générale, le non-respect des délais est lié au traitement des informations et de la documentation concernant les voyageurs. Le bureau s'efforcera de continuer d'améliorer la planification des voyages afin de mieux respecter les délais d'achat des billets.

Tableau 1.11
Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	50,0	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	66,7	100	100

2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

1.12 On trouvera dans les tableaux 1.12 à 1.14 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.12
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)		
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total			Pourcentage	
Postes	1 889,4	1 955,2	–	133,5	–	133,5	6,8	2 088,7	64,8	2 153,5
Autres dépenses de personnel	9,1	89,4	–	–	–	–	–	89,4	1,7	91,1
Émoluments des non-fonctionnaires	324,3	290,1	–	–	–	–	–	290,1	5,5	295,6
Voyages des représentants	1 852,2	2 258,6	–	1 227,5	–	1 227,5	54,3	3 486,1	66,2	3 552,3
Voyages du personnel	106,1	17,7	–	–	–	–	–	17,7	0,3	18,0
Services contractuels	2,0	45,0	–	10,5	–	10,5	23,3	55,5	1,1	56,6
Frais généraux de fonctionnement	16,1	28,3	–	2,5	–	2,5	8,8	30,8	0,5	31,3
Fournitures et accessoires	6,7	5,7	–	3,5	–	3,5	61,4	9,2	0,2	9,4
Mobilier et matériel	26,4	10,0	–	–	–	–	–	10,0	0,2	10,2
Total	4 232,3	4 700,0		1 377,5	–	1 377,5	29,3	6 077,5	140,5	6 218,0

Tableau 1.13
Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	10	1 D-2, 1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 1 G(1°C), 2 G(AC)
Création	2	1 P-3 et 1 G(AC)
Effectif proposé pour 2021	12	1 D-2, 1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 1 P-3, 1 G(1°C), 3 G(AC)

^a On trouvera à l'annexe III des informations sur les changements relatifs aux postes.

Tableau 1.14
Postes

Catégorie	Changements					Total	Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
D-2		1	–	–	–	–	1
D-1		1	–	–	–	–	1
P-5		2	–	–	–	–	2
P-4		3	–	–	–	–	3
P-3		–	–	1	–	1	1
Total partiel		7	–	1	–	1	8

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Catégorie	Changements					Total	Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Agents des services généraux							
1 ^{re} classe	1	–	–	–	–	1	
Autres classes	2	–	1	–	1	3	
Total partiel	3	–	1	–	1	4	
Total	10	–	2	–	2	12	

1.13 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.15 à 1.17 et dans la figure 1.II.

1.14 Comme le montrent les tableaux 1.15 1) et 1.16 1), les ressources demandées pour 2021 s'élèvent globalement à 6 077 500 dollars, avant actualisation des coûts, soit une augmentation nette de 1 377 500 dollars (29,3 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2020. La variation découle des mandats qui ont été créés ou élargis en application de la résolution 74/267 de l'Assemblée générale sur l'augmentation du nombre de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.15

Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

	Changements						2021		2021	
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	(prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	(prévisions après actualisation des coûts)	
Organes directeurs	4 232,3	4 700,0	–	1 377,5	–	1 377,5	29,3	6 077,5	140,5	6 218,0
Total partiel (1)	4 232,3	4 700,0	–	1 377,5	–	1 377,5	29,3	6 077,5	140,5	6 218,0

2) Quotes-parts hors budget ordinaire

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Organes directeurs	377,9	409,6	659,9
Total partiel (2)	377,9	409,6	659,9
Total	4 610,2	5 109,6	6 877,9

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.16
Évolution des postes, par composante

1) *Budget ordinaire*

	Effectif approuvé pour 2020	Changements			Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Organes directeurs	10	–	2	–	–	12
Total partiel (1)	10	–	2	–	–	12

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Organes directeurs	2	3
Total partiel (2)	2	3
Total	12	15

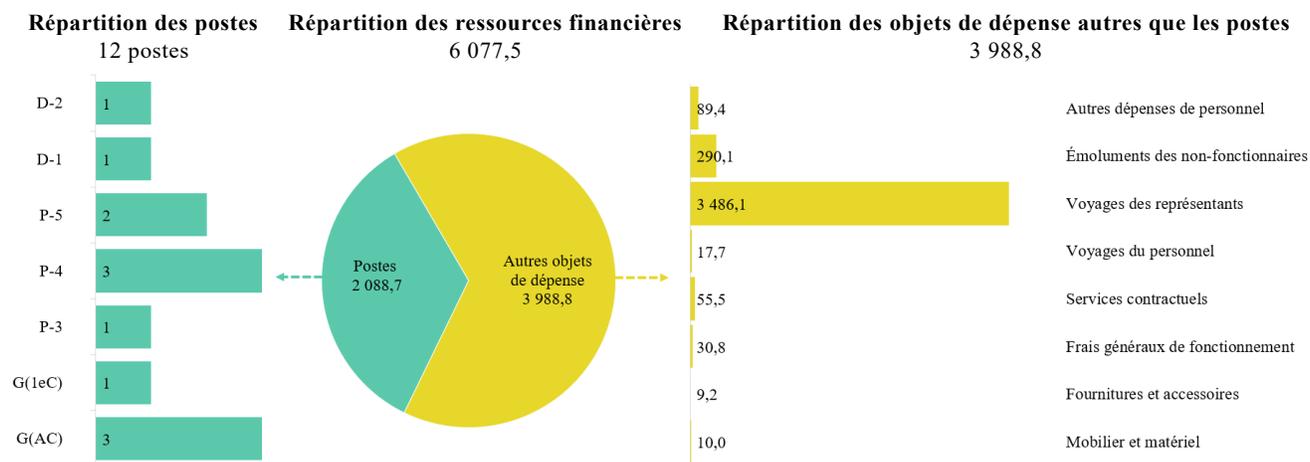
Tableau 1.17
Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	1 889,4	1 955,2	–	133,5	–	133,5	6,8	2 088,7	
Autres objets de dépense	2 342,9	2 744,8	–	1 244,0	–	1 244,0	45,3	3 988,8	
Total	4 232,3	4 700,0	–	1 377,5	–	1 377,5	29,3	6 077,5	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		7	–	1	–	1	14,3	8	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	1	–	1	33,3	4	
Total		10	–	2	–	2	20,0	12	

Figure 1.II
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Analyse des variations

Nouveaux mandats et mandats élargis

1.15 Comme le montrent les tableaux 1.15 1) et 1.16 1), la hausse de 1 377 500 dollars permettrait de financer l'augmentation du nombre des membres du Comité consultatif, en application de la résolution 74/267 de l'Assemblée générale. Ce montant se décompose comme suit :

- Une augmentation de 133 500 dollars au titre des postes, qui permettrait de financer le poste de fonctionnaire d'administration (P-3) et le poste d'assistant(e) au service des séances [agent(e) des services généraux (Autres classes)] qu'il est proposé de créer pour appuyer le secrétariat du Comité consultatif. Il est proposé de créer ces deux postes pour les raisons suivantes : les sessions du Comité se sont allongées d'environ quatre semaines par an, le nombre de questions soulevées à chaque séance a augmenté et les séances durent plus longtemps, ce qui entraîne un alourdissement de la charge de travail que représente l'établissement des rapports du Comité ;
- Une augmentation de 1 244 000 dollars au titre des autres objets de dépense, qui permettrait de financer : i) les voyages des représentants des cinq membres supplémentaires du Comité consultatif et les coûts standard applicables aux services communs connexes (1 227 500 dollars) ; ii) les services contractuels (10 500 dollars) ; iii) les frais généraux de fonctionnement (2 500 dollars) ; iv) les fournitures et accessoires (3 500 dollars) dont auront besoin les cinq membres supplémentaires et les titulaires des deux postes qu'il est proposé de créer.

Quotes-parts hors budget ordinaire

1.16 Comme le montrent les tableaux 1.15 2) et 1.16 2), les quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 659 900 dollars pour 2021, dont trois postes, seront utilisées pour appuyer le secrétariat du Comité consultatif dans ses travaux sur les opérations de maintien de la paix. Ce montant représente une augmentation de 250 300 dollars par rapport à celui prévu pour 2020, qui tient principalement à la proposition de créer un poste P-4 supplémentaire au secrétariat du Comité, dont le (la) titulaire réaliserait des analyses préparatoires et fournirait des conseils et un appui fonctionnels et techniques aux réunions du Comité, compte tenu de la complexité croissante des questions relatives aux activités de maintien de la paix, telles que les demandes de ressources et les propositions de réformes ou de mesures, que le Comité doit examiner. Les quotes-parts hors budget ordinaire représentent 9,6 % des ressources totales du secrétariat du Comité consultatif.

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

- 1.17 On trouvera dans le tableau 1.18 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.
- 1.18 Pour ce qui est des membres du Comité consultatif, le taux de respect des délais a augmenté de près de 40 % depuis 2019, en raison des mesures prises par le secrétariat du Comité consultatif, telles que celles tenant aux dates officielles des sessions et à une planification des itinéraires officiels et d'autres éléments touchant aux voyages qui intervient plus tôt. Des efforts continuent d'être déployés en vue de gérer les facteurs qui ont précédemment eu une incidence sur les activités du Comité et le taux de conformité, notamment les considérations liées à la charge de travail et le calendrier d'examen des rapports complexes par le Comité.

Tableau 1.18
Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	60	100	100

3. Comité des contributions

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

- 1.19 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 sont présentées dans le tableau 1.19 et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Tableau 1.19
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Voyages des représentants	273,9	318,6	–	–	–	–	–	318,6	6,1	324,7
Total	273,9	318,6	–	–	–	–	–	318,6	6,1	324,7

- 1.20 On trouvera dans le tableau 1.20 des informations sur le respect des délais d'achat des billets d'avion. Le bureau continuera de respecter pleinement ces délais (taux de 100 %).

Tableau 1.20
Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	100	100	100

4. Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat)

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

1.21 On trouvera dans les tableaux 1.21 à 1.23 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.21

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total			Pourcentage
Postes	665,1	828,4	–	–	–	–	828,4	21,6	850,0
Autres dépenses de personnel	14,0	23,0	–	–	–	–	23,0	0,4	23,4
Voyages du personnel	22,6	43,2	–	–	–	–	43,2	0,8	44,0
Services contractuels	109,9	124,1	–	–	–	–	124,1	2,4	126,5
Frais généraux de fonctionnement	2 956,8	2 714,1	–	–	–	–	2 714,1	51,5	2 765,6
Fournitures et accessoires	0,6	7,4	–	–	–	–	7,4	0,1	7,5
Mobilier et matériel	14,5	8,0	–	–	–	–	8,0	0,2	8,2
Total	3 783,4	3 748,2	–	–	–	–	3 748,2	77,0	3 825,2

Tableau 1.22

Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	6	1 D-1, 1 P-3, 4 G(AC)
Effectif proposé pour 2021	6	1 D-1, 1 P-3, 4 G(AC)

^a Aucun changement n'est proposé pour 2021.

Tableau 1.23

Postes

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020	Changements			Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
D-1	1	–	–	–	–	1
P-3	1	–	–	–	–	1
Total partiel	2	–	–	–	–	2

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Catégorie	Changements				Total	Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Agents des services généraux						
Autres classes	4	–	–	–	–	4
Total partiel	4	–	–	–	–	4
Total	6	–	–	–	–	6

- 1.22 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.24 à 1.26 et dans la figure 1.III.
- 1.23 Comme le montre le tableau 1.24 1), les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 3 748 200 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.
- 1.24 Comme le montre le tableau 1.24 2), le Comité reçoit des quotes-parts hors budget ordinaire au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. En 2021, il devrait recevoir 4 257 100 dollars à ce titre, qui serviraient à financer les audits des missions de maintien de la paix en cours. La diminution des quotes-parts hors budget ordinaire qu'il est prévu de recevoir tient à la réduction des honoraires d'audit, qui s'explique par la fermeture de certaines missions de maintien de la paix. Les quotes-parts hors budget ordinaire représentent 29,6 % des ressources totales du Comité.
- 1.25 Comme le montrent les tableaux 1.24 3) et 1.25 2), le Comité reçoit des ressources extrabudgétaires, qui complètent les ressources du budget ordinaire et soutiennent l'exécution de ses mandats. En 2021, il devrait bénéficier de ressources en espèces d'un montant estimé à 6 300 700 dollars, dont un poste, à l'appui des activités extrabudgétaires. Ces ressources représentent 43,8 % des ressources totales du Comité.
- 1.26 Les ressources extrabudgétaires servent à financer l'audit des projets de coopération technique entrepris par le Département des affaires économiques et sociales, les audits relatifs aux fonds d'affectation spéciale des entités des Nations Unies et l'ensemble des activités, entités et programmes relevant du Secrétariat [voir [A/74/5 \(Vol. I\)](#)], notamment le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Centre du commerce international, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève, l'Université des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds d'équipement des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), la Caisse de prévoyance de l'UNRWA, le Programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises de l'UNRWA, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, la Commission d'indemnisation des Nations Unies, l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, l'École des cadres du système des Nations Unies, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, la Caisse du FEM (PNUD) et la Caisse du FEM (PNUE), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission économique pour l'Europe, la Commission économique pour

l'Afrique, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et la CNUCED.

Tableau 1.24

Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage			
Organes directeurs	3 783,4	3 748,2	–	–	–	–	3 748,2	77,0	3 825,2
Total partiel (1)	3 783,4	3 748,2	–	–	–	–	3 748,2	77,0	3 825,2

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Organes directeurs	4 607,1	4 414,8	4 257,1
Total partiel (2)	4 607,1	4 414,8	4 257,1

3) *Ressources extrabudgétaires*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Organes directeurs	6 622,3	6 300,7	6 300,7
Total partiel (2)	6 622,3	6 300,7	6 300,7
Total	15 012,8	14 463,7	14 383,0

Tableau 1.25

Évolution des postes, par composante

1) *Budget ordinaire*

	Changements					Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Organes directeurs	6	–	–	–	–	6
Total partiel (1)	6	–	–	–	–	6

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

2) *Ressources extrabudgétaires*

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Organes directeurs	1	1
Total partiel (2)	1	1
Total	7	7

Tableau 1.26

Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

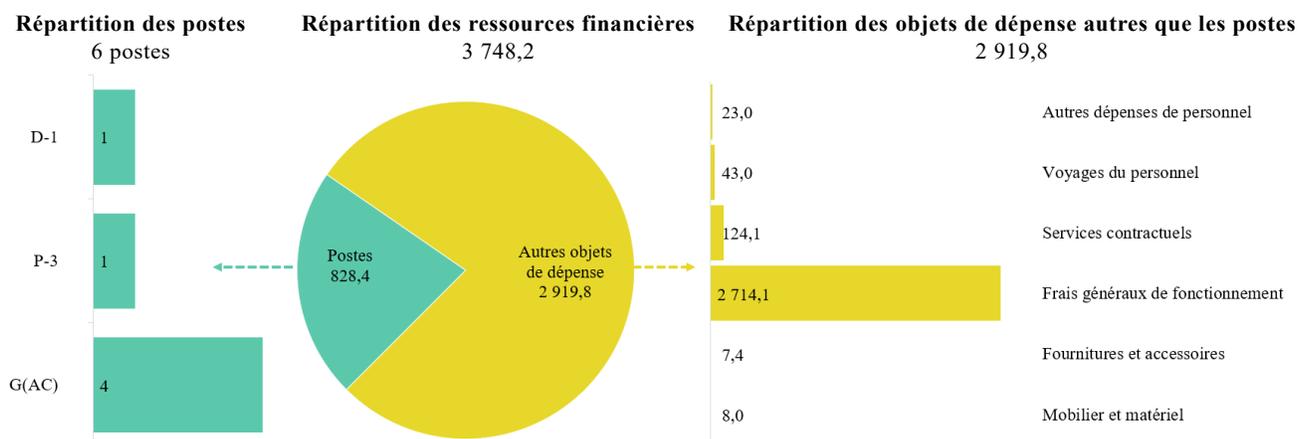
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses							
Postes	665,1	828,4	–	–	–	–	828,4
Autres objets de dépense	3 118,3	2 919,8	–	–	–	–	2 919,8
Total	3 783,4	3 748,2	–	–	–	–	3 748,2
Postes, par catégorie							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		2	–	–	–	–	2
Agents des services généraux et des catégories apparentées		4	–	–	–	–	4
Total		6	–	–	–	–	6

Figure 1.III

Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



- 1.27 On trouvera dans le tableau 1.27 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le bureau continuera de respecter pleinement ces délais (taux de 100 %).

Tableau 1.27
Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	100	100	100

5. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (y compris la part de l'Organisation des Nations Unies dans les dépenses du secrétariat de la Caisse)

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

- 1.28 L'Assemblée générale a créé la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies en 1949 pour assurer des prestations de retraite, de décès et d'invalidité et d'autres prestations connexes au personnel de l'ONU et des autres organisations qui pourraient s'y affilier. La Caisse est administrée, conformément aux statuts et aux règlements que l'Assemblée a adoptés, par le Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, les comités des pensions du personnel des organisations affiliées à la Caisse, le secrétariat du Comité mixte et ceux des autres comités susmentionnés. L'Assemblée exerce les pouvoirs de décision au nom de toutes les organisations affiliées.
- 1.29 Les dépenses engagées par le Comité des pensions d'une organisation affiliée au titre de l'administration des règlements sont imputées au budget général de cette organisation. Toutefois, comme le secrétariat central de la Caisse a été formé à partir du secrétariat du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies, par arrangement spécial avec le Comité mixte, il a continué d'assurer l'administration des pensions pour le compte de l'ONU. Pour ces services, l'ONU rembourse la Caisse sur la base des accords de partage des coûts approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution [74/263](#).
- 1.30 Au moment de l'établissement du présent rapport, le projet de budget de la Caisse commune des pensions pour 2021 n'avait pas été achevé. Les prévisions seront donc sujettes à révision en fonction du budget administratif de la Caisse pour 2021 et des mesures que prendra l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session sur la base des recommandations que le Comité mixte pourrait faire en 2020 en ce qui concerne ce budget. Un rapport sur les incidences administratives et financières sera présenté à l'Assemblée à sa soixante-quinzième session au cas où les recommandations du Comité mixte entraîneraient des dépenses différentes des présentes estimations.
- 1.31 On trouvera dans le tableau 1.28 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.28

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Voyages des représentants	55,6	79,5	–	–	15,6	15,6	19,6	95,1	1,8	96,9
Voyages du personnel	75,5	81,7	–	–	(15,6)	(15,6)	(19,1)	66,1	1,3	67,4
Subventions et contributions	7 027,3	4 863,9	–	–	–	–	–	4 863,9	92,4	4 956,3
Total	7 158,4	5 025,1	–	–	–	–	–	5 025,1	95,5	5 120,6

- 1.32 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 1.29 et la figure 1.IV.
- 1.33 Comme le montre le tableau 1.29 1), les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 5 025 100 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.
- 1.34 Comme le montre le tableau 1.29 2), des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 2 918 300 dollars devraient être reçues en 2021, ce qui représente la part imputable aux fonds et programmes.

Tableau 1.29

Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Organes directeurs	7 158,4	5 025,1	–	–	–	–	–	5 025,1	95,5	5 120,6
Total partiel (1)	7 158,4	5 025,1	–	–	–	–	–	5 025,1	95,5	5 120,6

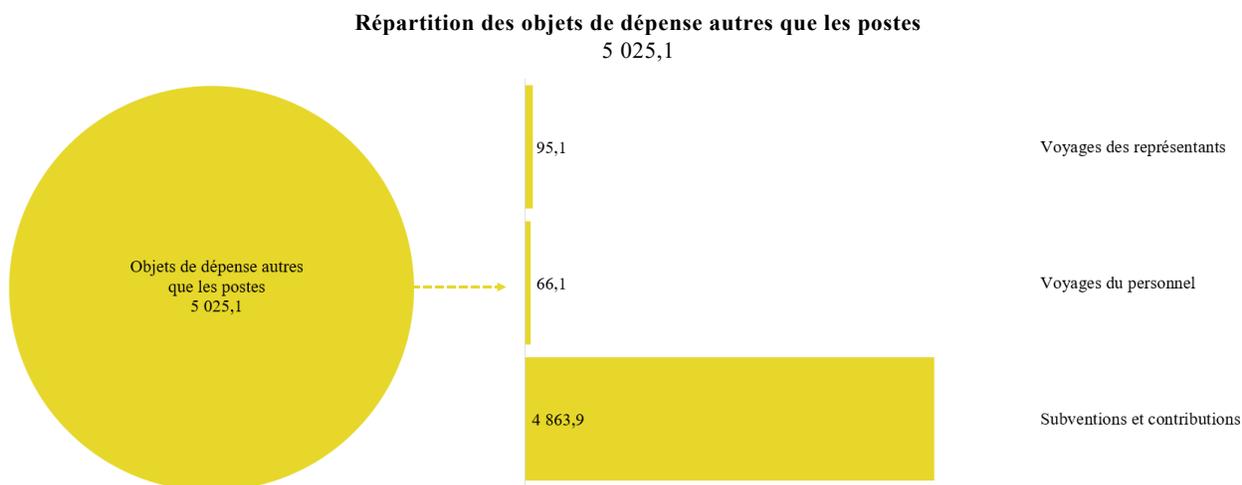
2) *Ressources extrabudgétaires*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Organes directeurs	3 975,9	2 918,3	2 918,3
Total partiel (2)	3 975,9	2 918,3	2 918,3
Total	11 134,3	7 943,4	8 038,9

Figure 1.IV

Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis)



1.35 On trouvera dans le tableau 1.30 des informations sur le respect des délais d'achat des billets d'avion. Des efforts ont été faits pour améliorer le respect de ces délais et il a notamment été rappelé aux voyageurs qu'ils étaient tenus de les observer et de fournir une justification en cas de non-respect. En 2019, les cas de non-respect ont concerné les déplacements des participants à la réunion du Comité mixte, en raison de la désignation tardive des participants et des besoins opérationnels. Le bureau s'efforcera de continuer d'améliorer la planification des voyages afin de mieux respecter les délais d'achat des billets.

Tableau 1.30

Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	66,7	100	100

6. Comité du programme et de la coordination

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

1.36 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 sont présentées dans le tableau 1.31 et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020.

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.31

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Voyages des représentants	421,2	408,5	–	–	–	–	–	408,5	7,8	416,3
Total	421,2	408,5	–	–	–	–	–	408,5	7,8	416,3

- 1.37 On trouvera dans le tableau 1.32 des informations sur le respect des délais d'achat des billets d'avion. Le secrétariat du Comité du programme et de la coordination continuera de prendre des mesures en vue d'améliorer le taux de respect de ces délais ; il sensibilisera notamment les voyageurs à cette question et leur demandera d'achever les préparatifs de leurs voyages dans les meilleurs délais.

Tableau 1.32

Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	56	100	100

7. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

- 1.38 On trouvera dans les tableaux 1.33 à 1.35 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.33

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Postes	316,4	274,5	–	–	–	–	–	274,5	8,4	282,9
Autres dépenses de personnel	2,7	11,5	–	–	–	–	–	11,5	0,2	11,7
Consultants	–	8,2	–	–	–	–	–	8,2	0,2	8,4
Voyages des représentants	163,4	195,0	–	–	–	–	–	195,0	3,7	198,7
Voyages du personnel	10,3	16,9	–	–	(0,6)	(0,6)	(3,6)	16,3	0,3	16,6
Services contractuels	3,1	3,6	–	–	–	–	–	3,6	0,1	3,7
Frais généraux de fonctionnement	2,4	3,2	–	–	–	–	–	3,2	0,1	3,3

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)		
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total			Pourcentage	
Fournitures et accessoires	0,3	1,2	–	–	–	–	–	1,2	–	1,2
Mobilier et matériel	–	–	–	–	0,6	0,6	–	0,6	–	0,6
Total	498,6	514,1	–	–	–	–	(3,6)	514,1	13,0	527,1

Tableau 1.34
Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	2	1 P-5, 1 G(AC)
Effectif proposé pour 2021	2	1 P-5, 1 G(AC)

^a Aucun changement n'est proposé pour 2021.

Tableau 1.35
Postes

Catégorie	Changements					Total	Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
P-5	1	–	–	–	–	–	1
Total partiel	1	–	–	–	–	–	1
Agents des services généraux							
Autres classes	1	–	–	–	–	–	1
Total partiel	1	–	–	–	–	–	1
Total	2	–	–	–	–	–	2

1.39 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 1.36 et la figure 1.V.

1.40 Comme le montre le tableau 1.36, les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 514 100 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

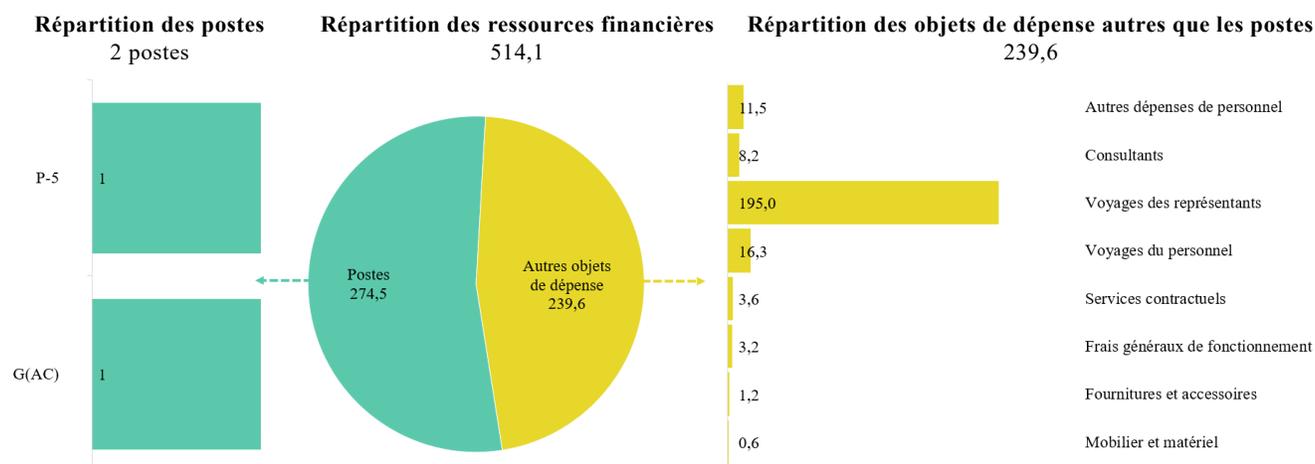
Tableau 1.36
Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses							
Postes	316,4	274,5	–	–	–	–	274,5
Autres objets de dépense	182,2	239,6	–	–	–	–	239,6
Total	498,6	514,1	–	–	–	–	514,1
Postes, par catégorie							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		1	–	–	–	–	1
Agents des services généraux et des catégories apparentées		1	–	–	–	–	1
Total		2	–	–	–	–	2

Figure 1.V
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



1.41 On trouvera dans le tableau 1.37 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le secrétariat du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit continuera de prendre des mesures en vue d'améliorer le taux de respect des délais d'achat des billets ; il sensibilisera notamment les voyageurs à cette question et leur demandera d'achever les préparatifs de leurs voyages dans les meilleurs délais.

Tableau 1.37

Respect des délais

(En pourcentage)

	<i>2019</i> <i>(taux prévu)</i>	<i>2019</i> <i>(taux effectif)</i>	<i>2020</i> <i>(taux prévu)</i>	<i>2021</i> <i>(taux prévu)</i>
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	54,2	100	100

II. Secrétaire général

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

- 1.42 Aux termes de l'Article 97 de la Charte des Nations Unies, le Secrétaire général, qui est nommé par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité et nommé à son tour les membres du personnel, est le plus haut fonctionnaire de l'Organisation. En vertu de l'Article 99 de la Charte, il exerce également une fonction politique de premier plan. L'Article 98 dispose que le Secrétaire général agit en cette qualité à toutes les réunions de l'Organisation et remplit toutes autres fonctions dont il est chargé par les organes principaux de cette dernière.
- 1.43 La Charte confère au Secrétaire général, en sa qualité de plus haut fonctionnaire de l'Organisation, des responsabilités multiples et variées. Dans le cadre de son mandat, le Secrétaire général prend, de sa propre initiative, des décisions touchant des questions politiques, économiques, sociales et humanitaires très diverses. Il fait rapport à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité et, le cas échéant, sollicite leur avis. Il s'emploie à favoriser le règlement des différends entre États et peut attirer l'attention du Conseil de sécurité sur toute affaire qui pourrait mettre en danger le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il joue de plus un rôle déterminant dans l'action menée pour garantir le respect des droits humains. Il donne aux départements, bureaux et autres unités administratives du Secrétariat des instructions concernant la direction à suivre dans l'exécution de leurs tâches, définit les orientations des programmes et autres composantes de l'Organisation et en assure la coordination. En outre, en sa qualité de Président du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS), il assure la coordination de l'ensemble de ces organismes. En 2021, l'action du Secrétaire général sera axée sur la réalisation des priorités de l'Organisation.
- 1.44 On trouvera dans les tableaux 1.38 à 1.40 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.38

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Postes	415,2	585,2	–	–	–	–	–	585,2	–	585,2
Dépenses de représentation	162,8	147,4	–	–	–	–	–	147,4	2,8	150,2
Voyages du personnel	357,9	307,4	–	–	–	–	–	307,4	5,8	313,2
Frais généraux de fonctionnement	145,4	158,3	–	–	–	–	–	158,3	3,0	161,3
Total	1 081,3	1 198,3	–	–	–	–	–	1 198,3	11,6	1 209,9

Tableau 1.39

Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	1	Secrétaire général
Effectif proposé pour 2021	1	Secrétaire général

^a Aucun changement n'est proposé pour 2021.

Tableau 1.40
Postes

Catégorie	Changements					Total	Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
Secrétaire général	1	–	–	–	–	–	1
Total	1	–	–	–	–	–	1

1.45 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 1.41 et la figure 1.VI.

1.46 Comme le montre le tableau 1.41, les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 1 198 300 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

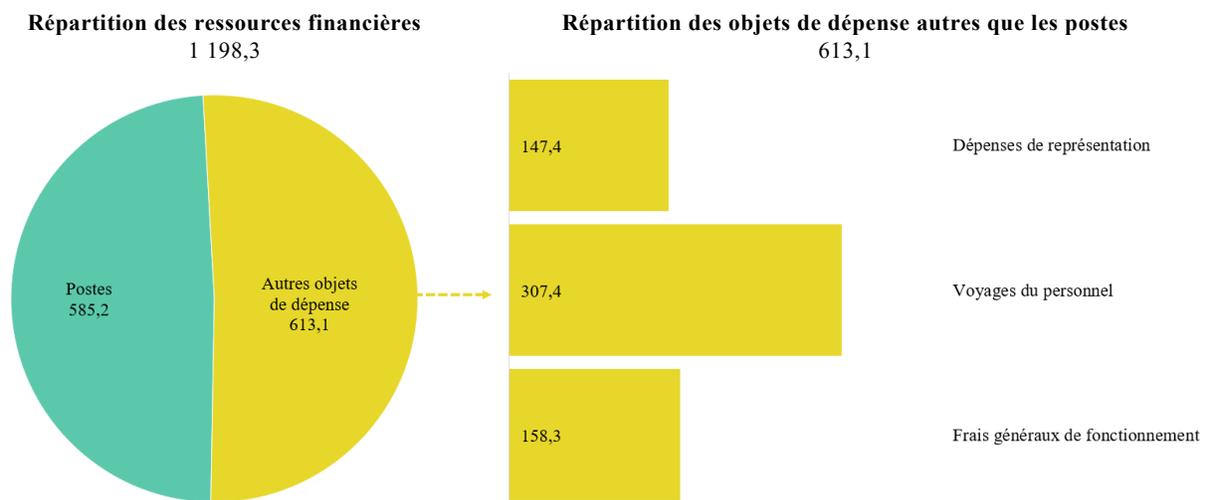
Tableau 1.41
Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	415,2	585,2	–	–	–	–	–	–	585,2
Autres objets de dépense	666,1	613,1	–	–	–	–	–	–	613,1
Total	1 081,3	1 198,3	–	–	–	–	–	–	1 198,3
Postes, par catégorie									
Secrétaire général		1	–	–	–	–	–	–	1
Total		1	–	–	–	–	–	–	1

Figure 1.VI
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis)



III. Direction exécutive et administration

1.47 Les ressources demandées au titre de la direction exécutive et de l'administration permettraient de couvrir les dépenses du Cabinet du Secrétaire général et des bureaux des directrices générales de l'Office des Nations Unies à Genève, de l'Office des Nations Unies à Vienne et de l'Office des Nations Unies à Nairobi. Ces bureaux secondent le Secrétaire général dans les tâches qui lui incombent en sa qualité de plus haut fonctionnaire de l'Organisation, comme énoncé à l'Article 97 de la Charte, en l'aidant : a) à définir la politique générale et à assurer la direction exécutive des travaux du Secrétariat, des fonds et programmes des Nations Unies et d'autres entités du système des Nations Unies ; b) à superviser et à coordonner les activités de l'Organisation dans le respect des décisions qu'il aura prises et des directives des organes intergouvernementaux compétents ; c) à entretenir les relations avec la presse et le public ; d) à s'acquitter de ses tâches de coordination vis-à-vis des organismes des Nations Unies, des organisations régionales et des organisations non gouvernementales ; e) à gérer les relations avec les organes principaux de l'Organisation et les gouvernements hôtes ; f) à entretenir des contacts avec les gouvernements et les délégations en application des Articles 98 et 99 de la Charte. Des renseignements plus détaillés sont donnés dans les sections consacrées aux différentes composantes. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

1. Cabinet du Secrétaire général

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

1.48 Le Cabinet du Secrétaire général aide ce dernier à définir la politique générale et à assurer la direction exécutive, la coordination et la prompte exécution des travaux relevant du Secrétariat, des programmes et des autres composantes de l'Organisation, et le seconde dans ses relations avec les gouvernements et les délégations, la presse et le public. Il prête également concours au Secrétaire général dans les domaines suivants : planification stratégique, établissement du rapport annuel de l'Organisation, affaires politiques, économiques et interorganisations, fonctions de liaison et de représentation, et mise en œuvre des priorités et des activités prescrites par l'Assemblée générale. Les crédits prévus pour le Cabinet servent en outre à couvrir les dépenses afférentes au poste de la Vice-Secrétaire générale, dont les attributions et responsabilités sont définies au paragraphe 1 de la résolution 52/12 B de l'Assemblée générale.

1.49 Le Cabinet fonctionne comme un bureau intégré et rend compte au Secrétaire général par l'intermédiaire de la Directrice de cabinet. Les ressources demandées permettront de financer les postes et les autres objets de dépense requis pour l'exécution des activités du Secrétaire général.

1.50 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier par la cible 12.6 des objectifs de développement durable, dans laquelle les organismes sont encouragés à intégrer des informations sur le développement durable dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Cabinet incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. En 2019, le Cabinet et d'autres bureaux ont rationalisé et automatisé les modalités de distribution sécurisée des télégrammes chiffrés en procédant à une révision du processus métier et à une mise à niveau technologique (remplacement des télécopieurs chiffrants par le module de correspondance Unite Docs). L'élimination, au sein du Cabinet, des télégrammes chiffrés sous format papier a permis d'économiser environ 72 900 feuilles de papier en 2019.

1.51 Le nombre et la classe des postes restent inchangés. En 2020, le Secrétaire général a continué d'améliorer la structure du Cabinet en procédant à des transferts internes, comme indiqué dans l'organigramme figurant à l'annexe I, afin de tirer parti au mieux des ressources disponibles.

Vice-Secrétaire générale

- 1.52 La Vice-Secrétaire générale, dont les attributions et responsabilités sont définies au paragraphe 1 de la résolution 52/12 B de l'Assemblée générale, accordera une attention particulière au développement durable, notamment au Programme 2030, à la gestion de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, au financement du développement, au lien entre l'action humanitaire et le développement, aux changements climatiques, aux migrations, à la santé mondiale et aux questions connexes.

Directrice de cabinet

- 1.53 La Directrice de cabinet prête concours au Secrétaire général pour ce qui est de son action politique. Elle assure la liaison avec les États Membres et veille à la mise en œuvre des mesures de réforme de la gestion, de la paix et de la sécurité et autres à la demande du Secrétaire général, ainsi qu'à l'harmonisation des différents projets de réforme. Elle supervise l'appui fonctionnel que le Cabinet du Secrétaire général fournit au Comité exécutif, au Comité de gestion, au Conseil d'évaluation de la performance des hauts fonctionnaires et au Groupe permanent de hauts responsables. Elle donne des orientations stratégiques et supervise les travaux et la gestion du Cabinet : activités du Sous-Secrétaire général à la coordination stratégique et des unités administratives, nomination de hauts responsables, établissement du calendrier et organisation des voyages, communication stratégique et rédaction des discours, activités du porte-parole, ou encore gestion et administration. Elle supervise donc directement les unités administratives présentées ci-après.

Groupe du développement durable

- 1.54 Le Groupe du développement durable œuvre à la coopération stratégique en matière de développement durable, notamment en ce qui concerne le Programme 2030, le financement du développement, les changements climatiques, les migrations, la mobilité humaine, le lien entre l'action humanitaire et le développement, la santé mondiale et les questions connexes. Il apporte de plus des contributions de fond aux travaux de la Directrice de cabinet, aussi bien directement que par l'intermédiaire du Sous-Secrétaire général à la coordination stratégique, participant ainsi tant à la préparation des réunions du Comité exécutif qu'à l'analyse intégrée des documents qui y sont examinés. Les travaux du Groupe s'articulent selon trois axes : objectifs de développement durable, changements climatiques et migrations.

Groupe de la coordination stratégique

- 1.55 Faisant rapport à la Directrice de cabinet, le Sous-Secrétaire général à la coordination stratégique contribue aux travaux du Cabinet au moyen d'analyses et d'avis sur l'ensemble des questions politiques et des questions relatives au maintien de la paix, au développement, à l'aide humanitaire, aux droits humains et à l'état de droit. Il préside le Comité des adjoints et remplit les fonctions de secrétaire du Comité exécutif et du Conseil de direction.

Groupe de la planification stratégique et du suivi

- 1.56 Le Groupe de la planification stratégique et du suivi contribue à la définition des priorités, à la planification, à l'analyse stratégique, à la gestion du risque institutionnel et à la mise en place des cadres d'orientation et de planification stratégiques. Il analyse les mesures de gestion des conflits arrêtées par l'Organisation et en planifie l'exécution, en accordant une attention particulière aux opérations de paix nouvelles ou en phase de transition, et, à cet effet, il réalise des études stratégiques et envisage différentes mesures d'intervention sur la base des informations disponibles. Il traduit les orientations adoptées par le Secrétaire général en directives stratégiques qui précisent les paramètres généraux d'une possible intervention de l'Organisation, veille à ce que les directives stratégiques et les politiques de planification énoncées par le Secrétaire général soient respectées pendant toute la durée d'une opération, accentue l'analyse intégrée des conflits et renforce les capacités de planification dans l'ensemble du système.

Groupe des affaires politiques, du maintien de la paix, de l'aide humanitaire et des droits de l'homme

- 1.57 Le Groupe des affaires politiques, du maintien de la paix, de l'aide humanitaire et des droits de l'homme est notamment chargé de collaborer étroitement avec les départements opérationnels afin d'apprécier la situation, d'analyser les tendances et d'émettre des avis sur les questions, nouvelles ou non, qui concernent l'action menée en matière de politique, de maintien de la paix, d'aide humanitaire et de droits humains. Il aide les hauts fonctionnaires à prendre des décisions concernant la situation des pays et les dossiers thématiques et, là où des intérêts communs sont en jeu, veille à ce que les analyses, la communication de l'information et les interventions du système des Nations Unies soient efficaces et coordonnées. En outre, il contribue, par des éléments de qualité judicieusement concertés, aux communications publiques et privées, et fait en sorte que les questions relatives aux droits humains soient dûment prises en compte dans l'exécution des tâches susmentionnées.

Groupe de l'état de droit

- 1.58 Le Groupe de l'état de droit coordonne les activités du Cabinet du Secrétaire général relatives aux questions juridiques, à l'état de droit, à la lutte contre le terrorisme et à la prévention de l'extrémisme violent, à la justice internationale et au principe de responsabilité ainsi qu'à la criminalité organisée et aux drogues, et favorise, dans l'ensemble de l'Organisation, la coordination, la cohérence et la qualité des activités liées à l'état de droit. Il s'emploie à promouvoir une approche stratégique de l'action de l'Organisation dans le domaine de l'état de droit et à mettre en relief l'importance fondamentale que revêt ce dernier pour le dialogue et la coopération entre les États Membres. En outre, il aide le Groupe de coordination et de conseil sur l'état de droit à mener à bien les tâches énoncées dans le rapport pertinent du Secrétaire général (A/61/636-S/2006/980).

Groupe de la planification et des voyages

- 1.59 Le Groupe de la planification et des voyages supervise l'établissement du calendrier des réunions, des manifestations et des voyages auxquels prend part le Secrétaire général et traite, en concertation avec les divers départements, bureaux et groupes, les invitations et les demandes d'entretiens individuels. Il est chargé, notamment, de préparer les activités programmées (réunions, manifestations diverses, voyages), ce qui comprend la constitution des dossiers d'information, la planification du déroulement des activités et l'organisation des voyages du Secrétaire général.

Bureau de la communication stratégique et de la rédaction des discours

- 1.60 Le Bureau de la communication stratégique et de la rédaction des discours est chargé de fournir au Secrétaire général des conseils en matière de communication sur ses priorités ou son action et, plus généralement, sur la mission de l'ONU. Il rédige des discours, des éditoriaux, des messages et d'autres documents pour le compte du Secrétaire général, de la Vice-Secrétaire générale et d'autres hauts fonctionnaires, œuvre, en association avec ses homologues spécialistes de la communication et avec d'autres acteurs du système des Nations Unies, à la planification à long terme et au règlement des problèmes à surmonter au quotidien et veille à ce que les communications et allocutions soient diffusées sur toutes les plateformes, y compris les médias sociaux.

Bureau du porte-parole

- 1.61 Le Bureau du porte-parole du Secrétaire général informe les médias de l'action menée par le Secrétaire général et le système des Nations Unies, en tenant des réunions d'information quotidiennes, en répondant directement aux demandes des médias et organisant des conférences de presse, des présentations de fond et des entretiens avec le Secrétaire général, la Vice-Secrétaire générale et d'autres hauts responsables. Il prête conseil au Secrétaire général, à la Vice-Secrétaire générale et à d'autres hauts fonctionnaires en matière de relations avec les médias. Les fonctionnaires du Bureau accompagnent le Secrétaire général dans ses déplacements, le tiennent informé des nouvelles de dernière minute, communiquent avec les médias pour garantir la couverture des

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

activités du Secrétaire général et veillent à ce que toutes les déclarations de celui-ci soient rendues publiques.

Groupe de la gestion et de l'administration

1.62 Le Groupe de la gestion et de l'administration apporte un appui au Secrétaire général et au Cabinet dans les domaines des ressources humaines, de la gestion financière et budgétaire et de l'administration générale. Il exerce en outre des fonctions de conseil et de liaison concernant des questions liées à la gestion, au contrôle, à l'appui aux conférences, à la sûreté et à la sécurité, aux affaires juridiques, à la déontologie et à la discipline. Le Groupe, auquel est rattaché le Groupe de la tenue centralisée des dossiers, est également chargé de traiter la correspondance du Secrétaire général et du Cabinet.

Conseillère principale pour les politiques

1.63 La Conseillère principale pour les politiques contribue à l'action du Secrétaire général en ce qu'elle dégage une vision globale des questions de politique générale dans tous les domaines de compétence l'Organisation et en assure la supervision stratégique. Il lui incombe non seulement de favoriser une approche intégrée entre les différents domaines d'activité, mais aussi de diriger l'action menée en faveur d'une plus grande cohérence à l'échelle du système concernant la prévention des crises ainsi que la réalisation de la parité des sexes dans l'Organisation.

1.64 On trouvera dans les tableaux 1.42 à 1.44 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.42

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Postes	14 870,5	15 501,6	–	–	–	–	–	15 501,6	439,3	15 940,9
Autres dépenses de personnel	218,3	125,7	–	–	–	–	–	125,7	2,3	128,0
Dépenses de représentation	1,5	3,6	–	–	–	–	–	3,6	0,1	3,7
Voyages du personnel	717,7	649,2	–	–	–	–	–	649,2	12,3	661,5
Services contractuels	133,9	135,6	–	–	–	–	–	135,6	2,4	138,0
Frais généraux de fonctionnement	215,8	99,8	–	–	–	–	–	99,8	1,8	101,6
Fournitures et accessoires	13,4	50,6	–	–	–	–	–	50,6	1,0	51,6
Mobilier et matériel	9,1	22,1	–	–	–	–	–	22,1	0,4	22,5
Total	16 180,2	16 588,2	–	–	–	–	–	16 588,2	459,6	17 047,8

Tableau 1.43
Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	92	1 VSG, 2 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 7 D-1, 9 P-5, 11 P-4, 7 P-3, 2 P-2/1, 7 G(1°C), 39 G(AC)
Effectif proposé pour 2021	92	1 VSG, 2 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 7 D-1, 9 P-5, 11 P-4, 7 P-3, 2 P-2/1, 7 G(1°C), 39 G(AC)

^a Aucun changement n'est proposé pour 2021.

Tableau 1.44
Postes

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020	Changements			Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
VSG	1	–	–	–	–	1
SGA	2	–	–	–	–	2
SSG	1	–	–	–	–	1
D-2	6	–	–	–	–	6
D-1	7	–	–	–	–	7
P-5	9	–	–	–	–	9
P-4	11	–	–	–	–	11
P-3	7	–	–	–	–	7
P-2/1	2	–	–	–	–	2
Total partiel	46	–	–	–	–	46
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	7	–	–	–	–	7
Autres classes	39	–	–	–	–	39
Total partiel	46	–	–	–	–	46
Total	92	–	–	–	–	92

- 1.65 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.45 à 1.47 et dans la figure 1.VII.
- 1.66 Comme le montre le tableau 1.45 1), les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 16 588 200 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.
- 1.67 Comme le montrent les tableaux 1.45 2) et 1.46 2), le Cabinet du Secrétaire général reçoit des quotes-parts hors budget ordinaire au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. En 2021, il devrait bénéficier d'un montant de 1 211 700 dollars, dont cinq postes. Les quotes-parts hors budget ordinaire représentent 2,6 % des ressources totales du Cabinet.
- 1.68 Comme le montrent les tableaux 1.45 3) et 1.46 3), le Cabinet reçoit des ressources extrabudgétaires, qui complètent les ressources du budget ordinaire et soutiennent l'exécution de ses mandats. En 2021, il devrait bénéficier de ressources en espèces d'un montant estimé à 27 607 600 dollars, dont

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

17 postes, qui permettraient de financer les activités du Secrétaire général et du Cabinet dans toutes les régions du monde ainsi que les activités de maintien de la paix et de la sécurité internationales et les projets spéciaux que le Cabinet sera amené à exécuter. Ces ressources représentent 60,2 % des ressources totales du Cabinet.

Tableau 1.45

Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage			
Direction exécutive et administration	16 180,2	16 588,2	–	–	–	–	16 588,2	459,6	17 047,8
Total partiel (1)	16 180,2	16 588,2	–	–	–	–	16 588,2	459,6	17 047,8

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Direction exécutive et administration	1 106,7	960,1	1 211,7
Total partiel (2)	1 106,7	960,1	1 211,7

3) *Ressources extrabudgétaires*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Direction exécutive et administration	27 672,2	26 494,5	27 607,6
Total partiel (3)	27 672,2	26 494,5	27 607,6
Total	44 959,1	44 042,8	45 867,1

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.46
Évolution des postes, par composante

1) Budget ordinaire

	Effectif approuvé pour 2020	Changements			Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Direction exécutive et administration	92	–	–	–	–	92
Total partiel (1)	92	–	–	–	–	92

2) Quotes-parts hors budget ordinaire

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Direction exécutive et administration	5	5
Total partiel (2)	5	5

3) Ressources extrabudgétaires

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Direction exécutive et administration	17	17
Total partiel (3)	17	17
Total	114	114

Tableau 1.47
Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

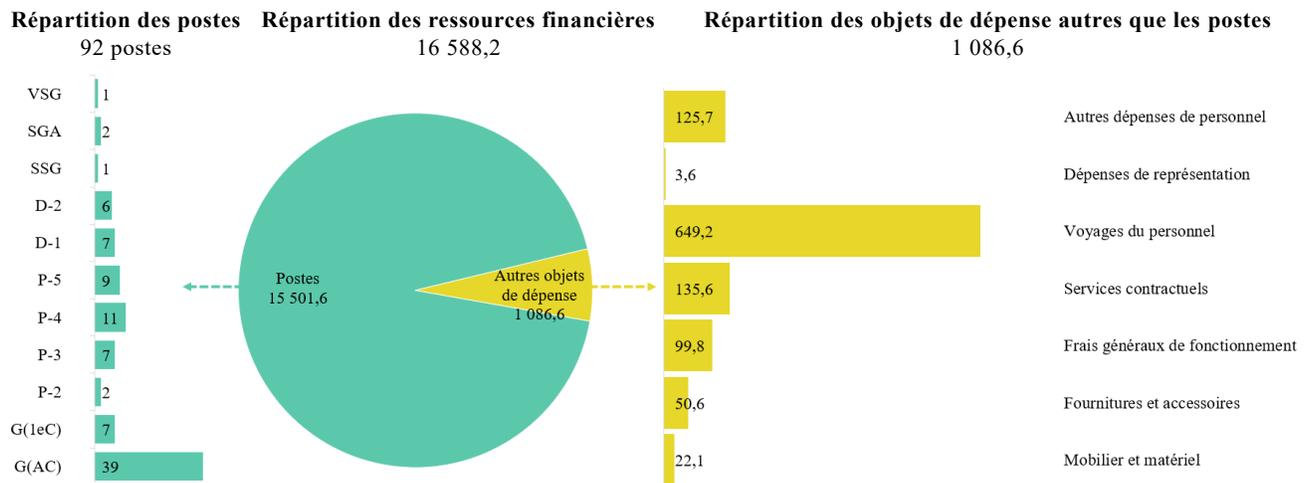
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	14 870,5	15 501,6	–	–	–	–	–	15 501,6
Autres objets de dépense	1 309,7	1 086,6	–	–	–	–	–	1 086,6
Total	16 180,2	16 588,2	–	–	–	–	–	16 588,2
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		46	–	–	–	–	–	46

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		46	–	–	–	–	46
Total		92	–	–	–	–	92

Figure 1.VII
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



1.69 On trouvera dans le tableau 1.48 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. La grande majorité des voyages que font les membres du Cabinet sont ceux des délégations qui accompagnent le Secrétaire général et la Vice-Secrétaire générale. Les visites officielles du Secrétaire général et de la Vice-Secrétaire générale font l'objet de préparatifs complexes, notamment logistiques, menés en coordination avec de nombreux hauts responsables gouvernementaux pour mettre au point l'ordre du jour et le calendrier des rencontres. En conséquence, ces préparatifs sont, dans de nombreux cas, menés à bien à une date proche de celle du départ et des modifications peuvent être apportées à la dernière minute. En outre, dans la plupart des cas, plusieurs réunions consécutives dans différents pays et régions sont organisées dans le cadre des visites officielles afin d'éviter les dépenses qui auraient dû être engagées si le voyage avait consisté en un aller-retour entre New York et une seule destination. Il est par conséquent plus difficile de coordonner ces voyages à étapes multiples avec de nombreux participants de haut niveau et des préparatifs supplémentaires importants sont nécessaires pour faire face aux circonstances imprévues. Il convient de noter que le Cabinet collabore souvent directement avec le Groupe des voyages, qu'il réserve les billets en se fondant sur un itinéraire préliminaire afin de bénéficier des meilleurs tarifs et que les formalités administratives sont accomplies dans Umoja à un stade ultérieur, une fois que les informations finales ont été confirmées. Le Cabinet est conscient de la nécessité de renforcer le respect des délais d'achat des billets d'avion et fait tout son possible pour y parvenir.

Tableau 1.48
Respect des délais

(En pourcentage)

	<i>2019</i> <i>(taux prévu)</i>	<i>2019</i> <i>(taux effectif)</i>	<i>2020</i> <i>(taux prévu)</i>	<i>2021</i> <i>(taux prévu)</i>
Soumission de la documentation dans les délais	100	89	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	34	100	100

2. Cabinet de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève

Avant-propos

Un siècle après la création de la Société des Nations et du multilatéralisme moderne, la communauté internationale continue de se réunir à Genève pour trouver des solutions durables aux problèmes complexes d'aujourd'hui – et de demain.

Grâce aux infrastructures qu'il a mises en place, aux services et à l'appui qu'il fournit et à sa capacité de rassemblement unique, l'Office des Nations Unies à Genève permet à la communauté internationale de mener des activités dans de nombreux domaines, notamment la paix et la sécurité, le désarmement, les droits humains, le développement durable et l'aide humanitaire. L'Office des Nations Unies à Genève étant l'un des plus grands centres de conférence d'Europe, les décisions qui y sont prises trouvent un écho bien au-delà de l'Office et ont une incidence sur l'humanité tout entière, partout dans le monde.

En tant qu'épicentre du plus grand conglomérat d'acteurs internationaux (gouvernements, secteur privé, société civile et milieux universitaires), l'Office embrasse l'innovation, la collaboration et la durabilité. Alors que nous entrons dans la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, il promeut activement ces objectifs en mettant l'accent sur la sensibilisation des jeunes à cette question et fournit aux États Membres des conseils et des ressources pour accélérer leur réalisation.

Dans le cadre du plan stratégique patrimonial de l'Office des Nations Unies à Genève, le Palais des Nations sera modernisé, ce qui permettra d'offrir un environnement plus sûr, plus adapté et plus accessible et de favoriser ainsi la pleine participation de toutes et tous aux travaux qui se déroulent dans ces bâtiments historiques.

Dans l'ensemble de ses activités, l'Office des Nations Unies à Genève s'est engagé à mettre davantage l'accent sur l'amélioration de la prestation de services aux clients et à prendre des mesures qui l'aideront à devenir plus résilient et à privilégier l'aspect coût-efficacité, notamment en mettant à profit l'initiative #NewWork, une initiative porteuse de changement visant à créer une culture qui valorise l'innovation, la prise de risques et l'obtention de résultats. Il continuera à être un prestataire de services d'excellence et un centre d'activités opérationnelles du système des Nations Unies en 2021 et au-delà.

La Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève
(Signé) Tatiana **Valovaya**

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

- 1.70 Le Cabinet de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève fournit un appui exécutif à la Directrice générale dans l'exercice de ses fonctions de représentante du Secrétaire général en Suisse, de Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies à Genève et de responsable désignée des questions de sécurité pour la Suisse, en application de la circulaire du Secrétaire général sur l'organisation de l'Office des Nations Unies à Genève (ST/SGB/2000/4). Les attributions du Cabinet de la Directrice générale sont les suivantes :
- a) aider la Directrice générale à assurer la direction exécutive et l'administration de l'Office des Nations Unies à Genève et à coordonner les activités de ses différentes unités ;
 - b) assurer la liaison avec le Cabinet du Secrétaire général et les autres unités administratives du Secrétariat au Siège et dans les autres centres de conférence ;
 - c) entretenir des contacts avec les missions permanentes et les missions d'observation, notamment en coordonnant la transmission d'informations à ces missions ;
 - d) fournir des avis et un appui à la Directrice générale dans ses activités de communication, de relations publiques et d'information ;
 - e) dispenser des avis et prêter son concours à la Directrice générale dans l'exécution de fonctions de nature politique et de représentation auprès des États Membres et d'organisations intergouvernementales régionales et autres, et assurer la liaison avec les départements du Siège compétents dans ce domaine ;
 - f) organiser la célébration de journées internationales prescrites ou choisies ;
 - g) entretenir et renforcer la coopération avec les organismes des Nations Unies établis à Genève, notamment en organisant des consultations entre la Directrice générale et les responsables de fonds, programmes et institutions spécialisées à Genève, et en facilitant la coopération interinstitutions ;
 - h) aider la Directrice générale à bâtir des partenariats à l'appui des travaux menés par l'Organisation, notamment avec la société civile, les milieux universitaires et scientifiques et le secteur privé ; assurer la liaison avec les départements du Siège compétents dans ce domaine ; assurer la liaison avec les organisations non gouvernementales, en premier lieu avec celles qui sont dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, et faciliter leur participation aux activités de l'ONU ;
 - i) maintenir et renforcer la coopération avec les établissements universitaires et les organismes de recherche, la société civile, les groupes de réflexion et le secteur privé, notamment en organisant des manifestations conjointes ;
 - j) représenter le (la) Conseiller(ère) juridique à Genève, prêter assistance à la Directrice générale en ce qui concerne toutes les questions juridiques, dispenser des avis juridiques aux départements et services de l'Office des Nations Unies à Genève ainsi qu'aux fonds et programmes basés à Genève, et assurer la liaison avec le pays hôte et les autres autorités compétentes au sujet des privilèges et immunités et de l'application des accords de siège et des autres questions ayant trait aux accords conclus par l'ONU ;
 - k) exercer les fonctions liées au protocole et aux contacts diplomatiques auprès des missions permanentes et des missions d'observation et auprès des autorités du pays hôte, dispenser des avis en ce qui concerne le protocole aux entités du système des Nations Unies à Genève et conseiller le Comité diplomatique de Genève dans ses travaux ;
 - l) appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 en menant des activités de communication et de sensibilisation et en mettant à profit la présence, à Genève, d'une multitude de parties prenantes qui œuvrent directement à la réalisation des objectifs de développement durable et en jouant pour

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

ce faire le rôle d'organisateur, de facilitateur et de relais entre les acteurs présents à Genève et dans d'autres centres de conférence.

1.71 On trouvera dans les tableaux 1.49 à 1.51 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.49

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Postes	3 386,9	3 119,6	–	–	–	–	–	3 119,6	65,3	3 184,9
Autres dépenses de personnel	16,8	8,4	–	–	–	–	–	8,4	0,1	8,5
Dépenses de représentation	0,6	9,1	–	–	–	–	–	9,1	0,1	9,2
Voyages du personnel	42,0	29,5	–	–	–	–	–	29,5	0,6	30,1
Services contractuels	1,2	0,6	–	–	–	–	–	0,6	–	0,6
Frais généraux de fonctionnement	0,3	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures et accessoires	4,2	1,2	–	–	–	–	–	1,2	–	1,2
Mobilier et matériel	8,0	4,0	–	–	–	–	–	4,0	–	4,0
Total	3 460,0	3 172,4	–	–	–	–	–	3 172,4	66,1	3 238,5

Tableau 1.50

Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	17	1 SGA, 2 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2/1, 2 G(1°C), 6 G(AC)
Effectif proposé pour 2021	17	1 SGA, 2 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2/1, 2 G(1°C), 6 G(AC)

^a Aucun changement n'est proposé pour 2021.

Tableau 1.51

Postes

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020	Changements			Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	–	–	–	–	1
D-1	2	–	–	–	–	2
P-5	2	–	–	–	–	2
P-4	2	–	–	–	–	2

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020	Changements				Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
P-3	1	–	–	–	–	1	
P-2/1	1	–	–	–	–	1	
Total partiel	9	–	–	–	–	9	
Agents des services généraux							
1 ^{re} classe	2	–	–	–	–	2	
Autres classes	6	–	–	–	–	6	
Total partiel	8	–	–	–	–	8	
Total	17	–	–	–	–	17	

- 1.72 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.52 à 1.54 et dans la figure 1.VIII.
- 1.73 Comme le montre le tableau 1.52 1), les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 3 172 400 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.
- 1.74 Comme le montrent les tableaux 1.52 2) et 1.53 2), le Cabinet de la Directrice générale reçoit des ressources extrabudgétaires, qui complètent les ressources du budget ordinaire et soutiennent l'exécution de ses mandats. En 2021, il devrait bénéficier de ressources en espèces d'un montant estimé à 414 000 dollars, dont trois postes, qui serviraient à financer les activités qu'il mène en appui à la Section des affaires juridiques et à la Section des affaires politiques et des partenariats. Ces ressources représentent 11,3 % des ressources totales du Cabinet.

Tableau 1.52

Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

	Changements						2021		2021	
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	(prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	(prévisions après actualisation des coûts)
Direction exécutive et administration	3 460,0	3 172,4	–	–	–	–	–	3 172,4	66,1	3 238,5
Total partiel (1)	3 460,0	3 172,4	–	–	–	–	–	3 172,4	66,1	3 238,5

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

2) *Ressources extrabudgétaires*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Direction exécutive et administration	406,0	414,0	414,0
Total partiel (2)	406,0	414,0	414,0
Total	3 866,0	3 586,4	3 652,5

Tableau 1.53

Évolution des postes, par composante

1) *Budget ordinaire*

	Effectif approuvé pour 2020	Changements				Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Direction exécutive et administration	17	–	–	–	–	17	
Total partiel (1)	17	–	–	–	–	17	

2) *Ressources extrabudgétaires*

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Direction exécutive et administration	3	3
Total partiel (2)	3	3
Total	20	20

Tableau 1.54

Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

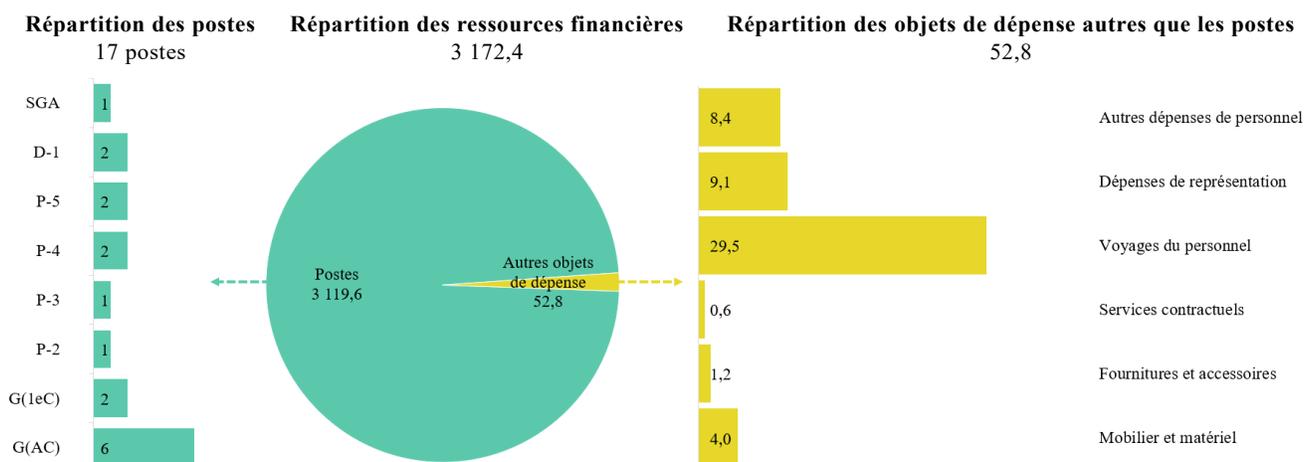
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	3 386,9	3 119,6	–	–	–	–	–	3 119,6	
Autres objets de dépense	73,1	52,8	–	–	–	–	–	52,8	
Total	3 460,0	3 172,4	–	–	–	–	–	3 172,4	

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Postes, par catégorie							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		9	–	–	–	–	9
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	–	–	–	–	8
Total		17	–	–	–	–	17

Figure 1.VIII
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



1.75 On trouvera dans le tableau 1.55 des informations sur le respect des délais d'achat des billets d'avion. Le Cabinet de la Directrice générale continuera de planifier les voyages afin de mieux respecter les délais d'achat des billets.

Tableau 1.55
Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés au moins deux semaines avant le départ	100,0	73	100	100

3. Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne

Avant-propos

Ce fut un grand honneur pour moi de rejoindre l'Office des Nations Unies à Vienne en tant que Directrice générale à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies : l'Office a suscité et alimenté une conversation à l'échelle mondiale sur la manière dont l'Organisation pouvait contribuer au mieux à ce que chacun et chacune ait un avenir meilleur.

L'Office des Nations Unies à Vienne tient compte des enseignements qui ont été tirés alors qu'il avance dans la mise en œuvre des réformes du Secrétaire général et qu'il recherche des solutions innovantes et s'efforce d'apporter des améliorations partout où il le peut.

L'Office des Nations Unies à Vienne est un fournisseur de services essentiels pour les organismes des Nations Unies basés à Vienne et est très fier d'aider le système des Nations Unies à Vienne à remplir ses mandats, à soutenir les États Membres et à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable au cours de cette décennie d'action. Ses activités bénéficient de l'excellent partenariat qu'il a établi avec le pays et la ville d'accueil.

L'Office des Nations Unies à Vienne apporte un appui essentiel à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime afin de l'aider à exécuter avec efficacité son programme, qui est en expansion. Ses services consistent à coordonner tous les aspects administratifs : recrutement, informatique et communications, achats et finances.

L'Office des Nations Unies à Vienne est également fier des efforts continus qu'il déploie pour promouvoir la mise en place d'un environnement de travail qui donne la priorité au bien-être du personnel, favorise la productivité, la créativité et la croissance, et tient compte de l'engagement de l'Organisation en faveur de la diversité géographique et de l'égalité des genres.

L'Office des Nations Unies à Vienne reste déterminé à renforcer l'appui qu'il apporte à ses clients et à ses partenaires, tout en mettant l'accent sur le respect du principe de responsabilité et la transparence dans toutes ses activités.

La Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne
(Signé) Ghada Waly

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

- 1.76 Le Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne apporte un appui exécutif à la Directrice générale dans l'exercice de ses fonctions de représentante du Secrétaire général en Autriche, de Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies à Vienne, dont fait partie le Service d'information des Nations Unies, et de responsable désignée des questions de sécurité pour l'Autriche. Il assure en outre la liaison avec le gouvernement hôte et d'autres gouvernements, ainsi qu'avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales basées à Vienne. La Directrice générale est également chargée de la direction exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Le Bureau de la Directrice exécutive est intégré à celui de la Directrice générale et financé au moyen des ressources de l'ONUDC. Les fonctions du Bureau de la Directrice générale, énoncées dans la circulaire du Secrétaire général relative à l'organisation de l'Office des Nations Unies à Vienne (ST/SGB/2004/5), sont les suivantes :
- aider la Directrice générale à assurer la direction exécutive et l'administration de l'Office des Nations Unies à Vienne et à coordonner les activités de ses différentes unités ;
 - coopérer avec le gouvernement hôte et fournir des services de protocole pour le compte des bureaux de l'ONU à Vienne, notamment recevoir et examiner les lettres de créance des chefs des missions permanentes à Vienne et assurer la liaison avec les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social ;
 - représenter le (la) Conseiller(ère) juridique à Vienne, aider la Directrice générale à traiter toutes les questions juridiques et fournir des services juridiques aux entités du Secrétariat de l'Organisation présentes à Vienne ;
 - prendre les dispositions voulues pour faire représenter l'ONU aux réunions et conférences qui se tiennent à Vienne ;
 - agir en coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'Agence internationale de l'énergie atomique et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en ce qui concerne les questions de politique générale qui intéressent les entités sises à Vienne ;
 - assurer la liaison avec le Cabinet du Secrétaire général et les autres unités du Secrétariat au Siège.
- 1.77 On trouvera dans les tableaux 1.56 à 1.58 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.56
Ressources financières
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021	2021	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	(prévisions avant actualisation des coûts)			(prévisions après actualisation des coûts)		
Postes	1 174,2	1 259,9	–	–	–	–	–	1 259,9	27,3	1 287,2	
Autres dépenses de personnel	10,8	5,4	–	–	–	–	–	5,4	0,1	5,5	
Dépenses de représentation	3,4	2,8	–	–	–	–	–	2,8	–	2,8	
Voyages du personnel	–	16,6	–	–	–	–	–	16,6	0,3	16,9	
Services contractuels	5,0	13,8	–	–	–	–	–	13,8	0,2	14,0	
Frais généraux de fonctionnement	1,7	0,7	–	–	–	–	–	0,7	–	0,7	

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total			
Fournitures et accessoires	–	2,8	–	–	–	–	2,8	–	2,8
Mobilier et matériel	2,2	5,9	–	–	–	–	5,9	0,1	6,0
Total	1 197,3	1 307,9	–	–	–	–	1 307,9	28,0	1 335,9

Tableau 1.57
Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	9	1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 G(1°C) et 4 G(AC)
Effectif proposé pour 2021	9	1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 G(1°C) et 4 G(AC)

^a Aucun changement n'est proposé pour 2021.

Tableau 1.58
Postes

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020	Changements			Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
P-5	1	–	–	–	–	1
P-4	2	–	–	–	–	2
P-3	1	–	–	–	–	1
Total partiel	4	–	–	–	–	4
Agents des services généraux						
1 ^{re} classe	1	–	–	–	–	1
Autres classes	4	–	–	–	–	4
Total partiel	5	–	–	–	–	5
Total	9	–	–	–	–	9

1.78 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 1.59 et la figure 1.IX.

1.79 Comme le montre le tableau 1.59, les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 1 307 100 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

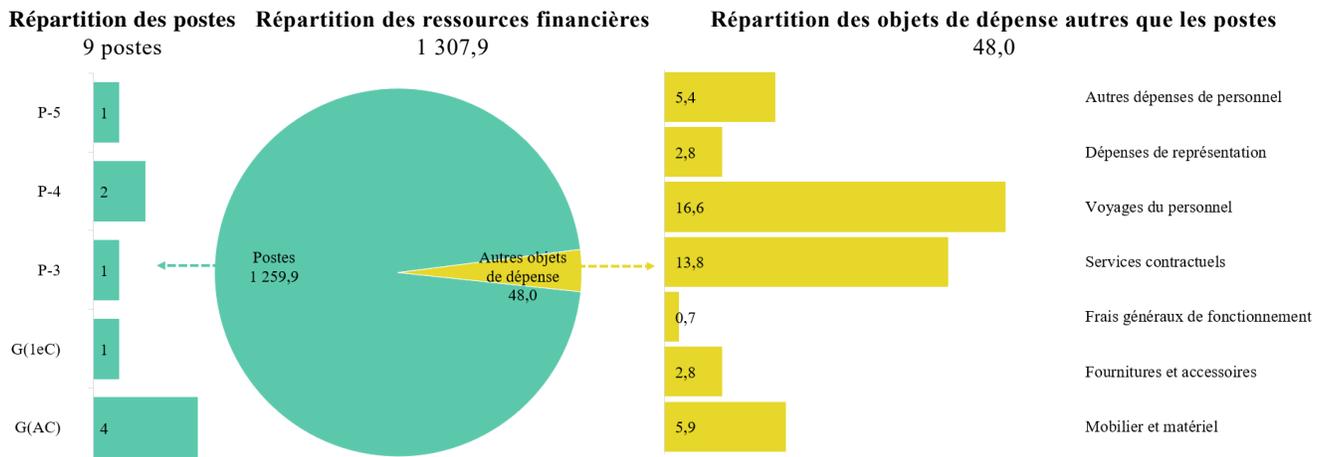
Tableau 1.59
Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	1 174,2	1 259,9	–	–	–	–	–	1 259,9	
Autres objets de dépense	23,1	48,0	–	–	–	–	–	48,0	
Total	1 197,3	1 307,9	–	–	–	–	–	1 307,9	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		4	–	–	–	–	–	4	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		5	–	–	–	–	–	5	
Total		9	–	–	–	–	–	9	

Figure 1.IX
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



1.80 On trouvera dans le tableau 1.60 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le Bureau de la Directrice générale continuera de planifier les voyages afin de mieux respecter les délais d'achat des billets d'avion.

Tableau 1.60

Respect des délais

(En pourcentage)

	<i>2019</i> <i>(taux prévu)</i>	<i>2019</i> <i>(taux effectif)</i>	<i>2020</i> <i>(taux prévu)</i>	<i>2021</i> <i>(taux prévu)</i>
Soumission de la documentation dans les délais	100	93,0	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	79,3	100	100

4. Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi

Avant-propos

Créé en 1996, l'Office des Nations Unies à Nairobi est le plus jeune des bureaux hors Siège de l'Organisation des Nations Unies. Il demeure le seul et unique centre de conférence des Nations Unies en Afrique et, plus largement, dans les pays du Sud.

Représentante du Secrétaire général, la Directrice de l'Office des Nations Unies à Nairobi exerce des fonctions politiques spéciales, effectue des missions de représentation et fournit au Secrétaire général des conseils et un appui sur un large éventail de questions politiques, diplomatiques et transversales concernant la région.

En 2021, le Bureau de la Directrice générale continuera d'assurer la liaison avec les missions permanentes auprès de l'Organisation à Nairobi et les organisations régionales. Il sera l'interlocuteur principal des autorités du pays hôte pour toutes les questions de sécurité, de protocole et de liaison touchant le fonctionnement de l'ONU au Kenya. Il aidera par ailleurs la Directrice générale à continuer d'accroître la visibilité de l'Office des Nations Unies à Nairobi et à moderniser ses infrastructures et ses installations, compte tenu de l'importance croissante que revêt ce centre de conférence mondial et dynamique des Nations Unies.

Siège international abritant aussi bien des bureaux régionaux que des bureaux de pays, des missions politiques spéciales et des opérations de paix, l'Office des Nations Unies à Nairobi est un centre de conférence singulier du système des Nations Unies. Considérées dans leur ensemble, les activités de ces entités des Nations Unies établies à Nairobi contribuent largement à la promotion des objectifs et des valeurs de l'Organisation au Kenya, dans la région et à travers le monde.

L'Office des Nations Unies à Nairobi fournit des services d'administration et d'appui de qualité à divers programmes et mécanismes intergouvernementaux des Nations Unies et mène des activités essentielles à l'appui du Programme des Nations Unies pour l'environnement et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains. Tout au long de 2021, il continuera de fournir à ses clients des services exemplaires afin de favoriser l'exécution de leurs mandats essentiels et la réalisation des objectifs de développement durable.

La Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi
(Signé) Zainab Hawa **Bangura**

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

- 1.81 Les fonctions du Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi sont décrites dans la circulaire du Secrétaire général relative à l'organisation de l'Office ([ST/SGB/2009/3](#)). La Directrice générale est responsable de toutes les activités de l'Office. Elle représente le Secrétaire général, s'acquiesce de fonctions de représentation et de liaison auprès du gouvernement hôte, des missions permanentes et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ayant leur siège à Nairobi. Elle assure également la direction exécutive et l'administration de l'Office, notamment des services administratifs, des services de conférence et autres services d'appui et services communs, ainsi que des activités du Centre d'information des Nations Unies à Nairobi. Les attributions du Bureau de la Directrice générale sont les suivantes :
- aider la Directrice générale à s'acquiesce de toutes ses fonctions, y compris des responsabilités spéciales qui lui sont confiées par le Secrétaire général ;
 - coopérer avec le gouvernement hôte et assurer des services de protocole pour le compte de l'Office, notamment recevoir et examiner les lettres de créance des chefs de missions permanentes à Nairobi ;
 - fournir des services consultatifs d'ordre juridique à l'Office des Nations Unies à Nairobi, au PNUE et à ONU-Habitat ;
 - assurer la liaison avec le Cabinet du Secrétaire général et les autres services du Secrétariat au Siège.
- 1.82 On trouvera dans les tableaux 1.61 à 1.63 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.61
Ressources financières
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021	2021	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	(prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	(prévisions après actualisation des coûts)
Postes	752,7	870,2	–	–	–	–	–	870,2	58,8	929,0
Autres dépenses de personnel	13,2	9,4	–	–	–	–	–	9,4	0,3	9,7
Dépenses de représentation	–	2,7	–	–	–	–	–	2,7	–	2,7
Voyages du personnel	0,1	26,0	–	–	(0,4)	(0,4)	(1,5)	25,6	0,5	26,1
Services contractuels	5,4	21,1	–	–	0,4	0,4	1,9	21,5	0,7	22,2
Frais généraux de fonctionnement	25,2	25,2	–	–	0,5	0,5	2,0	25,7	0,8	26,5
Fournitures et accessoires	0,5	2,0	–	–	(0,5)	(0,5)	(25,0)	1,5	–	1,5
Mobilier et matériel	0,2	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	797,4	956,6	–	–	–	–	–	956,6	61,1	1 017,7

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.62
Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	7	1 SGA, 1 D-1, 2 P-4, 3 AL
Effectif proposé pour 2021	7	1 SGA, 1 D-1, 2 P-4, 3 AL

^a Aucun changement n'est proposé pour 2021.

Tableau 1.63
Postes

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020	Changements			Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	–	–	–	–	1
D-1	1	–	–	–	–	1
P-4	2	–	–	–	–	2
Total partiel	4	–	–	–	–	4
Autres catégories de personnel						
Agents locaux	3	–	–	–	–	3
Total partiel	3	–	–	–	–	3
Total	7	–	–	–	–	7

- 1.83 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 1.64 à 1.66 et dans la figure 1.X.
- 1.84 Comme le montre le tableau 1.64 1), les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 956 600 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.
- 1.85 Comme le montrent les tableaux 1.64 2) et 1.65 2), le Bureau reçoit des ressources extrabudgétaires, qui complètent les ressources du budget ordinaire et soutiennent l'exécution de ses mandats. En 2021, il devrait bénéficier de ressources d'un montant estimé à 346 900 dollars, dont deux postes, qui lui permettraient d'exécuter ses activités, notamment celles liées aux fonctions de représentation du Secrétaire général et de représentation et de liaison auprès du gouvernement hôte, des missions permanentes et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ayant leur siège à Nairobi. Ces ressources représentent 25,4 % des ressources totales du Bureau.

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.64

Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total			Pourcentage
Direction exécutive et administration	797,4	956,6	–	–	–	–	956,6	61,1	1 017,7
Total partiel (1)	797,4	956,6	–	–	–	–	956,6	61,1	1 017,7

2) *Ressources extrabudgétaires*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Direction exécutive et administration	165,1	337,9	346,9
Total partiel (2)	165,1	337,9	346,9
Total	962,5	1 294,5	1 364,6

Tableau 1.65

Évolution des postes, par composante

1) *Budget ordinaire*

	Effectif approuvé pour 2020	Changements			Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	
Direction exécutive et administration	7	–	–	–	7
Total partiel (1)	7	–	–	–	7

2) *Ressources extrabudgétaires*

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Direction exécutive et administration	2	2
Total partiel (2)	2	2
Total	9	9

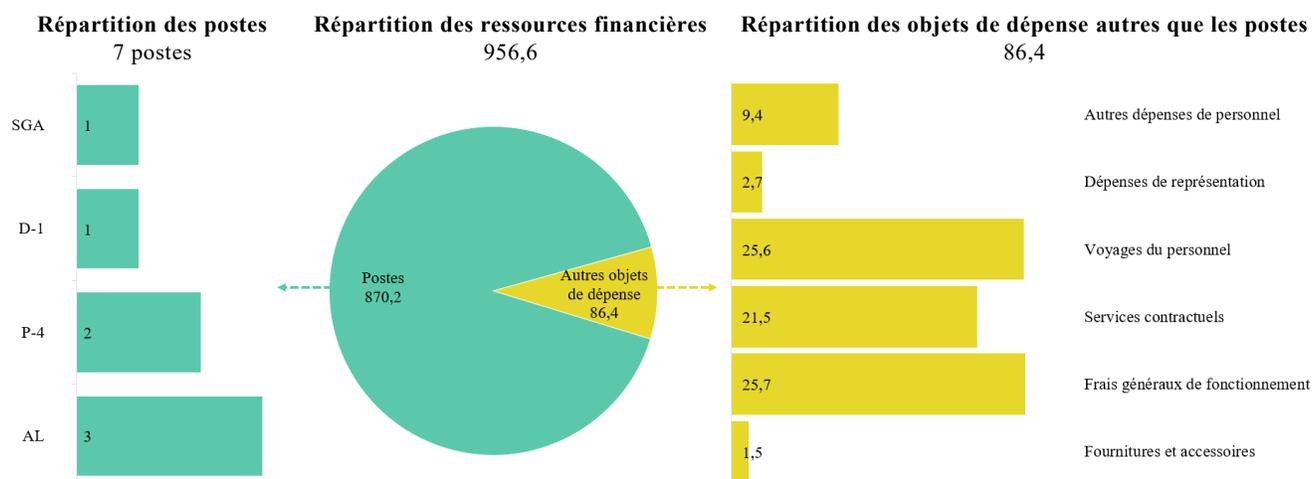
Tableau 1.66
Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses							
Postes	752,7	870,2	–	–	–	–	870,2
Autres objets de dépense	44,7	86,4	–	–	–	–	86,4
Total	797,4	956,6	–	–	–	–	956,6
Postes, par catégorie							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		4	–	–	–	–	4
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	3
Total		7	–	–	–	–	7

Figure 1.X
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



1.86 On trouvera dans le tableau 1.67 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Bien que le taux de respect semble faible, le Bureau collabore étroitement avec le Groupe des voyages pour réserver les billets à l'avance, sur la base d'un itinéraire préliminaire, afin de bénéficier des meilleurs tarifs, les formalités administratives étant accomplies dans Umoja par la suite. Dans certains cas, les préparatifs n'ont été achevés que peu de temps avant la date de départ, des modifications étant parfois apportées à la dernière minute. Le Bureau fera en sorte que cela se produise le moins possible et redoublera d'efforts en vue de respecter pleinement les délais d'achat (taux de 100 %).

Tableau 1.67

Respect des délais

(En pourcentage)

	<i>2019</i> <i>(taux prévu)</i>	<i>2019</i> <i>(taux effectif)</i>	<i>2020</i> <i>(taux prévu)</i>	<i>2021</i> <i>(taux prévu)</i>
Soumission de la documentation dans les délais	100	89	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	33,3	100	100

IV. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés

Avant-propos

Les enfants sont touchés de manière disproportionnée par les conflits armés et peuvent être utilisés et maltraités dans ce cadre. Ils sont appréhendés et placés en détention en raison de leur association présumée avec des groupes armés. Ils sont souvent traités comme des coupables alors qu'ils sont avant tout victimes d'une situation qu'ils n'ont pas choisie. Qu'ils soient enrôlés, forcés à travailler dans des conditions dangereuses, violés, tués, blessés, enlevés ou privés de toute possibilité d'accéder à l'éducation ou aux soins de santé primaires, ces enfants sont les plus vulnérables et sont ceux qui ont le plus de mal à se remettre du traumatisme de la violence extrême. Souvent, une fois libérés, ils subissent une victimisation secondaire, n'ayant qu'un accès limité à l'éducation et aux services de réadaptation ou faisant l'objet d'une stigmatisation.

Protéger les enfants pour empêcher qu'ils ne soient utilisés ou qu'ils ne subissent des violences, signaler les violations dont ils sont victimes et demander aux parties à des conflits d'y mettre fin : tels sont les axes principaux du mandat relatif aux enfants et aux conflits armés. Pour mieux protéger les enfants, il importe d'entretenir des rapports avec les parties à des conflits, les enfants victimes, les populations et la société civile. Grâce au dialogue, il est possible de prendre rapidement des mesures en vue de soustraire les enfants au danger, de les libérer de la guerre et, lorsque cela est possible, de faire en sorte qu'ils ne subissent pas du tout les conséquences des conflits armés. Mais nous devons agir plus vite que jamais, car les enfants ne peuvent pas attendre.

En 2020, les efforts ont été axés sur la mise en place d'outils pouvant permettre d'assurer plus rapidement la protection intégrale des enfants et de prévenir les violations graves à leur encontre. En février 2020, j'ai lancé un guide pratique à l'intention des médiateurs pour une meilleure protection des enfants dans les situations de conflit armé (Practical Guidance for mediators to protect children in situations of armed conflict) pour qu'ils puissent mieux veiller à la prise en compte des questions de protection dans les processus et pourparlers de paix. En mars, il était prévu de présenter les résultats de travaux de recherche approfondis qui portaient sur la manière dont les activités de réintégration pourraient être rendues plus solides en vue de rompre le cycle de la violence contre les enfants.

Des évaluations et des études seront menées en vue d'améliorer la surveillance des violations et de contribuer à l'obtention des résultats visés. À cet égard, toutes les réunions régionales de l'équipe spéciale de pays visant à renforcer le suivi de l'exécution du mandat relatif aux enfants et aux conflits armés et à améliorer la communication d'informations à ce sujet ayant été tenues, les années 2020 et 2021 seront consacrées à l'évaluation des résultats de ces réunions et à l'élaboration d'un recueil de pratiques optimales qui pourrait être utilisé par d'autres organismes des Nations Unies chargés d'appuyer les mécanismes de surveillance et de communication de l'information. Des efforts particuliers seront faits pour mettre en place des directives générales renforcées et plus efficaces en ce qui concerne le transfert et la libération des enfants touchés par un conflit.

De plus, nous lancerons la campagne de sensibilisation intitulée « Agir pour protéger les enfants touchés par les conflits armés » sur tous les continents concernés par la question des enfants et des conflits armés et mettrons en place des plans nationaux et régionaux de prévention dans les régions clés où les enfants utilisés et maltraités par des groupes armés franchissent des frontières, comme le Sahel et le bassin du lac Tchad. Plus important encore, nous demanderons aux États Membres concernés d'adopter des lois strictes érigeant en infraction les six violations graves et les aideront à mettre en œuvre des plans de protection et de prévention. Des orientations pratiques concernant l'élaboration de mesures et de plans de prévention seront établies.

Notre objectif pour 2020 et 2021 est de doubler le nombre d'enfants libérés et réintégrés et de faire baisser le nombre de violations commises à leur encontre, grâce à toutes ces mesures et aux visites et aux activités de sensibilisation de haut niveau qui continueront d'être menées dans les pays et régions touchés par un conflit armé.

La Représentante spéciale du Secrétaire général
pour la question des enfants et des conflits armés
(Signé) Virginia Gamba

A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.87 La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés est chargée de protéger tous les enfants touchés par un conflit armé et de mener des activités de sensibilisation afin d'empêcher que des violations ne soient commises. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont la résolution 51/77. La Représentante spéciale a pour mandat principal : a) d'exercer une force mobilisatrice, de mener des activités de sensibilisation de haut niveau en faveur de la protection des enfants touchés par un conflit armé et de prendre la direction de la collecte d'informations sur le sort de ces enfants ; b) de défendre les droits des enfants touchés par un conflit armé, de les faire connaître et de les mettre en lumière ; c) de travailler avec les partenaires de l'ONU, les gouvernements, la société civile et les organismes intergouvernementaux compétents en vue de proposer des idées et des démarches propres à améliorer la protection des enfants, afin de mettre un terme à l'impunité qui entoure les violations les plus graves et de promouvoir une action plus concertée dans ce domaine ; d) d'entreprendre des initiatives humanitaires et diplomatiques en vue de faciliter le travail des acteurs opérationnels qui s'occupent sur le terrain de la question des enfants et des conflits armés et notamment de veiller à ce qu'il soit tenu compte des questions de protection de l'enfance dans les processus de paix et d'assurer la libération des enfants dans les conditions voulues ainsi que leur réintégration effective ; e) de promouvoir la prévention des six violations graves commises contre des enfants en temps de conflit armé¹ et d'élaborer des plans régionaux et nationaux dans ce cadre.
- 1.88 Dans sa résolution 74/133, l'Assemblée générale a recommandé que le Secrétaire général proroge le mandat de la Représentante spéciale pour une nouvelle période d'un an, jusqu'en 2021.

Programme de travail

Objectif

- 1.89 L'objectif auquel le Bureau contribue est de mettre fin aux violations graves commises contre des enfants en temps de conflit armé en renforçant les mécanismes de protection des enfants contre toute forme d'utilisation ou d'abus dans le cadre de conflits armés, en faisant tout pour empêcher que de telles violations ne soient commises et en améliorant les mesures adoptées en vue de mieux protéger les enfants dans les situations de conflit armé, notamment en veillant à ce que les enfants soient placés au centre des pourparlers de paix, en favorisant l'instauration de conditions optimales pour la libération et la réintégration des enfants et en prévenant leur ré-enrôlement.

Stratégie

- 1.90 Pour contribuer à l'action menée afin de mettre fin aux violations graves commises contre des enfants en temps de conflit armé en renforçant les mécanismes de protection des enfants contre toute forme d'utilisation ou d'abus dans le cadre de conflits armés, le Bureau renforcera le mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des

¹ Les six violations graves, sur la base desquelles des informations sont recueillies pour établir des rapports sur les violations dont sont victimes les enfants et entamer un dialogue sur le sujet, sont les suivantes : meurtre ou atteinte à l'intégrité physique d'enfants ; enrôlement ou utilisation d'enfants comme soldats ; violences sexuelles commises contre des enfants ; enlèvements d'enfants ; attaques dirigées contre des écoles ou des hôpitaux ; déni d'accès à l'aide humanitaire.

enfants en situation de conflit armé en améliorant les capacités des équipes spéciales de surveillance et d'information à la faveur d'ateliers régionaux de renforcement des capacités, en essayant d'obtenir que la question de la libération des enfants soit abordée dès le début des processus de paix et des dialogues, en publiant les pratiques optimales et les enseignements tirés, et en élaborant et en mettant en œuvre des plans d'action et des orientations techniques visant à améliorer la collecte d'informations et les relations avec les parties à des conflits, tout en renforçant la sensibilisation de ces parties et en obtenant les ressources nécessaires à la protection des enfants sur le terrain grâce à des partenariats solides avec tous les organismes des Nations Unies œuvrant sur le terrain et les organisations de la société civile concernées, telles que War Child et World Vision. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : on disposera de données plus précises, qui permettront de mieux lutter contre les violations graves et donc de diminuer le nombre de violations commises contre des enfants en temps de conflit armé et, plus particulièrement, d'augmenter le nombre d'enfants effectivement libérés par des forces ou groupes armés, conformément aux engagements pris dans les plans d'action et les protocoles relatifs au transfert et à la libération.

- 1.91 Parmi les résultats obtenus en 2018, citons ceux-ci : l'équipe spéciale de surveillance et d'information a tenu, à Amman, des réunions de haut niveau et des réunions techniques à l'intention de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ; les parties aux pourparlers de paix au Soudan du Sud ont été encouragées à tenir compte de la question de la libération des enfants, en conséquence de quoi plus de 300 enfants ont été libérés ; un atelier de comparaison a été organisé à Bogota en vue de porter les pratiques optimales du Népal, de la Sierra Leone et de Sri Lanka en matière de réintégration des anciens enfants soldats à l'attention de la personne responsable des activités de réintégration au sein du Gouvernement colombien et de la société civile ; des plans d'action ont été élaborés, le plan d'action du Yémen concernant l'enrôlement et l'utilisation d'enfants a été actualisé et, au Mali, des groupes armés ont reçu une formation à la mise en œuvre du plan d'action. En ce qui concerne l'établissement de partenariats, plusieurs ateliers organisés en 2018 avec des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales ont débouché sur le lancement en septembre 2018 de la Coalition mondiale pour la réintégration des enfants soldats, coprésidée par le Bureau et l'UNICEF.
- 1.92 Parmi les résultats obtenus en 2019, citons ceux-ci : l'équipe spéciale de surveillance et d'information a tenu, au niveau régional, deux réunions de haut niveau et deux réunions techniques à l'intention de l'Afrique de l'Est et de l'Asie, auxquelles ont participé plusieurs organismes des Nations Unies ; les parties aux pourparlers de paix en République centrafricaine ont été encouragées à tenir compte de la question de la libération des enfants, en conséquence de quoi plus de 600 enfants ont été libérés ; des pratiques optimales ont été mises en commun, notamment dans le cadre de trois ateliers organisés à New York, à Genève et à Bruxelles en vue de prendre l'avis des différentes parties prenantes, y compris des organismes des Nations Unies et de la société civile, au sujet de l'élaboration de directives pratiques visant à ce que les médiateurs tiennent compte des questions relatives aux enfants dans les processus de paix ; des plans d'action ont été élaborés, un plan d'action a été signé avec les Forces démocratiques syriennes en juin, le plan d'action établi avec le Gouvernement somalien a été actualisé en novembre et deux plans d'action ont été signés avec des groupes armés en République centrafricaine ; des groupes armés ont reçu une formation dans le cadre de l'élaboration de plans d'action au Myanmar. En ce qui concerne l'établissement de partenariats solides, trois études spécialisées ont été réalisées dans le cadre de la Coalition mondiale pour la réintégration des enfants soldats, le groupe consultatif d'experts sur la réintégration des enfants soldats a tenu trois réunions et le Groupe d'Amis du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration a organisé deux réunions.
- 1.93 Pour contribuer à l'action menée afin d'empêcher que des violations ne soient commises contre des enfants en temps de conflit armé, le Bureau élaborera des plans de prévention aux niveaux local, national, sous-régional et régional, en s'appuyant sur la résolution [2427 \(2018\)](#) du Conseil de sécurité, et incitera les États Membres à adopter des normes et des règles internationales relatives à la protection des enfants. En adoptant des normes et des règles internationales, les gouvernements s'engageront à instaurer des mesures et des lois nationales compatibles avec leurs obligations conventionnelles et devraient être tenus de rendre compte de leur application. De plus, grâce à la

poursuite des activités de sensibilisation, notamment des visites de la Représentante spéciale dans les pays, un dialogue sera maintenu en permanence avec les parties à des conflits et des groupes d'Amis du Bureau seront créés dans les pays touchés. Cette action devrait avoir les résultats suivants : des systèmes de protection nationaux et régionaux plus solides seront mis en place ; des mécanismes permettant d'assurer le respect du principe de responsabilité par la justice, la remédiation et la réparation, associant les gouvernements et la société civile et comblant les lacunes en matière de connaissances, de normes et de procédures communes concernant le traitement des enfants menacés seront créés ; grâce à une réintégration systématique et durable, d'autres possibilités seront offertes aux enfants et aux populations afin de rompre le cycle de la violence liée à l'enrôlement des enfants.

- 1.94 Parmi les résultats déjà obtenus, citons ceux-ci : le Myanmar et le Soudan du Sud ont signé et ratifié le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés en 2019 et en 2018 respectivement ; 10 États ont adopté la Déclaration sur la sécurité dans les écoles en 2018 et 18, en 2019 ; quatre nouveaux groupes d'Amis des enfants touchés par les conflits armés ont été créés (au Mali, en République centrafricaine et en Somalie, ainsi qu'à Addis-Abeba pour l'Union africaine) ; un nouveau groupe d'Amis pour la réintégration des enfants soldats a été établi à New York ; un mémorandum d'accord sur la coopération a été signé par le Parlement européen et le Bureau aux fins de l'instauration d'un dialogue structurel et de la tenue de consultations régulières ; le Bureau a aidé les Gouvernements de l'Afghanistan, de la Colombie, du Myanmar, des Philippines, de la République centrafricaine, de la Somalie et du Soudan à élaborer des lois érigeant en infraction les violations graves commises contre des enfants ; des débats techniques portant sur la mise en place de plans d'action régionaux pour la prévention des six violations graves ont été tenus en 2019 dans le cadre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région et au sein de la Communauté andine et de l'Organisation de la coopération islamique ; un plan national de prévention des six violations graves a été élaboré en République centrafricaine.
- 1.95 Pour contribuer à améliorer les mesures adoptées en vue de mieux protéger les enfants dans les situations de conflit armé, le Bureau analysera les pratiques optimales qui se dégagent des activités menées pour mettre fin aux violations graves commises contre des enfants, favorisera le lancement de certaines campagnes de sensibilisation, notamment de la campagne « Agir pour protéger les enfants touchés par les conflits armés » dans toutes les régions et tous les pays touchés par un conflit armé, élaborera des programmes d'études avec des partenaires, organisera des séances de formation à l'intention de membres du personnel de défense et de sécurité, mènera des activités de renforcement des capacités des structures de gouvernance et de la société civile, effectuera des recherches sur les six violations graves, facilitera la tenue de débats approfondis sur les besoins en matière de réintégration dans le cadre de la Coalition mondiale pour la réintégration des enfants soldats ainsi que la prise en compte des questions de protection de l'enfance dans les processus de paix, organisera et participera à des séminaires, à des ateliers, à des conférences et à d'autres réunions pertinentes afin de mieux faire connaître les normes internationales exemplaires concernant la protection et la libération des enfants victimes des six violations graves. Le travail qui sera effectué devrait avoir les résultats suivants : l'action menée pour protéger les enfants sera renforcée et les acteurs politiques internationaux s'accorderont à penser qu'une aide doit être apportée à tous les enfants libérés en vue d'assurer la viabilité à long terme de leur réintégration et qu'il faut tenir compte des questions de protection de l'enfance dans les processus de paix. Ce travail servira également à rappeler aux parties à des conflits et à tous les États Membres que les enfants doivent être protégés et qu'il faut promouvoir les activités de sensibilisation consacrées à cette question.
- 1.96 Parmi les résultats déjà obtenus, citons ceux-ci : cinq séances de formation ont été organisées afin d'appuyer les activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord visant à améliorer la protection des enfants en temps de conflit armé et la prévention des violations dont ils pourraient être victimes ; trois séances de formation ont été organisées en vue d'améliorer les capacités de prévention de la Tatmadaw au Myanmar (deux séances) et des forces de défense thaïlandaises (une séance) ; des directives opérationnelles ont été élaborées, lors d'une réunion tenue à Ottawa, aux fins de la mise en œuvre des Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du

recrutement et de l'utilisation d'enfants soldats ; deux voyages de recherche ont été effectués en vue d'obtenir des informations sur les enseignements tirés en matière de réintégration des enfants soldats par un groupe armé aux Philippines et par un autre groupe en Ouganda ; des ateliers sur la coopération avec les ONG concernant l'adoption d'approches communes en ce qui concerne la réintégration des enfants et l'aide qu'il convient de leur apporter (éducation et offre d'un soutien psychosocial) ont été tenus à New York, à Genève, à Bruxelles, à Londres et à Djouba ; la campagne « Agir pour protéger les enfants touchés par les conflits armés » a été élaborée et lancée à New York, à Bruxelles, à Addis-Abeba, à Nairobi, à Bangui, à Bamako, à Djouba et à Nay Pyi Taw.

Facteurs externes pour 2021

- 1.97 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2021 :
- a) L'environnement politique reste propice au renforcement des mesures prises pour éliminer et prévenir les violations commises contre des enfants touchés par un conflit armé dans toutes les situations concernées par l'action engagée en faveur de ces enfants ;
 - b) La dynamique des conflits armés contemporains dans lesquels les enfants sont généralement victimes permet de suivre et de favoriser la mise en œuvre de ces mesures, telles que les plans d'action et les mémorandums d'accord ;
 - c) Les négociateurs et médiateurs participant à des processus de paix et à des dialogues nationaux veillent à ce que des dispositions portant sur la protection des enfants en temps de conflit armé soient prévues et à ce que les enfants soient placés au cœur de ces processus.
- 1.98 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Par exemple, les questions de genre sont prises en compte dans les activités de sensibilisation du Bureau au plus haut niveau ; les manifestations à grand retentissement organisées par le Bureau offrent non seulement la possibilité d'examiner le sort des garçons et des filles dans les situations de conflit et les besoins spécifiques auxquels il faut répondre en vue d'une réintégration réussie au sein des sociétés, mais aussi, pour les anciens enfants soldats, filles et garçons, l'occasion d'exprimer des idées propres à leur genre ; les rapports relatifs à la situation d'un pays donné comprennent des données ventilées par sexe sur les six violations graves ; les questions de genre sont intégrées aux activités de formation du Bureau. En outre, conformément à la résolution [2467 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité, le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés et le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit sont encouragés à collaborer de manière plus systématique en vue d'améliorer l'échange d'informations. Le Conseil a demandé aux deux représentantes de coopérer et de lui faire rapport en 2021 sur les femmes et les filles qui tombent enceintes à la suite de violences sexuelles commises en temps de conflit, y compris celles qui décident de mener la grossesse à terme.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 1.99 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la prise en compte systématique des préoccupations liées aux enfants et aux conflits armés, particulièrement dans les domaines du rétablissement de la paix, du maintien de la paix et de la consolidation de la paix, et notamment dans le cadre des travaux des organisations régionales et sous-régionales (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montrent les trois réunions de haut niveau qui ont été organisées en vue de mieux faire connaître les questions de protection de l'enfance et d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies visant à renforcer la coopération avec les organisations régionales. Plusieurs activités conjointes ont été menées en 2019 : le Bureau a notamment participé à deux réunions de coordination de haut niveau tenues à Addis-Abeba sur le thème de la protection des enfants touchés par un conflit armé au sein de l'Union africaine ainsi qu'à une réunion de haut niveau

organisée dans le cadre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région (janvier 2019), et mené des activités de communication et de sensibilisation auprès de la Communauté andine, à Lima (juin 2019), et de l'Organisation de la coopération islamique, à New York (octobre 2019). En ce qui concerne la prise en compte des préoccupations liées aux enfants et aux conflits armés, l'objectif pour 2019 était que le Bureau participe et organise huit réunions de haut niveau en République démocratique du Congo (janvier 2019), deux avec des organisations régionales à Nairobi (janvier 2019) et à Bangkok (août 2019), qui devaient porter sur le mécanisme de surveillance et de communication de l'information, et une avec l'Organisation de la coopération islamique.

Exécution du programme en 2019 : le nombre d'enfants libérés par des parties à des conflits a presque triplé

- 1.100 En 2019, le Bureau a axé ses efforts sur le trentième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et sur le fait qu'un plus grand nombre d'États Membres étaient disposés à signer et à ratifier les principaux instruments internationaux visant à améliorer la protection des enfants en temps de conflit armé, tels que le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, les Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés et les Principes de Vancouver.
- 1.101 En ce qui concerne l'élimination des violations commises contre les enfants, le Bureau a commencé à renforcer les capacités des équipes spéciales du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants en situation de conflit armé en organisant deux ateliers régionaux – un pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est et l'autre pour l'Afrique de l'Est et la région des Grands Lacs. En vue d'améliorer les capacités et la collecte d'informations, des partenariats solides ont été établis notamment avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le HCR, le Bureau de lutte contre le terrorisme, l'UNICEF, l'Organisation internationale du Travail, le FNUAP, ONU-Habitat et le HCDH. Le Bureau a contribué à l'élaboration d'au moins 14 plans d'action visant à mettre fin aux violations ainsi qu'à l'obtention de signatures de groupes armés et de partis représentés dans les gouvernements : 1 plan au Mali, 1 en République arabe syrienne, 3 en République centrafricaine, 1 en Somalie, 1 au Yémen et 1 avec la Coalition en appui à la légitimité au Yémen, 4 au Myanmar et plusieurs autres en République démocratique du Congo. Ces plans d'action ont conduit à la libération de 13 600 enfants par des forces ou des groupes armés. Une étude a également été lancée avec le HCR en Somalie en vue de collecter des informations et des données sur le lien existant entre les violations graves, qui sont l'une des principales causes des déplacements internes, et l'exposition des enfants à des violations graves dans les situations de déplacement. Dans le cadre du projet, on explorera les moyens de mieux protéger les enfants et de prévenir les violations graves.
- 1.102 En ce qui concerne les mesures de prévention, le Bureau a conclu des accords aux fins de l'élaboration de plans de prévention régionaux dans le cadre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région et engagé des discussions, qui se poursuivront en 2020, avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), l'Union africaine, la Ligue des États arabes et la Communauté andine en vue d'établir un cadre de prévention des violations commises contre des enfants. De plus, le Bureau et le Parlement européen ont signé un mémorandum d'accord afin de continuer à échanger des informations sur la prévention de ces violations. La République centrafricaine a accepté d'établir un plan national visant à faire cesser et à prévenir les violations.
- 1.103 En ce qui concerne les enseignements tirés, la sensibilisation et les partenariats, le Bureau a élaboré une note d'orientation pratique sur la prise en compte des questions de protection de l'enfance dans les processus de paix et organisé quatre consultations et ateliers d'experts et mené une enquête à cette fin. Il a lancé avec succès la campagne « Agir pour protéger les enfants touchés par les conflits armés », lors d'un événement organisé conjointement par l'Union européenne et l'Union africaine,

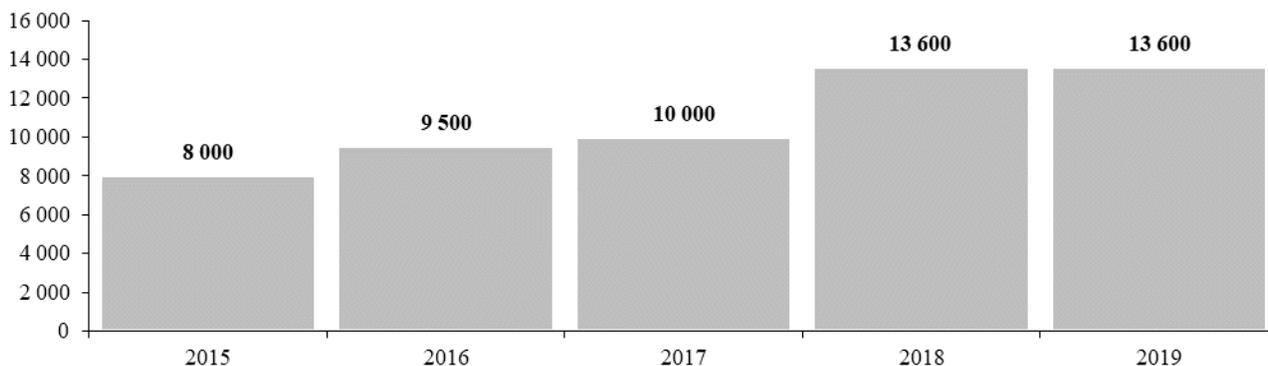
en avril 2019. En 2019, cette campagne a été mise en route dans quatre pays en situation de conflit : le Mali, la République centrafricaine, la Somalie et la Thaïlande. Pour ce qui est des partenariats stratégiques visant à briser le cycle de la violence contre les enfants à risque ou les enfants qui ont été utilisés et maltraités en temps de conflit armé, le Bureau a créé la Coalition mondiale pour la réintégration des enfants soldats et notamment un comité directeur, un comité consultatif d'experts et le Groupe d'Amis du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, et rédigé trois documents d'information portant sur les thèmes suivants : lacunes et besoins en matière de financement et de programmes de réintégration ; repenser la réintégration d'un point de vue humanitaire pour tenir compte des questions de développement, de prévention et de consolidation de la paix ; mécanismes de financement de la réintégration des enfants. Une coopération à l'appui de toutes les activités liées au trentième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant a été instaurée dans le cadre de partenariats établis notamment avec le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants, l'UNICEF, le HCDH et des organisations non gouvernementales internationales telles que Save the Children.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 1.104 Le travail effectué a contribué à mettre fin aux violations graves commises contre des enfants en temps de conflit armé, comme le montre la réduction du nombre d'enfants enrôlés, qui était inférieur à 8 000 en 2018-2019. La plupart des libérations ont résulté de l'action directe menée par le Bureau et ses équipes spéciales de pays afin que les processus de paix et les plans d'action comportent des dispositions appelant à la libération immédiate des enfants par les forces ou groupes armés, ce qui permettrait de renforcer la confiance.

Figure 1.XI

Mesure des résultats : nombre d'enfants libérés des rangs de forces ou de groupes armés, 2015-2019



Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : une nouvelle approche pour protéger les enfants au-delà des frontières (résultat déjà défini pour 2020)

- 1.105 Les travaux portant sur l'élaboration de plans visant à faire en sorte que les enfants ne soient pas touchés par des situations de conflit armé se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et le Bureau aidera des pays et des organisations régionales à concevoir de tels plans, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. La mesure retenue pour 2020 correspond à la cible qui avait été proposée pour cette même année dans le document paru sous la cote A/74/6 (Sect. 1).

Tableau 1.68
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	Aucun plan sous-régional de prévention concernant la libération, le transfert et la réintégration des enfants	Participation de la Représentante spéciale à l'élaboration de plans sous-régionaux de prévention	Adoption et mise en œuvre de plans de prévention convenus d'un commun accord dans les sous-régions concernées de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, de la CEEAC, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), de la Communauté andine et de la Ligue des États arabes	Surveillance et suivi des plans de mise en œuvre convenus d'un commun accord, enquête sur les progrès accomplis et les stratégies correctives établies selon les besoins, et examen des enseignements tirés des plans et de leur exécution aux fins de l'élaboration d'orientations techniques sur les pratiques optimales en matière de plans de prévention nationaux et régionaux

Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : enfants enrôlés et utilisés par des parties à des conflits (nouveau résultat)

- 1.106 Au vu des cas d'enlèvement, de violences sexuelles et de déni d'accès à l'aide humanitaire enregistrés et compte tenu de l'augmentation du nombre d'enfants victimes de meurtre ou d'atteintes à leur intégrité physique en temps de conflit armé, de la poursuite de l'enrôlement et de l'utilisation d'enfants ainsi que du travail effectué par le Bureau avec des parties dans le cadre de la mise en œuvre de plans d'action aux fins de la radiation des listes de parties responsables de violations graves contre des enfants, une attention accrue sera accordée à l'élaboration de plans de prévention. La Représentante spéciale engage et incite les parties à des conflits à signer et à mettre en œuvre des plans d'action qui, lorsqu'ils sont pleinement exécutés et qu'aucune autre violation n'est constatée, conduisent à la radiation de la partie en question du rapport annuel du Secrétaire général sur le sort des enfants en temps de conflit armé. En coordination avec ses partenaires sur le terrain, le Bureau de la Représentante met au point des activités de formation, effectue des visites techniques, fournit une assistance et assure un suivi auprès des parties à des conflits aux fins de l'élaboration de plans d'action et de leur mise en œuvre concrète. Dans le cadre du processus de suivi, il importe de déceler au plus tôt les tendances qui se dégagent afin de prendre des mesures tendant à prévenir une augmentation des violations grâce à la sensibilisation et à l'élaboration de plans de prévention. Lorsqu'une partie est inscrite sur la liste pour l'une des six violations graves, il y a de fortes chances qu'elle commette aussi l'une ou plusieurs des cinq autres, sauf si elle s'emploie véritablement à empêcher la commission de ces violations. Cela peut être accompli en sensibilisant le public, en mettant en place des mesures de prévention et en plaidant en faveur de la libération des enfants dès les premières étapes des processus de paix.

- 1.107 Le Bureau élaborera des plans nationaux, régionaux et sous-régionaux de prévention, en s'appuyant sur la résolution 2427 (2018) du Conseil de sécurité, engagera les États Membres à adopter des instruments internationaux et renforcera le respect du principe de responsabilité en poursuivant ses activités de sensibilisation. Les travaux de recherche qui ont été effectués et les activités qui ont été menées sur le terrain ont déjà abouti à l'élaboration d'un plan national de prévention en République centrafricaine, à la signature d'un plan de prévention des six violations graves au Soudan du Sud et à l'examen de plans de prévention régionaux au sein de la CEEAC, de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et de la Communauté andine. De plus, on s'attache actuellement à renforcer et à compléter une politique de l'Union africaine visant à faire en sorte que les enfants ne soient pas touchés par les conflits armés. La Guinée équatoriale et le Mali ont demandé au Bureau de les aider à élaborer des plans nationaux de prévention, et le Liban, le Myanmar et le Soudan ont également manifesté leur intérêt. Plusieurs mesures de prévention efficaces ont également été mises en place par le Gouvernement thaïlandais. Des plans locaux de prévention ont aussi été mis en œuvre avec succès en République démocratique du Congo, y compris dans les territoires où nombre de groupes armés sont présents, ce qui a permis de réduire de 60 % le nombre de nouveaux enrôlements d'enfants.
- 1.108 Le Bureau a aidé le Gouvernement thaïlandais à prendre des mesures de prévention et notamment à créer, à Bangkok, le premier centre d'excellence consacré à la formation des soldats de la paix asiatiques à la question des enfants et des conflits armés, et entamé un dialogue avec les Gouvernements centrafricain, équato-guinéen et malien ainsi qu'un dialogue à l'échelle régionale dans le cadre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région.

Situation interne et réponse

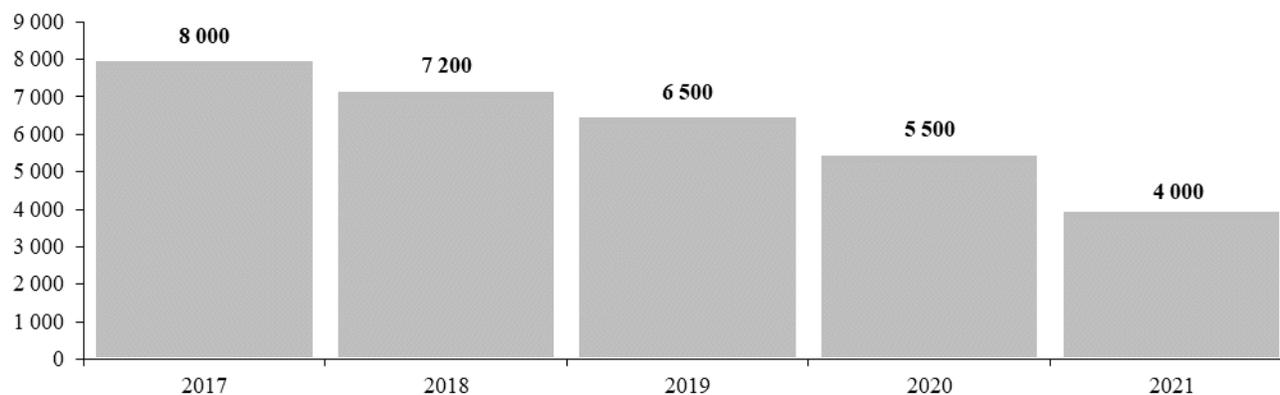
- 1.109 Pour le Bureau la situation était la suivante : il s'agissait d'harmoniser les stratégies et les activités, notamment en mettant en commun les pratiques optimales avec les organismes des Nations Unies œuvrant sur le terrain et en formulant des messages communs efficaces. En réponse, le Bureau enverra des équipes techniques sur le terrain en vue d'améliorer la coordination avec les organismes des Nations Unies et ainsi de veiller à ce que les campagnes de sensibilisation du public soient mises sur pied et lancées de manière harmonisée aux niveaux national et régional, d'établir des pratiques optimales et des orientations relatives aux modalités de prévention et aux protocoles de transfert et de libération, de plaider en faveur de l'adoption de dispositions concernant les enfants dans les processus de paix, de renforcer les programmes de réintégration afin d'éviter le ré-enrôlement et de favoriser la signature de plans de protection et de prévention visant à faire cesser et à prévenir les violations commises contre des enfants.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 1.110 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à mettre fin aux violations graves commises contre des enfants en temps de conflit armé grâce au renforcement des mécanismes de protection des enfants utilisés et maltraités dans le cadre de conflits armés, comme devrait le montrer la diminution du nombre d'enfants enrôlés, qui devrait s'établir à 4 000, soit une réduction de 50 % par rapport au nombre d'enfants enrôlés en 2017 dans des forces ou groupes armés.

Figure 1.XII

Mesure des résultats : nombre d'enfants enrôlés et utilisés par des parties à des conflits, 2017-2021



Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.111 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

51/77	Les droits de l'enfant	74/133	Droits de l'enfant
58/245	Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés		

Résolution du Conseil de sécurité

1379 (2001)	1998 (2011)
1460 (2003)	2225 (2015)
1539 (2004)	2427 (2018)
1882 (2009)	2467 (2019)

Produits

1.112 On trouvera dans le tableau 1.69 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 1.69

Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	11	4	14	14
1. Rapport annuel destiné à l'Assemblée générale	1	–	1	1
2. Rapport annuel destiné au Conseil de sécurité	1	–	1	1

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
3. Rapport annuel destiné au Conseil des droits de l'homme	1	–	1	1
4. Note horizontale globale présentée au Conseil de sécurité	4	–	4	4
5. Rapports sur les enfants et les conflits armés dans certains pays et autres rapports sur des situations préoccupantes destinés au Conseil de sécurité	4	4	7	7
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	23	2	6	4
6. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
7. Séances de la Cinquième Commission	1	1	1	1
8. Séances de l'Assemblée générale	5	–	1	1
9. Séances du Conseil de sécurité	14	–	1	1
10. Séances du Conseil des droits de l'homme	2	–	2	–
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	10	10	15	10
11. Formation destinée à des conseillers pour la protection de l'enfance et aux équipes spéciales de pays de surveillance et d'information	10	10	15	10
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : réunions d'information et consultations avec les États Membres et les organisations régionales ; documents d'information et outils d'orientation ; conseils techniques sur les questions de politique générale.				
Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête : missions et réunions de haut niveau portant sur des questions relatives aux enfants et aux conflits armés.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : orateur ou présentateur principal lors de manifestations organisées par des organisations non gouvernementales ou la société civile, de retraites de haut niveau, de symposiums, de tables rondes ou de forums sur des questions relatives aux enfants et aux conflits armés ; activités de formation (par exemple, visites ou forums d'étudiants et présentation d'exposés à des groupes d'étudiants) ; supports de communication multimédias, notamment brochures d'information.				
Relations extérieures et relations avec les médias : communiqués et conférences de presse ; entretiens ; déclarations enregistrées.				
Plateformes numériques et contenus multimédias : mises à jour du site Web et des comptes sur les médias sociaux (notamment Twitter et Facebook).				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

1.113 On trouvera dans les tableaux 1.70 à 1.72 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.70

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Postes	1 815,8	1 857,8	–	–	–	–	–	1 857,8	55,5	1 913,3
Autres dépenses de personnel	154,4	222,2	–	–	11,0	11,0	5,0	233,2	4,4	237,6
Dépenses de représentation	–	2,2	–	–	–	–	–	2,2	–	2,2
Voyages du personnel	102,5	157,6	–	–	–	–	–	157,6	3,0	160,6
Services contractuels	31,4	20,1	–	–	–	–	–	20,1	0,4	20,5
Frais généraux de fonctionnement	13,2	25,6	–	–	(11,0)	(11,0)	(43,0)	14,6	0,2	14,8
Fournitures et accessoires	0,3	1,9	–	–	–	–	–	1,9	–	1,9
Mobilier et matériel	3,8	7,4	–	–	–	–	–	7,4	0,1	7,5
Bourses, subventions et contributions	3,1	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	2 124,6	2 294,8	–	–	–	–	–	2 294,8	63,6	2 358,4

Tableau 1.71

Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	11	1 SGA, 2 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 G(1°C) et 2 G(AC)
Effectif proposé pour 2021	11	1 SGA, 2 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 G(1°C) et 2 G(AC)

^a Aucun changement n'est proposé pour 2021.

Tableau 1.72

Postes

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020 ^a	Changements			Total	Effectif proposé pour 2021 ^a
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA		1	–	–	–	1
P-5		2	–	–	–	2

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Catégorie	Changements					Total	Effectif proposé pour 2021 ^a
	Effectif approuvé pour 2020 ^a	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		
P-4	2	–	–	–	–	–	2
P-3	3	–	–	–	–	–	3
Total partiel	8	–	–	–	–	–	8
Agents des services généraux							
1 ^{re} classe	1	–	–	–	–	–	1
Autres classes	2	–	–	–	–	–	2
Total partiel	3	–	–	–	–	–	3
Total	11	–	–	–	–	–	11

^a Comprend 11 postes temporaires : 1 SGA, 2 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 G(1°C) et 2 G(AC).

1.114 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2021 dans les tableaux 1.73 à 1.75 et la figure 1.XIII.

1.115 Comme le montre le tableau 1.73 1) ci-dessous, les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 2 294 800 dollars avant actualisation des coûts et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

1.116 Comme le montrent les tableaux 1.73 2) et 1.74 2), le Bureau reçoit des ressources extrabudgétaires, qui complètent les ressources du budget ordinaire et soutiennent l'exécution de ses mandats. En 2021, il devrait bénéficier de ressources en espèces d'un montant estimé à 1 561 900 dollars, dont trois postes. Ces ressources permettront d'exécuter diverses activités, notamment : la recherche et le partage des connaissances ; l'action de sensibilisation systématique menée auprès des États Membres et des acteurs de la société civile à l'échelle mondiale ; les activités de renforcement des capacités et les consultations techniques ; la participation aux missions d'établissement des faits ou aux commissions d'enquête en cas de situation nouvelle jugée préoccupante ; la poursuite du renforcement de la collaboration avec les organisations politiques et militaires régionales et sous-régionales aux fins d'une meilleure connaissance et d'une application plus systématique des politiques de protection de l'enfance. Ces ressources représentent 39,8 % des ressources totales du Bureau.

Tableau 1.73

Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	Changements						2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total			
Programme de travail	2 124,6	2 294,8	–	–	–	–	2 294,8	63,6	2 358,4
Total partiel (1)	2 124,6	2 294,8	–	–	–	–	2 294,8	63,6	2 358,4

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

2) Ressources extrabudgétaires

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	1 522,4	1 561,9	1 561,9
Total partiel (2)	1 522,4	1 561,9	1 561,9
Total	3 647,0	3 856,7	3 920,3

Tableau 1.74
Évolution des postes, par composante

1) Budget ordinaire

	Effectif approuvé pour 2020	Changements				Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Programme de travail	11	–	–	–	–	11	
Total partiel (1)	11	–	–	–	–	11	

2) Ressources extrabudgétaires

	Effectif approuvé pour 2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	3	3
Total partiel (2)	3	3
Total	14	14

Tableau 1.75
Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	1 815,8	1 857,8	–	–	–	–	–	1 857,8	
Objets de dépense autres que les postes	308,8	437,0	–	–	–	–	–	437,0	
Total	2 124,6	2 294,8	–	–	–	–	–	2 294,8	

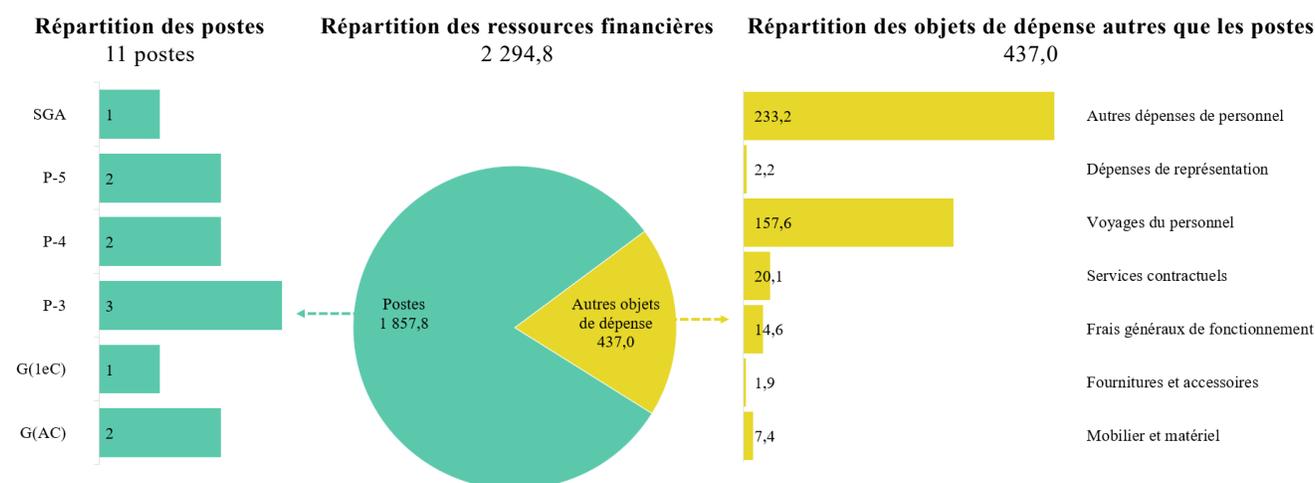
Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		8	–	–	–	–	–	8
Agents des services généraux et des catégories apparentées		3	–	–	–	–	–	3
Total		11	–	–	–	–	–	11

Figure 1.XIII

Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



1.117 On trouvera dans le tableau 1.76 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Bien que le Bureau fasse tout son possible pour veiller à ce que la réservation de billets se fasse dans les délais prescrits, cela n'est pas toujours possible en raison de circonstances imprévues comme le fait que des invitations à des manifestations de haut niveau organisées par des États Membres ou des organisations régionales sont parfois reçues moins de trois semaines avant la manifestation. En outre, en raison de la nature du mandat du Bureau, il arrive que des occasions et des ouvertures politiques surgissent de manière inattendue, ce qui oblige le personnel à se déplacer à bref délai pour en tirer parti et faire progresser l'exécution du mandat. Le Bureau s'efforcera de continuer d'améliorer la planification des voyages afin de mieux respecter les délais d'achat des billets.

Tableau 1.76

Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	37,5	100	100

V. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit

Avant-propos

Longtemps passées sous silence, les violences sexuelles liées aux conflits ont été considérées comme « le plus grand tabou de l'histoire ». Elles apparaissaient comme un dommage collatéral « inévitable » des conflits, un « crime moins grave » ou une transgression « indicible », essentiellement en raison de l'opprobre mortifère s'y attachant. Tout au long de l'histoire, ces mythes ont entretenu le silence entourant les violences sexuelles en temps de conflit, transformant les victimes en parias et perpétuant l'impunité. De fait, l'histoire regorge d'exemples qui montrent comment, pendant et après les conflits, le viol et d'autres formes de violence sexuelle ont été utilisés comme des armes stratégiques pour punir, contrôler, humilier, dominer et terroriser les populations, cibler des groupes spécifiques en fonction de leur appartenance ethnique, religieuse ou politique ou éloigner par la force les civils d'endroits considérés comme stratégiquement importants. C'est précisément parce qu'elle est extrêmement efficace que la violence sexuelle est utilisée comme arme dans les conflits mondiaux : elle détruit les victimes et déchire les familles et les communautés. Les crimes de violence sexuelle amenuisent les perspectives de réconciliation des communautés et d'instauration d'une paix durable.

L'année 2019 a marqué le dixième anniversaire de la création par le Conseil de sécurité du mandat relatif aux violences sexuelles liées aux conflits et au cours des dix dernières années, nous avons assisté à une évolution de la manière dont ces violations sont comprises et traitées. Le problème est désormais reconnu comme une réelle menace au maintien de la paix et de la sécurité internationales, qui exige une réponse sur les fronts de la sécurité et de la justice. Grâce aux rapports annuels successifs du Secrétaire général sur les violences sexuelles liées aux conflits, compilés par le Bureau depuis 2009, un dossier public d'archives a pu être créé pour ce crime qui était jusqu'alors omis des comptes rendus officiels relatifs à la guerre et à la paix. Par le truchement d'une série de résolutions, le Conseil de sécurité a mis en place l'infrastructure nécessaire pour lutter contre la violence sexuelle ainsi qu'un régime de contrôle pour la prévenir. L'une des fonctions principales du Bureau a consisté à conseiller et à aider les membres du Conseil à élaborer ce cadre normatif de prévention, ainsi qu'à catalyser la réponse opérationnelle qui en découlait. L'année 2019 a marqué un tournant avec l'adoption d'une nouvelle résolution historique du Conseil, la résolution [2467 \(2019\)](#), qui pour la première fois énonce la nécessité d'une « approche axée sur les rescapés » dans tous les aspects de nos opérations et de nos programmes. Une surveillance et une analyse plus suivies et plus fiables des caractéristiques et des tendances de la violence sexuelle ont mis en lumière de nouveaux aspects importants de la question, notamment l'utilisation de la violence sexuelle comme tactique terroriste par les groupes extrémistes pour atteindre leurs objectifs idéologiques et stratégiques fondamentaux. On comprend mieux la convergence entre les violences sexuelles liées aux conflits et la question connexe de la traite des êtres humains en temps de conflit armé. En outre, nous prenons aujourd'hui mieux la mesure de la stigmatisation et la manifestation transgénérationnelles de la violence sexuelle, et notamment de leur impact sur les enfants nés de viols en temps de guerre, qui ont besoin de toute urgence d'interventions menées dans le cadre de programmes sur mesure.

Des défis sans précédent se profilent à l'horizon, notamment la question de savoir comment faire en sorte que les acteurs non étatiques se conforment aux normes édictées, sachant que nombre d'entre eux ont été à plusieurs reprises cités par le Secrétaire général dans sa liste sur la question. Il est essentiel que nous continuions de mettre l'accent sur la justice et l'obligation de rendre des comptes, en tant qu'éléments fondamentaux de dissuasion et, en définitive, de prévention. Le Bureau continuera d'œuvrer afin que les pays assument la maîtrise, la direction et la responsabilité de cet engagement qui se veut stratégique et prioritaire, et de fournir un appui technique aux États Membres en vue de renforcer leurs interventions dans les secteurs de la justice et de la sécurité. Dans le même temps, il est de notre devoir de prendre soin des rescapés, qui ont un besoin vital de services médicaux et psychosociaux, et à qui il faut également proposer des réparations et des moyens de subsistance. La stratégie du Bureau repose largement sur la poursuite des efforts visant à plaider en faveur d'un soutien accru aux rescapés ainsi que sur la lutte contre les causes profondes de cette violence, notamment l'inégalité de genre et la discrimination fondée sur le genre. C'est pourquoi je suis encouragée par un autre signe important des progrès accomplis en 2019, à savoir la création du premier Fonds mondial pour les personnes rescapées, une initiative à laquelle le Bureau a travaillé en coopération avec les lauréats du prix Nobel de 2018, le Dr Denis Mukwege et Nadia Murad. Je suis convaincue que la violence sexuelle en temps de conflit n'est pas inévitable et qu'elle peut être éradiquée. Le lourd silence qui entourait traditionnellement les crimes de violence sexuelle a finalement été rompu. Il est crucial désormais de tirer parti de l'élan suscité ces dix dernières années et de faire en sorte qu'il se traduise par des mesures concrètes. Il s'agit là, à mon sens, du grand défi de notre époque et d'une épreuve décisive pour notre humanité.

La Secrétaire générale adjointe et Représentante spéciale du Secrétaire général
(Signé) Pramila Patten

A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.118 Le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit a pour mission d'assurer une direction cohérente et stratégique des actions menées en vue de prévenir l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre ou tactique de terrorisme et d'y remédier, ainsi que d'engager la concertation avec les responsables des secteurs de la justice et de la sécurité, l'ensemble des parties aux conflits armés et la société civile. Son mandat découle des priorités arrêtées dans les résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 65/259, par laquelle le Bureau a été établi, dans le sillage de l'adoption de la résolution 1888 (2009) du Conseil de sécurité, qui portait création du mandat de Représentant(e) spécial(e). Conformément à la résolution 1888 (2009) et le constat ayant été établi que l'attention prêtée aux violences sexuelles liées aux conflits, dont une partie n'est jamais dénoncée, reste insuffisante, le rôle de la Représentante spéciale et de son bureau consiste, entre autres, à : a) donner la parole aux victimes et aux populations touchées ; b) mobiliser la volonté politique de la communauté internationale en incitant cette dernière à agir, notamment pour mettre fin à l'impunité des auteurs de violations ; c) favoriser la collaboration et les partenariats et élargir le cercle des parties intéressées ; d) coordonner les initiatives de sensibilisation et l'exécution des programmes, en particulier au sein du système des Nations Unies ; e) veiller à ce que l'action menée à tous les niveaux soit fondée sur des données plus fiables et plus complètes concernant les violences sexuelles commises en période de conflit ; f) diffuser des informations et des connaissances sur les stratégies de lutte contre les violences sexuelles commises en période de conflit, ainsi que sur les pratiques exemplaires suivies dans ce domaine.
- 1.119 Le mandat du Bureau découle des priorités arrêtées par le Conseil de sécurité dans ses résolutions pertinentes, notamment les résolutions 1820 (2008), 1888 (2009), 1960 (2010), 2106 (2013) et 2467 (2019), ainsi que dans des résolutions visant spécifiquement tel ou tel pays ou des résolutions assorties de sanctions faisant explicitement référence à la violence sexuelle en temps de conflit et au mandat de la personne occupant le poste de Représentant(e) spécial(e). En vertu des résolutions 2331 (2016) et 2388 (2017) du Conseil, les activités du Bureau ont par ailleurs été élargies aux domaines de la lutte contre le terrorisme et de la traite d'êtres humains en temps de conflit armé, notamment à des fins d'esclavage sexuel, et visent désormais également à sensibiliser les acteurs de la sécurité et de la justice concernés.

Programme de travail

Objectif

- 1.120 L'objectif auquel le Bureau contribue est de prévenir et d'éradiquer la violence sexuelle comme tactique de guerre et de terrorisme et d'améliorer la fourniture de services multisectoriels aux rescapés.

Stratégie

- 1.121 Pour contribuer à prévenir et à éradiquer la violence sexuelle comme tactique de guerre et de terrorisme, le Bureau continuera de mettre l'accent sur la justice et l'établissement des responsabilités s'agissant de ces crimes en tant qu'éléments fondamentaux de dissuasion et de prévention, notamment en dialoguant avec les acteurs de la justice et de la sécurité dans les pays concernés. Le Bureau continuera de collaborer avec les États Membres au niveau mondial,

notamment dans le cadre des travaux de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, et d'encourager les pays où la situation l'exige à prendre en main les interventions et à en assumer la responsabilité. Un résultat de taille a été obtenu en 2019 avec l'adoption de la résolution [2467 \(2019\)](#), dans laquelle le Conseil de sécurité a pour la première fois énoncé la nécessité d'une « approche axée sur les rescapés » dans tous les aspects des mesures de prévention et d'intervention relatives aux violences sexuelles liées aux conflits. Ce nouveau cadre devrait avoir pour résultat de permettre d'améliorer les interventions des acteurs de la sécurité et de la justice en cas de violences sexuelles en temps de conflit. Parmi les résultats déjà obtenus, citons l'arrestation de Kokodikoko, le chef de la milice armée locale connue sous le nom de Maï-Maï Raïa Mutomboki en République démocratique du Congo, qui était cité dans le rapport annuel du Secrétaire général sur les violences sexuelles liées aux conflits en 2019, et les poursuites engagées contre lui. Le plan d'action de Shabunda, une stratégie globale élaborée par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, a permis de réduire de 40 % les violences sexuelles au cours des six premiers mois de 2019. Des progrès ont également été réalisés dans la prévention des violences sexuelles par la police nationale dans le pays. En outre, un accord a été conclu concernant l'adjonction d'un additif au Communiqué conjoint sur la lutte contre les violences sexuelles commises en période de conflit, signé en mars 2013, lors de la visite de la Représentante spéciale en République démocratique du Congo, en décembre 2019, afin de renforcer les engagements inscrits dans les plans d'action existants en ce qui concerne l'armée et la police nationales. Des progrès ont également été accomplis dans le secteur de la justice au Mali, où la Représentante spéciale s'est rendue en février 2019 et a signé un communiqué conjoint avec le Gouvernement. Au Soudan du Sud, Riek Machar, qui était alors le commandant en chef du Mouvement/de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, a donné l'ordre de libérer immédiatement les quelque 500 femmes et filles enlevées dans l'Équatoria-Occidental.

- 1.122 Pour contribuer à améliorer la fourniture de services multisectoriels aux rescapés, le Bureau continuera d'adopter une approche axée sur les rescapés, conformément à la résolution [2467 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité et en s'appuyant sur ce qui ressortira de son dialogue avec ces rescapés, avec la société civile et les entités compétentes des Nations Unies, ainsi qu'avec des opérations de paix des Nations Unies, en particulier au niveau local. Le Bureau s'efforcera d'élargir le cercle des parties prenantes et d'encourager la prise de mesures concertées et coordonnées à l'échelon d'un large éventail d'acteurs, aux niveaux international, régional et national. Le travail qui sera effectué devrait avoir pour résultat de permettre à tous les rescapés d'accéder plus aisément à des services adaptés, accessibles et de bonne qualité, notamment à des soins de santé, à un accompagnement psychosocial, à des services juridiques, à des réparations et à des moyens de subsistance, ainsi que de permettre de mieux prendre en compte les enfants nés de violences sexuelles liées au conflit dans les programmes. Parmi les résultats déjà obtenus, citons les progrès accomplis dans l'amélioration des services multisectoriels à l'intention des rescapés dans des zones touchées par des conflits comme le Myanmar, où l'accès aux services de santé physique et mentale, de même que l'assistance juridique proposée aux rescapés de la traite des êtres humains et l'autonomisation économique moyennant la création de possibilités de subsistance et d'entrepreneuriat, ont été améliorés. Des progrès ont également été réalisés dans l'action visant à remédier à la vulnérabilité des réfugiés rohingya résidant dans des camps au Bangladesh à la violence sexuelle et à la traite des êtres humains grâce à la signature, en septembre 2018, d'un cadre de coopération entre la Représentante spéciale et le Gouvernement bangladais.

Facteurs externes pour 2021

- 1.123 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2021 :
- a) Toutes les parties en présence continuent de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour prévenir les violences sexuelles et veiller à ce que les auteurs de violences sexuelles répétées en période de conflit armé ne restent plus impunis ;

- b) Les États Membres et les principales parties prenantes constatent que leurs priorités et intérêts nationaux et l'adhésion au régime de protection internationale établi pour prévenir la violence sexuelle liée aux conflits vont dans le même sens.
- 1.124 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Ainsi, les engagements politiques négociés avec les parties à un conflit (prenant par exemple la forme de communiqués conjoints et de cadres de coopération) prévoient systématiquement une coopération avec les organisations féminines de la société civile et la participation effective des femmes et des filles, dans des pays où celles-ci sont souvent absentes des processus décisionnels, y compris ceux ayant trait à la paix. Les cas de violence sexuelle liée à un conflit sont par ailleurs systématiquement ventilés par sexe et par âge par le Bureau et divers organismes des Nations Unies, qui fournissent ainsi au Conseil de sécurité une analyse qui prend en compte les questions de genre.
- 1.125 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, le Bureau a également renforcé sa collaboration avec des acteurs régionaux et sous-régionaux, tels que l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Union européenne, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, notamment au moyen de cadres officiels de coopération visant à prévenir et à combattre la violence sexuelle en temps de conflit.
- 1.126 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, la Représentante spéciale préside la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit, un réseau de 15 départements, bureaux et autres entités des Nations Unies qui s'emploient à améliorer la surveillance ainsi que la communication et l'échange d'informations et à renforcer les mécanismes d'analyse et d'intervention au niveau du système. Ce réseau est composé de départements et bureaux de l'Organisation des Nations Unies (Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, Département des opérations de paix, HCR, HCDH, Bureau de la coordination des affaires humanitaires et Bureau des affaires de désarmement) ainsi que d'autres entités du système des Nations Unies (FNUAP, PNUD, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, OMS, UNICEF, Programme alimentaire mondial, Organisation internationale pour les migrations et ONU-Femmes).

Activités d'évaluation

- 1.127 Deux auto-évaluations, à savoir un examen du fonds d'affectation spéciale multipartenaires de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit et un examen du programme conjoint de l'Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit, ont orienté l'établissement du plan-programme pour 2021. Le Bureau tient compte, dans les activités de planification stratégique qu'il mène actuellement, des nouveaux aspects du programme de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, tel qu'il a été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2467 \(2019\)](#).
- 1.128 Ces évaluations ont mis l'accent sur l'application de dispositions clefs des résolutions du Conseil de sécurité dans les pays prioritaires, notamment la fourniture d'un soutien technique aux institutions nationales et le renforcement des interventions du secteur de la justice et de la sécurité pour lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits. Il a été tenu compte de ces priorités dans le plan-programme pour 2021.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 1.129 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la mise en place effective du système de responsabilisation exposé dans la résolution [1960 \(2010\)](#) du Conseil de sécurité (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre le fait que les Gouvernements de Côte d'Ivoire, de la Guinée, de l'Iraq, du Mali, du Myanmar, de la République

centrafricaine, de la République démocratique du Congo, de la Somalie et du Soudan du Sud se sont formellement engagés à renforcer la prévention en faisant en sorte que les personnes impliquées dans des crimes de violence sexuelle soient traduites en justice et tenues pour responsables de leurs actes et à améliorer les services proposés aux rescapés. En outre, des engagements formels ont été pris par six acteurs non étatiques au Mali et par deux de ces acteurs au Soudan du Sud.

Exécution du programme en 2019 : le Soudan du Sud prend des mesures pour éradiquer la violence sexuelle en période de conflit comme tactique de guerre

- 1.130 Le Gouvernement du Soudan du Sud s'est formellement engagé à prévenir la violence sexuelle en publiant un communiqué conjoint avec le Bureau et en adoptant des dispositions claires dans l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, qui appelle à la fin de toutes les formes de violence sexuelle. La violence sexuelle a été largement utilisée pour humilier à la fois les victimes et leurs communautés tout entières, avec des arrière-pensées politiques et ethniques, dans un climat d'impunité. Entre avril et août 2018, on a recensé 43 cas de viols et de viols collectifs, et 505 femmes et 63 filles ont été enlevées par des membres du Mouvement/de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, dans l'Équatoria-Occidental (Soudan du Sud).
- 1.131 Le Bureau a continué de collaborer avec le Gouvernement du Soudan du Sud, y compris les secteurs de la justice et de la sécurité et les acteurs non étatiques, afin d'appliquer les communiqués conjoints pertinents, conformément aux résolutions 1960 (2010) et 2106 (2013) du Conseil de sécurité. Il a effectué une visite technique dans le pays en mai 2019, à laquelle a participé l'Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit. Cette dernière a fourni un soutien important aux forces armées et aux forces de police nationales, qui ont promu la justice et l'établissement des responsabilités en matière de violence sexuelle dans le pays. Un soutien technique a été proposé dans le cadre d'une série de consultations avec une personne référente désignée par les forces armées et l'équipe qu'elles ont mise en place et chargée d'exécuter leur plan d'action ainsi que sous la forme d'un appui à un atelier du comité de rédaction du plan d'action des services de la police nationale du Soudan du Sud concernant les violences sexuelles liées au conflit et de l'organisation d'un atelier visant à examiner et à valider le plan d'action du Mouvement/de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition relatif à ces violences.
- 1.132 Le Bureau a également noué un dialogue avec les dirigeants du Mouvement/de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, groupe signataire de l'Accord revitalisé, pour encourager les enquêtes internes et les mesures disciplinaires à l'encontre des personnes impliquées dans des violences sexuelles en temps de conflit, notamment à l'occasion d'une rencontre avec le commandant en chef de l'époque du Mouvement, Riek Machar. L'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2476 (2019) a fourni un cadre normatif supplémentaire aux activités du Bureau au Soudan du Sud, en particulier dans le domaine du renforcement et du suivi de l'application des engagements pertinents pris par les parties au conflit.
- 1.133 En outre, le Bureau a créé un point d'entrée important qui permet à différentes composantes de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) de dialoguer avec les acteurs non étatiques au Soudan du Sud par l'intermédiaire du bureau du conseiller principal ou de la conseillère principale pour la protection des femmes au sein de la Mission.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 1.134 Le travail effectué a contribué à la prévention de la violence sexuelle utilisée comme tactique de guerre et de terreur, comme le montrent les engagements pris par les parties au conflit, notamment la présentation du plan d'action élaboré par les forces armées du Soudan du Sud afin de mettre en œuvre le communiqué conjoint. Cela a abouti à l'établissement du comité de contrôle de la mise en œuvre des forces armées et à l'application du plan d'action dans tout le pays, en commençant par la formation des forces armées par le bureau du conseiller principal ou de la conseillère principale pour

la protection des femmes de la MINUSS sur plus de 20 sites. En outre, la contribution du Bureau à la prévention des violences sexuelles a été démontrée par l'établissement, avec les forces de police du Soudan du Sud, de la version définitive de leur plan d'action, qui a été présenté par l'Inspecteur général de la police en 2019. Le commandement interdisant les actes de violence sexuelle en temps de conflit émis en 2019 par le commandant en chef de l'époque du Mouvement/de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, Riek Machar, suivi en juillet 2019 d'un autre commandement ordonnant la libération immédiate des femmes et des filles enlevées dans l'Équatoria-Occidental (Soudan du Sud), sont des éléments supplémentaires démontrant la contribution du Bureau à la réalisation de l'objectif. Les libérations sont en cours, et un comité mixte de vérification a été mis en place pour les faciliter.

Tableau 1.77
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
Engagement du Gouvernement sud-soudanais d'élaborer le plan de mise en œuvre du communiqué conjoint	Le Gouvernement s'engage formellement à travailler avec le Bureau de la Représentante spéciale à l'élaboration de plans d'action visant à renforcer sa capacité institutionnelle	Les forces armées ont approuvé le plan d'action visant à prévenir la violence sexuelle	Le Gouvernement et les acteurs non étatiques sont convenus de relancer les travaux visant à définir des mesures concrètes pour appliquer les communiqués conjoints/unilatéraux	Les plans d'action des forces armées et des forces de police sont présentés ; Publication du commandement du Mouvement/de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition ; présentation du plan d'action
Signature par 53 commandants du Mouvement/de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition d'engagements renforçant leur responsabilité dans la lutte contre la violence sexuelle				

Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : renforcement de l'action et de l'engagement politiques en faveur de la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits (résultat déjà défini pour 2020)

- 1.135 Les travaux portant sur l'engagement politique en faveur de la prévention des violences sexuelles en période de conflit se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et le Bureau aidera à l'élaboration de mesures préventives, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. La mesure retenue pour 2020 correspond à la cible qui avait été proposée pour cette même année dans le document paru sous la cote [A/74/6 \(Sect. 1\)](#).

Tableau 1.78
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	Signature d'un cadre de coopération avec le Bangladesh	Examen du code de conduite par les autorités infranationales du Bangladesh	Adoption, par la police et les garde-frontières du Bangladesh, d'un nouveau code de conduite et de diverses mesures visant à prévenir les violences sexuelles et mise au point d'un ensemble complet de directives	Instauration par les autorités nationales et les partenaires internationaux de mesures visant à améliorer la fourniture de services dans les camps de réfugiés rohingya et à atténuer la vulnérabilité à la traite, en particulier des femmes et des enfants rohingya

Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : les autorités nationales répondent aux besoins de divers types de rescapés grâce à une approche centrée sur les rescapés (nouveau résultat)

- 1.136 La Représentante spéciale a adopté une approche centrée sur les rescapés dans tous les aspects de son travail et en a fait une priorité stratégique de son mandat, conformément à la résolution [2467 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité. Cela implique notamment de plaider la cause des victimes et d'assurer la protection des témoins dans le cadre des enquêtes et des poursuites relatives aux crimes de violence sexuelle, ainsi que de fournir aux victimes une gamme complète de services de santé et de services juridiques et de les aider à obtenir des moyens de subsistance. Le Bureau s'est fait l'écho des vues des rescapés auprès des organes de décision, et notamment auprès du Conseil, a mis à disposition de ces rescapés une plate-forme leur permettant d'être entendus lors des manifestations successives organisées depuis 2016 pour célébrer la Journée internationale pour l'élimination de la violence sexuelle en temps de conflit et a organisé en 2019 une audition de rescapés à l'occasion du dixième anniversaire de la création du mandat de Représentant(e) spécial(e). Lorsqu'elle a effectué des missions dans les pays touchés, la Représentante spéciale s'est entretenue avec des rescapés et des membres de la société civile pour connaître leurs besoins et, sur la base des vues des rescapés, a recommandé les mesures jugées nécessaires aux membres du Conseil et à d'autres États Membres. Ces recommandations mettaient l'accent sur des domaines tels que la prise en charge clinique des viols et l'augmentation des financements en faveur des services médicaux, psychosociaux et juridiques, de l'aide à la réintégration et des programmes économiques axés sur les moyens de subsistance. La perspective centrée sur les rescapés de la Représentante spéciale a contribué à l'adoption de la résolution [2467 \(2019\)](#), qui institutionnalisera davantage ce type d'approche à tous les niveaux de la prévention de la violence sexuelle en temps de conflit et de la lutte contre ce phénomène.
- 1.137 En 2019, la campagne menée conjointement par la Représentante spéciale et le Dr Denis Mukwege et Nadia Murad a permis de créer le premier fonds mondial dédié au soutien aux rescapés de la violence sexuelle en temps de conflit ; en février 2020, ce fonds était doté de 12 millions de dollars grâce aux contributions financières d'États Membres. Ce fonds devrait garantir aux rescapés l'obtention de réparations et de moyens de subsistance, en commençant par les projets pilotes menés en Guinée, en Iraq et en République démocratique du Congo.

Situation interne et réponse

- 1.138 Pour le Bureau, la situation était la suivante ; il s'agissait de veiller à ce que le système des Nations Unies adopte une position commune sur la meilleure façon de lutter contre la violence sexuelle en temps de conflit, qui pourrait ensuite se traduire par un appui technique fourni aux différents gouvernements. En réponse, le Bureau élaborera des orientations cohérentes et uniformes concernant la fourniture d'un soutien coordonné à l'échelle du système aux gouvernements ayant adopté des approches centrées sur les rescapés, conformément à la résolution [2467 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 1.139 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la prévention et à l'éradication de la violence sexuelle en tant que tactique de guerre et de terreur et à l'amélioration de la fourniture de services multisectoriels aux rescapés, comme devraient le montrer un renforcement du dispositif de suivi, d'analyse et de communication de l'information permettant d'orienter les mesures de prévention et les interventions ; l'allocation de ressources plus importantes au domaine de responsabilité Violence fondée sur le genre; la poursuite de l'adoption et de l'application par les gouvernements des pays concernés d'engagements relatifs à la prévention des violences sexuelles liées aux conflits et à la lutte contre celles-ci.

Tableau 1.79
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	Les gouvernements des pays concernés ont abordé l'approche centrée sur les rescapés dans des accords formels conclus avec le Bureau de la Représentante spéciale	Pour la première fois, le Conseil de sécurité appelle de ses vœux une approche centrée sur les rescapés, dans sa résolution 2467 (2019)	Les gouvernements tiennent compte de la résolution 2467 (2019) et de l'approche centrée sur les rescapés dans les engagements formels pris pour lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits	Les gouvernements appliquent des mesures centrées sur les rescapés, conformément aux engagements pris dans le cadre de la résolution 2467 (2019)

Abréviation : s.o. = sans objet.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 1.140 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

[65/259](#) Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011

Résolutions du Conseil de sécurité

1820 (2008)	2467 (2019)
1888 (2009)	2331 (2016)
1960 (2010)	2388 (2017)
2106 (2013)	

Produits

- 1.141 On trouvera dans le tableau 1.80 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 1.80

Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	2	2	2
1. Rapport du Secrétaire général sur les violences sexuelles liées aux conflits au Conseil de sécurité, y compris la liste des parties au conflit	1	1	1	1
2. Rapport sur les violences sexuelles liées aux conflits concernant tel ou tel pays ou tel ou tel thème	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	9	10	10	10
3. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
4. Séances de la Cinquième Commission	1	1	1	1
5. Exposés au Conseil de sécurité	5	7	5	5
6. Briefings aux organes créés en vertu d'un instrument international relatif aux droits de l'homme	1	–	2	2
7. Comité spécial des opérations de maintien de la paix	1	1	1	1

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

1.142 On trouvera dans les tableaux 1.81 à 1.83 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.81

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)		
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total			Pourcentage	
Postes	1 488,2	1 570,1	–	–	–	–	–	1 570,1	47,7	1 617,8
Autres dépenses de personnel	–	34,0	–	–	–	–	–	34,0	0,6	34,6
Dépenses de représentation	–	2,6	–	–	–	–	–	2,6	–	2,6
Voyages du personnel	80,6	127,8	–	–	–	–	–	127,8	2,4	130,2
Services contractuels	0,2	11,0	–	–	–	–	–	11,0	0,2	11,2
Frais généraux de fonctionnement	19,6	39,8	–	–	–	–	–	39,8	0,6	40,4
Fournitures et accessoires	–	4,1	–	–	–	–	–	4,1	–	4,1
Mobilier et matériel	2,7	3,6	–	–	–	–	–	3,6	0,1	3,7
Aménagement des locaux	0,3	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	4,3	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	1 595,9	1 793,0	–	–	–	–	–	1 793,0	51,6	1 844,6

Tableau 1.82

Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	8	1 SGA, 1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3 et 2 G(AC)
Effectif proposé pour 2021	8	1 SGA, 1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3 et 2 G(AC)

^a Aucun changement n'est proposé pour 2021.

Tableau 1.83

Postes

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020	Changements			Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA		1	–	–	–	1
D-1		1	–	–	–	1

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Catégorie	Changements					Total	Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
P-5	1	–	–	–	–	–	1
P-4	1	–	–	–	–	–	1
P-3	2	–	–	–	–	–	2
Total partiel	6	–	–	–	–	–	6
Agents des services généraux							
Autres classes	2	–	–	–	–	–	2
Total partiel	2	–	–	–	–	–	2
Total	8	–	–	–	–	–	8

1.143 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2021 dans les tableaux 1.84 à 1.86 et la figure 1.XIV.

1.144 Comme le montre le tableau 1.84 1), les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 1 793 000 dollars avant actualisation des coûts et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

1.145 Comme le montrent les tableaux 1.84 2) et 1.85 2), le Bureau reçoit des ressources extrabudgétaires, qui complètent les ressources du budget ordinaire et soutiennent l'exécution de ses mandats. En 2021, il devrait recevoir des ressources en espèces d'un montant estimé à 3 461 100 dollars, dont 12 postes, à l'appui de l'exécution de diverses activités, notamment celles de l'Équipe d'experts de l'état de droit et des questions touchant les violences sexuelles commises en période de conflit établie en application de la résolution 1888 (2009) du Conseil de sécurité, et celles du secrétariat de la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit. Ces ressources représentent 65,2 % des ressources totales du Bureau.

Tableau 1.84

Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	Changements					Total	Pourcentage	2021		
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			(prévisions avant actualisation des coûts)	(prévisions après actualisation des coûts)	
Programme de travail	1 595,9	1 793,0	–	–	–	–	–	1 793,0	51,6	1 844,6
Total (1)	1 595,9	1 793,0	–	–	–	–	–	1 793,0	51,6	1 844,6

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

2) Ressources extrabudgétaires

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	3 461,1	3 461,1	3 461,1
Total partiel (2)	3 461,1	3 461,1	3 461,1
Total	5 057,0	5 254,1	5 305,7

Tableau 1.85

Évolution des postes, par composante

1) Budget ordinaire

	Changements					Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Programme de travail	8	–	–	–	–	8
Total partiel (1)	8	–	–	–	–	8

2) Ressources extrabudgétaires

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	12	12
Total partiel (2)	12	12
Total	20	20

Tableau 1.86

Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses							
Postes	1 488,2	1 570,1	–	–	–	–	1 570,1
Objets de dépense autres que les postes	107,7	222,9	–	–	–	–	222,9
Total	1 595,9	1 793,0	–	–	–	–	1 793,0

Postes, par catégorie

Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	6	–	–	–	–	–	6
---	---	---	---	---	---	---	---

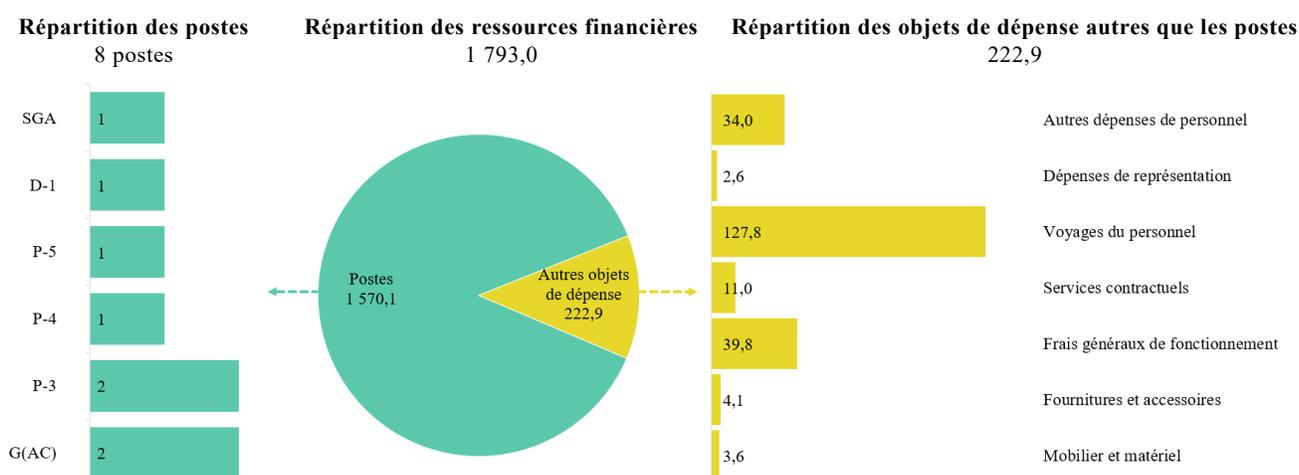
Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Agents des services généraux et des catégories apparentées		2	–	–	–	–	–	2
Total		8	–	–	–	–	–	8

Figure 1.XIV

Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



1.146 On trouvera dans le tableau 1.87 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Les déplacements du personnel du Bureau sont pour la plupart liés aux engagements de haut niveau de la Représentante spéciale dans les pays prioritaires et aux missions techniques de suivi des accords officiels conclus entre la Représentante spéciale et les autorités nationales. Bien que l'on s'efforce de planifier au préalable tous les voyages officiels, l'achèvement du traitement des demandes d'autorisation de voyage s'agissant de ces missions est tributaire de l'approbation des visas et des confirmations des missions et des réunions avec les interlocuteurs gouvernementaux par les autorités nationales. Les confirmations finales, y compris concernant les réunions au niveau ministériel, sont souvent reçues peu avant la date du voyage. Le Bureau s'efforcera de continuer d'améliorer la planification des voyages afin de mieux respecter les délais d'achat des billets.

Tableau 1.87

Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	37,5	100	100

VI. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants

Avant-propos

Depuis que j'ai pris mes fonctions de Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants le 1^{er} juillet 2019, je me suis attachée à mobiliser et à galvaniser les énergies pour accélérer l'action menée en vue d'atteindre la cible 16.2 associée aux objectifs de développement durable et d'autres objectifs de développement durable connexes.

L'année 2019 revêtait une importance particulière puisqu'elle correspondait au dixième anniversaire de l'adoption du mandat de mon Bureau, au trentième anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant et à l'examen de la première phase quadriennale de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, un rapport thématique intitulé « Keeping the Promise: Ending Violence against Children by 2030 » (Tenir ses promesses : mettre fin à la violence contre les enfants à l'horizon 2030) a été établi par mon Bureau en coopération avec divers partenaires, y compris des enfants. Le rapport indique que des progrès ont été faits en matière de droits de l'enfant, notamment en ce qui concerne la protection des enfants contre toutes les formes de violence. Toutefois, ces progrès sont trop lents et il est vital de prendre davantage conscience de l'urgence qu'il y a à agir.

On estime que jusqu'à 1 milliard d'enfants âgés de 2 à 17 ans ont subi des violences physiques, sexuelles ou émotionnelles ou été victimes de négligence au cours de l'année écoulée^a, ce qui signifie que la moitié des enfants dans le monde sont victimes de violence chaque année^b, tandis que 300 millions d'enfants âgés de 2 à 4 ans sont victimes de violences physiques ou psychologiques. Je crains que ce nombre déjà stupéfiant d'enfants touchés par la violence ne grimpe encore en raison des évolutions inquiétantes que l'on constate actuellement, notamment les changements climatiques, les conflits prolongés, les catastrophes humanitaires, le nombre croissant d'enfants en situation de déplacement, les nouvelles technologies, la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent et les tendances sociales néfastes, telles que les disparités croissantes dans les conditions sociales et économiques, la pauvreté, l'exclusion sociale et la discrimination.

La violence laisse des séquelles durables dans la vie des enfants. Elle a souvent des conséquences irréversibles sur leur développement et leur bien-être, ainsi que sur leurs perspectives d'avenir. Elle affaiblit également le fondement même du progrès social, générant d'énormes coûts pour la société, qui se chiffrent selon certaines estimations à 7 000 milliards de dollars par an, ralentissant le développement économique et érodant le capital humain et social des nations^c. En raison de ses effets négatifs sur tous les aspects du développement, nous devons traiter la violence comme une problématique transversale du Programme 2030 et faire de son élimination une priorité. Nous devons nous demander pourquoi, si le coût de l'inaction face à la violence contre les enfants est si élevé et si les solutions sont connues, nous n'y avons pas encore mis fin, et ce que nous devons faire pour améliorer, accélérer et approfondir notre action à cet effet.

Ce sont ces questions qui me guideront dans mes travaux à l'avenir. Mes principales priorités seront donc les suivantes : a) sensibiliser et mobiliser toutes les parties prenantes clés aux niveaux mondial, régional et national en faveur d'une mise en œuvre accélérée de la cible 16.2 associée aux objectifs de développement durable et d'autres objectifs de développement durable connexes ; b) veiller à ce que toutes les formes de violence soient prises en compte dans la mise en œuvre du Programme 2030, afin qu'aucun enfant ne soit laissé de côté ; c) relayer la voix des enfants, en prêtant attention aux plus vulnérables d'entre eux.

La Représentante spéciale du Secrétaire général chargée
de la question de la violence contre les enfants
(Signé) Najat Maalla M'jid

^a Voir Organisation mondiale de la Santé, « La violence à l'encontre des enfants: principaux faits », disponible à l'adresse suivante: <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-children>.

^b Voir Susan Hillis *et al.*, « Global prevalence of past-year violence against children: a systematic review and minimum estimates », *Pediatrics*, vol. 137, n° 3 (mars 2016).

^c Voir Overseas Development Institute, *The Costs and Economic Impact of Violence against Children* (septembre 2014).

A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.147 La Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants a pour mandat de mobiliser des moyens d'action et un appui politique en vue de prévenir et d'éliminer la violence contre les enfants. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont les résolutions 62/141, 67/152 et 73/155. Tout en prenant note des progrès considérables réalisés depuis l'établissement de ce mandat, l'Assemblée a constaté qu'il fallait absolument redoubler d'efforts pour protéger les enfants contre la violence.

Programme de travail

Objectif

- 1.148 L'objectif auquel le Bureau contribue est d'accélérer l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence contre les enfants à l'horizon 2030.

Stratégie

- 1.149 Pour contribuer à accélérer l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence contre les enfants à l'horizon 2030, le Bureau participera aux processus d'examen nationaux volontaires au niveau mondial pour s'assurer que la violence contre les enfants est une priorité de ces examens, dialoguera avec les commissions régionales pour s'assurer que la protection des enfants contre la violence est prise en compte dans leurs travaux relatifs aux objectifs de développement durable à l'appui des États Membres de l'ONU, collaborera avec les organisations régionales intergouvernementales pour s'assurer que leurs activités visant à éliminer la violence contre les enfants sont en phase avec le Programme 2030, et accordera une attention accrue à la violence contre les enfants dans le système des Nations Unies en dirigeant le Groupe de travail interinstitutions sur la violence contre les enfants et en participant à d'autres groupes de travail interinstitutions connexes. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : les mesures visant à prévenir et à combattre la violence contre les enfants seront davantage efficaces. Parmi les résultats déjà obtenus, citons une augmentation du nombre de pays qui ont abordé la question de la violence contre les enfants dans leurs examens nationaux volontaires présentés au forum politique de haut niveau pour le développement durable: alors qu'ils ne représentaient que 2 pays sur 22 en 2016, ils étaient 35 pays sur 47 en 2019.
- 1.150 Pour contribuer à accélérer l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence contre les enfants à l'horizon 2030, le Bureau s'emploiera également à sensibiliser les États Membres aux effets de la violence armée sur les enfants en organisant des ateliers conjointement avec la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, à contribuer aux rapports des autres organismes des Nations Unies et à plaider auprès des États Membres et à les soutenir dans les négociations portant sur la résolution du Conseil des droits de l'homme sur les armes et les enfants. Il participera au suivi du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du pacte mondial sur les réfugiés en achevant de produire un rapport sur les enfants en situation de déplacement et plaidera auprès des États Membres pour qu'il soit mis fin à la privation de liberté des enfants migrants et à la séparation des familles. Il favorisera la prise en compte de la question de la justice pour enfants en dirigeant les travaux de révision de la note d'orientation du Secrétaire général sur le sujet, en se coordonnant avec d'autres entités des Nations Unies pour mettre en œuvre les recommandations formulées dans l'étude mondiale sur les enfants

privés de liberté et en offrant aux États Membres des orientations sur les lois et les politiques en matière de justice pour enfants et sur des informations sur les liens entre la violence contre les enfants et l'extrémisme violent afin d'éclairer les stratégies de prévention et de réinsertion. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : les enfants les plus vulnérables et les plus marginalisés bénéficieront des progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs de développement durable. Parmi les résultats déjà obtenus, citons des rapports sur les pratiques culturelles néfastes, sur la protection des droits des filles dans le système judiciaire et sur la protection des enfants en ligne, qui ont tous mis en évidence des aspects de la violence contre les enfants qui n'avaient pas reçu une attention suffisante.

- 1.151 Pour contribuer à accélérer l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence contre les enfants à l'horizon 2030, le Bureau relatera la voix des enfants, leurs préoccupations et leurs propositions, en mettant l'accent sur leur implication en tant que citoyens. À cette fin, il élaborera des lignes directrices sur la manière dont les États Membres peuvent dialoguer avec les enfants au sujet de leurs priorités de manière positive, éthique et constructive. Le travail qui sera effectué devrait avoir le résultat suivant : les politiques visant à prévenir toutes les formes de violence contre tous les enfants, en particulier les plus vulnérables et les plus marginalisés, seront plus efficaces, et les services offerts aux victimes seront davantage accessibles et de meilleure qualité. Parmi les résultats déjà obtenus, citons le renforcement des dispositifs nationaux et municipaux permettant aux enfants de s'impliquer et d'exprimer leurs vues en Indonésie, à Sainte-Lucie et à Vanuatu, l'organisation d'une conférence permettant aux enfants de s'impliquer et d'exprimer leurs vues sur les objectifs de développement durable à Maurice, en Mongolie et aux Philippines, et l'exploitation de données pour évaluer l'apport et les opinions des enfants sur les situations qui les concernent en Serbie et en Sierra Leone.

Facteurs externes pour 2021

- 1.152 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2021 :
- a) Les gouvernements ont la volonté politique d'accélérer l'action menée pour prévenir et éliminer toutes les formes de violence contre les enfants, dans le cadre de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable ;
 - b) Les organismes des Nations Unies, la société civile et le secteur privé sont déterminés à travailler ensemble pour et avec les enfants.
- 1.153 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Par exemple, il s'attache à examiner sous l'angle du genre la question de savoir pourquoi les différentes formes de violence touchent différemment les garçons et les filles et comment les inégalités entre les genres accroissent les vulnérabilités face à la violence. Si certaines formes de pratiques néfastes, comme le mariage précoce et les mutilations génitales féminines, visent les filles, d'autres, comme le *batcha bazi* et l'exploitation des talibés, concernent surtout les garçons. L'examen de la question des brimades sous l'angle du genre a fait apparaître clairement que les enfants qui ne se conforment pas aux normes de genre traditionnelles étaient particulièrement touchés.
- 1.154 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, une coopération efficace entre les nombreux acteurs de ce domaine est essentielle. La vie des enfants n'est pas divisée par thème de façon à correspondre aux mandats des organisations qui travaillent pour leur compte : les enfants sont souvent exposés à plus d'une forme de violence et dans plus d'un contexte. La Représentante spéciale continuera d'établir des partenariats à tous les niveaux et d'impliquer toutes les parties prenantes afin de mobiliser les ressources nécessaires et de pousser chacun à agir. Elle s'appuiera sur une approche participative et consultative pour favoriser la coopération et un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes aux niveaux national, régional et international afin de faire face de façon efficace à la progression de la violence qui frappe les enfants.

- 1.155 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Bureau a relancé le Groupe de travail interinstitutions sur la violence contre les enfants en organisant une réunion en décembre 2019. Plusieurs nouveaux organismes ont été invités à rejoindre le Groupe de travail et de nouvelles formes de coopération ont été convenues, notamment de nouvelles modalités de mise en commun continue de l'information. Le Groupe de travail sera un outil essentiel pour soutenir la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable. En outre, le Bureau participe à plusieurs dispositifs de coordination, tels que le Pacte mondial de coordination contre le terrorisme et le Groupe directeur de haut niveau sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 1.156 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir le renforcement des engagements pris à l'échelon national en matière de protection de l'enfant contre la violence par des actions de sensibilisation, une concertation de haut niveau sur les politiques, et la prestation d'une assistance technique aux États Membres, conformément au Programme 2030 (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme le montre le fait que 58 pays ont désormais interdit les châtiments corporels en toute circonstance, un chiffre qui atteint presque l'objectif fixé à 60.

Exécution du programme en 2019 : « Keeping the Promise – Ending violence against Children by 2030 »

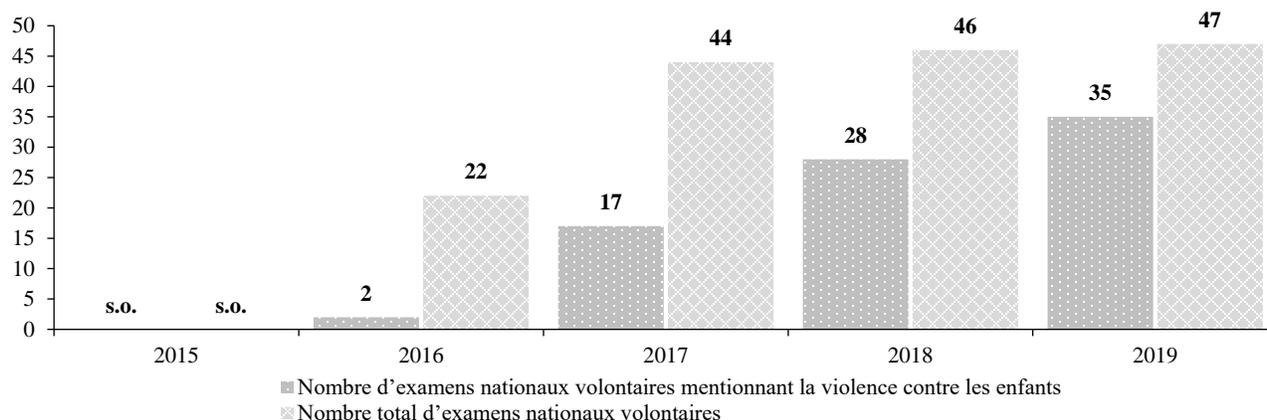
- 1.157 On estime que jusqu'à 1 milliard d'enfants âgés de 2 à 17 ans ont subi des violences physiques, sexuelles ou émotionnelles ou été victimes de négligence au cours de l'année écoulée, ce qui signifie que la moitié des enfants dans le monde sont victimes de violence chaque année, tandis que 300 millions d'enfants âgés de 2 à 4 ans sont victimes de violences physiques ou psychologiques. Dans le monde, une victime de la traite des êtres humains sur cinq est un enfant et deux victimes de l'esclavage moderne sur cinq sont des enfants. La question de la sécurité des enfants en ligne est une source de préoccupation croissante.
- 1.158 Le Bureau a participé à des initiatives régionales notables visant à appuyer les efforts nationaux visant à renforcer les mesures de prévention, de suivi et de réduction de l'exposition des enfants à la violence. Il a également publié un rapport dans lequel il a fait le point sur les progrès accomplis et recensé les obstacles à surmonter pour atteindre les objectifs de développement durable, en particulier la cible 16.2. Ce rapport, intitulé « Keeping the Promise: Ending Violence against Children by 2030 » (Tenir ses promesses : mettre fin à la violence contre les enfants à l'horizon 2030), a été établi en coopération avec divers partenaires, y compris des enfants. Il a été constaté que, cinq ans après l'adoption du Programme 2030, les cadres juridiques et d'orientation générale avaient été renforcés, les données étaient plus nombreuses et de meilleure qualité et des preuves solides avaient été dégagées concernant les mesures efficaces pour mettre fin à la violence. On a également constaté une plus grande cohérence et une meilleure coordination entre les différentes parties prenantes œuvrant pour le bien-être des enfants et une augmentation du nombre de partenariats et de coalitions, y compris avec les alliés les plus précieux de tous : les enfants eux-mêmes. Toutefois, le rapport a également indiqué que les progrès étaient lents, trop lents pour que nous puissions tenir la promesse faite aux enfants du monde entier de faire en sorte qu'ils vivent à l'abri de la violence à l'horizon 2030. Le Bureau a plaidé auprès des États Membres pour qu'ils accordent une plus grande attention à la violence contre les enfants dans les examens nationaux volontaires qu'ils présentent au forum politique de haut niveau pour le développement durable, ce qui témoignerait de l'attention accrue accordée à la violence contre les enfants dans les efforts faits par les États Membres pour atteindre les objectifs.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

1.159 Le travail effectué a contribué à accélérer l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence contre les enfants à l'horizon 2030, comme le montrent les 35 examens nationaux volontaires soumis en 2019 qui mentionnent la violence contre les enfants, témoignant de l'attention accrue accordée à la violence contre les enfants dans les efforts faits par les États Membres pour atteindre les objectifs. Ce chiffre représente une augmentation significative par rapport à 2016, où seuls 2 examens nationaux volontaires faisaient mention de la violence contre les enfants.

Figure 1.XV

Mesure des résultats : nombre d'examens nationaux volontaires présentés par les États Membres faisant référence à la violence contre les enfants (2015-2019)



Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : mettre la violence contre les enfants au cœur des préoccupations internationales (résultat déjà défini pour 2020)

1.160 Les travaux portant sur la promotion de l'action en faveur de l'élimination de toutes les formes de violence contre les enfants se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et le Bureau continuera de mobiliser le soutien et les moyens d'action en faveur de la protection des enfants, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. La mesure retenue pour 2020 correspond à la cible qui avait été proposée pour cette même année dans le document paru sous la cote [A/74/6 \(Sect. 1\)](#).

Tableau 1.88

Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	Reconnaissance par les États Membres de la nécessité de lutter systématiquement contre le harcèlement, notamment le cyberharcèlement,	Large reconnaissance par les États Membres de l'ampleur des effets néfastes de la violence infligée par les pairs sur la vie des enfants, qui	Inclusion d'un indicateur sur le harcèlement dans le cadre mondial des indicateurs relatifs aux cibles des objectifs de développement	Les fournisseurs de technologies de l'informatique et des communications et d'accès à Internet prennent des mesures contre le harcèlement en ligne et d'autres

2017	2018	2019	2020	2021
	comme il ressort de la résolution 73/154 de l'Assemblée générale	s'illustrera par leur participation active aux activités du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et leur prise en compte de la violence contre les enfants, y compris le harcèlement, dans l'établissement de leurs examens nationaux volontaires concernant les objectifs de développement durable	durable à l'issue de l'examen d'ensemble des indicateurs, prévu en 2020	formes de violence en ligne contre les enfants

Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : soutenir la décennie d'action pour l'élimination de la violence contre les enfants à l'horizon 2030 (nouveau résultat)

- 1.161 La violence contre les enfants reste cachée et omniprésente, ce qui compromet la réalisation des objectifs de développement durable et la pleine mise en œuvre du Programme 2030.
- 1.162 Au cours de cette période, la Représentante spéciale ne s'attachera plus tant à sensibiliser à la violence contre les enfants qu'à mettre l'accent sur les mesures de prévention et les interventions efficaces en vue d'accélérer la réalisation de la cible 16.2 associée aux objectifs de développement durable.

Situation interne et réponse

- 1.163 Pour le Bureau, la situation était la suivante : il s'agissait de soutenir les pays qui ne disposaient pas d'outils leur permettant de rendre compte de leur travail concernant la violence contre les enfants dans leurs examens nationaux volontaires. En réponse, le Bureau élaborera des orientations à l'intention des États Membres sur la manière d'intégrer pleinement la question de la violence contre les enfants dans les examens nationaux volontaires et de consulter les enfants dans le cadre de ces examens.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 1.164 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à accélérer l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence contre les enfants à l'horizon 2030, comme devrait le montrer l'amélioration de l'efficacité des mesures de prévention et d'intervention des États Membres, attestée par leurs examens nationaux volontaires.

Tableau 1.89
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
La violence contre les enfants est considérée comme un problème dans les examens nationaux volontaires	La violence contre les enfants est mentionnée dans plus de la moitié des examens nationaux volontaires qui ont été présentés	Les gouvernements font le point sur les différentes formes de violence contre les enfants dans les examens nationaux volontaires	Les gouvernements adoptent une approche fondée sur les droits pour l'établissement de leurs examens nationaux volontaires, consistant notamment à mener des consultations avec des enfants	Tous les gouvernements qui présentent des examens nationaux volontaires ont mis en place des plans d'intervention complets pour lutter contre la violence contre les enfants

Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.165 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

62/141, 67/152, 69/157, 70/137, 72/245, 73/155	Droits de l'enfant	71/176	Protection des enfants contre les brimades
--	--------------------	--------	--

Produits

1.166 On trouvera dans le tableau 1.90 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 1.90

Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	2	1	2	1
1. Rapports annuels destinés à l'Assemblée générale	2	1	2	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	5	2	5	2
2. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
3. Séances de la Cinquième Commission	1	1	1	1
4. Séances de la Troisième Commission	1	–	1	–
5. Séances du Conseil des droits de l'homme	2	–	2	–

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	–	–	2	2
Publications (nombre de publications)	2	6	1	4
6. « Children Speak about the Impact of Deprivation of Liberty: The Case of Latin America » (Paroles d'enfants sur les répercussions de la privation de liberté : le cas de l'Amérique latine)	1	–	–	–
7. « Keeping the Promise: Ending Violence against Children by 2030 » (Tenir ses promesses : mettre fin à la violence contre les enfants à l'horizon 2030)	1	–	–	–
8. « Children Speak about the Impact of Deprivation of Liberty: The Case of Latin America »	–	1	–	–
9. « Keeping the Promise: Ending Violence against Children by 2030 »	–	1	–	–
10. « Entre hechos y derechos » (Des faits aux droits)	–	1	–	–
11. « Where I Go, My Rights Go with Me » (Là où je vais, mes droits m'accompagnent)	–	1	–	–
12. « Children on the Move: from a Continuum of Violence to a Continuum of Protection » (Les enfants en situation de déplacement : d'une progression de la violence à une progression de la protection)	–	1	–	–
13. « When Children Take the Lead: 10 Child Participation Approaches to Tackle Violence » (Quand les enfants prennent les devants : 10 approches reposant sur la participation des enfants pour lutter contre la violence)	–	1	–	–
14. Rapport sur la manière dont la violence nuit à la santé des enfants	–	–	1	–
15. Publications sur des sujets divers	–	–	–	4
C. Activités de fond				
Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : discussions de haut niveau avec les autorités et institutions nationales et régionales sur le renforcement de la prévention et de la protection des enfants contre la violence, et avis d'experts sur les questions de politique générale à l'intention des États Membres et des organisations régionales et intergouvernementales et des organisations de la société civile.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : publications de sensibilisation sur des sujets relatifs à la protection des enfants contre la violence (3), brochures promotionnelles et éducatives (2), vidéos (10) et supports d'information, y compris supports en ligne adaptés aux enfants (5).				
Relations extérieures et relations avec les médias : conférences et communiqués de presse, y compris des articles d'opinion et des tribunes d'experts (15).				
Plateformes numériques et contenus multimédias : mise à jour et maintenance de plateformes relatives aux domaines de travail du Bureau (30), contenus numériques produits et versés dans la base de données/plateforme de gestion des connaissances du Bureau (qui passera bientôt de Cosmos à SharePoint) (40).				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

1.167 On trouvera dans les tableaux 1.91 à 1.93 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.91

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)		
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total			Pourcentage	
Postes	1 820,5	1 702,3	–	–	–	–	–	1 702,3	52,1	1 754,4
Autres dépenses de personnel	2,1	107,4	–	–	–	–	–	107,4	2,0	109,4
Dépenses de représentation	–	1,6	–	–	–	–	–	1,6	–	1,6
Experts	3,8	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Consultants	134,8	181,9	–	–	–	–	–	181,9	3,5	185,4
Voyages du personnel	107,7	153,1	–	–	–	–	–	153,1	2,9	156,0
Services contractuels	129,8	174,9	–	–	–	–	–	174,9	3,3	178,2
Frais généraux de fonctionnement	24,8	24,7	–	–	–	–	–	24,7	0,4	25,1
Fournitures et accessoires	0,7	5,6	–	–	–	–	–	5,6	0,1	5,7
Mobilier et matériel	3,2	8,0	–	–	–	–	–	8,0	0,2	8,2
Total	2 227,5	2 359,5	–	–	–	–	–	2 359,5	64,5	2 424,0

Tableau 1.92

Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	10	1 SSG, 1 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 1 G(1°C) et 1 G(AC)
Effectif proposé pour 2021	10	1 SSG, 1 P-5, 3 P-4, 3 P-3, 1 G(1°C) et 1 G(AC)

^a Aucun changement n'est proposé pour 2021.

Tableau 1.93

Postes

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020	Changements			Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SSG	1	–	–	–	–	1
P-5	1	–	–	–	–	1
P-4	3	–	–	–	–	3

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Catégorie	Effectif approuvé pour 2020	Changements				Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
P-3	3	–	–	–	–	3	
Total partiel	8	–	–	–	–	8	
Agents des services généraux							
1 ^{re} classe	1	–	–	–	–	1	
Autres classes	1	–	–	–	–	1	
Total partiel	2	–	–	–	–	2	
Total	10	–	–	–	–	10	

1.168 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2021 dans les tableaux 1.94 à 1.96 et la figure 1.XVI.

1.169 Comme le montre le tableau 1.94 1), les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 2 359 500 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

1.170 Comme le montrent les tableaux 1.94 2) et 1.95 2), le Bureau reçoit des ressources extrabudgétaires, qui complètent les ressources du budget ordinaire et soutiennent l'exécution de ses mandats. En 2021, il devrait bénéficier de ressources extrabudgétaires en espèces d'un montant estimé à 582 000 dollars, dont un poste, pour mener diverses activités et élargir la portée de son action et de ses campagnes, renforcer l'exécution de son programme de travail, et améliorer la prestation d'un appui et de conseils techniques aux États Membres, aux organisations régionales et aux autres partenaires. Ces ressources représentent 19,4 % des ressources totales du Bureau.

Tableau 1.94
Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats élargis	Autres changements	Pourcentage				
Programme de travail	2 227,5	2 359,5	–	–	–	–	2 359,5	64,5	2 424,0	
Total partiel (1)	2 227,5	2 359,5	–	–	–	–	2 359,5	64,5	2 424,0	

2) Extrabudgétaire

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	582,0	582,0	582,0
Total partiel (2)	582,0	582,0	582,0
Total	2 809,5	2 941,5	3 006,0

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.95
Évolution des postes, par composante

1) *Budget ordinaire*

	Effectif approuvé pour 2020	Changements				Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Programme de travail	10	–	–	–	–	10	
Total partiel (1)	10	–	–	–	–	10	

2) *Ressources extrabudgétaires*

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	1	1
Total partiel (2)	1	1
Total	11	11

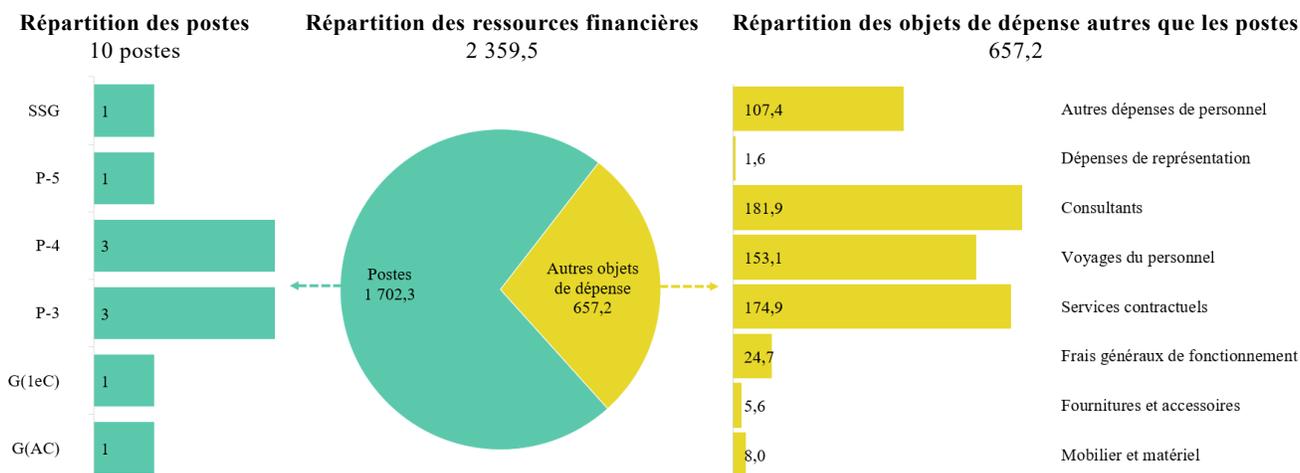
Tableau 1.96
Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	1 820,5	1 702,3	–	–	–	–	–	1 702,3	
Autres objets de dépense	406,9	657,2	–	–	–	–	–	657,2	
Total	2 227,5	2 359,5	–	–	–	–	–	2 359,5	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		8	–	–	–	–	–	8	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		2	–	–	–	–	–	2	
Total		10	–	–	–	–	–	10	

Figure 1.XVI
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



1.171 On trouvera dans le tableau 1.97 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le Bureau s'efforce d'assurer le plein respect des directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion en passant en revue les voyages prévus lors de la réunion hebdomadaire du personnel et en renforçant de manière stratégique sa planification du travail. La délégation de pouvoirs contribuera à faciliter l'approbation des demandes de voyage. En outre, le Bureau collabore étroitement avec le Groupe des voyages pour obtenir des billets au prix le plus bas. Toutefois, en raison de circonstances imprévues telles que la réception tardive d'invitations et d'ordres du jour de réunions, le Bureau ne pourra pas toujours respecter les directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion.

Tableau 1.97
Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	20	100	100

VII. Bureau de la Défenseuse des droits des victimes

Avant-propos

Le mandat du Bureau de la Défenseuse des droits des victimes a été établi dans le cadre de la stratégie définie par le Secrétaire général dans son rapport de 2017 intitulé « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles : une nouvelle stratégie » (A/71/818) et articulée autour de quatre grands axes : donner la priorité aux droits et à la dignité des victimes, mettre fin à l'impunité, mettre au point un réseau de soutien multipartite et revoir l'approche de l'Organisation en matière de communication stratégique afin de sensibiliser l'ensemble de la population au problème de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans le monde.

La Défenseuse des droits des victimes entend concrétiser la promesse du Secrétaire général d'institutionnaliser une démarche centrée sur les victimes dans l'action menée à l'échelle du système des Nations Unies pour prévenir les actes d'exploitation et les atteintes sexuelles et lutter contre de tels agissements. En préconisant des politiques axées avant tout sur les droits et la dignité des victimes, notamment en donnant à celles-ci de la visibilité et en luttant contre la stigmatisation et la discrimination dont elles font souvent l'objet, la Défenseuse des droits des victimes se met en rapport avec les victimes et les aide à mieux se faire entendre et à reconstruire leur vie, en faisant en sorte qu'elles reçoivent tout le soutien possible, y compris en ce qui concerne les actions relatives à la paternité. Des défenseurs et défenseuses des droits des victimes sur le terrain (membres du personnel en fonctions qui agissent comme personnes référentes pour l'aide aux victimes) et des spécialistes hors classe des droits des victimes sont chargés d'exécuter le mandat du Bureau sur le terrain en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Haïti et au Soudan du Sud.

L'Assemblée générale a approuvé la création de quatre postes de spécialiste hors classe des droits des victimes en engagement de durée déterminée en 2019. Points de contact principaux pour toutes les victimes, ils prendront les mesures nécessaires pour qu'une stratégie centrée sur les victimes, non discriminatoire et tenant compte des besoins des femmes et des enfants soit intégrée dans toutes les activités de soutien et d'assistance. La Défenseuse des droits des victimes recommande de nommer d'autres défenseurs et défenseuses dans le contexte de l'ensemble des opérations de maintien de la paix et des actions humanitaires et de développement. L'Organisation doit épauler des victimes et reconnaître les répercussions de l'exploitation et des atteintes sexuelles sur leur vie. Il faut leur apporter toute l'aide possible. Leurs voix doivent être entendues, écoutées et respectées, leurs cas doivent être pris au sérieux et les auteurs dûment sanctionnés. L'Organisation doit travailler en partenariat avec les États Membres, la société civile et d'autres parties prenantes pour ancrer la stratégie fondée sur le droit des victimes dans la prévention de ces agissements répréhensibles et la suite qui y est donnée.

La Défenseuse des droits des victimes
(Signé) Jane **Connors**

A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 1.172 Le Bureau de la Défenseuse des droits des victimes a été créé dans le cadre de la stratégie définie par le Secrétaire général dans son rapport de 2017 intitulé « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles : une nouvelle stratégie » (A/71/818), laquelle est articulée autour de quatre grands axes. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont les résolutions 62/214, 71/278, 71/297 et 72/312. Les droits et la dignité des victimes sont au cœur de cette stratégie, qui a pour but d'appliquer une stratégie centrée sur les victimes dans l'ensemble du système des Nations Unies. Le Bureau est dirigé par la Défenseuse des droits des victimes, dont le rôle s'étend à l'ensemble du système. La mise en œuvre du mandat du Bureau sur le terrain est assurée par deux spécialistes hors classe des droits des victimes, en Haïti et au Soudan du Sud. Deux défenseurs et défenseuses des droits des victimes sur le terrain ont également été nommés pour exercer ce rôle en République centrafricaine et en République démocratique du Congo, outre leurs autres fonctions, en attendant que les deux postes de spécialiste hors classe des droits des victimes créés dans ces pays soient pourvus.

Programme de travail

Objectif

- 1.173 L'objectif auquel le Bureau contribue est de faire en sorte que les droits et la dignité des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles soient placés au premier plan de l'action menée à l'échelle du système des Nations Unies afin de prévenir et de combattre la commission d'actes d'exploitation ou d'atteintes sexuelles par son personnel, en tenue ou civil, dans le contexte des opérations de maintien de la paix et des actions humanitaires et de développement et par des troupes non onusiennes agissant sous mandat du Conseil de sécurité.

Stratégie

- 1.174 Pour faire en sorte que les droits et la dignité des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles soient placés au premier plan de l'action menée à l'échelle du système des Nations Unies afin de prévenir et de combattre la commission d'actes d'exploitation ou d'atteintes sexuelles par son personnel, en tenue ou civil, dans le contexte des opérations de maintien de la paix et des actions humanitaires et de développement et par des troupes non onusiennes agissant sous mandat du Conseil de sécurité, le Bureau interviendra auprès des États Membres, des entités des Nations Unies, d'autres organes intergouvernementaux, de la société civile et d'autres parties prenantes avec constance en vue de mieux faire connaître les répercussions négatives que l'exploitation et les atteintes sexuelles ont sur les victimes et sur les travaux et la réputation de toutes les entités du système des Nations Unies. Son champ d'action englobe les activités de maintien de la paix, d'aide humanitaire et de développement, tant au Siège que sur le terrain. Les quatre spécialistes hors classe des droits des victimes continueront de mettre en œuvre cette stratégie sur le terrain, en concrétisant l'impératif de placer les droits et la dignité des victimes au premier plan dans leur rôle de principal point de contact de toutes les victimes d'exploitation ou d'atteintes sexuelles. Les défenseurs et défenseuses hors classe des droits des victimes sont chargés de veiller à ce que les victimes reçoivent assistance et soutien, de les accompagner lors des enquêtes et de l'examen de leurs plaintes et de leur communiquer des informations sur la suite qui y est donnée, notamment en ce qui concerne les actions relatives à la paternité. Le travail qui sera effectué devrait continuer de permettre aux

victimes de se faire connaître en portant plainte, de faire respecter leurs droits et leur dignité au cours des enquêtes et autres procédures, et, ainsi, d'améliorer l'application du principe de responsabilité à l'égard des auteurs. L'objectif sous-tendant l'ensemble des travaux du Bureau est d'aider les États Membres à mettre en œuvre le Programme 2030, et en particulier à atteindre l'objectif de développement durable n° 5, à savoir parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, en aidant à éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation, et la cible 16.2 associée aux objectifs, à savoir mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.

- 1.175 Parmi les résultats déjà obtenus, citons le fait d'avoir fait mieux connaître dans l'ensemble du système la nécessité d'adopter une stratégie centrée sur les victimes et la mise en pratique de cette stratégie. Ces résultats ont été rendus possibles sur le terrain par deux spécialistes hors classe des droits des victimes et des deux défenseurs et défenseuses des droits des victimes sur le terrain désignés, dans l'attente de l'aboutissement du recrutement de deux autres spécialistes hors classe des droits des victimes.

Facteurs externes pour 2021

- 1.176 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2021 :
- a) Le Bureau et les spécialistes hors classe des droits des victimes sont informés des nouveaux cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles perpétrés par le personnel des Nations Unies, ces cas pouvant ne pas être encore réglés ;
 - b) Les mesures de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles doivent être sous-tendues par une démarche centrée sur les victimes ;
 - c) Les victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles continuent d'avoir besoin de soutien et d'assistance pour reconstruire leurs vies ;
 - d) Il est de plus en plus reconnu, en dehors du système des Nations Unies, qu'il est urgent d'établir des partenariats solides, reposant sur une démarche centrée sur les victimes.
- 1.177 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Par exemple, la Défenseuse des droits des victimes a été chargée d'élaborer des politiques de promotion et de protection des droits des victimes. Sa priorité a été de faire connaître et entendre les victimes, en majorité des femmes et des filles, et de rappeler qu'au cœur des situations d'exploitation et d'atteintes sexuelles se trouve un être humain : une personne qui souffre, qui subit des dommages, qui a peur et qui est bien souvent l'objet de représailles, abandonnée, exclue de sa communauté et stigmatisée. Elle a préconisé que les interventions soient pensées, conçues et réalisées dans une optique de respect des droits et d'autonomisation et d'inclusion des victimes à l'égard de toutes les questions qui les concernent. La Défenseuse des droits des victimes a également souligné l'importance d'adapter les mesures prises dans chaque cas, en gardant à l'esprit que chaque victime est différente et fait face à des formes de discrimination croisée, notamment en raison du sexe, du genre, de l'orientation sexuelle, de l'âge, de la minorité ou de la situation migratoire ou de handicap. La mise en œuvre du mandat de la Défenseuse des droits des victimes sur le terrain est assurée par deux spécialistes hors classe des droits des victimes, en Haïti et au Soudan du Sud, et par deux défenseurs et défenseuses des droits des victimes sur le terrain en République centrafricaine et en République démocratique du Congo, en attendant que les deux postes de spécialiste hors classe des droits des victimes créés dans ces pays soient pourvus. Points de contact principaux pour toutes les victimes, ceux-ci prennent les mesures nécessaires pour qu'une stratégie centrée sur les victimes, non discriminatoire et tenant compte des besoins des femmes et des enfants soit intégrée dans toutes les activités de soutien et d'assistance.

- 1.178 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, le Bureau continuera de travailler avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques alors que celui-ci applique une démarche centrée sur les victimes dans la mise en œuvre de sa recommandation sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans le contexte de la coopération pour le développement (2019). Le Bureau s'appuiera sur les liens noués avec l'Alliance globale des institutions nationales des droits de l'homme pour se mettre en rapport avec des acteurs étatiques et des victimes dans divers pays et territoires.
- 1.179 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Bureau continuera de travailler avec le Comité permanent interorganisations afin que les victimes soient placées au centre de l'exécution de son plan visant à accélérer la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le cadre de la réponse humanitaire au niveau national. La Défenseuse des droits des victimes renforcera sa collaboration avec le Bureau de la coordination des activités de développement, en formulant des conseils et des orientations sur les rôles et les responsabilités des coordinateurs résidents en ce qui concerne les droits des victimes et l'assistance aux victimes, qui sont élaborés dans le cadre de gestion et de responsabilité du système des Nations Unies pour le développement et le système des coordinateurs résidents.
- 1.180 Le travail du Bureau consistera également à coopérer avec le Service déontologie et discipline du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et le Bureau des affaires juridiques en vue de faciliter et d'accélérer le règlement des actions en déclaration de paternité et de versement de pension alimentaire résultant d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Il s'agira notamment de donner aux victimes les informations dont elles ont besoin sur l'avancement de leurs dossiers et les documents nécessaires pour qu'elles puissent étayer leurs actions en déclaration de paternité et obtenir pour leurs enfants les pensions alimentaires auxquels ils ont droit, par exemple, en les aidant à comparaître devant des juridictions nationales. Ce travail contribuera à l'élaboration de procédures harmonisées pour le traitement des demandes relatives à la paternité (de l'enregistrement à la clôture du dossier), portant notamment sur la manière de communiquer avec les victimes ou les requérants et sur le suivi des affaires, qui seront soumises à l'examen des États Membres.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 1.181 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir une transparence et une prise de conscience accrues des besoins des victimes au cours du cycle de vie d'un rapport sur l'exploitation et les abus sexuels (du dépôt de la plainte à la décision finale) grâce à une meilleure coordination des acteurs du système des Nations Unies (voir [A/72/373](#)), a été obtenu, comme le montre l'adoption, en décembre 2019, par le Groupe directeur de haut niveau sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, du Protocole des Nations Unies sur la prise en charge des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, grâce auquel la prise en charge des victimes dans l'ensemble du système des Nations Unies sera coordonnée et reposera sur une approche fondée sur les droits des victimes.
- 1.182 L'objectif fixé concernant trois réalisations n'a pas été atteint, étant donné que le Bureau n'a été créé qu'en 2019. De plus, formuler des politiques, parvenir à un accord à leur égard et les faire adopter à l'échelle du système prend du temps, comme le montre le fait qu'il a fallu trois ans pour élaborer et adopter le protocole sur la prise en charge des victimes.

Exécution du programme en 2019 : intégrer une démarche centrée sur les victimes à l'échelle du système

- 1.183 À la demande du Secrétaire général et avec l'aide des deux spécialistes hors classe des droits des victimes, des deux défenseurs et défenseuses des droits des victimes sur le terrain et de collègues dans l'ensemble du système des Nations Unies, la Défenseuse des droits des victimes a procédé à un inventaire pilote des services, des capacités et des approches en matière de droits des victimes dans

13 pays, dans lesquels l'Organisation est présente à divers degrés. Les bonnes pratiques et les enseignements tirés de ce travail serviront de base de départ pour la formulation de politiques et la planification de programmes et d'actions visant à combler les lacunes en matière de soutien et de prise en charge.

- 1.184 Le Bureau a appliqué concrètement l'approche fondée sur les droits des victimes sur le terrain en appuyant le travail des deux spécialistes hors classe des droits des victimes et des deux défenseurs et défenseuses des droits des victimes sur le terrain en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Haïti et au Soudan du Sud, notamment en ce qui concerne le règlement des actions relatives à la paternité et des questions connexes, telles que la facilitation du paiement des pensions alimentaires et la garantie de l'accès des victimes à une prise en charge et des services médicaux, psychosociaux, éducatifs et matériels et à des mesures de protection. La Défenseuse des droits des victimes s'est rendue en République centrafricaine, en Colombie et en République démocratique du Congo pour traiter des mesures nécessaires pour appliquer une approche fondée sur les droits des victimes lors de discussions avec le personnel de la mission (le cas échéant), les membres des équipes de pays des Nations Unies et les acteurs locaux. Elle a continué de rencontrer des victimes pour déterminer quels étaient leurs besoins et leurs attentes.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 1.185 Le travail effectué a permis de faire en sorte que les droits et la dignité des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles soient placés au premier plan de l'action menée à l'échelle du système des Nations Unies afin de prévenir et de combattre la commission d'actes d'exploitation ou d'atteintes sexuelles par son personnel, en tenue ou civil, dans le contexte des opérations de maintien de la paix et des actions humanitaire et de développement et par des troupes non onusiennes agissant sous mandat du Conseil de sécurité, comme le montre la contribution apportée par la Défenseuse des droits des victimes au travail mené par le Comité permanent interorganisations et l'Équipe spéciale chargée de la prévention du harcèlement sexuel du Conseil des chefs de secrétariat (CCS) en vue de consolider la démarche centrée sur les victimes adoptée lors des enquêtes en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de harcèlement sexuel et comme le montre les conseils et orientations donnés par la Défenseuse des droits des victimes au Bureau de la coordination des activités de développement sur les rôles et les responsabilités des coordinateurs résidents en matière de droits et de prise en charge des victimes, notamment dans des communications et des exposés et par la participation à des ateliers sur ce thème au cours de leur séminaire-retraite international en 2019.

Tableau 1.98
Mesure des résultats

2016	2017	2018	2019	2020
s.o.	s.o.	Les quatre défenseurs et défenseuses des droits des victimes sur le terrain poursuivent leur travail en faveur des victimes d'actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti, la Mission multidimensionnelle	Les défenseurs et défenseuses des droits des victimes sur le terrain et les spécialistes hors classe des droits des victimes apportent une aide concrète aux victimes, qui est adaptée à leurs besoins particuliers directement liés à l'acte d'exploitation ou d'atteinte sexuelle qu'elles ont subi,	Des protocoles et des directives sur le règlement des actions en déclaration de paternité ou en pension alimentaire pour les enfants nés d'actes d'exploitation ou d'atteinte sexuelle

2016	2017	2018	2019	2020
		intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud	y compris des soins médicaux, des services juridiques, des soins psychosociaux et une aide matérielle immédiate, ainsi qu'une assistance relativement aux enfants nés de ces actes, conformément à la Stratégie globale d'aide et de soutien aux victimes d'actes d'exploitation et d'abus sexuels commis par des membres du personnel des Nations Unies ou de personnel apparenté (résolution 62/214 de l'Assemblée générale, annexe)	
			L'approche fondée sur les droits des victimes est intégrée à l'action menée par les entités membres du Comité permanent interorganisations et par les coordinateurs résidents dans les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles	

Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : priorité aux victimes aux niveaux régional et national (résultat déjà défini pour 2020)

- 1.186 Les travaux relatifs à la protection des victimes se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et le Bureau continuera de préconiser des mesures additionnelles au-delà de l'expansion du réseau de personnes référentes et des stratégies centrées sur les victimes, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. La mesure retenue pour 2020 correspond à la cible qui avait été proposée pour cette même année dans le document paru sous la cote [A/74/6 \(Sect. 1\)](#).

Tableau 1.99
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	Désignation de quatre défenseurs et défenseuses des droits des victimes sur le terrain, dans la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud	Désignation de personnes référentes pour les droits des victimes supplémentaires dans un certain nombre de pays et de contextes	Formation d'un réseau de personnes référentes pour les droits des victimes concourant à l'application d'une démarche centrée sur les victimes dans tout le système et à l'amélioration de l'action de défense des droits des victimes et d'aide aux victimes, grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies, de programmes et d'activités en la matière	Consolidation et extension du réseau de personnes référentes pour les droits des victimes à l'ensemble des opérations de maintien de la paix et des actions humanitaires et de développement Examen sur le terrain des recommandations tirées de l'inventaire et établissement des priorités relatives à l'application d'une stratégie centrée sur les victimes à l'échelle du système Présence des missions sur les médias sociaux aux fins d'améliorer leurs activités de promotion des droits et la diffusion d'informations destinées aux victimes d'actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles

Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : amélioration de la stratégie centrée sur les victimes à l'échelle du système (nouveau résultat)

- 1.187 Le Bureau améliorera l'approche fondée sur les droits des victimes en matière de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, en consolidant les orientations destinées aux coordonnateurs résidents sur leurs rôles et responsabilités dans la prise en charge des victimes.
- 1.188 En coopération avec d'autres départements et entités des Nations Unies, en particulier le Service déontologie et discipline du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et le Bureau des affaires juridiques, le Bureau élaborera des procédures harmonisées pour le traitement des actions en déclaration de paternité et en pension alimentaire (de l'enregistrement à la clôture du dossier), portant notamment sur la manière de communiquer avec les victimes ou les requérants.

- 1.189 Le Bureau renforcera le rôle des spécialistes hors classe des droits des victimes en créant un réseau de personnes référentes concourant à l'application d'une démarche centrée sur les victimes dans tout le système et à l'amélioration de l'action de défense des droits des victimes et d'aide aux victimes. Sur la base de l'inventaire pilote du soutien et de l'assistance offerts aux victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans 13 pays dressé en 2019, le Bureau comblera les lacunes dans la fourniture de services juridiques, matériels et médicaux.

Situation interne et réponse

- 1.190 Pour le Bureau, la situation était la suivante : son mandat était peu connu dans le système des Nations Unies, le contenu de l'approche fondée sur les droits des victimes était insuffisamment compris et l'idée que l'exploitation et les atteintes sexuelles étaient un phénomène exclusif aux opérations de maintien de la paix, plutôt qu'un problème dans l'ensemble du système, était répandue. En réponse, le Bureau continuera de faire mieux comprendre le contenu de l'approche fondée sur les droits des victimes et ce que cela signifie pour les programmes et les autres actions menés sur le terrain et étendra ses activités de sensibilisation aux contextes de l'action humanitaire et du développement.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 1.191 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à faire en sorte que les droits et la dignité des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles soient placés au premier plan de l'action menée à l'échelle du système des Nations Unies afin de prévenir et de combattre la commission d'actes d'exploitation ou d'atteintes sexuelles par son personnel, en tenue ou civil, et par des troupes non onusiennes agissant sous mandat du Conseil de sécurité, comme devrait le montrer l'adoption de politiques, de programmes et de mesures connexes visant à formuler des directives sur la stratégie centrée sur les victimes dans au moins cinq entités. Ces documents comprendront également des directives sur les enquêtes.

Tableau 1.100
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
Désignation de quatre défenseurs et défenseuses des droits des victimes sur le terrain pour agir comme principaux points de contact pour les victimes sur le terrain, tout en continuant d'assumer leurs autres fonctions	Présence de quatre défenseurs et défenseuses des droits des victimes sur le terrain en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Haïti et au Soudan du Sud pour agir comme principaux points de contact pour les victimes sur le terrain, tout en continuant d'assumer leurs autres fonctions	Consolidation de leur travail par les deux défenseurs et défenseuses des droits des victimes sur le terrain et les deux spécialistes hors classe des droits des victimes	Spécialistes hors classe des droits des victimes spécialisés en fonctions dans quatre pays	Adoption d'une politique cadre définissant la stratégie fondée sur les droits des victimes en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles et formulation de directives pour son application

Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.192 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

62/214	Stratégie globale d'aide et de soutien aux victimes d'actes d'exploitation et d'abus sexuels commis par des membres du personnel des Nations Unies ou de personnel apparenté (annexe)	71/297	Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles
		72/312	Action de l'Organisation des Nations Unies concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles
71/278	Action de l'Organisation des Nations Unies concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles		

Produits

1.193 On trouvera dans le tableau 1.101 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 1.101

Bureau de la Défenseuse des droits des victimes : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	2	2	2	2
1. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
2. Séances de la Cinquième Commission	1	1	1	1
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	1	1	1	1
3. Inventaire des services et des stratégies de défense des droits des victimes mis en place dans l'ensemble du système des Nations Unies	1	1	1	1
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	2	2	2	3
4. Ateliers avec des organisations internationales et régionales, des institutions régionales et nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme et des défenseurs et défenseuses des droits des victimes et des commissaires aux droits des victimes	2	2	2	3
Publications (nombre de publications)	1	1	2	2
5. Rapport annuel sur les travaux de la Défenseuse des droits des victimes ; document d'information recensant les services et les stratégies de défense des droits des victimes mis en place dans l'ensemble du système des Nations Unies	1	1	2	2
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	–	–	2	2

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

C. Activités de fond

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : sensibilisation, formation et création de matériel pédagogique sur le contenu des droits des victimes.

Relations extérieures et relations avec les médias : interviews, articles d'opinion, communiqués de presse et tribunes d'experts.

Plateformes numériques et contenus multimédias : mise à jour et maintenance de sites Web consacrés aux domaines de travail du Bureau.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

1.194 On trouvera dans les tableaux 1.102 à 1.104 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.102

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Postes	692,5	780,0	–	–	–	–	–	780,0	24,3	804,3
Voyages du personnel	59,0	64,5	–	–	–	–	–	64,5	1,2	65,7
Services contractuels	6,1	8,2	–	–	–	–	–	8,2	0,2	8,4
Frais généraux de fonctionnement	0,9	1,8	–	–	–	–	–	1,8	–	1,8
Fournitures et accessoires	0,4	2,0	–	–	–	–	–	2,0	–	2,0
Mobilier et matériel	2,2	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	761,1	856,5	–	–	–	–	–	856,5	25,7	882,2

Tableau 1.103

Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	
Effectif approuvé pour 2020	4	1 SSG, 1 P-4, 1 P-3, 1 G(AC)
Effectif proposé pour 2021	4	1 SSG, 1 P-4, 1 P-3, 1 G(AC)

^a Aucun changement n'est proposé pour 2021.

Tableau 1.104

Postes

Catégorie	Changements					Total	Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
SSG		1	–	–	–	–	1
P-4		1	–	–	–	–	1
P-3		1	–	–	–	–	1
Total partiel		3	–	–	–	–	3

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Catégorie	Changements					Total	Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Agents des services généraux							
Autres classes	1	–	–	–	–	–	1
Total partiel	1	–	–	–	–	–	1
Total	4	–	–	–	–	–	4

1.195 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2021 dans les tableaux 1.105 à 1.107 et la figure 1.XVII.

1.196 Comme le montre le tableau 1.105 1), les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 856 500 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Elles permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

1.197 Comme le montrent les tableaux 1.105 2) et 1.106 2), le Bureau reçoit des ressources extrabudgétaires, qui complètent les ressources du budget ordinaire et soutiennent l'exécution de ses mandats. En 2021, il devrait bénéficier de ressources extrabudgétaires en espèces d'un montant estimé à 256 700 dollars, dont 3 postes, à l'appui des activités de coopération technique et du recensement des services offerts aux victimes d'atteintes sexuelles et d'abus d'autorité dans les pays pilotes. Ces ressources représentent 22,5 % des ressources totales du Bureau.

Tableau 1.105

Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total			Pourcentage
Programme de travail	761,1	856,5	–	–	–	–	856,5	25,7	882,2
Total partiel (1)	761,1	856,5	–	–	–	–	856,5	25,7	882,2

2) Ressources extrabudgétaires

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	227,9	139,7	256,7
Total partiel (2)	227,9	139,7	256,7
Total	989,0	996,2	1 138,9

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.106
Évolution des postes, par composante

1) *Budget ordinaire*

	Effectif approuvé pour 2020	Changements				Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Programme de travail	4	–	–	–	–	4	
Total partiel (1)	4	–	–	–	–	4	

2) *Ressources extrabudgétaires*

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	3	3
Total partiel (2)	3	3
Total	7	7

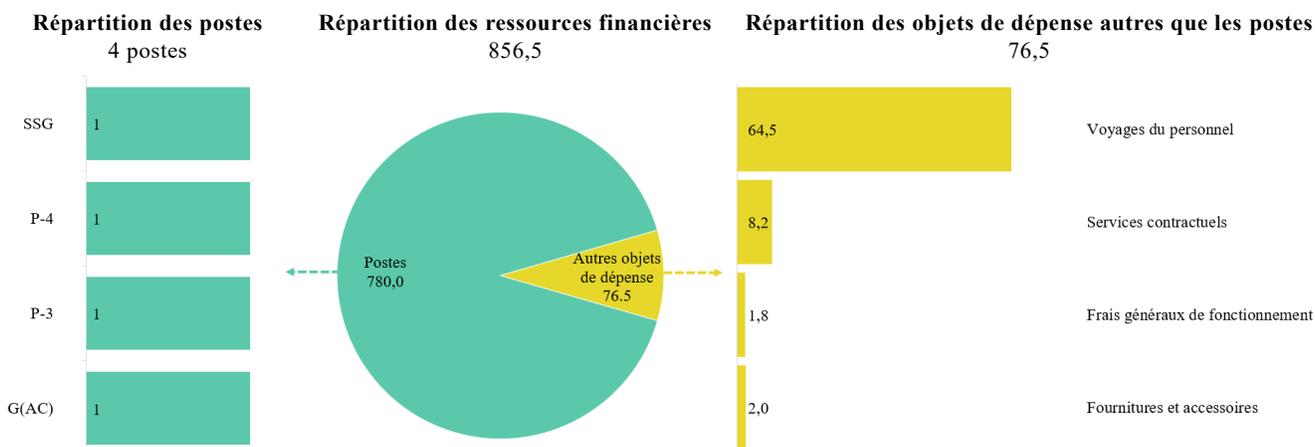
Tableau 1.107
Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	692,5	780,0	–	–	–	–	–	780,0	
Autres objets de dépense	68,6	76,5	–	–	–	–	–	76,5	
Total	761,1	856,5	–	–	–	–	–	856,5	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		3	–	–	–	–	–	3	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		1	–	–	–	–	–	1	
Total		4	–	–	–	–	–	4	

Figure 1.XVII
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



1.198 On trouvera dans le tableau 1.108 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le bureau s'efforcera de continuer d'améliorer la planification des voyages afin de mieux respecter les délais d'achat des billets.

Tableau 1.108
Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	27,3	100	100

VIII. Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies

Avant-propos

L'ONU est appelée à traiter des situations délicates sur des questions comme la paix, la sécurité, l'environnement, la santé, le libre-échange, les droits de l'homme, l'emploi et la gestion des migrations. Vu la complexité de ce mandat et la présence mondiale de l'Organisation, ses fonctionnaires doivent de plus en plus souvent faire face à des difficultés et à des risques pour leur sécurité et leur santé physique et psychologique. Dans le même temps, ils doivent s'adapter aux évolutions de leur cadre de travail, l'ONU s'employant à réformer sa manière de fournir des services au monde entier.

Dans ce contexte, ma mission en tant qu'Ombudsman de l'ONU est de contribuer à la préservation d'un environnement de travail favorable et constructif pour tout le personnel de l'Organisation, afin qu'il puisse œuvrer en subissant le moins d'interruptions possible et en se consacrant au maximum à l'exécution des tâches confiées par les États Membres. Or, je peux dire d'expérience que l'on passe bien trop de temps, sur le lieu de travail, à gérer des conflits interpersonnels et des problèmes de communication ou de comportement, tels que des cas d'abus d'autorité et de harcèlement. Cette situation peut avoir des répercussions négatives sur une organisation et compromettre fortement sa capacité de mener à bien ses mandats.

Lorsque des membres du personnel sont empêtrés dans des différends sur le lieu de travail, il leur est très difficile d'élargir le champ. Ils peuvent se démotiver, perdre leur enthousiasme et leur désir de rendre service aux populations du monde entier. C'est là qu'intervient un bureau d'ombudsman, non seulement pour gérer et résoudre les problèmes qui surviennent au travail, mais aussi, et surtout, pour renforcer les capacités du personnel de direction et d'exécution de gérer, en premier lieu, les différends.

Guidé par les principes que sont l'absence de formalisme, l'indépendance, la neutralité et la confidentialité, le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies gère les conflits en recourant à des moyens constructifs : discussion sur les options envisageables, rôle d'intermédiaire entre les parties, facilitation du dialogue, soutien personnalisé et médiation.

En 2021, le Bureau continuera d'offrir au personnel un espace rassurant où se livrer en toute confidentialité à une personne neutre et indépendante capable d'aider à trouver des solutions. Mon équipe et moi nous tenons à disposition pour aider le personnel et l'Organisation à rester efficaces et productifs dans ces temps difficiles.

J'ai l'ambition qu'en 2021, le Bureau réponde à toutes les demandes de règlement amiable des conflits en temps voulu, grâce à une utilisation optimale des ressources et au recours à des moyens innovants de rendre service au personnel travaillant pour l'ONU dans le monde entier. En outre, mon équipe aidera les membres du personnel à acquérir les compétences nécessaires à la gestion efficace des conflits et donnera systématiquement des retours afin de susciter des améliorations durables du cadre de travail.

L'Ombudsman de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Shireen L. **Dodson**

A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019

Orientations générales

Mandat et considérations générales

- 1.199 Le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies est chargé de fournir, de manière confidentielle, impartiale et indépendante, des services de règlement des conflits en vue de résoudre les problèmes que le personnel rencontre au travail. Il contribue ainsi à faire régner une atmosphère de travail harmonieuse, saine et productive dans toute l'Organisation.
- 1.200 Son mandat découle des priorités arrêtées dans les résolutions et décisions de l'Assemblée générale, notamment les résolutions 55/258 et 56/253. Le Bureau a été renforcé en application des résolutions 61/261 et 62/228, aux termes desquelles l'Assemblée a décidé de créer un bureau unique, intégré et décentralisé pour le Secrétariat de l'Organisation, les fonds et programmes des Nations Unies et le HCR. Au paragraphe 16 de sa résolution 73/276, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de mettre en place, dans les limites des ressources disponibles, un projet pilote visant à proposer des services de règlement amiable des différends aux non-fonctionnaires. Au paragraphe 22 de la résolution 74/258, l'Assemblée a prié le Secrétaire général de préparer, en vue d'éclairer les débats de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, une présentation générale du fonctionnement du projet pilote.

Programme de travail

Objectif

- 1.201 L'objectif auquel le Bureau contribue est d'assurer le bon fonctionnement de l'Organisation en offrant aux fonctionnaires qui s'estiment lésés un moyen efficace de demander réparation, ce qui permet d'instaurer des rapports plus harmonieux sur le lieu de travail.

Stratégie

- 1.202 Pour contribuer au bon fonctionnement de l'Organisation, le Bureau fournira au personnel des services de règlement des conflits, articulés autour de trois grands axes : l'intervention dans les différentes affaires ; les retours d'information systématiques ; le renforcement des capacités à des fins de prévention par la bonne gestion des conflits.
- 1.203 Parmi les résultats obtenus en 2019, citons la fourniture de services de résolution de conflits dans 2 221 affaires et l'exécution de 141 activités de sensibilisation destinées à faire connaître les avantages de la résolution collaborative des conflits et de 93 activités supplémentaires destinées à faire régner une atmosphère de cordialité et de respect mutuel et à renforcer les compétences en matière de résolution préventive des conflits. De ce fait, en 2019, le Bureau a également observé et recueilli des informations sur les problèmes structurels au travail et les présentera à l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session dans le cadre du rapport annuel du Secrétaire général sur les activités du Bureau.
- 1.204 En 2021, le Bureau s'attend à recevoir environ 2 500 dossiers, ce qui confirmerait l'évolution de la charge de travail constatée au fil des ans. Le volume des affaires varie d'une année à l'autre, en fonction de la situation de l'Organisation et du contexte général. Le Bureau continuera à concentrer ses ressources sur les activités visant à réduire l'apparition de conflits au travail, qui exposent l'Organisation à des litiges inutiles et pèsent sur la productivité.

- 1.205 Le principal objectif stratégique sera d'assurer un meilleur accès aux services de règlement des conflits à tous les membres du personnel, où qu'ils soient. Les services sont fournis dans les six langues officielles de l'ONU, ce qui garantit l'accès de tous les membres du personnel à l'administration de la justice, objectif inscrit dans la récente résolution de l'Assemblée générale (74/258, par. 4). Afin de renforcer la capacité du Bureau de fournir des services spécialisés au personnel du Siège, les ressources existantes à New York ont été réorganisées en 2019 de façon à mettre en place un équipe de spécialistes de règlement des différends au service des membres du personnel de New York et des bureaux de la région. Nouvelle étape dans la décentralisation, l'accès aux services de médiation devrait être amélioré au niveau régional. À cet effet, le Bureau propose de généraliser les services de médiation dans les sièges régionaux. Cet objectif pourrait être accompli par une réorganisation interne, une partie des ressources de médiation étant redéployées de New York à Genève et Nairobi, sièges du Tribunal du contentieux administratif de l'Organisation.
- 1.206 Autre domaine prioritaire en 2021, le Bureau s'emploiera à traiter les conflits dès les premières phases, de manière à éviter qu'ils ne s'enveniment et ne dégénèrent en recours plus coûteux. En 2019, le Bureau a lancé la campagne mondiale « La civilité au service de la dignité » comme outil de sensibilisation et de renforcement des capacités à l'appui de l'initiative du Secrétaire général en faveur de la civilité. La campagne trouve son fondement dans la Charte des Nations Unies, qui met l'accent sur la dignité de la personne humaine. Depuis son lancement, elle s'est révélée extrêmement efficace pour favoriser les comportements constructifs et contribuer à améliorer l'attitude au travail. En 2019, près de 2 500 membres du personnel ont participé à 93 ateliers et cafés en faveur de la civilité ; la campagne est ainsi devenu l'un des principaux moyens de transmettre les aptitudes voulues pour faire régner une atmosphère de travail harmonieuse, saine et productive dans toute l'Organisation
- 1.207 Au paragraphe 16 de sa résolution 73/276, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de mettre en place un projet pilote visant à proposer des services de règlement amiable des différends aux non-fonctionnaires. Un rapport détaillé, devant donner lieu à de plus amples discussions, sera présenté à la soixante-quinzième session de l'Assemblée dans le cadre du rapport annuel du Secrétaire général sur les activités du Bureau. Il comprendra une estimation de l'incidence budgétaire d'une éventuelle décision de l'Assemblée demandant au Bureau de fournir le même niveau de services à cette catégorie de personnel.
- 1.208 Le travail qui sera effectué devrait aboutir à un environnement de travail plus harmonieux pour les fonctionnaires et autres membres du personnel et contribuer à une meilleure productivité et au fonctionnement plus efficace de l'Organisation.

Facteurs externes pour 2021

- 1.209 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2021 :
- a) Les fonctionnaires, y compris celles et ceux qui exercent des fonctions d'encadrement, utilisent les moyens mis à leur disposition pour régler les contentieux administratifs dans le cadre des mécanismes informels existants ;
 - b) Les fonctionnaires appliquent les règles et règlements de l'ONU relatifs aux conditions d'emploi et s'inspirent des enseignements tirés de la jurisprudence du Tribunal du contentieux administratif et du Tribunal d'appel des Nations Unies ;
 - c) Le volume du contentieux reste tendanciellement stable.
- 1.210 Le Bureau prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. C'est par exemple le cas pour ce qui est des services de résolution des conflits et du recensement des problèmes structurels, grâce auquel le Bureau peut fournir un retour d'information sur les inégalités entre les sexes, telles qu'elle ressortent des affaires dont il est saisi. Le Bureau compile par ailleurs des données ventilées par sexe.

- 1.211 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités et la coordination et la communication interorganisations, le Bureau des services d'ombudsman et de médiation continuera de collaborer avec les ombudsmans et médiateurs des entités des Nations Unies, afin de favoriser la cohésion et l'incidence, à l'échelle du système, des activités de règlement des conflits au travail.

Activités d'évaluation

- 1.212 Le choix d'un domaine d'auto-évaluation pour 2021 est en cours.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 1.213 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir l'accroissement au niveau mondial du nombre de différends potentiels réglés à l'amiable (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'attestent les quelque 2 221 différends (contre 2 000 différents escomptés) pour lesquels l'Ombudsman a fourni son aide ou dont il a facilité le règlement.

Exécution du programme en 2019 : favoriser la civilité au travail

- 1.214 En 2019, le Bureau a lancé la campagne « La civilité au service de la dignité » après un premier essai d'atelier en 2018. Cette campagne de sensibilisation a également pour but de créer un dialogue et de favoriser l'amélioration de l'attitude au travail. Pour ce faire, une approche en trois volets a été adoptée : un atelier de trois heures devant familiariser les participants à la nouvelle logique de rapports au travail et susciter des débats favorables à un changement d'attitude, dans un souci de civilité et de respect de la dignité d'autrui ; un café de la civilité d'une heure, devant amorcer des mesures concrètes en faveur de la civilité ; et une stratégie de communication.
- 1.215 Par la suite, 93 ateliers de civilité et cafés de civilité ont été organisés dans 21 lieux d'affectation et près de 2 500 personnes y ont participé.
- 1.216 Par exemple, le bureau de l'ombudsman régional à Entebbe a organisé un café de la civilité au cours duquel les participants ont pris conscience par la parole de leur rôle dans la culture organisationnelle et de la nécessité de faire honneur à la Charte au quotidien. À l'issue de ce café, les participants se sont engagés à agir en défenseurs de la civilité et à organiser eux-mêmes d'autres débats avec leurs collègues, ce qui donnerait à l'initiative davantage d'écho.
- 1.217 La stratégie de communication passe par des articles sur la civilité, soit d'ordre général, soit sur des motifs fréquents de conflits, par exemple la courtoisie dans la correspondance électronique, la manière de s'exprimer ou le ton à employer. La première série de quatre articles sur la correspondance électronique a trouvé un écho considérable auprès des lecteurs de l'intranet du Secrétariat, iSeek. Les articles ont été visionnés plus de 2 400 fois en trois mois. En outre, une référence à la campagne figure dans les contrats de mission des hauts responsables et le sujet sera à l'honneur dans le dialogue en cascade de 2020, organisé en collaboration avec le Bureau de la déontologie.

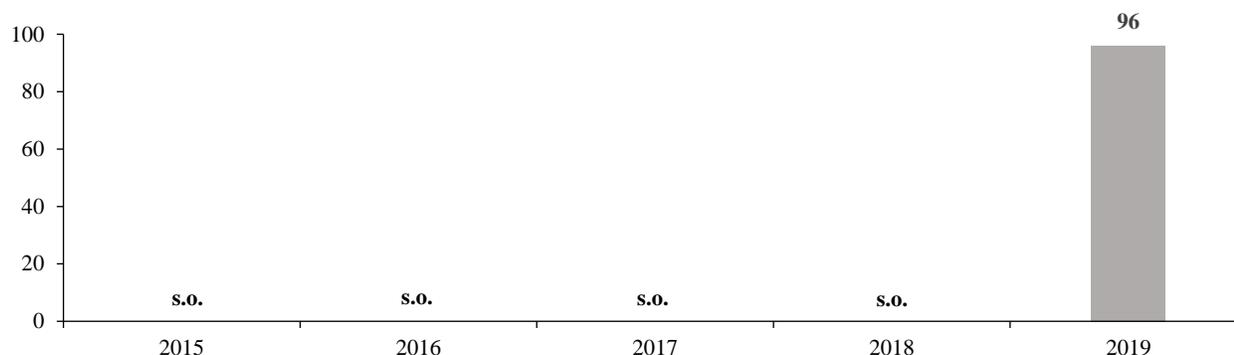
Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 1.218 Le travail a contribué à assurer le bon fonctionnement de l'Organisation en offrant aux fonctionnaires qui s'estiment lésés un moyen efficace de demander réparation, comme le montrent les commentaires laissés par les personnes ayant participé aux 93 ateliers de civilité organisés en 2019. Sur les 846 participants aux ateliers qui ont répondu à l'enquête de satisfaction, 812 ont indiqué qu'ils comprenaient mieux la notion de dignité et les moyens de favoriser la civilité au travail. Le taux de satisfaction se situe, autrement dit, à 96 %. Ce taux, qui correspond donc à l'année de lancement de la campagne, sera pris pour référence pour toute la durée de celle-ci.

Figure 1.XVIII

Mesure des résultats : meilleure compréhension de la notion de dignité et des moyens de favoriser la civilité au travail, telle qu'elle ressort de l'avis des personnes ayant pris part aux ateliers sur la civilité, 2015-2019

(En pourcentage)



Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : sensibiliser et former en vue de favoriser la civilité au travail (résultat déjà défini pour 2020)

- 1.219 Le Bureau poursuivra ses activités d'appui de l'initiative du Secrétaire général en faveur de la civilité, conformément à son mandat, en continuant à sensibiliser le personnel et à fournir un soutien pratique, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. La mesure retenue pour 2020 correspond à la cible qui avait été proposée pour cette même année dans le document paru sous la cote [A/74/6 \(Sect.1\)](#).

Tableau 1.109

Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	Avis des membres du personnel ayant pris part à des ateliers pilotes	Consensus au sein de l'Organisation sur la nécessité de faire de la civilité une priorité	Mise au point, à l'intention des responsables d'entités, de directives sur la manière de mener des conversations constructives sur la civilité	Mise en service du site collaboratif mondial (outil de collaboration en ligne) et des trousseaux à outils et supports de communication correspondants

Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : meilleur accès aux services de médiation (nouveau résultat)

- 1.220 En 2021, le Bureau tâchera avant tout d'améliorer l'accès aux services de résolution des conflits pour le personnel hors siège, l'objectif spécifique étant d'accroître le recours aux services de médiation. À cet effet, il demande d'accroître encore la décentralisation de ses ressources de médiation, qui sont actuellement centralisées au Siège. Cet objectif sera atteint en intégrant la fonction de médiation dans les opérations des antennes régionales et en rapprochant les ressources de médiation des bénéficiaires et des sièges du Tribunal du contentieux administratif de Genève et

Nairobi. Il en résultera une meilleure accessibilité aux services de médiation et une gestion plus efficace et plus rapide du processus de médiation, en particulier lorsque le processus de médiation implique plusieurs parties et nécessite une coordination importante. Il en résultera également une plus grande collaboration entre les composantes informelle et formelle de l'administration de la justice aux sièges du Tribunal (New York, Genève et Nairobi), ce dont on peut attendre une augmentation des renvois d'affaires, y compris de la part des chambres.

Situation interne et réponse

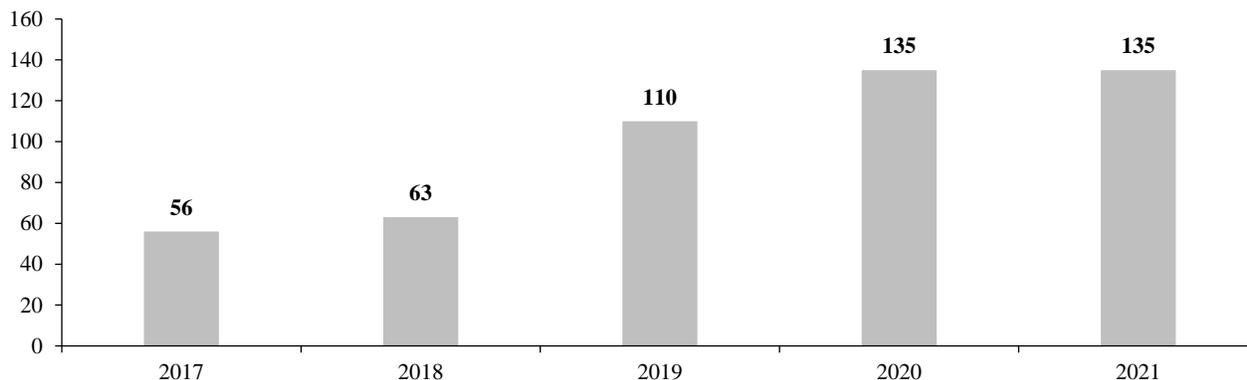
1.221 La situation était la suivante: toutes les ressources de médiation étaient centralisées au Service de médiation à New York, ce qui limitait l'accès de tous les bénéficiaires et empêchait la résolution efficace des différends dont le personnel sur le terrain saisissait le Bureau. Les tendances indiquent que la plupart des cas de médiation sont désormais traités par les antennes du Bureau à Nairobi et à Genève. L'absence de services d'appui à la médiation sur place a empêché les antennes de traiter les demandes avec la rapidité et l'efficacité voulues. La décentralisation de la fonction de médiation s'inscrit dans la droite ligne du souhait exprimé par l'Assemblée générale, à savoir une résolution des conflits accessibles à tous. En réponse, le Bureau entend régionaliser les services de médiation, ce qui contribuera à assurer partout, de manière efficace et efficiente, tout un éventail de services de résolution de conflits à l'intention du personnel des Nations Unies, où qu'il soit dans le monde. On escompte une augmentation générale du nombre d'affaires soumises à médiation.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

1.222 Le travail devrait contribuer à assurer le bon fonctionnement de l'Organisation en offrant aux fonctionnaires qui s'estiment lésés un moyen efficace de demander réparation, comme devrait le montrer le recours accru aux services de médiation.

Figure 1.XIX

Mesure des résultats : augmentation du nombre d'affaires de médiation grâce à la décentralisation des services, 2017-2021



Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.223 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

55/258	Gestion des ressources humaines	62/228	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
56/253	Questions relatives au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003	65/290	Renforcement des capacités de l'Organisation des Nations Unies sur le plan

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

73/276	de la conduite des opérations de maintien de la paix et de l'appui à leur fournir Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies	74/258	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
--------	--	--------	---

Produits

- 1.224 On trouvera dans le tableau 1.110 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 1.110

Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unie : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1	1	1
1. Rapport destiné à l'Assemblée générale	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	6	6	6	6
2. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	2	2	2	2
3. Séances de la Cinquième Commission	3	3	3	3
4. Séances de la Sixième Commission	1	1	1	1
E. Activités d'appui				
Justice interne et contrôle interne : services de règlement des différends à l'amiable, en présentiel ou à distance, à l'attention du personnel ; analyse des causes profondes des conflits et retour d'information sur les obstacles structurels à l'amélioration des conditions de travail ; activités de sensibilisation et de renforcement des compétences en matière de conflits (séances d'information, groupes de discussion thématiques, ateliers) ; tenue du site web en six langues et distribution d'imprimés sur le règlement de conflits.				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

1.225 On trouvera dans les tableaux 1.111 à 1.113 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.111
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Postes	3 666,8	3 601,5	–	–	(174,3)	(174,3)	(4,8)	3 427,2	93,9	3 521,1
Autres dépenses de personnel	–	2,1	–	–	99,8	99,8	4 752,4	101,9	1,9	103,8
Consultants	9,0	42,2	–	–	–	–	–	42,2	0,8	43,0
Voyages du personnel	78,5	75,3	–	–	–	–	–	75,3	1,4	76,7
Services contractuels	31,7	65,6	–	–	–	–	–	65,6	1,3	66,9
Frais généraux de fonctionnement	30,0	42,6	–	–	–	–	–	42,6	0,8	43,4
Fournitures et accessoires	2,4	12,0	–	–	–	–	–	12,0	0,1	12,1
Mobilier et matériel	7,3	2,4	–	–	–	–	–	2,4	–	2,4
Aménagement des locaux	0,3	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	0,2	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	3 826,2	3 843,7	–	–	(74,5)	(74,5)	(1,9)	3 769,2	100,2	3 869,4

Tableau 1.112
Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	21	1 SSG, 2 D-1, 7 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 5 G(AC), 3 G(AL)
Suppression	(1)	1 D-1
Création	1	1 P-3
Effectif proposé pour 2021	21	1 SSG, 1 D-1, 7 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 5 G(AC), 3 G(AL)

^a On trouvera à l'annexe III des informations sur les changements relatifs aux postes.

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.113
Postes

Catégorie	Changements					Total	Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
SSG	1	–	–	–	–	–	1
D-1	2	–	–	(1)	(1)	(1)	1
P-5	7	–	–	–	–	–	7
P-4	2	–	–	–	–	–	2
P-3	1	–	–	1	1	1	2
Total partiel	13	–	–	–	–	–	13
Agents des services généraux							
Autres classes	5	–	–	–	–	–	5
Total partiel	5	–	–	–	–	–	5
Autres catégories de personnel							
Agents locaux	3	–	–	–	–	–	3
Total partiel	3	–	–	–	–	–	3
Total	21	–	–	–	–	–	21

1.226 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2021 dans les tableaux 1.114 à 1.116 et dans la figure 1.XX.

1.227 Comme le montrent les tableaux 1.114 1) et 1.115 1), les ressources demandées pour 2021 s'élèvent globalement à 3 769 200 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 74 500 dollars (1,9 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2020. La variation découle de la décentralisation des services qui se poursuit en fonction des besoins opérationnels afin de mettre en place des capacités de médiation aux bureaux du Tribunal. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.114
Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	Changements						2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)		
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total				
Programme de travail	3 826,2	3 843,7	–	–	(74,5)	(74,5)	(1,9)	3 769,2	100,2	3 869,4
Total partiel (1)	3 826,2	3 843,7	–	–	(74,5)	(74,5)	(1,9)	3 769,2	100,2	3 869,4

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	2 096,8	2 112,0	2 147,8
Total partiel (2)	2 096,8	2 112,0	2 147,8

3) *Ressources extrabudgétaires*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	5,4	75,0	75,0
Total partiel (3)	5,4	75,0	75,0
Total	5 928,4	6 030,7	6 092,2

Tableau 1.115

Évolution des postes, par composante

1) *Budget ordinaire*

	Effectif approuvé pour 2020	Changements			Total	Effectif proposé pour 2021
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Programme de travail	21	–	–	–	21	
Total partiel (1)	21	–	–	–	21	

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	9	9
Total partiel (2)	9	9
Total	30	30

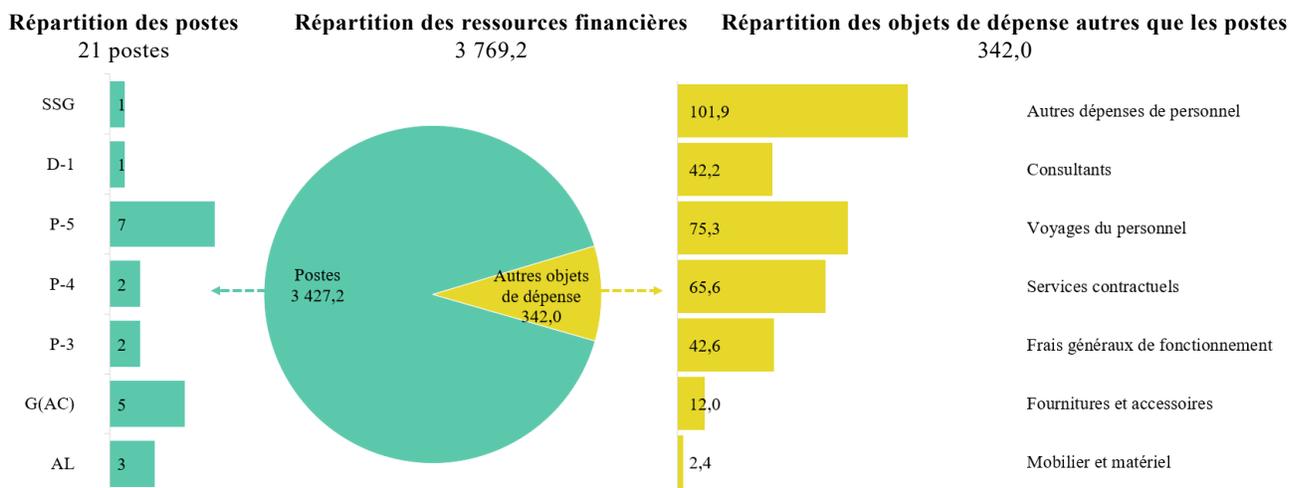
Tableau 1.116
Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 666,8	3 601,5	–	–	(174,3)	(174,3)	(4,8)	3 427,2
Autres objets de dépense	159,4	242,2	–	–	99,8	99,8	41,2	342,0
Total	3 826,2	3 843,7	–	–	(74,5)	(74,5)	(1,9)	3 769,2
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		13	–	–	–	–	–	13
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	–	–	–	–	–	8
Total		21	–	–	–	–	–	21

Figure 1.XX
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Analyse des variations

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Autres changements

- 1.228 Comme le montrent les tableaux 1.114 1) et 1.115 1), les changements entraînent une diminution nette de 74 500 dollars, qui s'explique comme suit :

- a) Une diminution nette de 174 300 dollars au titre des postes s'explique par la suppression proposée du poste de Chef du Bureau de médiation (D-1) à New York, qui est contrebalancée en partie par la création proposée du poste de spécialiste du règlement des différends (P-3) à Genève afin d'appuyer la poursuite de la décentralisation des services vers les bureaux du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies. Cette mesure permettrait de réaliser des gains d'efficacité dans la prestation des services de médiation grâce au déploiement de ressources dans les lieux d'affectation où se trouvent les bureaux du Tribunal et où se déroulent la plupart des affaires de médiation. La personne titulaire du poste de spécialiste hors classe du règlement des différends (médiateur(trice) hors classe) (P-5) à New York continuerait d'assurer les services de médiation à New York et de formuler des directives applicables à l'ensemble des lieux d'affectation ;
- b) Une augmentation de 99 800 dollars est proposée au titre des autres dépenses de personnel pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) à Nairobi afin de renforcer la présence régionale du Bureau et de créer d'autres gains d'efficacité dans la prestation des services de médiation grâce au déploiement de ressources dans les lieux où se trouvent les bureaux du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies.

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 1.229 Comme le montrent les tableaux 1.114 2) et 1.115 2), les quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé de 2 147 800 dollars, dont neuf postes, seront utilisées pour permettre au Bureau de fournir des services de règlement des conflits au personnel de maintien de la paix sur le terrain et de procéder à un examen et à une analyse d'ensemble des problèmes systémiques liés aux missions de maintien de la paix. Il s'agit d'une augmentation de 35 800 dollars par rapport aux estimations pour 2020, qui s'explique par la révision du montant des traitements. Les quotes-parts hors budget ordinaire représentent 35,3 % des ressources totales du programme.
- 1.230 Comme le montre le tableau 1.114 3), le Bureau reçoit des ressources extrabudgétaires, qui complètent les ressources du budget ordinaire et soutiennent l'exécution de ses mandats. En 2021, des ressources extrabudgétaires (contributions en espèces) d'un montant de 75 000 dollars et du personnel temporaire (autre que pour les réunions) supplémentaire devraient venir compléter les ressources du budget ordinaire et faciliter les services de règlement des conflits fournis au personnel de la Cour internationale de Justice, de l'Organisation météorologique mondiale et du Bureau de la coordination des activités de développement, conformément au protocole d'accord. Ces ressources représentent 1,2 % des ressources totales du Bureau.
- 1.231 On trouvera dans le tableau 1.117 des informations sur le respect des délais d'achat des billets d'avion. Les efforts déployés par le Bureau pour améliorer encore le taux de conformité aux directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion consistent à établir des plans de voyage sur une base semestrielle et à suivre de près les délais à respecter pour chaque voyage prévu.

Tableau 1.117
Respect des délais
 (En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	20	100	100

IX. Bureau de l'administration de la justice

Avant-propos

Les personnes qui travaillent à l'Organisation des Nations Unies croient en sa mission et veulent contribuer à la réalisation des buts et des aspirations énoncés dans la Charte des Nations Unies. Quel que soit son lieu d'affectation, son poste ou son titre, chaque membre du personnel devrait toujours aborder sa journée de travail animé d'un sentiment de satisfaction, de fierté et de détermination au regard de l'action que nous menons, sachant que chacun d'entre nous peut faire avancer la cause des peuples du monde.

Dans un environnement de travail tel que celui de l'Organisation des Nations Unies, qui réunit une diversité de cultures, de personnalités, de modes de travail et de communication ainsi que de structures, les malentendus et les griefs ne sont pas rares. En l'absence d'une gestion adéquate, les différends au travail sapent la confiance, créent un climat de travail malsain et démoralisent et démotivent le personnel. Les griefs auxquels il n'est pas apporté de solution peuvent nuire aux activités de l'Organisation.

À New York et dans les autres lieux d'affectation où je me suis rendue, j'ai pu constater les effets dommageables des différends non réglés, à savoir le mal-être du personnel, la poussée de l'absentéisme, un faible taux d'exécution des programmes et un taux élevé de renouvellement du personnel. En revanche, il m'a également été donné de rencontrer un personnel débordant de motivation et d'énergie qui, travaillant dans un environnement sain, équilibré et propice, obtenait des résultats exceptionnels. Je m'inspire de ces expériences pour assumer mon rôle qui consiste à coordonner le fonctionnement sans heurt du système de justice interne et pour veiller à ce qu'il soit équitable, efficace et transparent.

L'Organisation des Nations Unies est résolue à aider les États Membres à réaliser les objectifs de développement durable, qui visent à éliminer la pauvreté, à protéger la planète et à assurer la prospérité pour tous. Dans cette optique, elle doit s'adjoindre les services d'un personnel hautement performant, qui puisse recourir à un système de justice interne efficace, capable de gérer correctement les différends d'ordre professionnel. Un système efficace d'administration de la justice permettra de rendre, dans les temps, une justice de haute qualité, de faire respecter les droits et les obligations des fonctionnaires et d'amener responsables hiérarchiques et fonctionnaires à répondre également de leurs actes, comme l'a envisagé l'Assemblée générale. C'est forte de cet apport que l'Organisation des Nations Unies sera en mesure de tenir ses promesses vis-à-vis de l'humanité.

La Directrice exécutive du Bureau de l'administration de la justice
(Signé) Alayne **Frankson-Wallace**

A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019

Orientations générales

Mandat et considérations générales

- 1.232 Le Bureau de l'administration de la justice est chargé de coordonner l'ensemble du système formel d'administration de la justice et de concourir à son fonctionnement équitable, transparent et efficace. Son mandat découle des résolutions et décisions de l'Assemblée générale, notamment les résolutions [61/261](#), [62/228](#) et [63/253](#), qui ont institué un nouveau système d'administration de la justice indépendant, transparent, professionnalisé, doté de ressources suffisantes et décentralisé, et ont mis l'accent sur la nécessité que tout fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies se voie garantir un traitement juste et équitable et d'amener responsables et fonctionnaires à répondre également de leurs actions. Comme suite aux résolutions [73/276](#) et [74/258](#), il est prévu de continuer à développer des stratégies de sensibilisation et de communication en vue de renforcer la connaissance des mécanismes de règlement des différends et leur utilisation, en prêtant une attention particulière aux missions et aux bureaux extérieurs.

Programme de travail

Objectif

- 1.233 L'objectif, auquel le Bureau contribue, est d'améliorer l'accès à la jurisprudence et à la justice ainsi que de faire respecter les droits et obligations des fonctionnaires et d'amener responsables hiérarchiques et fonctionnaires à répondre également de leurs actes en appuyant le règlement efficace et rationnel des affaires.

Stratégie

- 1.234 Pour contribuer à améliorer l'accès à la jurisprudence, le Bureau continuera de faire en sorte qu'elle soit aisément accessible sur le site Web du système de justice interne et dans le recueil de jurisprudence. Cela devrait permettre aux responsables de prendre de meilleures décisions et aider les membres du personnel à déterminer s'ils doivent ou non saisir le Tribunal du contentieux administratif. Cela devrait également contribuer à atténuer les conséquences des changements structurels en cours. Parmi les résultats déjà obtenus, citons les améliorations apportées au moteur de recherche du site Web.
- 1.235 Pour faciliter l'accès à la justice, le Bureau offrira des conseils juridiques et, le cas échéant, une représentation juridique aux membres du personnel. Ces activités devraient avoir pour résultat le règlement efficace des différends. Parmi les résultats déjà obtenus, citons les différends qui ont été réglés par la voie informelle sans qu'il soit nécessaire de saisir le juge.
- 1.236 Pour contribuer à faire respecter les droits et obligations des fonctionnaires et amener responsables hiérarchiques et fonctionnaires à répondre également de leurs actes en appuyant le règlement efficace et rationnel des affaires, le Bureau améliorera les systèmes de gestion du contentieux et continuera d'apporter un appui fonctionnel, technique et administratif au Tribunal du contentieux administratif et au Tribunal d'appel des Nations Unies. Cela devrait permettre de traiter les affaires plus rapidement. Parmi les résultats déjà obtenus, citons la diminution du nombre d'affaires pendantes devant encore être tranchées par les juges indépendants.

Facteurs externes pour 2021

- 1.237 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2021 :
- a) Les fonctionnaires utilisent les moyens mis à leur disposition pour régler les différends au travail dans le cadre des mécanismes informels existants ;
 - b) Les fonctionnaires appliquent les règles et règlements de l'ONU relatifs aux conditions d'emploi et s'inspirent des enseignements tirés de la jurisprudence du Tribunal du contentieux administratif et du Tribunal d'appel des Nations Unies ;
 - c) Le volume du contentieux reste stable ;
 - d) Les fonctionnaires en poste dans des lieux d'affectation éloignés disposent d'une connexion Internet pour déposer leur dossier.
- 1.238 Le Bureau de l'administration de la justice prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Ainsi, il donne des avis au Secrétaire général sur les questions systémiques touchant l'administration interne de la justice et recommande toute modification permettant d'en améliorer le fonctionnement. Il détecte tout problème systémique ayant trait aux inégalités de genre en ce qui concerne l'accès au système de justice interne et recommande des mesures correctives. Le Bureau est également doté d'une équipe chargée des questions de genre qui l'aide à mettre en œuvre la stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies et contribue à instaurer un climat de travail sain pour l'ensemble des membres du personnel, quel que soit leur genre.
- 1.239 S'agissant de la coordination et de la coopération interinstitutions, le Bureau a lancé une stratégie globale de sensibilisation qui doit permettre aux fonctionnaires d'accéder plus facilement à l'information et aux ressources disponibles au sujet du règlement des différends au lieu de travail. Afin de continuer à mettre en œuvre cette stratégie et de toucher le plus grand nombre possible de membres du personnel, notamment sur le terrain, il prévoit de collaborer avec un certain nombre d'entités et de services concernés à l'échelon des fonds, programmes et entités des Nations Unies gérés séparément. Le Bureau continuera également à coordonner l'élaboration du rapport du Secrétaire général sur le fonctionnement de la branche formelle du système de justice interne et à faire rapport sur les tendances et les observations.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 1.240 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir une connaissance accrue et une meilleure compréhension, par les fonctionnaires, du système de justice interne de l'Organisation des Nations Unies, notamment en ce qui concerne l'accès, les procédures, les délais et le rôle joué par le Bureau de l'aide juridique au personnel (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été atteint, ainsi que l'attestent le nombre d'activités de sensibilisation menées à l'échelle mondiale (plus de 70 contre un objectif de 60) et la large distribution du « Guide à l'usage des fonctionnaires pour le règlement des différends », diffusé directement auprès de chaque fonctionnaire au moyen de message à diffusion générale ou par l'intermédiaire de bureaux et entités partenaires, tels que l'Ombudsman de l'ONU et le Service de médiation, le Bureau de la déontologie, les syndicats et les associations de personnel. Des brochures sont consultables sur le site Web du système de justice interne.

Exécution du programme en 2019 : amélioration de l'accès des membres du personnel à la justice

- 1.241 Améliorer l'accès à la justice implique de faciliter l'accessibilité et d'éliminer les obstacles qui empêchent les membres du personnel de comprendre leurs droits et leurs obligations et de les exercer ou de s'en acquitter.

- 1.242 Afin d'améliorer l'accès à l'information concernant plusieurs éléments du système de justice interne, le Bureau a lancé un projet, par l'intermédiaire du Bureau de la Directrice exécutive, visant à diffuser largement le « Guide à l'usage des fonctionnaires pour le règlement des différends » et mis au point un dossier d'information destiné aux justiciables qui assurent leur propre représentation. Le Bureau a également élaboré et diffusé des dossiers d'information destinés aux justiciables qui assurent leur propre représentation devant le Tribunal du contentieux administratif et le Tribunal d'appel des Nations Unies.
- 1.243 Le Bureau a offert des conseils juridiques et des services de représentation à un grand nombre de fonctionnaires dans le monde par l'intermédiaire du Bureau de l'aide juridique au personnel et réglé la majorité des affaires par la voie informelle, sans qu'il soit nécessaire de saisir le juge.
- 1.244 Le Bureau a aidé le président du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, par l'intermédiaire des greffes qui appuient les tribunaux, à mettre au point un plan de traitement des affaires et élaboré ses propres consignes générales pour harmoniser les pratiques entre les différents lieux d'affectation et les améliorer.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 1.245 Le travail effectué a contribué à améliorer l'accès à la jurisprudence et à la justice et a permis de faire respecter les droits et les obligations des fonctionnaires et d'amener responsables hiérarchiques et fonctionnaires à répondre également de leurs actes, comme en témoigne le nombre de différends réglés.

Tableau 1.118
Mesure des résultats

2015	2016	2017	2018	2019
s.o.	s.o.	s.o.	Intérêt exprimé par les justiciables pour une diffusion plus ciblée des décisions de justice	Intérêt exprimé par les justiciables pour les décisions marquantes du Tribunal d'appel des Nations Unies et du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies depuis 2009, qui font jurisprudence pour des questions juridiques clefs concernant le droit administratif de l'ONU

Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : l'ensemble des fonctionnaires comprend mieux la jurisprudence (résultat déjà défini pour 2020)

- 1.246 Les travaux relatifs à la diffusion d'information sur les décisions de justice se poursuivront, conformément au mandat qui a été défini, et les informations continueront d'être établies et

organisées de manière accessibles pour faire en sorte que les membres du personnel comprennent mieux leurs devoirs et obligations, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. La mesure retenue pour 2020 correspond à la cible qui avait été proposée pour cette même année dans le document paru sous la cote [A/74/6 \(Sect.1\)](#).

Tableau 1.119
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	Intérêt exprimé par les justiciables pour une diffusion plus ciblée des décisions	Intérêt exprimé par les justiciables pour les décisions marquantes du Tribunal d'appel des Nations Unies et du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies depuis 2009, qui font jurisprudence pour des questions juridiques clefs concernant le droit administratif de l'ONU	Résultats des enquêtes auxquelles auront répondu les justiciables indiquant une connaissance accrue et une meilleure compréhension de la jurisprudence relative aux questions déjà jugées et tranchées	Le Bureau de l'administration de la justice continuera de diffuser les décisions, compte tenu des résultats des enquêtes

Abréviation : s.o. = sans objet.

Résultat 2 : appui au Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies dans l'exécution du plan de traitement des affaires (nouveau résultat)

- 1.247 Au paragraphe 24 de sa résolution [73/276](#), l'Assemblée générale a prié le Président du Tribunal du contentieux administratif et le Greffier en chef du Tribunal du contentieux administratif et du Tribunal d'appel de travailler ensemble à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de traitement des affaires assorti d'un tableau de bord de suivi en temps réel des affaires et d'indicateurs de résultat en matière de traitement du contentieux et souligné qu'il fallait améliorer l'efficacité administrative. Dans sa résolution [74/258](#), elle a pris note des progrès accomplis et prié le Secrétaire général de continuer à lui rendre compte de la mise en œuvre du plan de traitement des affaires (par. 28) et elle a prié instamment les Tribunaux de revoir et de modifier sous réserve de son approbation leurs règlements de procédure respectifs, en vue de rationaliser et d'harmoniser leur approche de la gestion des affaires (par. 27).
- 1.248 Les greffes qui appuient le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, y compris le Greffier en chef, ont aidé le Tribunal à faire baisser le volume du contentieux et contribué à ce que les juges indépendants rendent 160 jugements en 2019, contre 100 en 2017 et 128 en 2018.

Situation interne et réponse

- 1.249 Pour le Bureau, la situation était la suivante : quatre postes de juge à mi-temps ont été créés. En réponse, le Bureau, par l'intermédiaire des greffes du Tribunal du contentieux administratif, rationalisera et harmonisera les pratiques relatives au traitement administratif et à la répartition des affaires entre les trois sièges du Tribunal afin d'apporter un appui sans faille aux juges à mi-temps, quel que soit leur lieu d'affectation. Il s'agira donc d'aider le Tribunal à gérer six juges à mi-temps au lieu de deux. Les juges à mi-temps sont affectés à l'un des trois sièges du Tribunal en fonction de

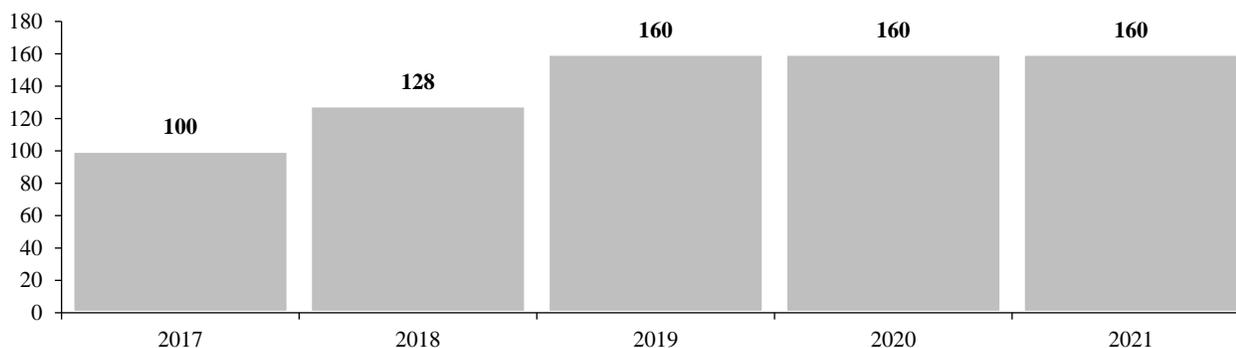
la charge de travail, généralement deux fois par an pour une période d'environ un mois ou plus, mais ne travaillent jamais plus de six mois par an. Les juges à mi-temps travaillent au siège, mais télétravaillent également depuis leur lieu de résidence pendant environ un mois avant et un mois après chaque affectation au siège. Une coordination, une organisation et une planification minutieuses sont donc nécessaires entre les trois greffes et le Président du Tribunal du contentieux administratifs.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 1.250 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à améliorer l'accès à la justice et à faire respecter les droits et obligations des fonctionnaires et d'amener responsables hiérarchiques et fonctionnaires à répondre également de leurs actes, comme devrait le montrer le traitement efficace des affaires et la résorption d'une partie du retard accumulé.

Figure 1.XXI

Mesure des résultats : nombre annuel de jugements rendus par le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies, 2017-2021^a



^a Les greffes fournissent un appui fonctionnel, technique et administratif aux juges indépendants du Tribunal du contentieux administratif.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 1.251 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

<p>59/283, 61/261, 62/228, 63/253 66/106,</p>	<p>Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies</p> <p>Code de déontologie judiciaire à l'usage des membres du Tribunal du contentieux</p>	<p>73/276, 74/258</p>	<p>administratif des Nations Unies et du Tribunal d'appel des Nations Unies</p> <p>Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies</p>
---	---	-----------------------	--

Produits

- 1.252 On trouvera dans le tableau 1.120 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 1.120

Bureau de l'administration de la justice : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	3	3	2	2
1. Rapport destiné à l'Assemblée générale	1	1	1	1
2. Rapport du Conseil de justice interne	2	2	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	34	28	24	24
3. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	4	2	4	4
4. Séances de la Cinquième Commission	7	5	7	7
5. Séances de la Sixième Commission	3	1	3	3
6. Rapport du Conseil de justice interne	20	20	10	10
C. Activités de fond				
Bases de données et supports numériques : mise à jour et maintenance du système électronique de gestion des affaires, de la base de données et du moteur de recherche de la jurisprudence du Bureau de l'aide juridique au personnel.				
D. Activités de communication				
Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : campagnes de sensibilisation visant à faire connaître le système d'administration de la justice et diffusion d'informations sur le système au moyen de divers médias (site Web, courrier électronique, brochures, exposés et ateliers, entre autres).				
Plateformes numériques et contenus multimédias : tenue à jour et gestion du site Web du système de justice interne de l'Organisation des Nations Unies.				
E. Activités d'appui				
Services juridiques : fourniture d'une assistance juridique aux fonctionnaires par l'intermédiaire du Bureau de l'aide juridique au personnel, notamment la représentation des justiciables ayant une chance raisonnable d'avoir gain de cause.				
Justice interne et contrôle interne : requêtes et appels, y compris les demandes, reçus par le Tribunal du contentieux administratif et le Tribunal d'appel des Nations Unies pour traitement ; fourniture d'un appui fonctionnel, technique et administratif aux Tribunaux visant à les aider à rendre leurs décisions ; fourniture d'une assistance au Conseil de justice interne.				

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

1.253 On trouvera dans les tableaux 1.121 à 1.123 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.121
Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Postes	5 669,3	5 877,1	–	–	–	–	–	5 877,1	197,6	6 074,7
Autres dépenses de personnel	540,2	309,6	–	–	105,0	105,0	33,9	414,6	8,6	423,2
Émoluments des non-fonctionnaires	2 528,2	2 236,8	–	–	–	–	–	2 236,8	66,1	2 302,9
Consultants	97,5	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Voyages des représentants	89,4	421,0	–	–	–	–	–	421,0	8,0	429,0
Voyages du personnel	48,1	135,4	–	–	–	–	–	135,4	2,6	138,0
Services contractuels	370,9	333,0	–	–	1,6	1,6	0,5	334,6	5,9	340,5
Frais généraux de fonctionnement	52,9	116,1	–	–	0,3	0,3	0,3	116,4	1,9	118,3
Fournitures et accessoires	8,5	36,2	–	–	0,5	0,5	1,4	36,7	0,6	37,3
Mobilier et matériel	46,0	29,9	–	–	1,2	1,2	4,0	31,1	0,5	31,6
Bourses, subventions et contributions	23,1	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	9 474,2	9 495,1	–	–	108,6	108,6	1,1	9 603,7	291,8	9 895,5

Tableau 1.122
Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	40	1 D-2, 1 D-1, 5 P-5, 6 P-4, 11 P-3, 1 P-2/1, 12 G(AC), 3 AL
Effectif proposé pour 2021	40	1 D-2, 1 D-1, 5 P-5, 6 P-4, 11 P-3, 1 P-2/1, 12 G(AC), 3 AL

^a Aucun changement n'est proposé pour 2021.

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.123
Postes

Catégorie	Changements					Total	Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
D-2	1	–	–	–	–	–	1
D-1	1	–	–	–	–	–	1
P-5	5	–	–	–	–	–	5
P-4	6	–	–	–	–	–	6
P-3	11	–	–	–	–	–	11
P-2/1	1	–	–	–	–	–	1
Total partiel	25	–	–	–	–	–	25
Agents des services généraux							
Autres classes	12	–	–	–	–	–	12
Total partiel	12	–	–	–	–	–	12
Autres catégories de personnel							
Agents locaux	3	–	–	–	–	–	3
Total partiel	3	–	–	–	–	–	3
Total	40	–	–	–	–	–	40

1.254 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2021 dans les tableaux 1.124 à 1.126 et dans la figure 1.XXII.

1.255 Comme le montre le tableau 1.124 1), les ressources demandées pour 2021 s'élèvent globalement à 9 603 700 dollars, avant actualisation des coûts, soit une augmentation nette de 108 600 dollars (1,1 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2020. La variation s'explique par les dépenses rendues nécessaires par le renforcement de l'indépendance du système de justice interne, comme voulu par l'Assemblée générale dans sa résolution 65/251. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 1.124
Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	Changements									
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
Programme de travail	9 474,2	9 495,1	–	–	108,6	108,6	1,1	9 603,7	291,8	9 895,5
Total partiel (1)	9 474,2	9 495,1	–	–	108,6	108,6	1,1	9 603,7	291,8	9 895,5

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	207,3	167,5	228,0
Total partiel (2)	207,3	167,5	228,0

3) *Ressources extrabudgétaires*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	896,2	1 577,9	1 661,9
Total partiel (3)	896,2	1 577,9	1 661,9
Total	10 577,7	11 240,5	11 785,4

Tableau 1.125

Évolution des postes, par composante

1) *Budget ordinaire*

	Changements					Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Programme de travail	40	–	–	–	–	40
Total partiel (1)	40	–	–	–	–	40

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	1	1
Total partiel (2)	1	1
Total	41	41

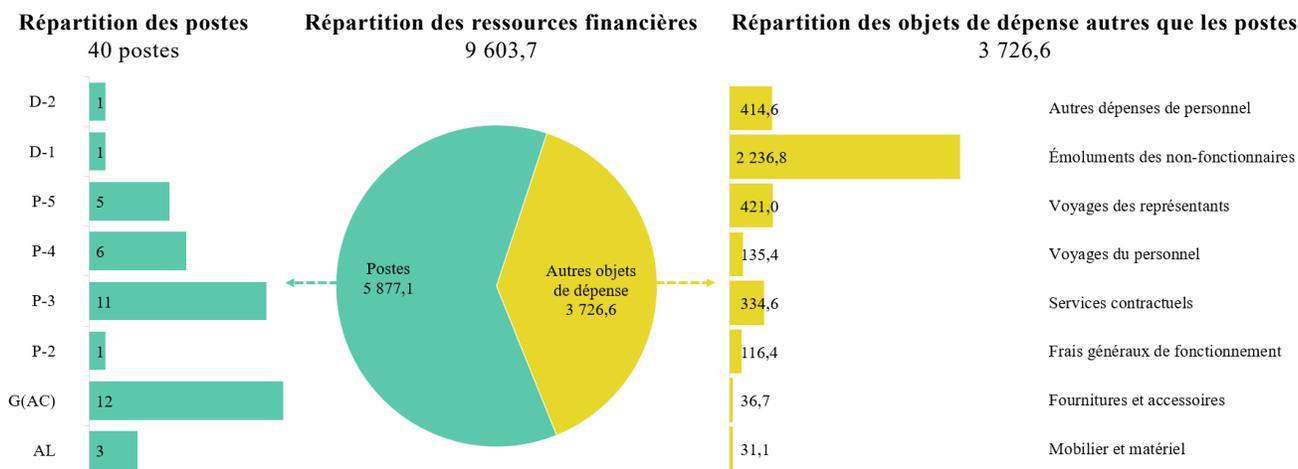
Tableau 1.126
Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses							
Postes	5 669,3	5 877,1	–	–	–	–	5 877,1
Autres objets de dépense	3 804,9	3 618,0	–	–	108,6	108,6	3 726,6
Total	9 474,2	9 495,1	–	–	108,6	108,6	1,1
Postes, par catégorie							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	–	–	–	–	25
Agents des services généraux et des catégories apparentées		15	–	–	–	–	15
Total		40	–	–	–	–	40

Figure 1.XXII
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



Analyse des variations

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Autres changements

- 1.256 Comme le montre le tableau 1.124 1), les variations correspondent à une augmentation de 108 600 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes visant à financer la création d'un emploi de temporaire d'attaché(e) d'administration (P-4), afin de renforcer l'indépendance du système de justice interne. Bien que le Bureau ait la capacité de s'acquitter de son mandat de fond, il ne dispose

pas en interne de moyens administratifs et budgétaires suffisants. Par conséquent, il reçoit l'aide d'autres départements pour traiter les avantages et prestations des juges et du personnel, ainsi que les achats et d'autres questions administratives. Cette situation ne correspond pas à l'autonomie opérationnelle et budgétaire souhaitée par le Groupe de la refonte du système d'administration de la justice des Nations Unies (qui a conçu le nouveau système à la demande de l'Assemblée générale dans sa résolution 59/283 ; voir également A/61/205), et évoquée par le Comité consultatif (A/61/815, par. 22) avant que l'Assemblée générale ne décide d'instituer un système indépendant et dotée de ressources suffisantes, entre autres critères (résolution 61/261, par. 4). Cette autonomie est essentielle, en particulier pour l'administration des nominations de juges, compte tenu du principe de l'indépendance judiciaire et de la séparation des pouvoirs. Le (la) titulaire de cet emploi de temporaire gérerait l'administration du personnel et les questions budgétaires et opérationnelles. Il (elle) serait directement rattaché(e) à la direction exécutive du Bureau.

Ressources extrabudgétaires et quotes-parts hors budget ordinaire

- 1.257 Comme le montrent les tableaux 1.124 2) et 1.125 2), les quotes-parts hors budget ordinaire prévues pour 2021, soit 228 000 dollars, dont un emploi de temporaire, serviront à financer un emploi de temporaire de juriste (P-3), dont le ou la titulaire fournira une aide juridique au personnel des missions de maintien de la paix. Ce montant fait apparaître une augmentation de 60 500 dollars par rapport aux estimations pour 2020, qui s'explique par la révision des coûts salariaux standard et la modification du taux de vacance. Les quotes-parts hors budget ordinaire représentent 1,9 % des ressources totales du programme.
- 1.258 Comme le montre le tableau 1.124 3), le Bureau reçoit des ressources extrabudgétaires, qui complètent les ressources du budget ordinaire et soutiennent l'exécution de ses mandats. En 2021, il devrait bénéficier de ressources en espèces d'un montant estimé à 1 661 900 dollars à l'appui des activités extrabudgétaires. L'augmentation de 84 000 dollars s'explique par la fourniture de services juridiques supplémentaires au personnel. Les ressources extrabudgétaires représentent 14,1 % des ressources totales du programme.
- 1.259 On trouvera dans le tableau 1.127 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le Bureau a demandé aux membres externes du Conseil de justice interne de communiquer des informations sur leurs besoins quatre semaines à l'avance afin que les demandes d'autorisation de voyage puissent être soumises dans Umoja dans les délais. Le Bureau s'efforcera de continuer d'améliorer la planification des voyages afin de mieux respecter les délais d'achat des billets.

Tableau 1.127
Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux prévu)	2019 (taux effectif)	2020 (taux prévu)	2021 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	56,2	100	100

X. Bureau de la déontologie

Avant-propos

Alors que l'Organisation des Nations Unies célèbre cette année son soixante-quinzième anniversaire et que la fonction publique internationale a fêté en 2019 ses cent ans d'existence, la Charte des Nations Unies continue d'exiger de tous les membres du personnel qu'ils s'acquittent de leurs fonctions en satisfaisant aux plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Le Bureau de la déontologie continue d'aider le Secrétaire général à veiller à ce que tous les fonctionnaires accomplissent leurs tâches dans le respect de cette disposition. Ainsi, il administre les déclarations de situation financière des fonctionnaires de rang haut et des responsables désignés, examine les plaintes pour représailles émanant de fonctionnaires ayant signalé des manquements ou participé à des activités protégées, fournit en toute confidentialité des avis sur le conflit d'intérêts et d'autres questions de déontologie, mène des activités de sensibilisation et de formation et veille à la cohérence des principes déontologiques. En 2019, 2 149 demandes de services lui ont été adressées, soit le chiffre le plus haut jamais atteint.

Les membres du personnel des Nations Unies, qui sont des fonctionnaires internationaux, contribuent grandement, par leur conduite quotidienne, à entretenir la confiance du public et la crédibilité de l'Organisation. Depuis le début de l'année 2019, davantage de pouvoirs sont délégués au niveau de chaque entité, d'où la nécessité, plus impérieuse que jamais, de maintenir la confiance du public en protégeant l'Organisation des risques découlant de l'existence d'intérêts personnels. Le fait que le Bureau ait reçu en 2019 un si grand nombre de demandes d'avis est la preuve que les fonctionnaires sont plus prudents qu'auparavant dans l'exercice de leurs fonctions. Le dialogue en cascade organisé cette année-là, dont le thème était « Conflits d'intérêts : pourquoi s'en préoccuper ? », a été l'occasion de fournir au personnel des orientations générales dans ce domaine. Plus de 29 727 personnes ont participé à ce dialogue, ce dont je me réjouis tout particulièrement.

Du fait du renforcement de la politique de protection contre les représailles des personnes qui signalent des manquements et qui collaborent à des audits ou à des enquêtes dûment autorisés, le Bureau a reçu un très grand nombre de demandes d'information en 2019 (plus de 200), ce qui l'a amené à procéder à 36 examens préliminaires et à demander l'ouverture de 12 enquêtes. Il a favorisé l'adoption de mesures de prévention anti-représailles dans 12 affaires dont le Bureau des services de contrôle interne était saisi. La politique de protection encourage les membres du personnel des Nations Unies à dénoncer les manquements et les actes répréhensibles et leur permet ainsi de participer à la sauvegarde des ressources, à l'amélioration des activités et à l'instauration d'un bon climat de travail dans l'Organisation.

En 2021, le Bureau de la déontologie continuera d'aider les fonctionnaires et les autres membres de personnel à résoudre leurs conflits d'intérêts, à faire les bons choix déontologiques et à donner suite à leurs plaintes s'ils font l'objet de représailles après avoir signalé des fraudes, des manquements ou des infractions. L'Organisation continuera certes d'aider les États Membres à maintenir la paix et la sécurité internationales, à lutter contre les changements climatiques et à promouvoir le développement durable et le respect des droits de l'homme, mais le public ne l'en jugera pas moins sur les actes et les décisions de chacun de ses fonctionnaires. Nous ne devons pas le décevoir.

La Directrice du Bureau de la déontologie
(Signé) Elia Yi Armstrong

A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019

Orientations générales

Mandat et considérations générales

- 1.260 Organe indépendant du Secrétariat, le Bureau de la déontologie est chargé d'aider le Secrétaire général à veiller à ce que tous les membres du personnel s'acquittent de leurs fonctions en satisfaisant aux plus hautes qualités d'intégrité prescrites par la Charte des Nations Unies. Son mandat découle des priorités arrêtées dans les résolutions et décisions de l'Assemblée générale, notamment les résolutions 60/1 et 60/248. Le Bureau aide également le Secrétaire général à faire rapport chaque année à l'Assemblée sur la mise en œuvre des politiques de déontologie, comme prévu dans la résolution 60/254, et sur les activités du Groupe de la déontologie des Nations Unies, comme prévu dans la résolution 63/250. En application de la résolution 70/305, il organise des séances d'orientation à l'intention de tous les présidents de l'Assemblée générale et des membres de leur Bureau, examine la déclaration de situation financière de ces présidents et contrôle toutes les contributions privées faites au Bureau de la présidence de l'Assemblée générale. Comme prévu dans la résolution 71/263, il participe à la bonne mise en œuvre de la politique de protection contre les représailles et promeut une culture institutionnelle dans laquelle les fonctionnaires ne craignent pas de s'exprimer.

Programme de travail

Objectif

- 1.261 L'objectif auquel le Bureau contribue est de développer et de pérenniser une culture institutionnelle fondée sur l'intégrité, le principe de responsabilité et la transparence, en veillant à ce que tous les membres du personnel s'acquittent de leurs fonctions en satisfaisant aux plus hautes qualités d'intégrité prescrites par la Charte des Nations Unies.

Stratégie

- 1.262 Pour contribuer à développer et à pérenniser une culture institutionnelle fondée sur le respect de la déontologie, le Bureau de déontologie continuera de fournir aux fonctionnaires et au personnel d'encadrement des avis et des conseils et d'organiser des réunions d'information, en toute indépendance et dans un souci de prévention, afin d'assurer la bonne compréhension des règles déontologiques. En parallèle, il s'emploiera à renforcer la sécurité des données, compte tenu du caractère sensible et confidentiel des informations dont il est le dépositaire. Dans le cadre de ses actions de sensibilisation et de planification des missions, il continuera de se concerter avec la Division du droit administratif du Bureau des ressources humaines, le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies afin d'identifier les problèmes déontologiques dans les lieux d'affectation. Toutes ces activités devraient permettre aux membres du personnel de mieux connaître les normes et pratiques déontologiques, ce qui renforcera la culture institutionnelle fondée sur l'intégrité, le principe de responsabilité et la transparence. Parmi les résultats déjà obtenus, citons la collaboration engagée avec le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies pour définir le thème du dialogue en cascade de 2020, « La dignité par la civilité », conformément aux recommandations formulées en 2019 par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) dans son rapport d'audit interne sur l'efficacité du dialogue en cascade.
- 1.263 Pour contribuer à développer et à pérenniser une culture institutionnelle fondée sur l'intégrité, le principe de responsabilité et la transparence, dans laquelle tous les membres du personnel

s'acquittent de leurs fonctions en satisfaisant aux qualités d'intégrité les plus hautes prescrites par la Charte des Nations Unies, le Bureau de la déontologie continuera en outre d'appuyer la stratégie globale de gestion des risques de l'Organisation, notamment en identifiant les conflits d'intérêts de l'Organisation et de son personnel et en y remédiant, grâce à ses services de conseil et à une bonne administration du dispositif de transparence financière. Cette activité devrait permettre de renforcer la confiance du public dans l'Organisation. Parmi les résultats obtenus en 2019, citons les avis déontologiques fournis par le Bureau en réponse aux très nombreuses demandes qui lui ont été adressées et dont beaucoup concernaient le conflit d'intérêts, les 92 contrôles menés par lui avant la nomination de hauts responsables en vue de repérer d'éventuels conflits d'intérêts, ainsi que sa bonne administration du dispositif de transparence financière, plus de 6 000 déclarations ayant été traitées. La plate-forme informatique améliorée qui héberge le dispositif de transparence financière a continué de garantir la sécurité et l'intégrité des données conformément aux normes du secteur. En application des Normes comptables internationales pour le secteur public, le Bureau a procédé à l'examen des déclarations relatives aux opérations entre parties liées présentées par les principaux responsables de l'Organisation pour l'année 2018.

Facteurs externes pour 2021

- 1.264 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2021 :
- a) les fonctionnaires continuent d'utiliser les services proposés par le Bureau ;
 - b) les déclarations de situation financière du personnel sont présentées au Bureau en temps voulu ;
 - c) les fonctionnaires qui demandent une protection contre les représailles fournissent tous les documents nécessaires ;
 - d) les conditions de sécurité dans les lieux d'affectation autorisent la tenue de missions de sensibilisation.
- 1.265 Le Bureau de la déontologie prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Ainsi, depuis 2016, des équipes composées à égalité de femmes et d'hommes effectuent des missions de sensibilisation sur le terrain afin de répondre aux demandes d'information concernant des questions sensibles comme le harcèlement et les abus sexuels ; en 2019, ces équipes se sont déplacées dans 12 entités. Parmi les résultats obtenus, en particulier dans les lieux d'affectation classés difficiles, citons l'augmentation du nombre de demandes d'information émanant de femmes en poste dans les missions. En 2019, sur les 417 demandes d'information provenant des missions, 150, soit 36 %, ont émané de femmes, alors qu'en 2018 les femmes n'avaient été à l'origine que de 75 demandes d'information, soit 30 %, sur les 244 en provenance des missions.
- 1.266 En ce qui concerne la coordination et la liaison interinstitutions, la Directrice du Bureau de la déontologie continuera de présider le Groupe de la déontologie des Nations Unies chargé d'œuvrer à la cohérence des activités des bureaux de la déontologie affiliés, conformément aux circulaires [ST/SGB/2007/11](#) et [ST/SGB/2007/11/Amend.1](#). Le Bureau continuera de participer au Réseau Déontologie des organisations multilatérales. Il continuera également d'administrer les déclarations de situation financière provenant des entités des Nations Unies qui ont décidé de faire appel à ses services. Il poursuivra en outre l'examen des questions litigieuses soulevées par le personnel des organes et programmes des Nations Unies administrés séparément membres du Groupe de la déontologie.

Activités d'évaluation

- 1.267 Les évaluations qui ont été menées à bien et dont la liste est donnée ci-après (à savoir deux évaluations du Corps commun d'inspection en 2017 et 2018 et un audit interne du BSCI en 2019) ont orienté l'établissement du plan-programme pour 2021 :
- a) Examen des mécanismes et politiques visant à remédier aux conflits d'intérêts dans le système des Nations Unies ;
 - b) Examen des politiques et pratiques relatives à la dénonciation des abus dans les entités du système des Nations Unies ;
 - c) Audit de l'efficacité du dialogue en cascade annuel organisé par le Bureau de la déontologie.
- 1.268 Il a été tenu compte des conclusions et recommandations contenues dans les rapports du Corps commun d'inspection et le rapport d'audit interne du BSCI mentionnés ci-dessus au moment de l'établissement du plan-programme pour 2021. En ce qui concerne la gestion des conflits d'intérêts, conformément aux meilleures pratiques, le Bureau de la déontologie s'est efforcé de mieux sensibiliser le personnel aux risques de conflits d'intérêts et aux moyens de les repérer et d'y remédier, tant au niveau de l'Organisation qu'au niveau individuel. La méthode d'examen des conflits d'intérêts prévue dans le cadre du dispositif de transparence financière continue d'être strictement appliquée. La procédure de contrôle des conflits d'intérêts avant toute nomination aux postes de haut niveau, qui a été lancée en 2016 et qui, fin 2019, avait donné lieu à 253 contrôles, s'est révélée un outil efficace pour gérer les risques de conflits d'intérêts et de réputation dans l'Organisation. En ce qui concerne la protection contre les représailles, le Bureau a continué de mener ses examens préliminaires dans des délais bien plus rapides que celui de 30 jours prévu à la section 7.4 de la circulaire du Secrétaire général sur la protection contre les représailles des personnes qui signalent des manquements et qui collaborent à des audits ou à des enquêtes dûment autorisés ([ST/SGB/2017/2/Rev.1](#)). Le dialogue en cascade pour 2020 a été conçu conjointement par le Bureau des services de l'Ombudsman et de médiation des Nations Unies et le Bureau de la déontologie, après que les bureaux concernés ont été consultés en 2019.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 1.269 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir la bonne administration du dispositif de transparence financière (voir le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019), a été obtenu, comme l'atteste le taux de présentation des déclarations (100 %). En 2019, le Bureau a enregistré 6 158 déclarations pour l'année, soit le chiffre le plus élevé jamais atteint. Cette augmentation pourrait être due à la politique de délégation de pouvoirs mise en œuvre à partir de janvier 2019. La plateforme informatique qui héberge le dispositif de transparence financière a été améliorée en 2018 et mise aux normes du secteur de façon à renforcer la sécurité et l'intégrité des données. Le Bureau, avec l'appui du Bureau de l'informatique et des communications, a assuré la maintenance régulière de la plateforme et amélioré son fonctionnement dans un souci de sécurité des données archivées.

Exécution du programme en 2019 : une meilleure sensibilisation aux risques de conflits d'intérêts

- 1.270 Pour entretenir et renforcer une culture institutionnelle fondée sur l'intégrité, le principe de responsabilité et la transparence, il est nécessaire de prévenir et de gérer les conflits d'intérêts. Il y a un conflit d'intérêts lorsque l'intérêt personnel du fonctionnaire vient nuire, ou semble nuire, à l'exercice de ses fonctions ou à l'intégrité, l'indépendance et l'impartialité que lui impose sa qualité de fonctionnaire international. Les conflits d'intérêts dissimulés peuvent constituer une faute passible de sanctions administratives ou disciplinaires.

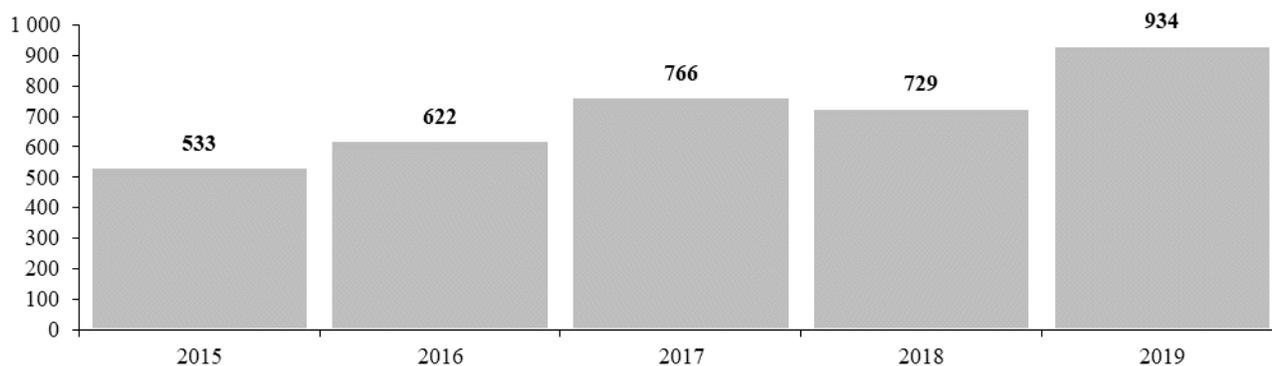
1.271 La majorité des demandes d'avis reçues par le Bureau de la déontologie concernent les conflits d'intérêts, en rapport notamment avec les activités extérieures, les cadeaux et distinctions honorifiques, les relations personnelles et familiales, les activités financières et les questions d'intégrité professionnelle. Comme les années précédentes et à l'instar d'autres organisations internationales similaires, les questions ont porté avant tout sur les activités et affiliations extérieures, ainsi que, dans une moindre mesure, sur les relations personnelles et familiales et les activités financières. Le taux de conflits d'intérêts constatés et résolus dans le cadre du dispositif de transparence financière (3,4 %) reste en grande partie comparable à celui des années précédentes et se situe dans la fourchette moyenne des grandes organisations du secteur public. En 2019, le dialogue en cascade organisé par le Bureau, dont le thème était « Conflits d'intérêts : pourquoi s'en préoccuper ? », a été l'occasion de montrer qu'il était indispensable de remédier aux risques découlant de l'existence d'intérêts personnels pour préserver la confiance du public dans l'Organisation. Les 29 727 participants au dialogue se sont familiarisés avec les politiques, règlements et procédures en vigueur grâce à des études de cas. Dans le cadre des activités destinées aux hauts fonctionnaires nouvellement en poste, le Bureau a tenu 22 réunions d'information sur la déontologie, centrées sur la culture de l'intégrité de l'Organisation, les grandes questions déontologiques et la gestion des conflits d'intérêts. L'obligation de déclaration d'intérêts avant toute nomination aux postes de haut niveau a permis à l'Organisation de repérer des risques de conflits d'intérêts et d'y remédier à un stade précoce ; fin 2019, 253 contrôles avaient été menés à bien.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

1.272 Le travail effectué a contribué à développer et à pérenniser une culture institutionnelle fondée sur l'intégrité, le principe de responsabilité et la transparence, comme le montrent les 934 demandes d'avis reçues par le Bureau, chiffre qui s'inscrit dans une tendance à la hausse depuis plusieurs années et qui correspond à la plus forte augmentation annuelle (28 %) des dix dernières années.

Figure 1.XXIII

Mesure des résultats : nombre annuel des demandes d'avis sur les conflits d'intérêts, 2015-2019



Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : renforcement de l'attachement à la déontologie (résultat déjà défini pour 2020)

1.273 Le Bureau de la déontologie continuera d'œuvrer à la diffusion de l'information sur les décisions de justice, conformément au mandat qui a été défini, et d'encourager les membres du personnel à se montrer des plus respectueux de la déontologie dans l'exercice de leurs fonctions, comme devrait l'attester la mesure des résultats indiquée dans la figure 1.XXIV. La mesure retenue pour 2020 correspond à la cible qui avait été proposée pour cette même année dans le document paru sous la cote A/74/6 (Sect.1).

Résultat 2 : mieux sensibiliser le personnel à la politique de protection contre les représailles (nouveau résultat)

- 1.274 Le Bureau de déontologie procède en toute diligence à l'examen préliminaire des demandes de protection contre les représailles, conformément à la circulaire [ST/SGB/2017/2/Rev.1](#), et s'acquitte des autres tâches que lui assigne la circulaire.
- 1.275 En application de la circulaire [ST/SGB/2017/2/Rev.1](#), le Bureau de la déontologie a rencontré à deux reprises les parties concernées en 2019 afin d'aider le Secrétaire général à procéder à l'examen de la politique de protection contre les représailles et à l'évaluation de sa mise en œuvre. L'examen annuel vise à renforcer les mesures de protection et à améliorer les modalités d'application de la politique. Il est prévu de poursuivre les consultations avec les parties concernées et de réviser la politique pour la renforcer et en préciser le contenu – le nouveau texte devant paraître en 2020 –, en tenant compte des recommandations formulées par le Corps commun d'inspection dans son examen des politiques et pratiques relatives à la dénonciation des abus dans les entités du système des Nations Unies ([JIU/REP/2018/4](#)) et en veillant à ce qu'elle concorde avec la circulaire du Secrétaire général sur la délégation de pouvoirs dans l'application du Statut et du Règlement du personnel et du Règlement financier et des règles de gestion financière ([ST/SGB/2019/2](#)) et l'instruction administrative du Secrétaire général sur la conduite répréhensible (enquête et instance disciplinaire) ([ST/AI/2017/1](#)).

Situation interne et réponse

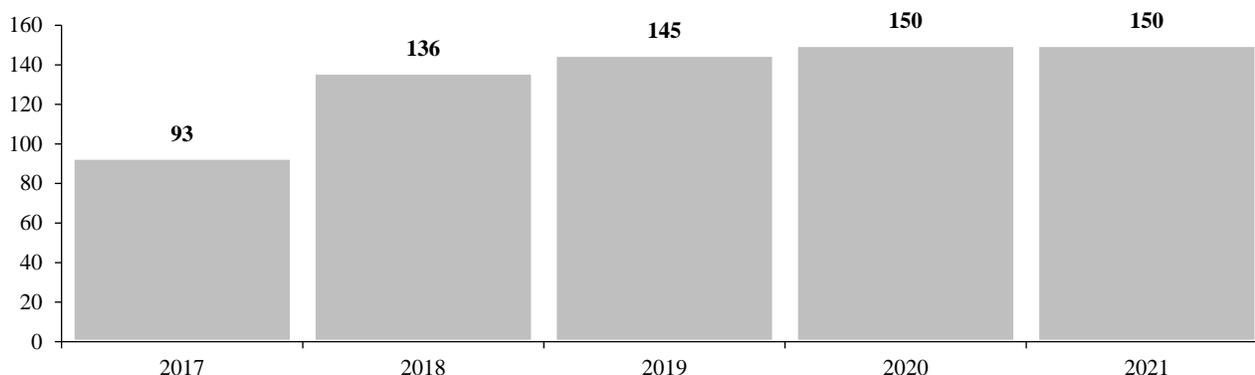
- 1.276 Pour le Bureau de déontologie, la situation était la suivante : il s'agissait de créer un climat de confiance dans l'Organisation afin d'encourager les fonctionnaires à dénoncer les manquements et, ce faisant, de promouvoir une culture où l'on ne tolère ni les fautes ni les comportements inadmissibles. Il est ressorti de l'enquête menée en 2017 sur la motivation du personnel des Nations Unies que les fonctionnaires, bien que nombreux à connaître les procédures de signalement de fautes ou de manquements à la déontologie, craignaient les représailles et ne pensaient pas que les auteurs de ces actes puissent être sanctionnés. En réponse, le Bureau entend renforcer ses activités de sensibilisation, y compris conseiller et orienter le personnel sur les procédures de signalement de fautes et de manquements et la politique anti-représailles. Dans le cadre de ses activités de sensibilisation, il entend également rappeler qu'il incombe aux chefs d'entité de suivre les situations personnelles et de prévenir les représailles, comme le prévoit la circulaire du Secrétaire général sur la lutte contre la discrimination, le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, et l'abus d'autorité ([ST/SGB/2019/8](#)) publiée récemment. Il entend enfin intervenir en amont auprès du personnel d'encadrement pour promouvoir les bonnes pratiques managériales et assurer que les fonctionnaires qui signalent des fautes ou des actes répréhensibles soient à l'abri des représailles.
- 1.277 Ces activités permettront de mieux sensibiliser le personnel aux délais et procédures de signalement des fautes et à la politique de protection contre les représailles. Lors de la conception du dialogue en cascade de 2018, le thème « Oser intervenir, tirer la sonnette d'alarme : quand et comment se faire entendre ? » avait été retenu dans le souci de mieux faire connaître et comprendre aux membres du personnel la politique anti-représailles, qui avait été révisée deux fois en 2017. Par la suite, en 2019, le BSCI avait révélé, dans son audit interne sur l'efficacité du dialogue en cascade, que les signalements de fautes dont il était saisi avaient presque doublé entre 2015 et 2018, passant de 493 à 995. On avait vu dans cette hausse l'impact positif des dialogues en cascade. Le BSCI avait également remarqué que les signalements de cas de fraude et de corruption, de harcèlement et de harcèlement sexuel avaient nettement augmenté après que ces sujets avaient été abordés lors des dialogues en cascade en 2016, 2017 et 2018.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 1.278 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à développer et pérenniser une culture institutionnelle fondée sur l'intégrité, le principe de responsabilité et la transparence, comme devrait le montrer le nombre de demandes d'information sur les politiques et procédures de protection des lanceurs d'alerte que le Bureau de la déontologie escompte recevoir et traiter en 2021, à savoir 150.

Figure 1.XXIV

Mesure des résultats : nombre annuel de demandes d'information sur la protection des lanceurs d'alerte, 2017-2021



Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.279 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

60/1	Document final du Sommet mondial de 2005 [par. 61 d)]	60/254	Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
60/248	Questions spéciales touchant le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007	70/305	Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale
		71/263	Gestion des ressources humaines

Produits

1.280 On trouvera dans le tableau 1.128 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 1.128

Bureau de la déontologie : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2019	Produits livrés : 2019	Produits prévus : 2020	Produits prévus : 2021
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1	1	1
1. Rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur les activités du Bureau de la déontologie	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	6	6	6	6
2. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	3	3	3	3
3. Séances de la Cinquième Commission	3	3	3	3

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

E. Activités d'appui

Justice interne et contrôle interne : gestion des déclarations de situation financière et des déclarations d'intérêt et coordination des activités d'évaluation dans le cadre du dispositif de transparence financière ; fourniture d'avis d'expert aux fonctionnaires qui signalent des manquements et qui collaborent à des audits ou à des enquêtes dûment autorisés et protection contre les représailles ; fourniture d'avis d'expert, de conseils et d'une aide technique aux fonctionnaires sur les normes de conduite des Nations Unies et les questions déontologiques ; activités de sensibilisation, en face-à-face ou en ligne, sur l'application des normes de conduite des Nations Unies.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

1.281 On trouvera dans les tableaux 1.129 à 1.131 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.129

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Postes	1 495,3	1 623,8	–	–	–	–	–	1 623,8	49,3	1 673,1
Autres dépenses de personnel	3,2	33,1	–	–	–	–	–	33,1	0,7	33,8
Consultants	489,5	309,2	–	–	(28,3)	(28,3)	(9,2)	280,9	5,3	286,2
Voyages du personnel	26,0	36,4	–	–	–	–	–	36,4	0,7	37,1
Services contractuels	199,8	60,0	–	–	28,3	28,3	47,2	88,3	1,6	89,9
Frais généraux de fonctionnement	3,9	20,1	–	–	–	–	–	20,1	0,4	20,5
Fournitures et accessoires	0,9	5,2	–	–	–	–	–	5,2	0,1	5,3
Mobilier et matériel	15,1	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	2 233,8	2 087,8	–	–	–	–	–	2 087,8	58,1	2 145,9

Tableau 1.130

Changements relatifs aux postes^a

	Nombre	Classe
Effectif approuvé pour 2020	9	1 D-2, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 1 P-2/1, 1 G(1°C), 1 G(AC)
Effectif proposé pour 2021	9	1 D-2, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 1 P-2/1, 1 G(1°C), 1 G(AC)

^a Aucun changement n'est proposé pour 2021.

Tableau 1.131

Postes

Catégorie	Changements					Total	Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
D-2	1	–	–	–	–	–	1
P-5	1	–	–	–	–	–	1
P-4	2	–	–	–	–	–	2
P-3	2	–	–	–	–	–	2

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Catégorie	Changements					Total	Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
P-2/1	1	–	–	–	–	–	1
Total partiel	7	–	–	–	–	–	7
Agents des services généraux							
1 ^{re} classe	1	–	–	–	–	–	1
Autres classes	1	–	–	–	–	–	1
Total partiel	2	–	–	–	–	–	2
Total	9	–	–	–	–	–	9

1.282 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2021 dans les tableaux 1.132 à 1.134 et dans la figure 1.XXV.

1.283 Comme le montre le tableau 1.132 1), les ressources proposées pour 2021 s'élèvent globalement à 2 087 800 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

1.284 Comme le montrent les tableaux 1.132 2) et 1.133 2), le Bureau de la déontologie reçoit des quotes-parts hors budget ordinaire au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. En 2021, il devrait recevoir des quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant de 1 132 500 dollars, dont trois postes, qui lui permettront de continuer d'accompagner le personnel sur le terrain, l'objectif étant d'atteindre un taux de conformité totale. Ces ressources représentent 26,3 % des ressources totales du Bureau.

1.285 Comme le montre le tableau 1.132 3), le Bureau de la déontologie reçoit des ressources extrabudgétaires, qui complètent les ressources du budget ordinaire et soutiennent l'exécution de ses mandats. En 2021, il devrait bénéficier de ressources en espèces d'un montant estimé à 1 035 000 dollars, qui serviraient au traitement des déclarations de situation financière soumises par les participants dont les postes sont financés au moyen de fonds extrabudgétaires. Ces ressources représentent 24,0 % des ressources totales du Bureau.

Tableau 1.132

Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

	Changements							2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)
	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Programme de travail	2 233,8	2 087,8	–	–	–	–	–	2 087,8	58,1	2 145,9
Total partiel (1)	2 233,8	2 087,8	–	–	–	–	–	2 087,8	58,1	2 145,9

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	1 104,5	1 035,0	1 132,5
Total partiel (2)	1 104,5	1 035,0	1 132,5

3) *Ressources extrabudgétaires*

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	1 784,0	1 035,0	1 035,0
Total partiel (3)	1 784,0	1 035,0	1 035,0
Total	5 122,3	4 157,8	4 313,4

Tableau 1.133
Évolution des postes, par composante

1) *Budget ordinaire*

	Changements					Effectif proposé pour 2021
	Effectif approuvé pour 2020	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Programme de travail	9	–	–	–	–	9
Total partiel (1)	9	–	–	–	–	9

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Programme de travail	3	3
Total partiel (2)	3	3
Total	12	12

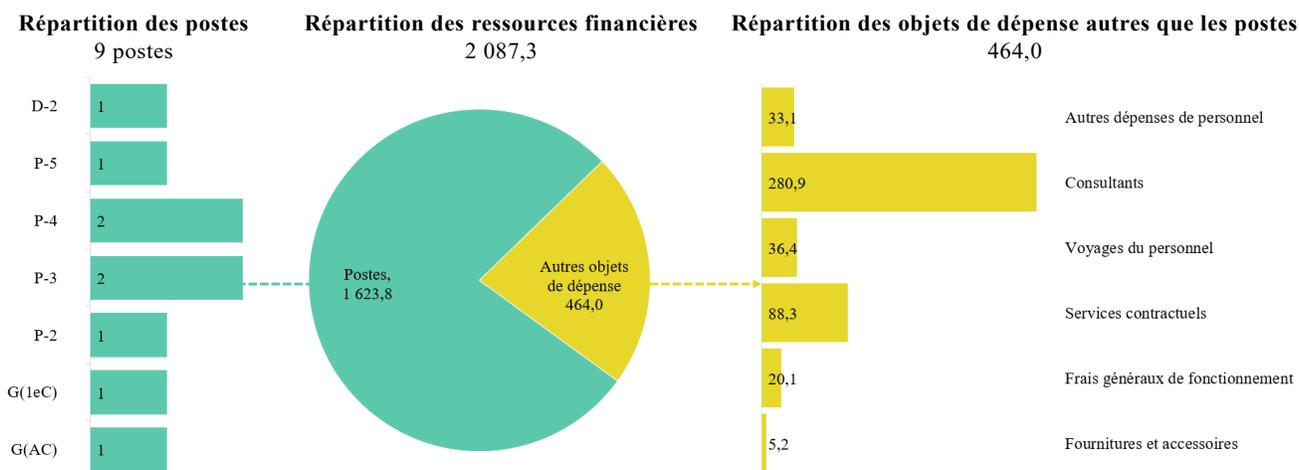
Tableau 1.134
Évolution des ressources financières et des postes, par catégorie

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	1 495,3	1 623,8	–	–	–	–	–	1 623,8	
Autres objets de dépense	738,5	464,0	–	–	–	–	–	464,0	
Total	2 233,8	2 087,8	–	–	–	–	–	2 087,8	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		7	–	–	–	–	–	7	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		2	–	–	–	–	–	2	
Total		9	–	–	–	–	–	9	

Figure 1.XXV
Répartition des ressources proposées pour 2021 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)



1.286 On trouvera dans le tableau 1.135 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion. Le Bureau de la déontologie continuera de respecter pleinement les délais d'achat des billets d'avion (taux de 100 %).

Tableau 1.135
Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 <i>(taux prévu)</i>	2019 <i>(taux effectif)</i>	2020 <i>(taux prévu)</i>	2021 <i>(taux prévu)</i>
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	100	100	100	100

XI. Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

- 1.287 En 2021, en application de la résolution 74/248 de l'Assemblée générale, l'Éminente Personnalité continuera d'examiner les renseignements reçus et d'éventuels éléments d'information nouveaux émanant d'États Membres, et notamment de particuliers et d'entités privées, et d'en évaluer la valeur probante et de tirer des conclusions des enquêtes déjà menées. Elle préparera un rapport qu'elle soumettra au Secrétaire général. Les constatations et conclusions de l'Éminente Personnalité, ainsi que l'évaluation qu'en fera le Secrétaire général, seront communiquées à l'Assemblée vers la fin de sa soixante-quinzième session.
- 1.288 On trouvera dans le tableau 1.136 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.136

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements					2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	2021 (prévisions après actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage			
Consultants	186,2	148,6	(148,6)	97,6	–	(51,0)	(34,3)	97,6	1,9	99,5
Services contractuels	8,5	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures et accessoires	0,1	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	194,7	148,6	(148,6)	97,6	-	(51,0)	(34,3)	97,6	1,9	99,5

- 1.289 Comme le montre le tableau 1.136, les ressources demandées pour 2021 s'élèvent globalement à 97 600 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 51 000 dollars (34,3 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Analyse des variations

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Ajustements techniques

- 1.290 Comme indiqué dans le tableau 1.136, les changements entraînent une diminution nette de 148 600 dollars, ce qui s'explique par le non-renouvellement de crédits prévus pour 2020 au titre des services de consultants relatifs à l'enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient.

Nouveaux mandats et mandats élargis

- 1.291 Comme indiqué dans le tableau 1.136, les ressources demandées (97 600 dollars) permettraient de poursuivre l'enquête dans les conditions définies par l'Assemblée générale dans sa résolution 74/248.

XII. Système des coordonnateurs résidents

Avant-propos

Par son historique résolution [72/279](#) sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, l'Assemblée générale a demandé un renouvellement en profondeur du système des coordonnateurs résidents ; elle cherchait par-là faire surgir un système des Nations Unies pour le développement mieux équipé pour aider les États Membres à atteindre les objectifs de développement durable et à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Au cours de l'année 2019, entre autres, les coordinateurs résidents sont progressivement passés à ce tout nouveau dispositif institutionnel, placé sous l'autorité du Secrétariat et du nouveau Bureau de la coordination des activités de développement. Il a ainsi été procédé au renforcement des 131 bureaux du réseau par une campagne de recrutement mondial, aux plans national et international, de professionnels appelés à soutenir la coordination du développement au niveau des pays, à la création de nouvelles capacités d'appui au sein du Bureau, à l'élaboration et la mise à disposition d'orientations sur les nouveaux outils de planification collective tels que les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, sans compter les mesures de responsabilité et de transparence, par exemple l'adoption d'un nouveau cadre de gestion et de responsabilité interne. Le pacte de financement entre les États Membres et le système des Nations Unies pour le développement a été salué par les États Membres dans la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale et la résolution [2019/15](#) du Conseil économique et social.

Il s'agit là d'un profond renouvellement des méthodes de travail du système des Nations Unies pour le développement – la mutation des structures, des politiques et des mentalités est encore en cours, mais les nouvelles dispositions, source d'un réel changement, portent déjà leurs fruits sur le terrain. Les coordonnateurs résidents, forts d'une autonomie et d'un pouvoir d'action nouveaux, font de plus en plus état de l'accueil favorable que les équipes de pays ont réservé à ce gain de cohésion de l'appui aux autorités publiques. Cela se traduit par un regain d'efficacité chez les équipes elles-mêmes, qui peuvent désormais tirer le meilleur parti de l'expertise des entités – en s'appuyant sur les atouts mondiaux, régionaux et nationaux – et aider ainsi les pays à atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030. Les États Membres – pays hôtes et donateurs – et les entités des Nations Unies travaillant sur le terrain ont également pu constater les résultats et l'évolution des attitudes.

Comme le Secrétaire général l'a écrit aux États Membres dans son rapport de 2020 sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet, l'Organisation continuera d'aller de l'avant dans le renforcement du système redynamisé de coordonnateurs et coordonnatrices résidents et de faire en sorte que le travail des équipes de pays des Nations Unies porte ses fruits. En 2021, le Secrétaire général fera également parvenir aux États Membres un examen complet du fonctionnement du système redynamisé des coordonnateurs résidents, comme le lui a expressément demandé l'Assemblée générale dans sa résolution [72/279](#). Il lui présentera aussi, avant la fin de sa soixante-quatrième session, ses recommandations sur la voie à suivre, y compris les modalités de financements du système.

Il reste moins de dix ans pour atteindre les objectifs de développement durable, et le temps presse pour tenir les promesses inscrites au Programme 2030. Grâce à un solide système de coordonnateurs résidents, associé à des équipes de pays des Nations Unies redynamisées, le système des Nations Unies pour le développement continuera de mobiliser toutes les parties prenantes, de redoubler d'énergie et de concrétiser les idées pour faire progresser la réalisation des objectifs sur le terrain et le programme général de développement durable aux niveaux national, régional et mondial.

Le Sous-Secrétaire général à la coordination des activités de développement
(Signé) Robert Piper

A. Projet de plan-programme pour 2021 et exécution du programme en 2019

Orientations générales

Mandat et considérations générales

- 1.292 Le système des coordonnateurs résidents tire son mandat du Programme 2030, porteur d'une ambition de prospérité pour tous et toutes. Sa vocation est de regrouper les différents organismes, fonds et programmes des Nations Unies, quelle que soit la nature de leur présence dans le pays, afin que leurs activités opérationnelles de développement sur le terrain gagnent en influence, en efficacité et en efficience. Il opère suivant le cadre défini par les examens quadriennaux complets des activités opérationnelles de développement, par la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et le débat du Conseil économique et social sur les activités opérationnelles de développement, qui fixent la portée et les modalités de son action. Sa gestion est confiée au Bureau de la coordination des activités de développement, les coordonnateurs résidents relevant directement du Secrétaire général. Les coordonnateurs et coordonnatrices résidents sont les représentants désignés du Secrétaire général pour les opérations de développement au niveau des pays. Le cœur du système est composé de 129 coordonnateurs résidents, à la tête de 131 équipes de pays des Nations Unies, réparties dans 162 pays et territoires. Si les États Membres approuvent les propositions que le Secrétaire général entend soumettre au Conseil, à savoir le renforcement des bureaux multipays, la création d'un poste supplémentaire de coordinateur résident sera demandée, ce qui porterait le nombre de coordinateurs résidents à 130. L'Assemblée ayant demandé au paragraphe 24 de sa résolution [62/236](#) d'indiquer le montant total des ressources dont il faudrait disposer, toutes sources de financement confondues, le poste concerné est provisoirement pris en compte dans les ressources extrabudgétaires prévues.

Programme de travail

Objectif

- 1.293 L'objectif auquel le programme contribue est d'accélérer les progrès des États Membres vers la réalisation des objectifs de développement durable, et ce, par la réaffirmation du rôle d'encadrement de l'ONU en matière de développement, la consolidation des structures, outils et cadres de coordination, la bonne gestion des ressources communes et l'amélioration de la transparence des résultats, le but étant d'améliorer l'impact, l'efficience et l'efficacité des activités opérationnelles de développement aux niveaux national, régional et mondial.

Stratégie

- 1.294 Pour contribuer à réaffirmer le rôle d'encadrement de l'ONU en matière de développement, le système des coordonnateurs résidents s'attachera à consolider le modèle de direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et à mettre en place une réserve de candidats, de façon à ce que ledit modèle soit entièrement réformé d'ici à la fin 2021. Cela devrait permettre de renforcer l'équipe de dirigeants au niveau national, qui serait ainsi pleinement équipée pour contribuer à la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable. Parmi les résultats déjà obtenus, citons l'amélioration de la gestion des talents, obtenue par la réorganisation du Centre d'évaluation des coordonnateurs résidents et du système de sélection, ainsi que l'élaboration d'une nouvelle stratégie de gestion des performances des coordonnateurs résidents.
- 1.295 Pour contribuer à la consolidation des cadres de coordination, le système des coordonnateurs résidents entend épauler encore davantage les gouvernements nationaux souhaitant atteindre les objectifs de développement durable, et ce, en renforçant la mise en œuvre au niveau national du

plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Parmi les résultats déjà obtenus, citons les nouveaux plans-cadres élaborés et approuvés par les pays hôtes et les équipes de pays des Nations Unies, au nombre de 15 en 2019 et 37 en 2020².

- 1.296 Pour contribuer à l'amélioration de la transparence des résultats, le système des coordonnateurs résidents compte faire en sorte que les informations soient plus aisément disponibles et faire mieux connaître le travail et les activités du système de développement des Nations Unies à l'appui du Programme 2030 et de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable aux niveaux mondial, régional et national. Parmi les résultats obtenus, citons le lancement et l'utilisation par les partenaires de la plateforme UN-Info, qui centralise dans un souci de transparence les données relatives aux résultats des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et des plans-cadres de coopération pour le développement durable et, plus généralement, au système des coordonnateurs résidents.
- 1.297 Pour contribuer à la consolidation des structures de coordination, le système des coordinateurs résidents œuvrera au renforcement des stratégies relatives aux modalités de fonctionnement et à la mise en commun des services internes au niveau national. Il devrait en résulter une gestion plus efficace des opérations de l'Organisation. Parmi les résultats obtenus dans ce domaine, citons la mise en commun des services dans les locaux partagés, la généralisation de la solution consistant à confier tous les services administratifs d'un même lieu à une entité unique et l'harmonisation de la réglementation régissant l'appui aux opérations au niveau national.
- 1.298 Pour contribuer à l'accélération des progrès des États Membres vers la réalisation des objectifs de développement durable aux niveaux national, régional et mondial, le système des coordonnateurs résidents fournira un appui fonctionnel et opérationnel au Groupe des Nations Unies pour le développement durable et à ses groupes subsidiaires et groupes de travail. Les équipes de pays des Nations Unies continueront d'être épaulées, avec l'appui du Bureau de la coordination des activités de développement et de ses antennes régionales, l'objectif étant de les doter des capacités et des ressources nécessaires à l'obtention de résultats individuels et collectifs. Le résultat escompté est la mise en œuvre de politiques communes et d'orientations programmatiques à l'intention des entités régionales et nationales. Parmi les résultats obtenus, citons l'harmonisation, pour la première fois, des approches suivies quant à la diligence voulue dans le secteur privé, l'élaboration du guide « Leaving No One Behind », l'exécution d'une série d'activités de renforcement des capacités visant à améliorer la gestion des données et la communication des résultats dans les bureaux des coordonnateurs résidents, le renouvellement de la stratégie relative aux modalités de fonctionnement et l'accord de reconnaissance mutuelle des démarches administratives.
- 1.299 Pour contribuer à la bonne gestion des ressources communes, le système des coordonnateurs résidents continuera à fournir un soutien technique au Fonds commun à l'appui du Programme 2030 en élaborant des stratégies et des plans d'investissement et en mettant à l'essai des instruments de financement innovants au service de la programmation stratégique des projets de développement. Ce travail devrait faciliter le respect des objectifs de capitalisation du Fonds et la mise à disposition de produits d'investissement mettant à profit les financements publics et privés au service des objectifs de développement durable. Parmi les résultats déjà obtenus, citons l'intérêt suscité par l'appel à des notes de cadrage du Fonds, émis en mars 2019, initiative qui devrait aboutir à la mobilisation de 72 millions de dollars, à répartir entre 36 pays, au bénéfice de programmes communs sur la protection sociale, au bénéfice en particulier des personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées.

² En raison de la maladie à coronavirus (COVID-19), qui a perturbé la planification du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le nombre de cadres formulés et approuvés par les pays hôtes et les équipes de pays des Nations Unies en 2020 peut être amené à évoluer.

Facteurs externes

- 1.300 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble du système des coordonnateurs résidents pour 2021 :
- a) Les donateurs assurent un financement adéquat du système des coordonnateurs résidents ;
 - b) Les intéressés continuent de participer au pacte de financement et à la mise en œuvre des engagements connexes pour faire en sorte que la qualité et le volume du financement permettent au système des Nations Unies pour le développement de maximiser ses avantages comparatifs et d'encourager la cohérence et l'unité d'action de l'ONU.
- 1.301 Le système des coordonnateurs résident prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Par exemple, il met activement en œuvre la stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies et, concrètement, compte 50 % de coordonnatrices résidentes et respecte la parité des sexes dans les processus de recrutement. Le système des coordonnateurs résidents compte également insister sur la diversité géographique, domaine dans lequel des progrès ont été enregistrés.
- 1.302 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, le système des coordonnateurs résidents travaille en étroite collaboration avec les États Membres, les organismes de développement des Nations Unies, les entités du Secrétariat, les institutions financières internationales et les partenaires de la société civile pour faire progresser les objectifs de développement durable et le Programme 2030.
- 1.303 En ce qui concerne la coordination et le dialogue interinstitutions, le système des coordonnateurs résidents travaille avec plus de 40 membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, une coordination active étant en place au plan de la prise de décisions, de l'administration et de la mise en œuvre pour faire avancer le Programme 2030 et les objectifs de développement durable.

Activités d'évaluation

- 1.304 Il est prévu de procéder aux évaluations ci-après en 2021 : évaluation par le BSCI sur un sujet à déterminer, conformément au plan d'évaluation du système des coordonnateurs résidents.

Exécution du programme en 2019, par rapport à l'un des résultats escomptés

- 1.305 L'un des résultats escomptés pour 2019, à savoir l'amélioration de la planification et de l'exécution des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, l'accent étant mis sur les résultats de développement – résultat prévu dans le rapport de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable sur le Bureau de la coordination des activités de développement (E/2019/62, annexe II) – a été atteint, comme en témoigne le fait que le Bureau a coordonné une initiative interinstitutions ayant abouti à l'élaboration de lignes directrices, qu'il a lui-même rédigées, visant à faire du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement le principal instrument permettant au système des Nations Unies de planifier et de mener dans chaque pays des activités de développement, à titre d'appui à la réalisation du Programme 2030, comme les États Membres en avaient exprimé le souhait dans la résolution 72/279 de l'Assemblée générale. Entretemps, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement est devenu, en 2019, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et les orientations ont été complétées par un jeu de documents décrivant en détail les différentes étapes de son exécution (à savoir, entre autres, l'analyse commune par pays, la définition des priorités, la conception du programme, la définition de la structure de l'équipe de pays des Nations Unies, puis la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan-cadre). Selon une enquête menée par le Département des affaires économiques et sociales en 2019, la majorité des gouvernements des pays intéressés (89 %) ont convenu que le Plan-cadre (sous son appellation actuelle ou sous la précédente) leur avait permis

de garantir la correspondance entre les activités du système de développement des Nations Unies et les besoins et les priorités nationales.

Exécution du programme en 2019 : grands jalons de la réforme du système des coordonnateurs résidents

- 1.306 Par sa résolution [72/279](#), l'Assemblée générale a décidé de confier au système des Nations Unies pour le développement un mandat de coordination spécial, indépendant, impartial, autonome et axé sur le développement durable en dissociant les fonctions de coordonnateur résident de celles de représentant résident du PNUD. L'Assemblée a également approuvé la transformation du Bureau de la coordination des activités de développement en bureau de coordination autonome au sein du Secrétariat, rendant compte au Président du Groupe des Nations Unies pour le développement durable.
- 1.307 L'année 2019 a été celle de la mise en place du nouveau système, désormais rattaché au Secrétariat et placé sous l'autorité du Conseil économique et social, le Bureau de la coordination des activités de développement étant renforcé aux niveaux mondial et régional et les coordonnateurs résidents disposant de nouveaux moyens d'action sur le terrain grâce à un nouvel ensemble de prérogatives, de capacités et d'outils qui leur donnent la marge d'action nécessaire pour diriger efficacement les équipes de pays des Nations Unies.
- 1.308 Les coordonnateurs résidents, qui relevaient auparavant du PNUD, sont passés au Secrétariat sans que les opérations sur le terrain n'en soient affectées. Les mesures juridiques, administratives et opérationnelles prises pour ce faire étaient couplées à une nouvelle définition des responsabilités, de façon à clarifier les prérogatives des coordonnateurs résidents et à réaffirmer le rôle d'encadrement du système aux niveaux national, régional et mondial. À cela s'ajoute un gain de compétences en matière de planification stratégique, d'analyse économique et de soutien politique, de données et de supervision, de partenariats et de communication, ainsi que des nouveaux outils d'analyse conjointe et de planification collective.
- 1.309 Cinq antennes régionales du Bureau de coordination des activités de développement ont été créées à Addis-Abeba, Amman, Bangkok, Istanbul (Turquie) et Panama, l'objectif étant de consolider l'appui aux coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies et d'améliorer la concertation entre le terrain et le Siège.
- 1.310 Le nouveau Bureau de la coordination des activités de développement est chargé de soutenir les coordonnateurs résidents, de servir de secrétariat au Groupe des Nations Unies pour le développement durable et de diriger la remise à neuf des outils, capacités et processus du système des coordonnateurs résidents redynamisé, ainsi que la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des accords de financement.
- 1.311 On trouvera plus de détail sur les principales étapes du repositionnement du système des coordonnateurs résidents dans le rapport de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable sur le Bureau de la coordination des activités de développement ([E/2020/54](#)).

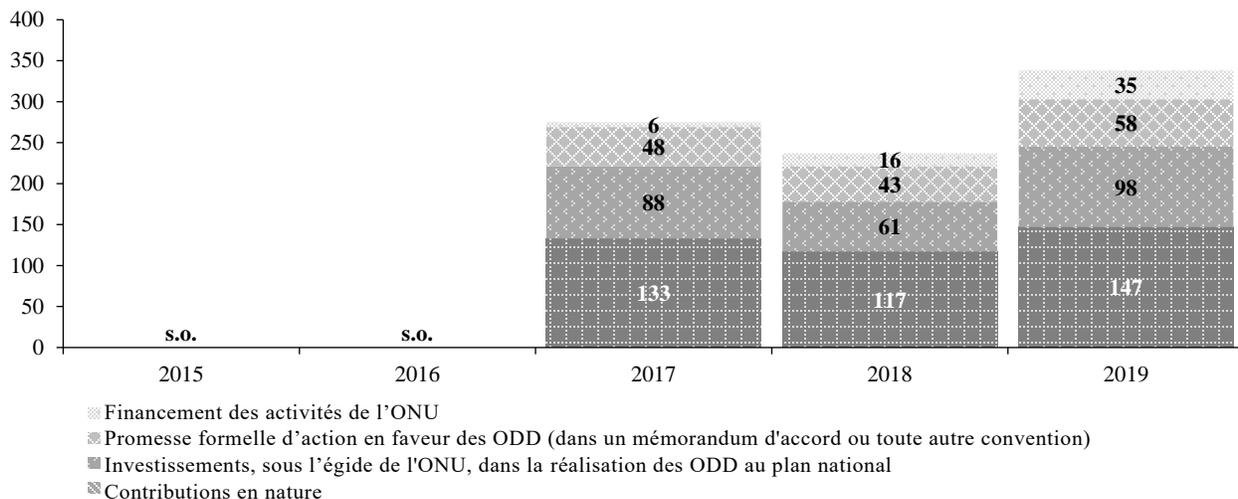
Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 1.312 Concrètement, le travail a contribué à accélérer les progrès des États Membres dans la réalisation des objectifs de développement durable par la consolidation des structures, des outils et des cadres de coordination aux niveaux national, régional et mondial. Par exemple, les coordonnateurs résidents exerçant leurs fonctions à plein temps et les nouveaux emplois entièrement consacrés aux partenariats ont contribué à améliorer les partenariats dans l'objectif d'innover en matière de programmation. Ils proposent un « guichet unique » aux partenaires de développement, ce qui favorise la cohérence des interactions des entités des Nations Unies avec tous les acteurs du développement et l'exploitation des partenariats à l'appui de l'action publique au service du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. Comme l'indique la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable dans son rapport sur le Bureau de la

coordination des activités de développement, cela se traduit par une augmentation du nombre de partenariats conclus par les équipes de pays des Nations Unies, tous types de coopération confondus.

Figure 1.XXVI

Mesure des résultats : nombre de partenariats des équipes de pays des Nations Unies, par type de coopération, 2015-2019



Abréviation : s.o. = sans objet.

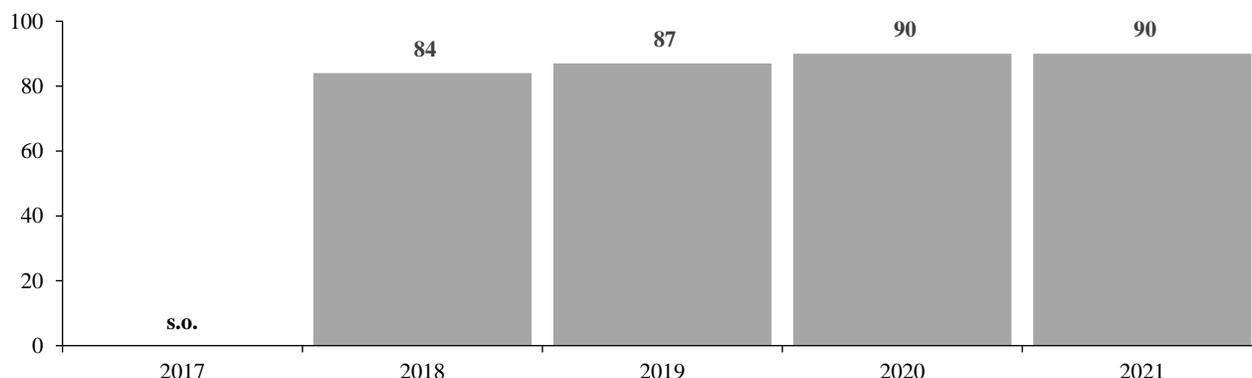
Résultats escomptés pour 2021

Résultat 1 : nouvelle génération de coordonnateurs résidents et d'équipes de pays des Nations Unies capables d'apporter aux pays un appui de qualité en matière de politiques et de programmes en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (résultat déjà défini pour 2020)

1.313 Le système des coordonnateurs résidents poursuivra les travaux liés à la mise en œuvre du Programme 2030 par les États Membres, conformément à son mandat, et continuera à examiner et à adapter ses activités afin de faire en sorte que ses interventions correspondent aux besoins des États Membres, comme devrait le montrer la mesure des résultats ci-après qui a été fixée pour 2021. La mesure retenue pour 2020 correspond à la cible qui avait été proposée pour cette même année dans le document paru sous la cote [A/74/6 \(Sect.1\)](#).

Figure 1.XXVII

Mesure des résultats : gouvernements de pays de programme qui estiment que les activités du système des Nations Unies pour le développement sont « étroitement » ou « très étroitement » alignées sur les besoins et priorités nationaux



Abréviation : s.o. = sans objet.

Source : Département des affaires économiques et sociales, enquête menée auprès des gouvernements des pays de programme dans le cadre de l'examen quadriennal complet.

Résultat 2 : intensifier la mise en œuvre de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable en réaffirmant le rôle d'encadrement des coordonnateurs et coordonnatrices résidents, dans un souci de cohésion du soutien proposé aux autorités publiques (nouveau résultat)

- 1.314 Pour tenir les promesses de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable, les coordonnateurs résidents continueront de piloter et de soutenir la contribution substantielle du système au Programme 2030. En 2021, le programme se concentrera donc sur la consolidation des acquis aux niveaux mondial, régional et national, l'objectif étant de réaffirmer le rôle d'encadrement des coordonnateurs résidents. Plus précisément, il s'agira de veiller à la diversité des coordonnateurs et coordonnatrices résidents, à la fois sur le plan du genre et de l'origine géographique et sur celui des parcours et des compétences. L'idée est de faire en sorte que le profil des titulaires corresponde le mieux possible au pays dans lequel il exerce, de sorte que les problèmes d'encadrement soient réduits au strict minimum.
- 1.315 À cette fin, le Bureau de la coordination des activités de développement se concentrera sur trois domaines : a) constitution d'un riche vivier de candidats de haut calibre pour les postes de coordonnateur résident, de façon à élargir les choix lors de la phase de sélection ; b) refonte du système de sélection des coordonnateurs résidents, afin de garantir que la candidate ou le candidat le plus compétent soit choisi pour chaque poste ; et c) supervision des coordonnateurs résidents et services d'appui à leur intention visant à leur donner les moyens d'exceller.
- 1.316 Le deuxième volet consiste en un système de sélection des coordonnateurs résidents remanié, qui s'appuiera sur une planification stratégique des effectifs. Le troisième volet du système de gestion des talents des coordonnateurs résidents consistera en un programme complet de perfectionnement des cadres à l'intention des coordonnateurs résidents en poste et des futures recrues. Le Bureau de la coordination des activités de développement aidera les personnes inscrites sur la réserve de candidats à préparer leur déploiement, les coordonnateurs et coordonnatrices à développer leurs capacités d'encadrement et les équipes de pays des Nations Unies à mieux accomplir leurs fonctions.

Situation interne et réponse

- 1.317 Pour le programme, la situation était la suivante : il s'agissait de susciter l'adhésion de toutes les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable au projet détaillé de réaffirmation du rôle d'encadrement des coordonnateurs et coordonnatrices résidents. En réponse, le

système des coordonnateurs résidents compte approfondir le dialogue avec les membres du Groupe, au moyen d'activités ou de procédures interinstitutions favorables à la responsabilité mutuelle et l'appropriation du système.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 1.318 Ces travaux devraient contribuer à accélérer les progrès des États Membres dans la réalisation des objectifs de développement durable grâce à la réaffirmation du rôle d'encadrement du système de développement des Nations Unies aux niveaux national, régional et mondial, comme devraient en attester les progrès obtenus pour ce qui est des objectifs de développement durables par les États Membres de toutes les régions avec l'aide des équipes de pays des Nations Unies dirigées par des coordonnateurs résidents aux moyens d'actions renforcés. Ce travail devrait également contribuer à la mise en œuvre de la décennie d'action en faveur des objectifs et à continuer de faire avancer la réforme du système de développement des Nations Unies grâce à la consolidation d'un système des coordonnateurs résidents impartial, redynamisé et aux moyens d'action élargis.

Tableau 1.137
Mesure des résultats

2017	2018	2019	2020	2021
s.o.	Dissociation des fonctions du coordonnateur résident et du représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement, de sorte que le coordonnateur résident puisse pleinement se consacrer à la fonction essentielle consistant à coordonner l'appui des Nations Unies à l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030	Lancement du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au niveau national, permettant aux équipes de pays et aux gouvernements hôtes de tenir des dialogues constructifs, la redynamisation du système des coordonnateurs résidents et le lancement du cadre de gestion et de responsabilité devant aider à cet égard	Le coordonnateur résident dirige et coordonne l'appui stratégique apporté par les équipes de pays des Nations Unies aux plans et priorités nationaux, aidé en cela par les améliorations intervenues du point de vue des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, des services proposés par le système de développement dans son ensemble, de la coordination et de l'intégration des interventions, de la coordination des levées de fonds, du dialogue régional et sous-régional, des comptes rendus sur les objectifs de développement durable et du dialogue avec les autorités publiques	Les coordonnateurs résidents, dotés de moyens d'action élargis et choisis à l'aide d'un système intégré de gestion des talents, dirigent les équipes de pays des Nations Unies, l'encadrement étant de plus en plus présent à l'appui des pouvoirs publics de toutes les régions, qu'ils aident à progresser dans l'application du Programme 2030, de l'Accord de Paris, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et d'autres accords intergouvernementaux régionaux (par exemple, les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement, le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la

2017	2018	2019	2020	2021
				décennie 2011-2020 et le Programme d'action de Vienne pour les pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024), ainsi que dans l'exécution des stratégies des Nations Unies et du Secrétaire général (par exemple, celles concernant les femmes, les jeunes et les personnes handicapées)

Abréviation : s.o. = sans objet.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

1.319 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

*Résolutions de l'Assemblée générale*³

70/1	Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030	72/279.	Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
71/243.	Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies	74/238	Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

*Résolution du Conseil économique et social*⁴

2019/15	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des	activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
---------	---	---

Produits

1.320 On trouvera dans le tableau 1.138 les produits retenus pour la période 2019-2021, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

³ L'Assemblée générale adoptera une nouvelle résolution sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles à sa soixante-quatrième session, à l'automne 2020. Le système des coordonnateurs résidents opérera également sur la base de ce mandat dans son programme d'activités pour 2021.

⁴ Les résolutions du Conseil économique et social issues du débat du Conseil sur les activités opérationnelles de développement, dont la dernière en date est la résolution 2019/15, continuent également d'orienter l'action du système des coordonnateurs résidents.

Tableau 1.138

Système des coordonnateurs résidents : produits retenus pour la période 2019-2021, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1	7	8
1. Rapport de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable sur le Bureau de la coordination des activités de développement.	1	1	1	1
2. Rapport sur la contribution du Groupe des Nations Unies pour le développement durable aux objectifs de développement durable	–	–	–	1
3. Dossiers d'information à l'intention des États Membres	–	–	6	6
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	2	2	2	2
4. Séances de la Cinquième Commission	1	1	1	1
5. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
B. Création et transfert de connaissances				
Publications (nombre de publications)	1	1	1	1
6. Rapport annuel du Groupe des Nations Unies pour le développement durable sur les résultats obtenus et les ressources utilisées au bénéfice des États Membres	1	1	1	1
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	–	2	3	3
7. Centres d'évaluation des coordonnateurs résidents	–	1	2	2
8. Coordinateurs résidents ayant obtenu la certification relative aux objectifs de développement durable	–	–	–	–
9. Programmes d'initiation à l'intention des coordonnateurs résidents	–	1	1	1
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents) ^a	264	247	421	486
10. Analyses communes par pays, sur lesquelles l'ONU pourra s'appuyer pour planifier et programmer ses activités et sa contribution à la mise en œuvre au niveau national du Programme de développement durable à l'horizon 2030	15	14	96	131
11. Rapports présentés par les équipes de pays des Nations Unies au titre de l'Examen périodique universel	33	27	33	29
12. Plans-cadres de coopération types conclus avec les gouvernements hôtes	15	9	32	46
13. Modèles d'évaluation des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable	37	34	26	35
14. Rapports annuels sur les résultats des équipes de pays des Nations Unies	83	83	90	90

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2019</i>	<i>Produits livrés : 2019</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>
15. Nouveaux contenus sur les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable publiés sur les sites Web des équipes de pays	36	36	80	131
16. Nouveaux contenus sur l'intégration du Centre d'information des Nations Unies et du bureau du coordinateur résident publiés sur les sites Web des équipes de pays	45	44	44	44

C. Activités de fond

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : plans-cadres de coopération conclus avec les gouvernements hôtes et évaluations desdits plans.

D. Activités de communication

Plateformes numériques et contenus multimédias : sites Web des équipes de pays des Nations Unies lancés à l'aide de la plateforme UN-Info.

^a En raison de la maladie à coronavirus (COVID-19), qui a perturbé la planification du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le nombre de produits pourra être amené à évoluer.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2021

- 1.321 On trouvera dans le tableau 1.139 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2021 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 1.139

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2021	2021
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats élargis	Autres changements	(prévisions avant actualisation des coûts)			Actualisation des coûts	(prévisions après actualisation des coûts)
Bourses, subventions et contributions ^a	13 571,8	13 571,8	–	–	–	–	–	13 571,8	–	13 571,8
Total	13 571,8	13 571,8	–	–	–	–	–	13 571,8	–	13 571,8

^a Représente la part revenant au Secrétariat au titre de l'accord de partage des coûts entre les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, à verser sous forme de subvention.

- 1.322 Conformément à la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est financé grâce au prélèvement d'une redevance de 1 % sur la contribution aux ressources autres que les ressources de base affectées selon de stricts critères aux activités connexes de développement des Nations Unies, à un accord de partage des coûts entre les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et à des contributions volontaires. En 2021, la part revenant au Secrétariat au titre de l'accord de partage des coûts entre les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable s'élèvera à 13 571 800 dollars, montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire. Ce montant est identique à celui des crédits ouverts pour 2020.
- 1.323 La méthode de calcul de la part revenant aux entités participantes et des montants correspondants est présentée dans le rapport du Secrétaire général sur les prévisions budgétaires révisées relatives au système des coordonnateurs résidents au titre du chapitre premier (Politiques, direction et coordination d'ensemble) ([A/73/424](#)). La méthode de partage des coûts est en train d'être examinée dans le cadre d'une étude d'ensemble du système redynamisé des coordonnateurs résidents, notamment de ses modalités de financement, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution [72/279](#). Cette étude a été lancée en 2020 et sera achevée avant la fin de la soixante-quinzième session de l'Assemblée.
- 1.324 En 2021, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents devrait recevoir 155 millions de dollars au titre des contributions volontaires, 77 millions de dollars au titre de l'accord de partage des coûts et 50 millions de dollars au titre de la redevance de 1 %. Ces ressources seront mises en commun et gérées dans le fonds d'affectation spéciale du système. On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources, qui s'élèvent à 281 826 400 dollars, dans les tableaux 1.140 et 1.141.

Vue d'ensemble des ressources du fonds d'affectation spéciale du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Tableau 1.140

Évolution des ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

Composante	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	Changements		2021 (prévisions)
			Variation	Variation en pourcentage	
A. Direction exécutive et administration	1 903,2	2 346,4	497,9	21,2	2 844,3
B. Programme de travail					
1. Coordination mondiale	7 546,5	14 392,3	61,5	0,4	14 453,8
2. Coordination régionale	3 310,9	6 659,4	2 844,7	42,7	9 504,1
3. Coordination nationale	131 060,5	246 298,7	(2 980,7)	(1,2)	243 318,0
Total partiel (B)	141 917,9	267 350,4	(74,5)	–	267 275,9
C. Appui au programme	5 990,6	11 609,7	96,5	0,8	11 706,2
Total	149 811,7	281 306,5	519,9	0,2	281 826,4

Tableau 1.141

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2019 (dépenses effectives)	2020 (estimations)	Changements		2021 (prévisions)
			Variation	Variation en pourcentage	
Postes	73 271,7	160 462,5	3 858,6	2,4	164 321,1
Autres dépenses de personnel	4 758,1	2 874,2	160,3	5,6	3 034,5
Consultants	10 993,6	23 349,7	(151,6)	(0,6)	23 198,1
Voyages du personnel	7 054,8	14 138,5	153,4	1,1	14 291,9
Services contractuels	26 789,8	43 425,3	(3 805,2)	(8,8)	39 620,1
Frais généraux de fonctionnement	21 671,7	29 141,9	2 652,6	9,1	31 794,5
Dépenses de représentation	309,5	1 352,0	(22,6)	(1,7)	1 329,4
Fournitures et accessoires	135,0	1 929,6	13,0	0,7	1 942,6
Mobilier et matériel	4 827,5	4 632,8	(2 338,6)	(50,5)	2 294,2
Total	149 811,7	281 306,5	519,9	0,2	281 826,4

1.325 Le montant total des ressources demandées pour 2021 représente une augmentation nominale de 519 900 dollars (0,2 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Il tient compte de manière provisoire des ressources supplémentaires qui seront demandées si les États Membres approuvent la prochaine proposition faite au Conseil économique et social concernant le renforcement des bureaux multipays. Il tient également compte de l'accroissement de la capacité de coordination régionale, des effectifs supplémentaires pour les bureaux multipays et de l'augmentation des dépenses de personnel prévisionnelles pour 2021, compensée principalement par une réduction importante des coûts de prestation de services et par une plus grande intégration et une meilleure exploitation des capacités des centres d'information des Nations Unies du Département de la communication globale.

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Ces efforts ont été faits pour s'assurer que les besoins supplémentaires en personnel puissent être satisfaits sans que cela n'ait d'incidence sur le budget en général. Les ressources demandées pour 2021 au titre des services contractuels sont inférieures aux crédits ouverts pour 2020 et celles demandées au titre des frais généraux de fonctionnement sont plus élevées, en raison principalement du reclassement des dépenses d'appui des bureaux du Secrétariat. Les ressources demandées pour 2021 au titre du mobilier et du matériel ont été réduites de 2,4 millions de dollars, étant donné que la plupart des achats de mobilier et de matériel de bureau pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents devraient être effectués en 2020.

Tableau 1.142
Postes proposés pour 2021, par composante

(Nombre de postes)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées		Personnel recruté sur le plan national		Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Total partiel	1 ^{re} classe	Autres classes	Administrateurs recrutés sur le plan national		Agents locaux
Direction exécutive et administration	–	1	1	–	2	2	1	–	7	2	1	–	–	10
Programme de travail														
1. Coordination mondiale	–	–	–	2	10	16	11	–	39	–	3	–	–	42
2. Coordination régionale	–	–	5	–	6	11	5	–	27	1	–	–	5	33
3. Coordination nationale	–	2	34	82	84	123	1	1	327	–	–	421	264	1 012
Total partiel (B)	–	2	39	84	100	150	17	1	393	1	3	421	269	1 087
Appui au programme	–	–	–	1	3	5	2	–	11	4	1	–	–	16
Total	–	3	40	85	105	157	20	1	411	7	5	421	269	1 113

Tableau 1.143
Répartition des ressources, par composante

(En pourcentage)

Composante	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	0,8	1,0
B. Programme de travail		
1. Coordination mondiale	5,1	5,1
2. Coordination régionale	2,4	3,4
3. Coordination nationale	87,6	86,3
Total partiel (B)	95,1	94,8
C. Appui au programme	4,1	4,2
Total	100,0	100,0

1.326 En ce qui concerne le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, le nombre de postes prévu pour 2021 est inférieur à celui prévu dans le budget de 2020 (1 113 contre 1 141, soit une

différence de 28 postes). La réduction du nombre de postes est due à la non-prise en compte des 12 postes de coordonnateurs résidents assumant trois fonctions différentes qui sont financés en partie par le système, mais sont proposés dans les tableaux d'effectifs des missions de maintien de la paix ou des missions politiques spéciales et ne figurent donc pas dans l'organigramme du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Elle tient également à une plus grande intégration et à une meilleure exploitation des capacités des centres d'information des Nations Unies du Département de la communication globale, comme expliqué dans le paragraphe ci-dessus. Elle est en partie contrebalancée par la création de postes pour les bureaux multipays et d'un poste de coordonnateur(trice) résident(e), qui doit encore être approuvée et est décrite au paragraphe 1.292 ci-dessus, ainsi que d'un bureau connexe dans le Pacifique Nord. En outre, la dotation en effectifs au niveau des pays a également changé en raison de la redéfinition de certains postes, qui a entraîné une diminution du nombre de postes P-5 et une augmentation du nombre de postes P-4.

Budget par composante

Direction exécutive et administration

- 1.327 Les ressources demandées au titre de la direction exécutive et de l'administration permettraient de financer le Bureau du Sous-Secrétaire général à la coordination des activités de développement. Le Bureau assure la planification stratégique du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, appuie les différentes composantes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (Président(e), Vice-Président(e), responsables et groupes de travail) et supervise les aspects stratégiques de l'exécution de la procédure d'examen quadriennal complet et le suivi des progrès réalisés. Il est en outre responsable de la gestion des relations avec les partenaires stratégiques, de la coordination de la collaboration du système des Nations Unies pour le développement avec le mécanisme du Comité exécutif ou du Comité des adjoints et du contrôle et de la direction stratégique du Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Le Sous-Secrétaire général est actuellement chargé de superviser les 131 bureaux des coordonnateurs résidents et les activités de 101 membres du personnel du Bureau de la coordination des activités de développement. Il est proposé de transférer un poste de responsable de la mobilisation des ressources (P-4) de la composante Coordination mondiale au Bureau du Sous-Secrétaire général et de créer un poste d'agent(e) des services généraux (1^{re} classe) pour appuyer la coordination des groupes chargés du suivi des résultats relevant du Groupe des Nations Unies pour le développement durable dont le Bureau de la coordination des activités de développement assure le secrétariat. On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 1.144 et 1.145.

Tableau 1.144

Direction exécutive et administration : ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

Catégorie	Ressources			Postes	
	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Postes	1 925,7	2 114,6	188,9	8	10
Autres objets de dépense	420,7	729,7	309,0	–	–
Total	2 346,4	2 844,3	497,9	8	10

Tableau 1.145
Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 <i>(estimations)</i>	2021 <i>(prévisions)</i>	<i>Variation</i>
Postes	1 925,7	2 114,6	188,9
Autres dépenses de personnel	127,9	163,8	35,9
Consultants	–	150,0	150,0
Voyages du personnel	84,0	146,9	62,9
Frais généraux de fonctionnement	164,5	57,0	(107,5)
Dépenses de représentation	12,0	12,0	–
Fournitures et accessoires	10,1	–	(10,1)
Mobilier et matériel	22,2	–	(22,2)
Services contractuels	–	200,0	200,0
Total	2 346,4	2 844,3	497,9

Programme de travail

- 1.328 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources demandées au titre du programme de travail (coordination mondiale, coordination régionale et coordination nationale) dans les tableaux 1.146 et 1.147.

Coordination mondiale

- 1.329 En ce qui concerne la coordination mondiale, les services et sections du Bureau de la coordination des activités de développement collaborent avec des entités et des mécanismes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable afin d'améliorer la cohérence stratégique et opérationnelle des activités de développement, en favorisant des approches à l'échelle du système et en donnant aux équipes de pays des Nations Unies des orientations coordonnées et, s'il y a lieu, des indications intégrées en matière de politique et de stratégie. Les responsabilités au titre de la coordination mondiale sont assumées par deux services et deux sections : le Service des politiques et de la programmation, le Service des politiques de direction (système des coordonnateurs résidents), la Section des stratégies institutionnelles dans les pays et la Section de l'information et de la communication des résultats. Il est proposé de transférer un poste P-4 du Service des politiques et de la programmation au Bureau du Sous-secrétaire général afin de favoriser la mobilisation des ressources et un poste P-3 à la Section de l'information et de la communication des résultats afin d'appuyer les activités menées dans le cadre de la plateforme UN-Info. En ce qui concerne le Service des politiques de direction (système des coordonnateurs résidents), il est proposé de reclasser un poste P-4 à la classe P-5, de plus grandes responsabilités devant être assumées dans le domaine de la gestion des aptitudes des coordonnateurs résidents.

Coordination régionale

- 1.330 La fonction de coordination régionale du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents vise à superviser et à appuyer l'exécution cohérente et efficace des activités opérationnelles de développement par les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, en intégrant les politiques, les programmes et l'appui opérationnel en concertation avec les équipes régionales du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et les commissions

économiques et sociales régionales des Nations Unies. Afin d'appuyer la coordination des activités d'un plus grand nombre de bureaux de coordonnateurs résidents dans la région, il est proposé de créer trois postes P-5 et un poste d'agent(e) des services généraux (1^{re} classe) au Bureau régional pour l'Afrique. Il est également proposé de créer un poste P-3 au Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes afin que celui-ci puisse fournir des services administratifs et un appui aux initiatives liées à l'efficacité des opérations comparables à ceux offerts par les autres bureaux régionaux. Un montant total de 1 million de dollars provenant d'un fonds de coordination sera alloué aux cinq bureaux régionaux afin de promouvoir la collaboration et d'appuyer les activités conjointes au niveau régional.

Coordination nationale

- 1.331 La coordination nationale comprend le travail que les coordonnateurs résidents entreprennent avec l'appui de leur bureau respectif pour conduire l'aide qu'apporte le système des Nations Unies pour le développement à l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans les pays, selon les priorités, besoins et cadres de planification nationaux et en veillant à ce que les pays de programme prennent les rênes des activités, de manière cohérente, coordonnée et, si possible, intégrée, de façon à en maximiser les effets et les résultats sur le plan du développement durable. Le nombre de postes a été réduit en raison d'une plus grande intégration et d'une meilleure exploitation des capacités des centres d'information des Nations Unies du Département de la communication globale, comme expliqué plus haut. Comme indiqué au paragraphe 1.292 ci-dessus, le montant prévu des ressources extrabudgétaires tient également compte de la création d'un bureau multipays de coordonnateur résident pour le Pacifique Nord, qui n'a pas encore été approuvée, ainsi que des efforts visant à transférer un plus grand nombre de services aux systèmes du Secrétariat et aux fournisseurs de services.

Tableau 1.146
Programme de travail : ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

Catégorie	Ressources			Postes	
	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Coordination mondiale	14 392,3	14 453,8	61,5	43	42
Coordination régionale	6 659,4	9 504,1	2 844,7	28	33
Coordination nationale	246 298,7	243 318,0	(2 980,7)	1 046	1 012
Total	267 350,4	267 275,9	(74,5)	1 117	1 087

Tableau 1.147
Programme de travail : ressources nécessaires, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation
Postes	155 242,3	159 150,4	3 908,1
Autres dépenses de personnel	2 490,4	2 143,1	(347,3)
Consultants	23 349,7	22 992,1	(357,6)
Voyages du personnel	13 889,5	13 944,3	54,8
Services contractuels	35 924,5	38 452,0	2 527,5
Frais généraux de fonctionnement	28 648,4	25 752,9	(2 895,5)

Chapitre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

<i>Catégorie</i>	<i>2020 (estimations)</i>	<i>2021 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>
Dépenses de représentation	1 340,0	1 317,4	(22,6)
Fournitures et accessoires	1 899,4	1 942,6	43,2
Mobilier et matériel	4 566,2	1 581,1	(2 985,1)
Total	267 350,4	267 275,9	(74,5)

Coordination mondiale

1.332 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources demandées au titre de la coordination mondiale dans les tableaux 1.148 et 1.149.

Tableau 1.148

Coordination mondiale : ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources</i>			<i>Postes</i>	
	<i>2020 (estimations)</i>	<i>2021 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2020 (estimations)</i>	<i>2021 (prévisions)</i>
Postes	9 798,5	8 694,1	(1 104,4)	43	42
Autres objets de dépense	4 593,8	5 759,7	1 165,9	–	–
Total	14 392,3	14 453,8	61,5	43	42

Tableau 1.149

Coordination mondiale : ressources nécessaires, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2020 (estimations)</i>	<i>2021 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>
Postes	9 798,5	8 694,1	(1 104,4)
Autres dépenses de personnel	703,6	276,0	(427,6)
Consultants	1 110,1	729,1	(381)
Voyages du personnel	478,5	546,4	67,9
Services contractuels	1 219,2	4 076,3	2 857,1
Frais généraux de fonctionnement	904,8	118,9	(785,9)
Fournitures et accessoires	55,4	10,0	(45,4)
Mobilier et matériel	122,2	3,0	(119,2)
Total	14 392,3	14 453,8	61,5

Coordination régionale

1.333 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources demandées au titre de la coordination régionale dans les tableaux 1.150 et 1.151.

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.150

Coordination régionale : ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

Catégorie	Ressources			Postes	
	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Postes	5 749,4	6 505,6	756,2	28	33
Autres objets de dépense	910,0	2 998,5	2 088,5	–	–
Total	6 659,4	9 504,1	2 844,7	28	33

Tableau 1.151

Coordination régionale : ressources nécessaires, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation
Postes	5 749,4	6 505,6	756,2
Autres dépenses de personnel	86,8	377,8	291,0
Consultants	139,6	663,0	523,4
Voyages du personnel	511,0	739,3	228,3
Services contractuels	–	320,3	320,3
Frais généraux de fonctionnement	135,6	733,4	597,8
Dépenses de représentation	30,0	7,4	(22,6)
Fournitures et accessoires	4,0	22,0	18,0
Mobilier et matériel	3,0	135,3	132,3
Total	6 659,4	9 504,1	2 844,7

Coordination nationale

1.334 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources demandées au titre de la coordination nationale dans les tableaux 1.152 et 1.153.

Tableau 1.152

Coordination nationale : ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

Catégorie	Ressources			Postes	
	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Postes	139 694,4	143 950,7	4 256,3	1 046	1 012
Autres objets de dépense	106 604,3	99 367,3	(7 237,0)	–	–
Total	246 298,7	243 318,0	(2 980,7)	1 046	1 012

Tableau 1.153

Coordination nationale : ressources nécessaires, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2020</i> <i>(estimations)</i>	<i>2021</i> <i>(prévisions)</i>	<i>Variation</i>
Postes	139 694,4	143 950,7	4 256,3
Autres dépenses de personnel	1 700,0	1 489,3	(210,7)
Consultants	22 100,0	21 600,0	(500,0)
Voyages du personnel	12 900,0	12 658,6	(241,4)
Services contractuels	34 705,3	34 055,4	(649,9)
Frais généraux de fonctionnement	27 608,0	24 900,6	(2 707,4)
Dépenses de représentation	1 310,0	1 310,0	–
Fournitures et accessoires	1 840,0	1 910,7	70,70
Mobilier et matériel	4 441,0	1 442,7	(2 998,3)
Total	246 298,7	243 318,0	(2 980,7)

Appui au programme

- 1.335 Les services d'appui au programme sont assurés, au Bureau de la coordination des activités de développement, par le Service de la gestion opérationnelle du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, l'objectif général étant de gérer les opérations du système de façon à en assurer pleinement la transparence et le contrôle. À cette fin, le Service agit en tant que service administratif du Bureau et fournit des services et un appui administratif courants, au niveau mondial, notamment en ce qui concerne les ressources humaines, l'informatique, les finances, les voyages, les achats et l'administration des plateformes. Il est responsable de l'élaboration et du contrôle du budget lié aux activités du Bureau au siège et de la communication de l'information y relative. Il se charge des relations opérationnelles avec les prestataires de services du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Il prête également conseil et appui aux antennes régionales du Bureau et aux bureaux des coordonnateurs résidents. Il coordonne et supervise la budgétisation axée sur les résultats des activités du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et la communication régulière de l'information y relative, y compris à la Cinquième Commission. Il est également responsable de la gestion financière et de la communication de l'information concernant l'ensemble des sources de financement du système. Enfin, il élabore des orientations sur le respect du principe de responsabilité en matière de gestion et apporte un appui au Bureau dans le domaine du contrôle, en coordination avec les autres bureaux du Secrétariat.
- 1.336 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources demandées au titre de l'appui au programme dans les tableaux 1.154 et 1.155.

Titre premier Politique, direction et coordination d'ensemble

Tableau 1.154

Appui au programme : ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

Catégorie	Ressources			Postes	
	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation	2020 (estimations)	2021 (prévisions)
Postes	3 294,5	3 056,1	(238,4)	16	16
Autres objets de dépense	8 315,2	8 650,1	334,9	–	–
Total	11 609,7	11 706,2	96,5	16	16

Tableau 1.155

Appui au programme : ressources nécessaires, par catégorie de dépenses

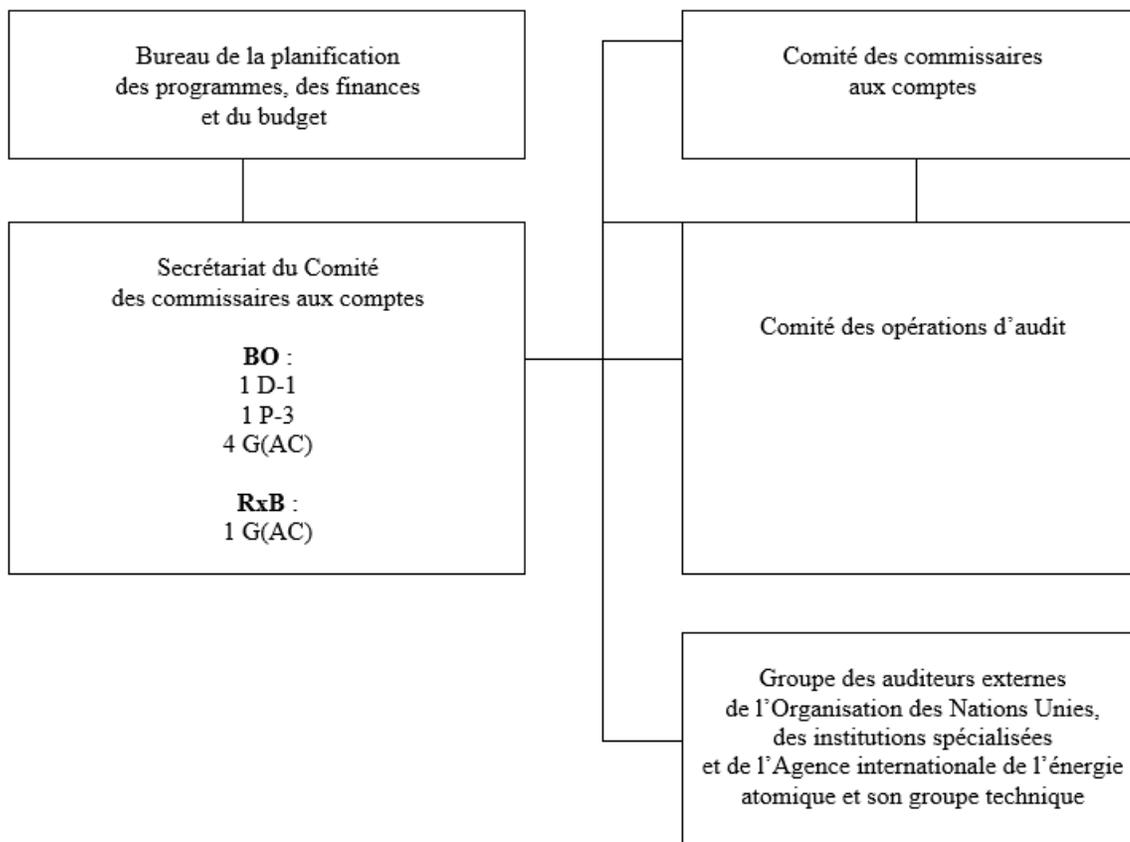
(En milliers de dollars des États-Unis)

	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Changements
Postes	3 294,5	3 056,1	(238,4)
Autres dépenses de personnel	255,9	727,6	471,7
Consultants	–	56,0	56,0
Voyages du personnel	165,0	200,7	35,7
Services contractuels	7 500,8	968,1	(6 532,7)
Frais généraux de fonctionnement	329,0	5 984,6	5 655,6
Fournitures et accessoires	20,1	–	(20,1)
Mobilier et matériel	44,4	713,1	668,7
Total	11 609,7	11 706,2	96,5

Annexe I

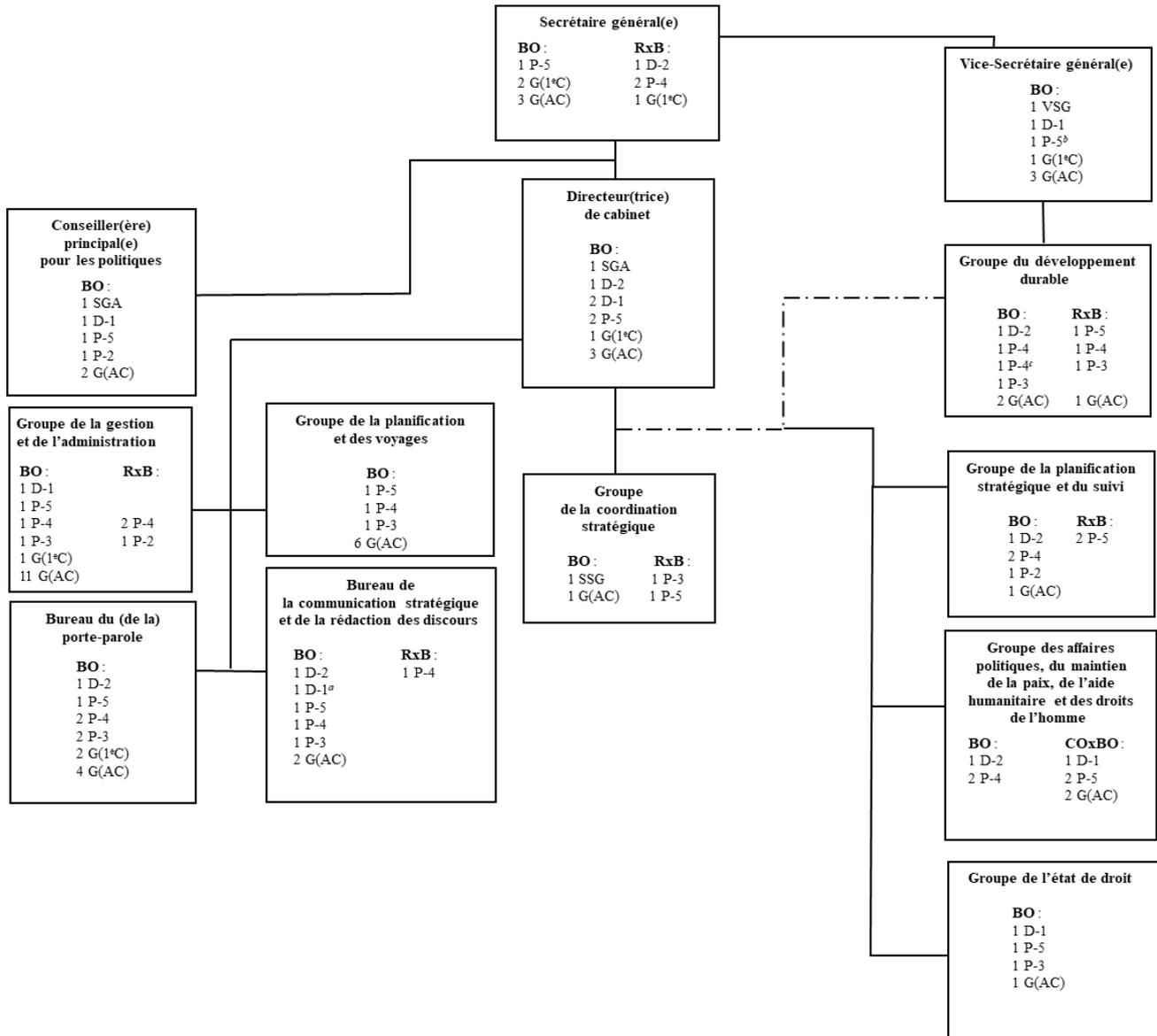
Organigramme et répartition des postes pour 2021

A. Comité des commissaires aux comptes



Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires.

B. Secrétaire général(e) et Cabinet du (de la) Secrétaire général(e)



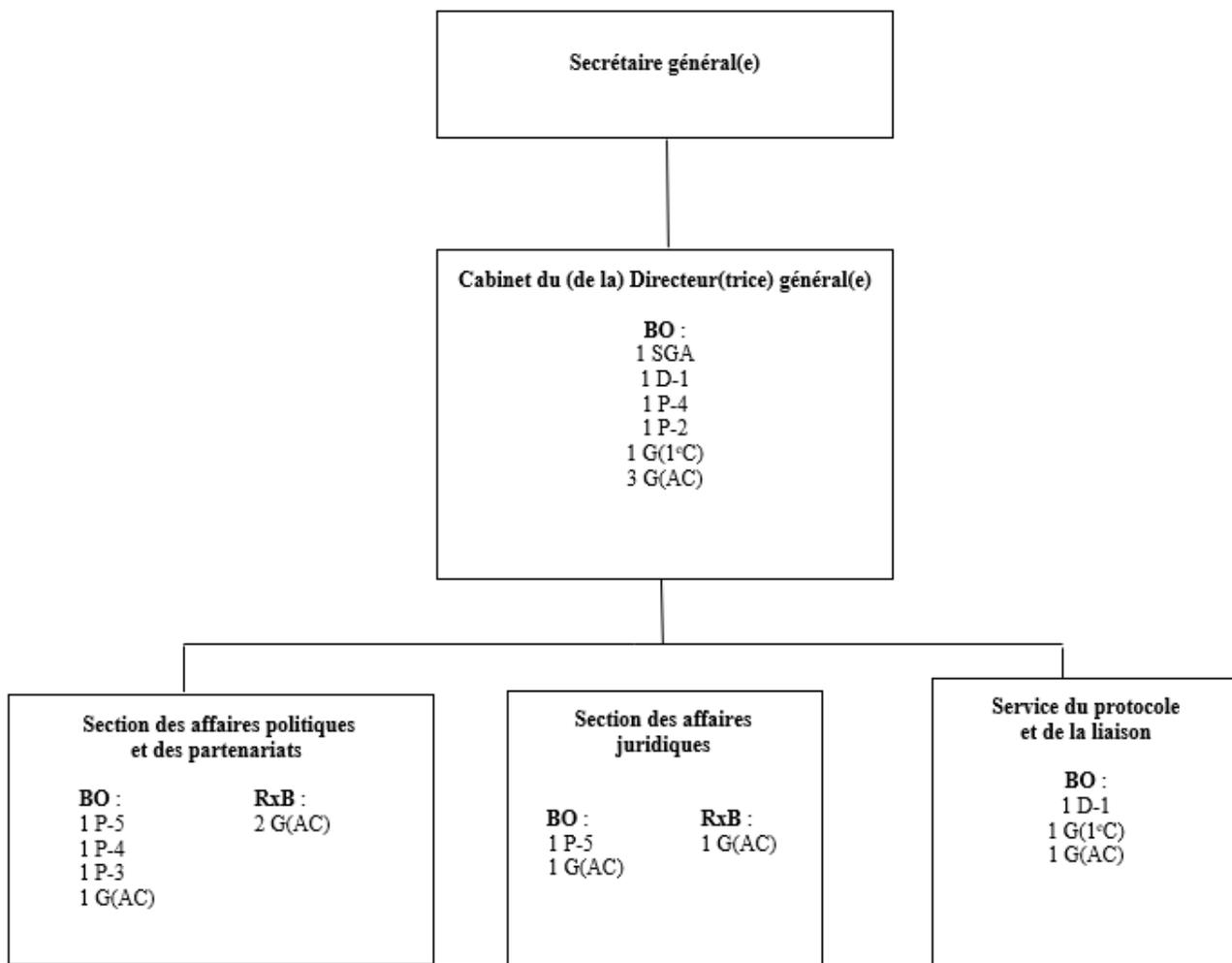
Abréviations : BO = budget ordinaire ; COxBO = postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire ; G(1^oC) = agent(e) des services généraux (1^o classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VSG = vice-secrétaire général(e).

^a Transfert en provenance du Cabinet du (de la) Secrétaire général(e).

^b Transfert en provenance du Groupe du développement durable.

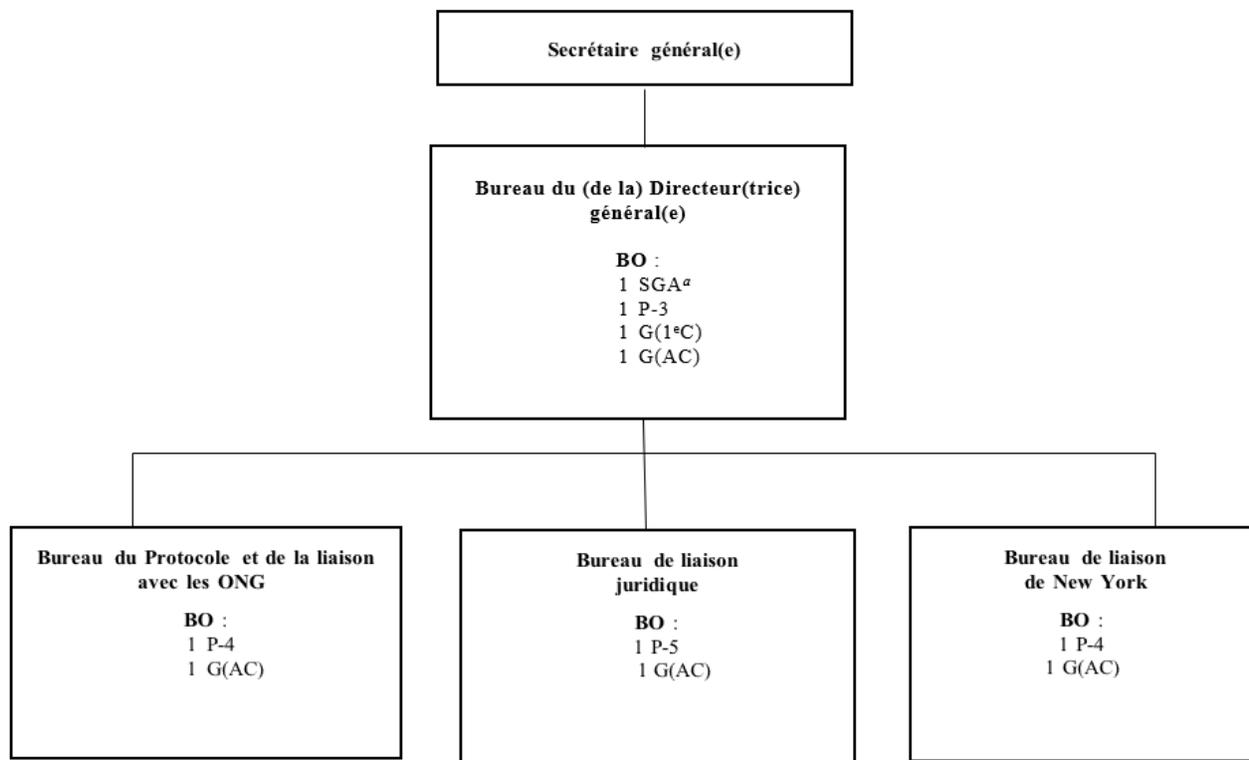
^c Transfert en provenance du Cabinet du (de la) Vice-Secrétaire général(e).

C. Cabinet du (de la) Directeur(trice) général(e) de l'Office des Nations Unies à Genève



Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e).

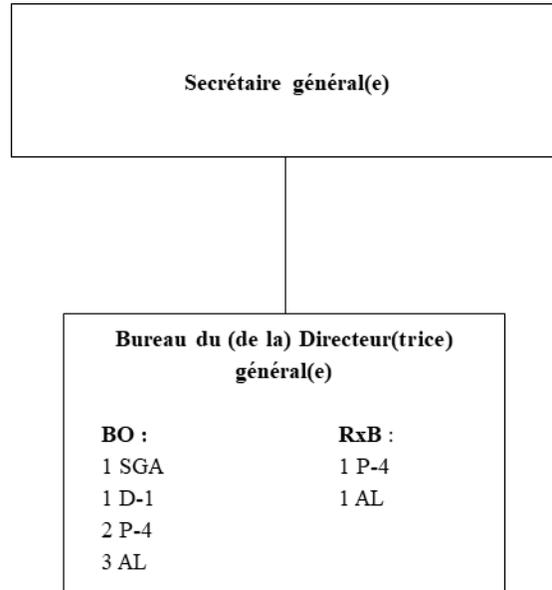
D. Bureau du (de la) Directeur(trice) général(e) de l'Office des Nations Unies à Vienne



Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e).

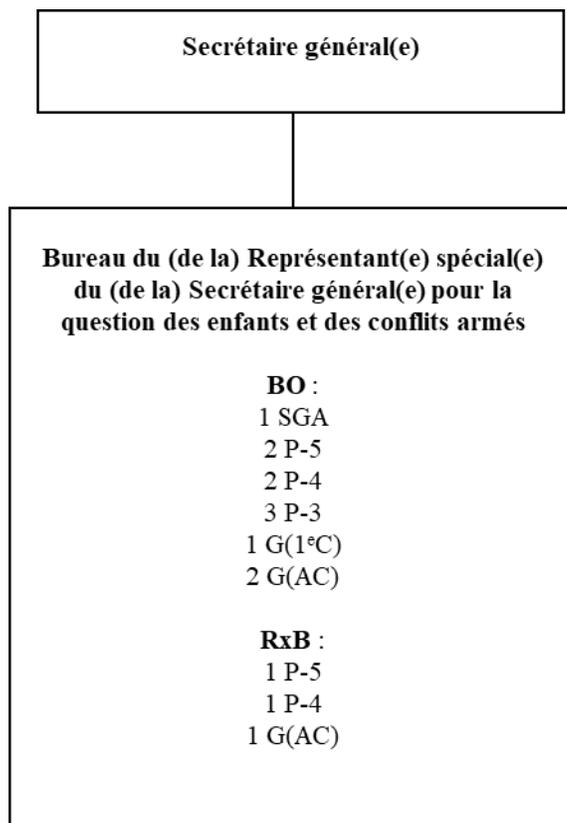
^a Inclus dans le tableau d'effectifs de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (chap. 16).

E. Bureau du (de la) Directeur(trice) général(e) de l'Office des Nations Unies à Nairobi



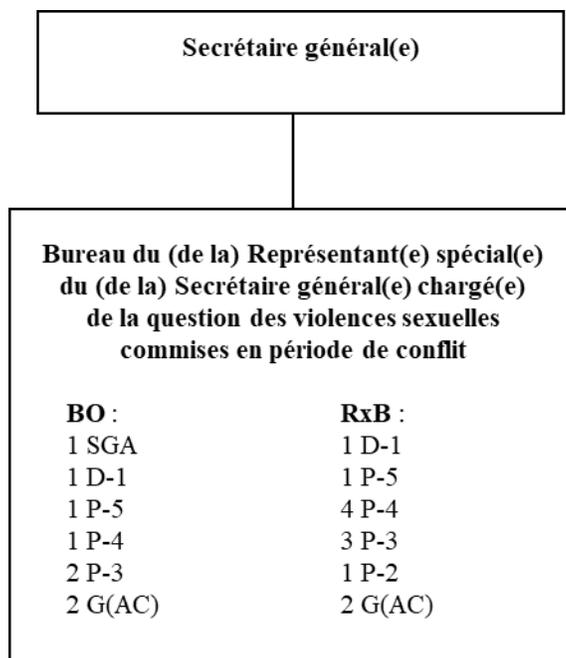
Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e).

F. Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du (de la) Secrétaire général(e) pour la question des enfants et des conflits armés



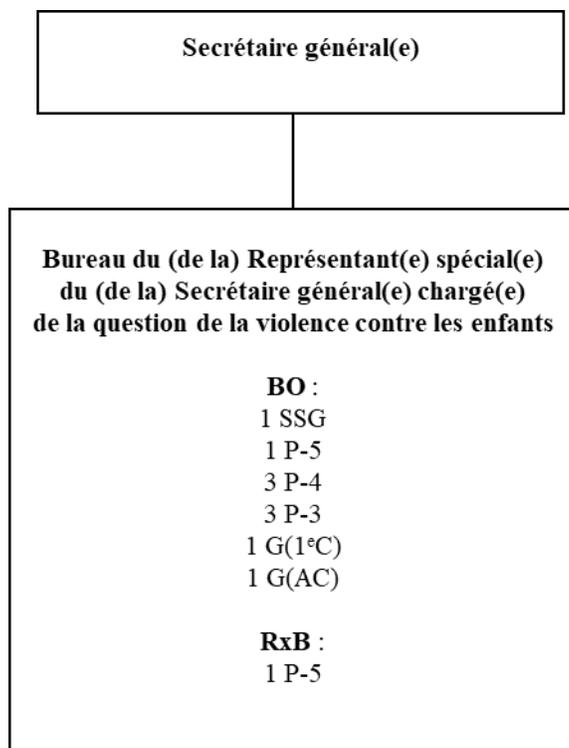
Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ;
G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ;
SGA = secrétaire général(e) adjoint(e).

G. Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du (de la) Secrétaire général(e) chargé(e) de la question des violences sexuelles commises en période de conflit



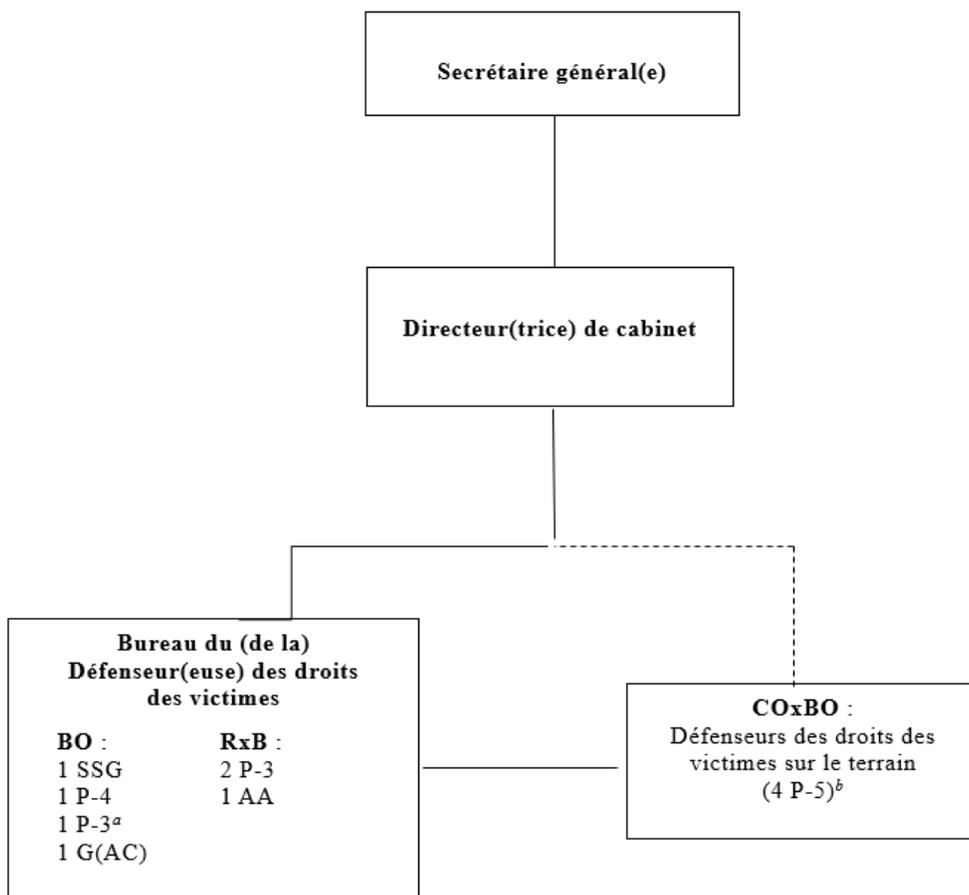
Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ;
RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e).

H. Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du (de la) Secrétaire général(e) chargé(e) de la question de la violence contre les enfants



Abréviations : BO = budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ;
G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ;
SSG = sous-secrétaire général(e).

I. Bureau du (de la) Défenseur(euse) des droits des victimes

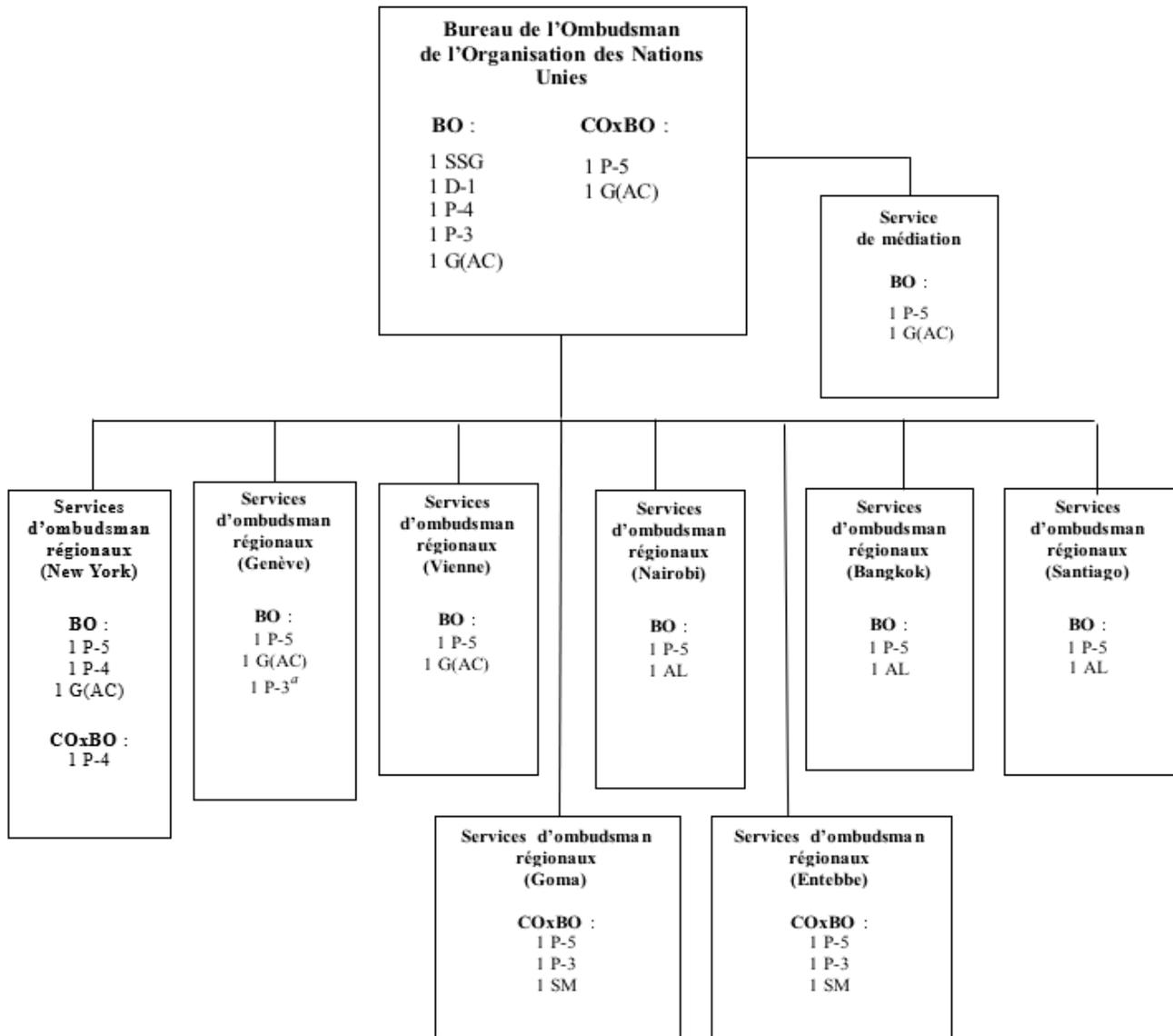


Abbreviations : AA = administrateur(trice) auxiliaire ; BO = budget ordinaire ; COxBO = postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

^a Recrutement en cours.

^b Postes relevant des budgets de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

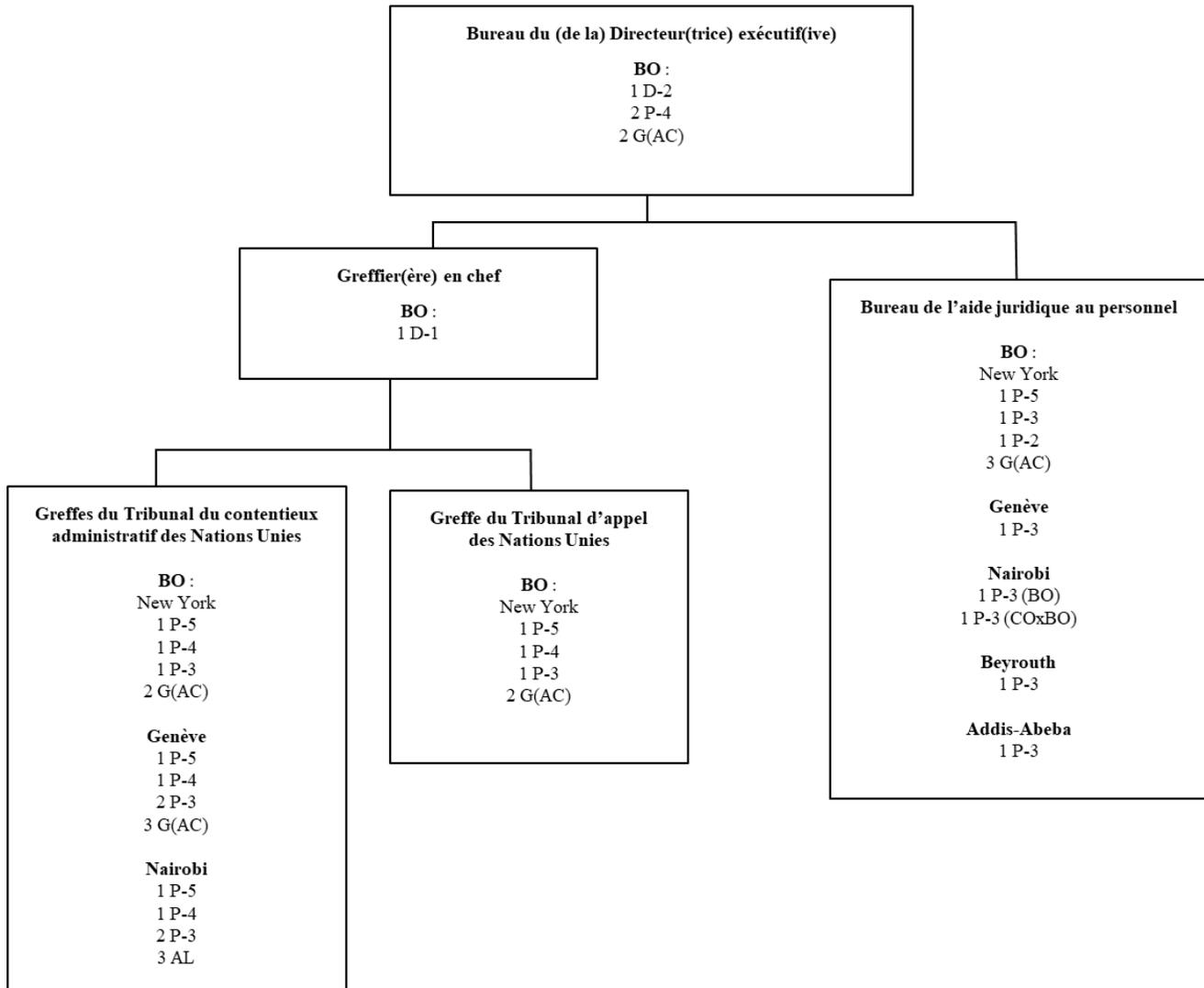
J. Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies



Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; COxBO = postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e).

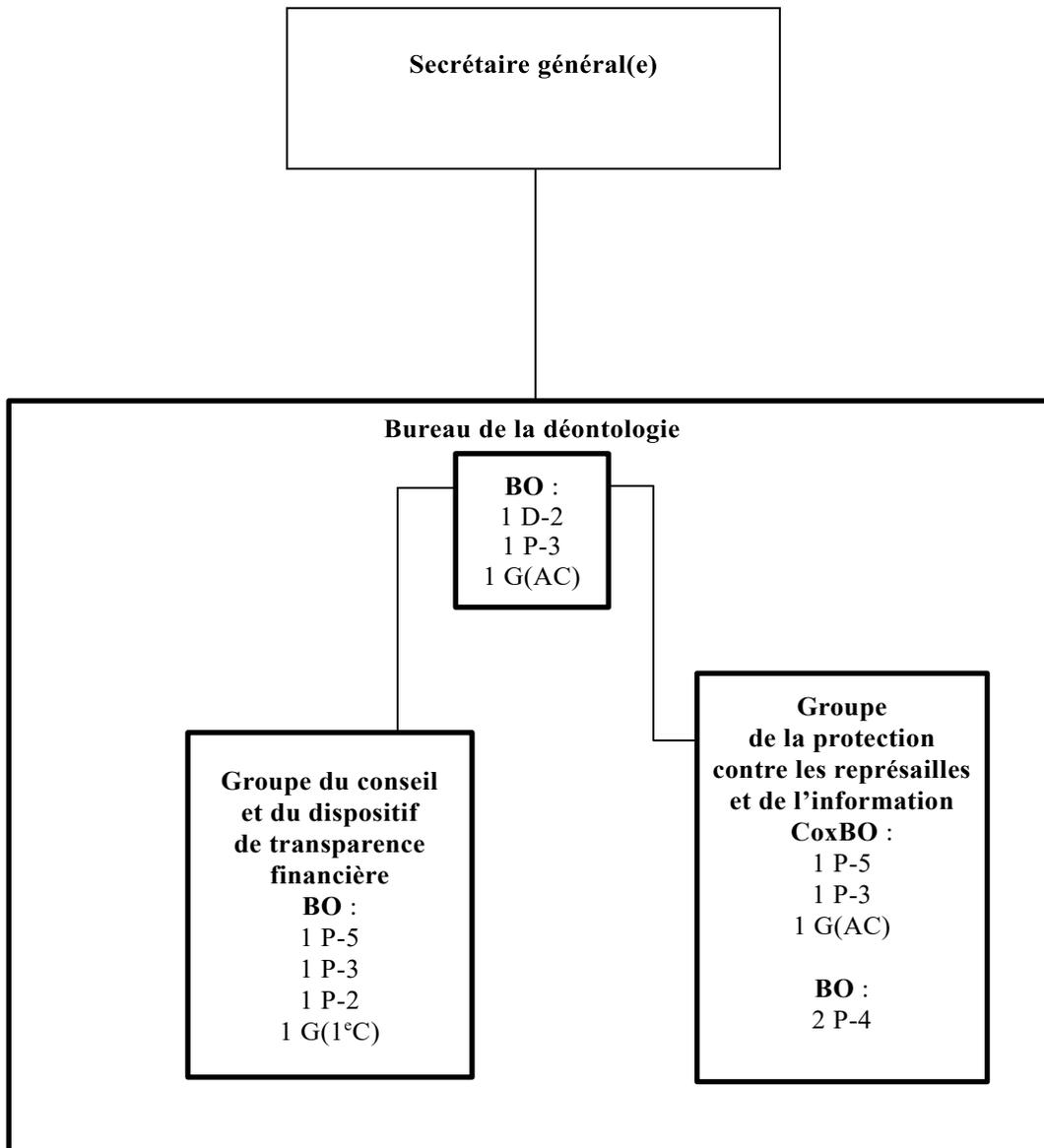
^a Créé en application de l'initiative du Secrétaire général.

K. Bureau de l'administration de la justice



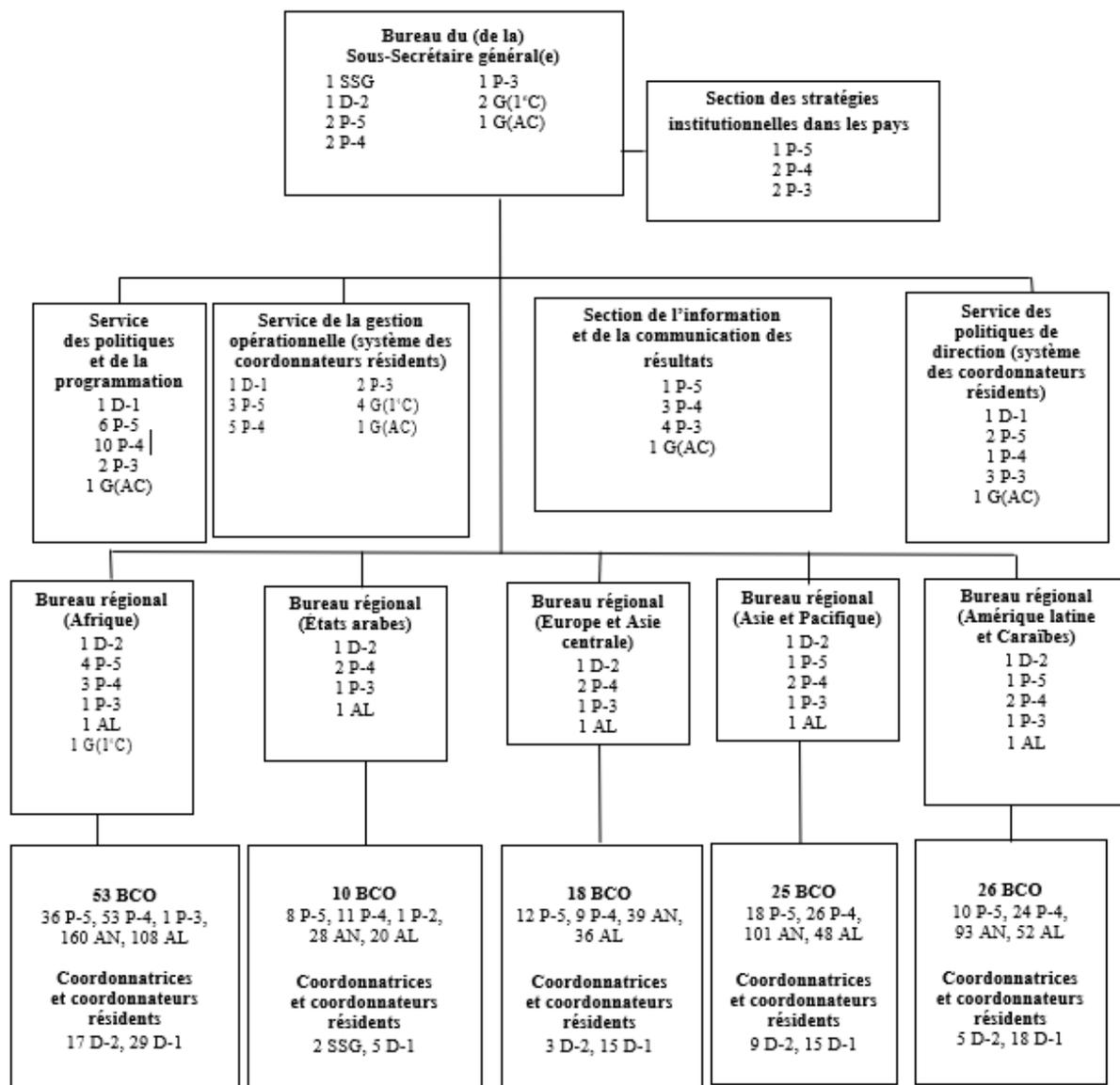
Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; COxBO = postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

L. Bureau de la déontologie



Abréviations : BO = budget ordinaire ; COxBO = postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

M. Système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents^a



Abréviations : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BCO = bureaux des coordonnateurs résidents ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

^a Ne figurent dans l'organigramme que les postes devant être financés en 2021 par l'intermédiaire du fonds d'affectation spéciale du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Tous les postes de la classe D-1 et de rang supérieur doivent être approuvés par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Évaluation des bureaux de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Bureau des services de contrôle interne (E/AC.51/2019/6)

Améliorer leurs stratégies de communication afin de diffuser plus efficacement leurs messages de plaidoyer, tout en tenant compte des éléments suivants : mise en place de critères de performance pour l'engagement par l'intermédiaire des médias sociaux et d'autres activités de communication en fonction desquels les résultats seront évalués ; renforcement des relations avec les médias de l'ONU, notamment le Département de l'information et les partenaires sur le terrain dotés de moyens de communication interne ; formulation d'initiatives de campagne plus ciblées, pour le Bureau de la Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et le Bureau de la Représentante spéciale chargée de la question de la violence contre les enfants (par. 56)

La stratégie de communication du Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, mise à jour en janvier 2020, comprend des éléments spécifiques sur l'importance de la collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, notamment les bureaux de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants. Le lancement de la campagne « Agir pour protéger les enfants touchés par les conflits armés » à New York en avril 2019 a également créé davantage de possibilités de collaboration avec d'autres entités des Nations Unies et bureaux extérieurs sur des questions d'intérêt commun. La campagne a été lancée en Belgique, au Mali, en République centrafricaine, en Somalie, au Soudan du Sud et en Thaïlande. Les bureaux de la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés, de la Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et de la Représentante spéciale chargée de la question de la violence contre les enfants communiquent régulièrement afin de coordonner leurs messages, en particulier avant le déploiement de missions dans les pays d'intérêt commun et avant de faire des déclarations. Le 11 novembre 2019, les bureaux des trois Représentantes spéciales, ainsi que la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, ont publié une déclaration commune sur les problèmes relatifs aux droits humains et aux questions humanitaires concernant les femmes et les enfants touchés par les conflits en Iraq et en République arabe syrienne. Une déclaration conjointe supplémentaire des bureaux de la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés et de la Représentante spéciale chargée de la

Renforcer leurs équipes spéciales respectives au Siège, en consultation avec leurs partenaires, et en particulier : pour le Bureau de la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés, évaluer la possibilité d'élargir le champ d'action restreint de l'Équipe spéciale pour la question du sort des enfants en temps de conflit armé concernant le rapport annuel afin d'y inclure des considérations de coordination plus larges ; pour le Bureau de la Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, élaborer et mettre en œuvre des mesures dans le but d'améliorer la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit afin de mieux soutenir la coordination des activités de programme ; pour le Bureau de la Représentante spéciale chargée de la question de la violence contre les enfants, veiller à ce que le Groupe

question des violences sexuelles commises en période de conflit ainsi que du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide et de la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la responsabilité de protéger, sur la condamnation de Bosco Ntaganda par la Cour pénale internationale, a été publiée le 11 juillet 2019. En décembre 2018, les bureaux de la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés et de la Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflits ont publié une déclaration commune sur le Soudan du Sud. Le volet médias sociaux de la stratégie de communication du Bureau de la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés continue de se développer : en février 2020, le compte Twitter @childreninwar comptait plus de 40 813 abonnés et son profil Facebook continue de gagner en visibilité, ayant atteint 22 746 abonnés le même mois. Les bureaux de la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés, de la Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et de la Représentante spéciale chargée de la question de la violence contre les enfants ont continué d'améliorer leurs pratiques en matière de partage d'informations, en particulier en ce qui concerne le développement de plateformes intranet internes (bureaux de la Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit et de la Représentante spéciale chargée de la question de la violence contre les enfants) et la coordination des messages, notamment avant le déploiement de missions dans des pays d'intérêt commun et avant de faire des déclarations.

Au niveau régional, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Bureau de la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés ont organisé des ateliers (en Asie en août 2019 et en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale en 2020) à l'intention des entités des Nations Unies qui travaillent sur des questions relatives aux enfants et aux conflits armés dans les régions concernées ou qui participent aux travaux des équipes spéciales de surveillance et d'information dans les pays où se déroulent des conflits armés, dans le but de renforcer la coopération en matière de collecte d'informations et de communication conjointe sur le terrain. En janvier 2020, la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés a adressé à la Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit

de travail interinstitutions sur la violence contre les enfants tiennent des réunions fréquentes et régulières avec la participation de ses membres et déterminer les moyens par lesquels le Bureau et le Partenariat mondial pour l'élimination de la violence envers les enfants peuvent s'appuyer mutuellement pour atteindre l'objectif commun d'accélération des progrès vers la cible 16.2 des objectifs de développement durable (par. 57)

Poursuivre l'élaboration d'options afin d'intégrer des mécanismes d'apprentissage dans leurs programmes de travail en vue de recueillir les meilleures pratiques, notamment en ce qui concerne les travaux d'autres organismes des Nations Unies et les résultats obtenus par les gouvernements nationaux. Cela devrait être fait en tenant compte d'autres plateformes de gestion des connaissances connexes telles que celles relevant du Département des opérations de maintien de la paix et d'autres partenaires des Nations Unies (par. 58).

Introduire l'évaluation régulière des risques et la planification stratégique dans leurs programmes de travail, afin de mieux cibler où et comment s'engager aux niveaux national, régional et mondial. Cela devrait également comprendre l'examen du rôle des bureaux des Représentantes spéciales par rapport à leurs partenaires régionaux et nationaux des Nations Unies, ainsi que du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (par. 59)

Renforcer la coordination et la coopération entre les trois bureaux, en tenant compte des éléments suivants : planification conjointe des travaux, y compris l'évaluation des gains d'efficacité pouvant être obtenus

une lettre officielle dans laquelle elle a demandé à rejoindre la Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit en tant que membre active du groupe plutôt qu'en qualité d'observatrice. La participation active du Bureau de la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés à l'action des Nations Unies permettra de renforcer la coordination et la collaboration sur les questions d'intérêt commun.

Tout au long de l'année 2019, le Bureau de la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés a continué de recueillir et d'analyser les enseignements à retenir et les meilleures pratiques, en mettant l'accent sur l'élaboration d'un guide pratique à l'intention des médiateurs pour une meilleure protection des enfants dans les situations de conflit armé (*Practical Guidance for mediators to better protect children in situations of armed conflict*), qui a été publié et présenté publiquement le 12 février 2020, pendant la présidence belge du Conseil de sécurité. La Coalition mondiale pour la réintégration des enfants soldats, coprésidée par le Bureau de la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés et l'UNICEF, a poursuivi ses travaux sur la rédaction de trois documents portant sur les thèmes suivants : lacunes et besoins en matière de financement et de programmes de réintégration ; repenser la réintégration d'un point de vue humanitaire pour tenir compte des questions de développement, de prévention et de consolidation de la paix ; mécanismes de financement de la réintégration des enfants. Ces documents devaient être lancés en mars 2020, mais leur publication a été reportée en raison de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Au niveau régional, l'UNICEF et le Bureau de la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés ont organisé des ateliers (en Asie en août 2019 et en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale en 2020) à l'intention des entités des Nations Unies qui travaillent sur des questions relatives aux enfants et aux conflits armés dans les régions concernées, y compris les bureaux régionaux des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dans le but de renforcer la coopération en matière de collecte d'informations et de communication conjointe sur le terrain.

Les fonctionnaires ont consulté leurs homologues des bureaux de la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés et de la Représentante spéciale chargée de la question des

grâce aux déplacements communs ; partage d'informations supplémentaires dans des domaines d'intérêt commun ; collaboration autour de campagnes médiatiques communes et d'autres activités de communication ; pour les bureaux de la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés et de la Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, examen commun des possibilités d'améliorer la cohérence de la collecte et de la communication des données par l'intermédiaire du mécanisme de surveillance et de communication de l'information et des mécanismes de surveillance, d'analyse et d'établissement de rapports (par. 60)

violence sexuelles commises en période de conflit dans le but d'obtenir des informations sur les missions, des informations générales et des bilans de situations, ainsi que dans le cadre de consultations et d'échanges de renseignements généraux sur la situation dans certains pays concernant le mandat relatif aux enfants et aux conflits armés (Afghanistan, Colombie, Myanmar, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Somalie et Soudan du Sud), et ont tenu des consultations régulières avec le Bureau de la Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit au sujet du rapport annuel sur les enfants et les conflits armés. Les bureaux de la Représentante spéciale pour la question des enfants et des conflits armés et de la Représentante spéciale chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit préparent un atelier commun avec la Communauté andine, qui aura pour objectif d'examiner et de promouvoir les droits des enfants et leur protection contre la violence dans la région.

Système des coordonnatrices et des coordonnateurs résidents

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/74/7)

Le Comité consultatif rappelle à nouveau que le budget du système des coordonnateurs résidents se compose essentiellement de contributions statutaires et de contributions volontaires émanant des différentes entités qui le constituent, lesquelles rendent compte à leurs organes directeurs respectifs, dont chacun examine uniquement le financement des activités liées à sa propre contribution. Le Comité réaffirme qu'il serait utile de mettre en place un mécanisme unifié de contrôle intergouvernemental du budget global du système des coordonnateurs résidents, y compris le mécanisme de partage des coûts, compte tenu des dispositions de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale (voir aussi A/70/7/Add.48, par. 22, et A/73/579, par. 14) (par. I.23).

Au paragraphe 17 de sa résolution 72/279, l'Assemblée générale a prié le Président du Groupe des Nations Unies pour le développement durable de présenter un rapport au Conseil économique et social lors de son débat consacré aux activités opérationnelles de développement, ce qui constituerait un contrôle intergouvernemental du système des coordonnatrices et des coordonnateurs résidents. À cet effet, le Conseil reçoit chaque année du Président du Groupe un rapport complet, notamment sur les aspects opérationnels, administratifs et financiers des activités liées au système.

À cet égard, on trouve dans le deuxième rapport du Président du Groupe des Nations Unies pour le développement durable au Conseil économique et social, qui servira de base au prochain débat consacré aux activités opérationnelles de développement, les résultats financiers du système des coordonnateurs résidents pour 2019, ainsi que des informations sur le financement du système pour 2021, les estimations des dépenses au titre des postes et des autres objets de dépense et les estimations de la classe et du nombre de

Le Comité consultatif compte que tous les postes du système des coordonnateurs résidents seront pourvus conformément aux règles, règlements et procédures de l'Organisation des Nations Unies régissant le recrutement du personnel, compte étant dûment tenu du principe de la répartition géographique équitable et de la représentation équilibrée des sexes (par. I.27).

Le Comité consultatif note le manque de cohérence dans les informations communiquées concernant le nombre de postes dont les titulaires assument une deuxième voire une troisième fonction. Le Comité rappelle ses observations et recommandations concernant les modalités de financement des représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général assumant une deuxième voire une troisième fonction et des capacités d'appui connexes ([A/73/498](#), par. 27) (par. I.30).

En ce qui concerne le paragraphe I.28 ci-dessus, dans sa lettre datée du 30 août 2018, le Contrôleur a demandé, conformément à la résolution [35/217](#) de l'Assemblée générale, l'assentiment du Comité en vue de la création des 129 postes de coordonnateur(trice) résident(e) à financer au moyen de ressources extrabudgétaires. Le Comité a donné, dans sa lettre du 17 octobre 2018, son

postes, ainsi que les résultats de l'exécution du budget 2019. Le Président communiquera également au Conseil, en temps utile, toute proposition de modification de l'accord de partage des coûts.

Le Bureau de la coordination des activités de développement a mis fin à la procédure de recrutement transitionnelle pour le personnel du système des coordonnatrices et des coordonnateurs résidents et publie désormais tous les postes vacants de classe D-1 et D-2 et de rang inférieur dans Inspira comme avis de vacance de poste spécifique. Seules les personnes inscrites sur le fichier de candidat(e)s au poste de coordonnateur(trice) résident(e) et qui sont désignées par leur entité mère sont considérées comme éligibles. Cette méthode provisoire est en vigueur pendant que le Bureau élabore une nouvelle instruction administrative sur la sélection des coordonnateurs(trices) résident(e)s.

Les postes de coordonnateur(trice) résident(e) dans les opérations de paix ayant rang de sous-secrétaire général ne relèvent pas de l'instruction administrative [ST/AI/2010/3](#) et sont donc soumis à un processus de recrutement différent.

En 2020, il existe 12 postes de coordonnateur(trice) résident(e) dont les titulaires assument une deuxième voire une troisième fonction dans les missions politiques spéciales et les missions de maintien de la paix, dont 10 postes de sous-secrétaire général(e) et 2 postes D-2^a. Ces postes sont inscrits au tableau d'effectifs des missions concernées et 50 % des coûts y relatifs sont imputés au fonds d'affectation spéciale pour le système des coordonnateurs résidents. En outre, il existe deux postes de coordonnateur(trice) résident(e) dont les titulaires assument une deuxième fonction dans des pays où aucune mission n'est déployée (la République arabe syrienne et le Yémen) et ont rang de sous-secrétaire général(e) en raison de la complexité de la situation humanitaire dans ces deux pays. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires fournit un financement complémentaire pour ces deux postes, couvrant la différence entre les postes D-2 et les postes de sous-secrétaire général(e). Les modalités de financement de ces postes dont les titulaires assument une deuxième voire une troisième fonction sont désormais opérationnelles.

Le Bureau de la coordination des activités de développement a récemment lancé un plan en six étapes visant à examiner les postes du système des coordonnatrices et des coordonnateurs résidents de classe D-1 et de rang supérieur. L'examen comprendra une analyse des méthodes de fonctionnement et de la charge de travail, une évaluation des connaissances,

assentiment à la création, avec effet au 1^{er} janvier 2019, de 117 postes de coordonnateur(trice) résident(e) dans les lieux d'affectation proposés (à l'exclusion des 12 postes (10 postes de sous-secrétaire général(e) et 2 postes D-2) inscrits au tableau d'effectifs des opérations de maintien de la paix ou des missions politiques spéciales) et à celle, à compter du 1^{er} novembre 2018 et jusqu'au 31 décembre 2019, de 10 postes au Bureau de la coordination des activités de développement. Dans la même lettre, le Comité a indiqué qu'il s'attendait à ce que le Secrétariat procède à un examen du nombre et de la classe de ces postes avant de lui demander le maintien de ces postes et à ce que toute demande ultérieure y relative soit assortie des résultats de cet examen et d'une justification détaillée pour chaque poste (par. I.31).

Le Comité consultatif compte qu'avant la soumission de l'étude d'ensemble du système des coordonnateurs résidents, demandée avant la fin de sa soixante-quinzième session par l'Assemblée générale au paragraphe 16 de sa résolution [72/279](#), le Secrétariat et le Bureau de la coordination des activités de développement du système des coordonnateurs résidents effectueront une analyse approfondie des services fonctionnels et administratifs, des services en matière d'élaboration des politiques et des autres services d'appui que le PNUD et le Département des affaires économiques et sociales devront continuer d'assurer, et des services devant être fournis dans le cadre du dispositif de prestation de services centralisée et par d'autres entités. Le Comité compte que cet examen comprendra également une analyse de l'ampleur de l'appui et des fonctions que les bureaux de soutien devront mettre à la disposition du système et que le prochain rapport du Secrétaire général sur le système des coordonnateurs résidents fera le point sur cette question (par. I.37).

Résolution de l'Assemblée générale sur les questions spéciales relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 (résolution [73/279](#))

Attend avec intérêt la présentation en 2020, au Comité consultatif, à la Cinquième Commission et aux organes directeurs des entités membres du Groupe des Nations

des compétences et des aptitudes requises pour atteindre les objectifs stratégiques et la définition des rapports fonctionnels. Des critères clairs seront définis pour déterminer ce qui constitue un poste D-1 et un poste D-2 de coordonnateur(trice) résident(e), étant entendu que l'octroi du rang de sous-secrétaire général(e) aux coordonnateurs(trices) résident(e)s est lié au fait que le (la) titulaire du poste assume une deuxième, voire une troisième fonction. Des critères seront élaborés pour déterminer la classe des postes de coordonnateur(trice) résident(e), ainsi que pour déterminer s'il convient de réexaminer la question et d'envisager de reclasser le poste si les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées. L'exercice devrait s'achever en août 2020 et le résultat de l'examen sera présenté au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, en même temps que la demande d'assentiment concernant les postes de haut niveau du système des coordonnateurs résidents pour 2021.

En 2019, le Bureau de la coordination des activités de développement a conclu avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) un accord de prestation de services visant à permettre au système des coordonnatrices et des coordonnateurs résidents de bénéficier de services d'appui opérationnel qui seraient fournis sans interruption de façon à faciliter la dissociation des postes du PNUD pendant la première année de fonctionnement du nouveau système. L'accord de prestation de services, qui porte sur toute une gamme de services – services relatifs aux ressources humaines, services administratifs généraux, services financiers, services d'achat, services informatiques et liés aux communications et aux technologies et services juridiques – a été mis à jour pour 2020. Le Bureau est en train de revoir cet accord dans le but de réduire la dépendance vis-à-vis du PNUD et d'opérer la transition vers des accords de soutien avec le Département de l'appui opérationnel et d'autres entités du Secrétariat. Les résultats de l'examen des mécanismes d'appui et de soutien seront inclus dans l'examen global, qui doit être présenté avant la fin de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, comme celle-ci l'a demandé au paragraphe 16 de sa résolution [72/279](#).

Le Bureau de la coordination des activités de développement a récemment lancé un plan de mise en œuvre visant à revoir la formule de partage des coûts

Unies pour le développement durable, de la nouvelle formule de partage des coûts applicable à partir de 2021, selon laquelle les contributions seront fonction de la participation de chaque organisme, à proportion des services utilisés (sect. XV, par. 16)

du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, comme première étape de l'examen plus large du système des coordonnatrices et des coordonnateurs résidents. Cet examen aura lieu de mai à septembre 2020, avec l'aide de consultants externes. Il comprendra des consultations avec les membres du Groupe, qui se concerteront au sujet d'un ensemble de variables de la formule actualisée, et fournira l'occasion de tenir des consultations avec d'autres parties prenantes avant que la formule actualisée de partage des coûts ne soit finalisée. La formule actualisée sera incluse dans les résultats de l'examen global, qui doit être présenté avant la fin de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, comme celle-ci l'a demandé au paragraphe 16 de sa résolution [72/279](#).

^a Les 10 postes de coordinateur(trice) résident(e) ayant rang de sous-secrétaire général(e) relèvent des missions suivantes : Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, MANUA, MANUI, MANUL, MANUSOM, MINUSCA, MINUSMA, MINUSS, MONUSCO et UNSCO ; les deux postes de coordinateur(trice) résident(e) au niveau D-2 relèvent du BINUGBIS et de la MINUJUSTH.

Annexe III

Récapitulatif, par composante, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes permanents et aux postes temporaires

	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	1	P-3	Création de 1 poste de spécialiste de la gestion administrative	La variation des ressources demandées s'explique par l'augmentation du nombre de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (voir la résolution 74/267 de l'Assemblée générale)
	1	G(AC)	Création de 1 poste d'assistant(e) administratif(tive)	
Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies	(1)	D-1	Suppression de 1 poste de chef du Bureau de médiation à New York	La suppression proposée du poste de chef du Bureau de médiation (D-1) à New York permettra de réaliser des gains d'efficacité dans la prestation des services de médiation grâce au redéploiement des ressources existantes dans les lieux où siègent le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies et le Tribunal d'appel des Nations Unies, où se déroulent la plupart des affaires de médiation
	1	P-3	Création de 1 poste de spécialiste du règlement des différends à Genève	Il est proposé de créer un poste de spécialiste du règlement des différends (P-3) à Genève afin d'intégrer la fonction de médiation dans ses opérations régionales au moyen des ressources existantes, de manière à renforcer encore la présence régionale et à améliorer l'accès aux services de médiation au niveau régional

Abréviation : G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes).

Annexe IV

Ressources financières : récapitulatif général

Tableau

Ressources financières et postes, par composante et source de financement : vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	Budget ordinaire			Quotes-parts hors budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires			Total		
	2020 (crédits ouverts)	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)		2020 (estimations)	2021 (prévisions)		2020 (estimations)	2021 (prévisions)		2020 (estimations)	2021 (prévisions)	
		Variation			Variation			Variation			Variation	
Ressources financières												
I. Organes directeurs												
1. Assemblée générale	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
a) Voyages de représentant(e)s d'États Membres appartenant à la catégorie des pays les moins avancés	1 245,7	1 245,7	–	–	–	–	–	–	–	1 245,7	1 245,7	–
b) Présidence de l'Assemblée générale	307,8	307,8	–	–	–	–	1 750,0	1 750,0	–	2 057,8	2 057,8	–
c) Appui du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences à la présidence de l'Assemblée générale	1 145,4	1 145,4	–	–	–	–	–	–	–	1 145,4	1 145,4	–
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	4 700,0	6 077,5	1 377,5	409,6	659,9	250,3	–	–	–	5 109,6	6 737,4	1 627,8
3. Comité des contributions	318,6	318,6	–	–	–	–	–	–	–	318,6	318,6	–
4. Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat)	3 748,2	3 748,2	–	4 414,8	4 257,1	(157,7)	6 300,7	6 300,7	–	14 463,7	14 306,0	(157,7)
5. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (y compris la part de l'Organisation des Nations Unies dans les dépenses du secrétariat de la Caisse)	5 025,1	5 025,1	–	–	–	–	2 918,3	2 918,3	–	7 943,4	7 943,4	–

	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>			<i>Ressources extrabudgétaires</i>			<i>Total</i>		
	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>2021 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>	<i>Variation</i>	<i>2020 (estimations)</i>	<i>2021 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2020 (estimations)</i>	<i>2021 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2020 (estimations)</i>	<i>2021 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>
6. Comité du programme et de la coordination	408,5	408,5	–	–	–	–	–	–	–	408,5	408,5	–
7. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	514,1	514,1	–	–	–	–	–	–	–	514,1	514,1	–
Total partiel (organes directeurs)	17 413,4	18 790,9	1 377,5	4 824,4	4 917,0	92,6	10 969,0	10 969,0	–	33 206,8	34 676,9	1 470,1
II. Secrétaire général	1 198,3	1 198,3	–	–	–	–	–	–	–	1 198,3	1 198,3	–
III. Direction exécutive et administration												
1. Cabinet du Secrétaire général	16 588,2	16 588,2	–	960,1	1 211,7	251,6	26 494,5	27 607,6	1 113,1	44 042,8	45 407,5	1 364,7
2. Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève	3 172,4	3 172,4	–	–	–	–	414,0	414,0	–	3 586,4	3 586,4	–
3. Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne	1 307,9	1 307,9	–	–	–	–	–	–	–	1 307,9	1 307,9	–
4. Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi	956,6	956,6	–	–	–	–	337,9	346,9	9,0	1 294,5	1 303,5	9,0
Total partiel (direction exécutive et administration)	23 223,4	23 223,4	–	960,1	1 211,7	251,6	27 246,4	28 368,5	1 122,1	51 429,9	52 803,6	1 373,7
IV. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés	2 294,8	2 294,8	–	–	–	–	1 561,9	1 561,9	–	3 856,7	3 856,7	–
V. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit	1 793,0	1 793,0	–	–	–	–	3 461,1	3 461,1	–	5 254,1	5 254,1	–
VI. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants	2 359,5	2 359,5	–	–	–	–	582,0	582,0	–	2 941,5	2 941,5	–

	Budget ordinaire			Quotes-parts hors budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires			Total		
	2020 (crédits ouverts)	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Variation	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation
VII. Bureau de la Défenseuse des droits des victimes	856,5	856,5	–	–	–	–	139,7	256,7	117,0	996,2	1 113,2	117,0
VIII. Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies	3 843,7	3 769,2	(74,5)	2 112,0	2 147,8	35,8	75,0	75,0	–	6 030,7	5 992,0	(38,7)
IX. Bureau de l'administration de la justice	9 495,1	9 603,7	108,6	167,5	228,0	60,5	1 577,9	1 661,9	84,0	11 240,5	11 493,6	253,1
X. Bureau de la déontologie	2 087,8	2 087,8	–	1 035,0	1 132,5	97,5	1 035,0	1 035,0	–	4 157,8	4 255,3	97,5
XI. Enquête sur les conditions et les circonstances de la mort tragique de Dag Hammarskjöld et des personnes qui l'accompagnaient	148,6	97,6	(51,0)	–	–	–	–	–	–	148,6	97,6	(51,0)
XII. Système des coordonnatrices et des coordonnateurs résidents ^a	13 571,8	13 571,8	–	–	–	–	281 306,5	281 826,4	519,9	294 878,3	295 398,2	519,9
Total partiel (programme de travail)	36 450,8	36 433,9	(16,9)	3 314,5	3 508,3	193,8	289 739,1	290 460,0	720,9	329 504,4	330 402,2	897,8
Total	77 087,6	78 448,2	1 360,6	9 099,0	9 637,0	538,0	327 954,5	329 797,5	1 843,0	414 141,1	417 882,7	3 741,6
Postes												
I. Organes directeurs												
1. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (et son secrétariat)	10	12	2	2	3	1	–	–	–	12	15	3
2. Comité des commissaires aux comptes (et son secrétariat)	6	6	–	–	–	–	1	1	–	7	7	–
3. Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit	2	2	–	–	–	–	–	–	–	2	2	–
Total partiel (organes directeurs)	18	20	2	2	3	1	1	1	–	21	24	3

	Budget ordinaire			Quotes-parts hors budget ordinaire			Ressources extrabudgétaires			Total		
	2020 (crédits ouverts)	2021 (prévisions avant actualisation des coûts)	Variation	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation	2020 (estimations)	2021 (prévisions)	Variation
II. Direction exécutive et administration												
1. Cabinet du Secrétaire général	92	92	–	5	5	–	17	17	–	114	114	–
2. Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève	17	17	–	–	–	–	3	3	–	20	20	–
3. Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Vienne	9	9	–	–	–	–	–	–	–	9	9	–
4. Bureau de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Nairobi	7	7	–	–	–	–	2	2	–	9	9	–
Total partiel (direction exécutive et administration)	125	125	–	5	5	–	22	22	–	152	152	–
III. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés	11	11	–	–	–	–	3	3	–	14	14	–
IV. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit	8	8	–	–	–	–	12	12	–	20	20	–
V. Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants	10	10	–	–	–	–	1	1	–	11	11	–
VI. Bureau de la Défenseuse des droits des victimes	4	4	–	–	–	–	3	3	–	7	7	–
VII. Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies	21	21	–	9	9	–	–	–	–	30	30	–
VIII. Bureau de l'administration de la justice	40	40	–	1	1	–	–	–	–	41	41	–

	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>			<i>Ressources extrabudgétaires</i>			<i>Total</i>		
	<i>2020 (crédits ouverts)</i>	<i>2021 (prévisions avant actualisation des coûts)</i>	<i>Variation</i>	<i>2020 (estimations)</i>	<i>2021 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2020 (estimations)</i>	<i>2021 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>	<i>2020 (estimations)</i>	<i>2021 (prévisions)</i>	<i>Variation</i>
IX. Bureau de la déontologie	9	9	–	3	3	–	–	–	–	12	12	–
X. Système des coordonnatrices et des coordonnateurs résidents	–	–	–	–	–	–	1 141	1 113	(28)	1 141	1 113	(28)
Total partiel (programme de travail)	103	103	–	13	13	–	1 160	1 132	(28)	1 276	1 248	(28)
Total	246	248	2	20	21	1	1 183	1 155	(28)	1 449	1 424	(25)

^a La part revenant aux entités du Secrétariat au titre de l'accord de partage des coûts s'élèvera à 13 571 800 dollars, montant qui sera versé sous forme de subvention destinée au fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées.